Les sujets de philosophie du baccalauréat 1995

...t sur le « certif » des années 20

...t en question



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15668 – 7 F

DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JUIN 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Réorganisation à Bercy

Le départ imminent de la directrice du budget, Isabelle Bouillot, ancienne conseillère de François Mitterrand à l'Elysée, donne le coup d'envoi d'une nouvelle répartition des pouvoirs au ministère de l'économie et des finances. Les postes du directeur, chef de service de la législation fiscale, du directeur de la comptabilité publique et, probablement, du directeur général des impôts sont aussi à pourvoir. p. 7

■ La moitié des « casques bleus » quittent le Rwanda

Tandis que Kigali souhaite le départ définitif des « casques bleus », le nombre de ces derniers devrait être diminué de moitie d'ici trois mois. p. 4

■ Information judiciaire à Noisy-le-Grand

Le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a ouvert une enquête après les violents incident survenus dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin, au cours desquels quatre établissements scolaires ont été incendiés. p. 8

■ Quand de Gaulle s'opposait aux Alliés en 1945



D. R.

En mai et juin 1945, le général de Gaulle demande à ses troupes de s'opposer *« par tous les moyens nécessaires »* à une éventuelle intrusion des Alliés dans le Piémont et le val d'Aoste occupés par la France. p. 10

■ Les attaquants grands perdants à Roland-Garros

Le jeu de fond de court a prévalu aux Internationaux de France de tennis, qui se concluent par les matches entre Arantxa Sanchez et Steffi Graf, samedi 10 juin, puis entre Michael Chang et Thomas Muster, dimanche. p. 16

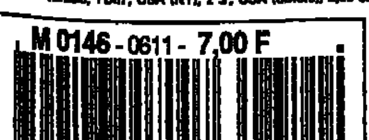
■ Le Royal de Luxe présente « Péplum »

La troupe de Jean-Luc Courcoult crée, au Havre, un pastiche spectaculaire des productions kitsch hollywoodiennes consacrées à l'Antiquité. p. 18

■ Les éditoriaux du « Monde »

Rushdie sans garanties ? ; La police face aux jeunes. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 0611 - 7,00 F

Nouvelles propositions allemandes sur l'intégration européenne

Deux textes inédits de la CDU prônent le renforcement des institutions

L'AVENIR DE L'EUROPE et la crise en Bosnie ont été largement abordés lors du dîner qui a réuni, vendredi 9 juin, à l'Elysée les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union, et le président de la Commission, Jacques Santer. Les dirigeants européens ont approuvé la nomination de Carl Bildt, ancien premier ministre suédois, comme médiateur dans l'ex-Yougoslavie. Jacques Chirac a souhaité que les Quinze achèvent la réforme de l'Union d'ici à l'été 1996.

Dans deux nouveaux documents sur l'avenir de l'Europe, la CDU, le parti du chancelier allemand Helmut Kohl réaffirme sa volonté de voir l'Union européenne se doter d'institutions renforcées, lui permettant de prendre à la majorité des décisions en matière de politique étrangère et de défense. Ces deux textes, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, seront présentés publiquement mardi 13 juin, à Berlin. Les documents – l'un portant sur la politique étrangère de l'Union, l'autre sur les questions intérieures, notamment l'immigration – réitèrent le credo des chrétiens-démocrates allemands en une Europe de plus en plus intégrée, à la personnalité nettement affirmée sur la scène internationale.

Le ton de ces deux rapports est plus prudent que celui d'un premier texte de la CDU-CSU – dit *« document Schauble-Lamers »* – daté de septembre 1994. Ce dernier avait fait sensation en prédisant l'avènement d'une Europe fédérale, et en proclamant la nécessité d'assurer l'intégration européenne à partir d'un *« noyau dur »* de pays décidés à aller de l'avant. Cette fois, les deux textes évitent soigneusement toute référence au *« fédéralisme »* et au *« noyau dur »*. Sans doute parce que le chancelier entend s'associer à la publication de ces deux documents, alors qu'il avait pris ses distances à l'égard du premier.

Lire page 2

La gauche espère préserver ses fiefs municipaux

La droite compte sur « l'effet Chirac »

CINQ SEMAINES APRÈS le second tour du scrutin présidentiel, les électeurs sont appelés à choisir leurs conseillers municipaux, c'est-à-dire, en réalité, leur maire. Les deux élections qui les intéressent le plus se télescopent ainsi. La première ne manquera pas d'influencer la seconde, même si traditionnellement la personnalité des candidats à la gestion des communes a plus d'influence que leur étiquette politique. La gauche espère bien en profiter pour conserver ses fiefs municipaux et éviter ainsi que la droite ne détienne tous les lieux de pouvoir, puisque, en plus de la présidence de la République et du poste de premier ministre, elle occupe la grande majorité des présidences de conseils régionaux et généraux.

Le RPR et l'UDF, pour leur part, entendent profiter de l'« effet Chirac ». Mais ils sont handicapés par le nombre de « primaires sauvages », qui touchent aussi, il est vrai, le PS. La droite surtout pourrait voir ses espoirs de conquête fortement gênés par l'importance de l'extrême droite qui, au vu du score de Jean-Marie Le Pen le 23 avril, espère être en position d'arbitre dans de nombreuses villes. Les états-majors nationaux des partis de la majorité, qui refusent toute compromission, devront être fort sourcilleux au cours de la semaine séparant les deux tours de scrutin pour éviter des négociations locales.

La leçon nationale de ces élections locales sera essentiellement tirée au regard des résultats dans les trente-quatre villes (hors Paris) de plus de 100 000 habitants. Pour l'instant, la gauche et la droite se les partagent exactement à égalité. Il faudra, aussi, étudier les résultats obtenus par les maires sortants impliqués dans des « affaires ».

Lire pages 5 à 7

La grande misère des « enfants de Ceausescu »

BUCAREST
de notre correspondant

Six ans après la chute de la dictature communiste en Roumanie, l'association Médecins sans frontières (MSF) plie bagage. Arrivée fin 1989, en avant-garde de plus de deux mille organisations non gouvernementales (ONG) qui ont apporté une aide d'urgence à des milliers d'enfants issus de la folie nataliste de Ceausescu et entassés dans des mouroirs, elle était l'une des dernières encore présentes, jusqu'au jeudi 8 juin. Ce jour-là, MSF est partie sur un constat d'impuissance. « Nous tirons un signal d'alarme. L'action des ONG a eu un impact relativement réduit sur l'évolution de la situation dans les orphelinats et s'est heurtée à des obstacles qui ne sont pas de leur ressort », dénonce Marie-Thérèse Stessens, responsable de cette organisation à Bucarest.

Certes, tout n'est pas aussi cauchemardesque que du temps du « génie des Carpates ». Les établissements insalubres, où le froid, la malnutrition et les maladies condamnaient à mort près d'un bébé « institutionnalisé » sur trois, ont quasiment disparu. Mais rien n'a vraiment changé. *« Derrière les améliorations de façade*, affirme MSF, *les enfants en orphelinat continuent de souffrir en raison de l'inadaptation des structures censées les protéger. »* Par manque de personnel, les enfants continuent généralement à être traités comme des malades et accumulent des retards affectifs et psychomoteurs difficilement surmontables. Après une amélioration relative en 1990 et 1991, le système s'est à nouveau emballé. Les soixante-trois « pouponnières » du pays hébergeaient, fin 1994, onze mille enfants de moins de trois ans, contre mille avant 1989.

Au total, ce sont près de cent mille mineurs qui se morfondent dans les institutions, soit 2 % des moins de dix-huit ans. Or, une fois entré dans le circuit, il est très difficile d'en sortir. *« Un enfant sur dix terminera sa vie dans un établissement psychiatrique. Un sur deux passera toute sa vie à la charge de l'Etat et tous demeureront profondément marqués »*, s'indigne MSF. A qui la faute ? L'Etat invoque la crise économique, les difficultés de la transition, les vieilles mentalités et le poids d'un héritage sans doute plus lourd à porter que partout ailleurs à l'Est. Mais l'Etat conserve aussi de vieilles habitudes.

En affirmant qu'*« un enfant a plus de chances de survie dans une « pouponnière » que dans un milieu familial défavorisé »*, en stigmatisant *« la négligence des parents »*, il ne fait qu'encourager les abandons. La Roumanie occuperait ainsi, en matière de protection des enfants, la dernière position en Europe centrale et orientale. La mortalité infantile atteint toujours des sommets européens (23,9 pour mille), et 65 % des enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Dans ces conditions, les orphelinats apparaissent, aux yeux de beaucoup de familles, comme une solution acceptable. Il est donc urgent de remettre sur pied une politique de prévention et de protection de l'enfance. Et cette question ne relève plus des ONG mais de l'Etat roumain, qui n'en finit décidément pas de gérer l'héritage accablant de Ceausescu.

Christophe Chatelot

Guerre ouverte au Salon du Bourget

EN 1993, au début de son mandat, Bill Clinton décocha ses toutes premières flèches contre le consortium européen Airbus. En commençant son septennat, Jacques Chirac prend parti pour l'industrie aéronautique et spatiale européenne face à la concurrence américaine, à l'occasion de l'inauguration du 41e Salon du Bourget.

A l'issue de sa visite de l'exposition, samedi après-midi 10 juin, le président de la République devait souligner l'intérêt d'un renforcement de la coopération européenne et son corollaire, la préférence européenne. Ainsi, alors que les Etats-Unis tentent de dissuader la Grande-Bretagne de rejoindre le tandem franco-allemand engagé dans le programme Tigre d'hélicoptère militaire, le président français renvoie ses flèches à l'ami américain. Jacques Chirac devait également insister sur la nécessité de ne pas dégrader les conditions de l'échange international, condamnant implicitement la transformation du dollar en une monnaie de combat.

Cet engagement de part et d'autre de l'Atlantique en faveur de l'industrie aéronautique et spatiale – engagement bien plus marqué à ce jour aux Etats-Unis, où le président n'hésite pas à coiffer une casquette de VRP pour obtenir de mirifiques contrats en Arabie saoudite, par exemple – puise ses motivations aux mêmes sources : la contribution au commerce extérieur, l'emploi et l'excellence technologique. En France, premier pays européen de la spécialité, le chiffre d'affaires global du secteur a baissé l'an dernier à 105,7 milliards de francs, contre 109,5 milliards en 1993 et 120,1 milliards en 1992. Le recul ne sera pas enrayé cette année. Mais avec plus de 30 milliards de francs de contribution positive à la balance commerciale, il représente un secteur déterminant de l'économie. Tout comme aux Etats-Unis, où cette industrie, avec un chiffre d'affaires six fois plus élevé qu'en France, dégage un excédent commercial de l'ordre de 165 milliards de francs (en 1992) et s'affirme comme le premier poste à l'exportation de l'industrie américaine.

Economiquement, ce pan de l'activité est stratégique pour les deux pays. Socialement, il l'est tout autant. En 1993, il fournissait 105 600 emplois en France, environ 650 000 aux Etats-Unis. Mais ils ont fondu de quelque 15 % depuis la fin des années 80 dans chacun des deux pays. Et l'hémorragie continue. Pour séduire son opinion publique, Bill Clinton et Laura Thyson, son conseiller économique, avaient pris pour cible Airbus, dont la concurrence contraint Boeing à tailler dans ses effectifs. Cible d'autant mieux choisie que, insistant sur les aides des Etats aux membres du consortium, le président américain pouvait en plus s'offusquer d'une concurrence jugée déloyale et rester le garant du mythe américain.

Jacques Chirac, en prônant une préférence communautaire que les Etats-Unis ont déjà condamnée (bien qu'ils aient eux-mêmes mis en place tous les dispositifs nécessaires pour faire fonctionner la préférence nationale), n'apparaîtra pas comme un fervent défenseur du libre-échange.

En revanche, en constatant l'avantage que la sous-évaluation du dollar confère aux industriels américains, il se place sur le même terrain des aides dont profitent Boeing, McDonnell Douglas et autre Lockheed dans la compétition qui les oppose aux européens.

Autre dimension stratégique : la technologie. L'aéronautique et le spatial sont deux secteurs d'excellence, où de vieilles nations industrielles occidentales peuvent encore revendiquer une suprématie face à la pression d'économies émergentes, qui leur ravissent leur supériorité d'antan dans d'autres secteurs industriels. Ainsi l'affrontement est-il brutal entre l'Europe d'Airbus et l'Amérique de Boeing. Avec des moyens d'autant plus massifs côté américain que la perception stratégique de l'aéronautique et du spatial est plus aiguë à Washington qu'à Paris, Bonn ou Londres.

Hormis les traditionnels contentieux sur les terrains administratifs et commerciaux, certaines estocades sont parfois inattendues. Comme lorsque les industriels américains ont boudé le Salon du Bourget en 1993, dénonçant l'espionnage qui s'y développait. Ou bien lorsqu'ils ont déclaré, début juin, que les salons français de Paris (le premier du genre dans le monde) et britannique de Farnborough devraient n'avoir lieu que tous les quatre ans, au lieu de deux actuellement, pour que l'Europe fasse moins étalage de ses dernières réalisations.

La coopération économique transatlantique existe quand chacun y trouve son compte, comme dans la nuit du 9 au 10 juin, lorsque la fusée européenne Ariane a placé sur orbite un satellite américain. Mais, fondamentalement, la guerre est ouverte.

Gilles Bridier

Lire page 13

Le retour au Maroc d'une figure de l'opposition



MOHAMED BASRI

APRÈS VINGT-NEUF ANS d'exil, partagés entre Alger, Damas, Le Caire, Tripoli et Paris, Mohamed Basri rentre au Maroc, où il devait débarquer, samedi 10 juin. Cette figure emblématique de l'opposition, qui fut l'un des chefs les plus actifs de la résistance au temps du protectorat français, puis le compagnon de route de feu Mehdi Ben Barka, a jugé que la gravité de la situation politique et économique imposait une *« convergence des efforts pour faire évoluer les choses dans un sens positif »*.

Lui, dont le nom aura été mêlé à tous les complots, qu'Hassan II traita de *« renégat »*, et que les tribunaux condamnèrent quatre fois à mort, rend aujourd'hui un singulier hommage à la monarchie chérifienne, tout en posant le problème d'une redéfinition du pouvoir royal. Il juge nécessaire la formation d'un *« bloc historique »* à l'image de l'alliance scellée, au moment de la lutte pour l'indépendance, entre le Palais et le Mouvement national. Pour l'heure, ce révolutionnaire qui paraît quelque peu assagi entend *« écouter les militants »* pour se faire une idée sur un pays bien différent de celui qu'il a quitté, le 21 août 1966.

Lire page 4

DÉBAT Le parti du chancelier Kohl, la CDU-CSU, rendra publics, mardi 13 juin, deux nouveaux documents sur l'avenir de l'Europe. Ces textes sont beaucoup plus prudents que celui qui, en septembre dernier, avait provoqué de vives réactions par ses références au fédéralisme et sa proposition de constitution d'un « *noyau dur* » de l'Union. Le gouvernement de Bonn a renoncé à adopter le 13 juin des propositions concernant la réforme des institutions de l'Union. ● A L'ISSUE DU DÎNER qui rassemblait, vendredi à l'Elysée, les dirigeants européens, le président de la République, Jacques Chirac, a annoncé qu'il proposerait, lors du sommet des Sept à Halifax, qu'une nouvelle réunion du G7 sur l'emploi soit organisée début 1996. ● JACQUES CHIRAC et John Major ont évoqué, au cours de ce dîner, la mise sur pied de la Force de réaction rapide en Bosnie.

Le parti de Helmut Kohl lance de nouvelles propositions sur l'Europe

Les termes de « fédéralisme » et de « noyau dur » ne figurent pas dans les deux documents que vont publier les chrétiens-démocrates. L'Allemagne est soucieuse de ne pas heurter certains partenaires, dont la France

BONN
de notre correspondant

Plus que jamais, les dirigeants allemands estiment que l'avenir de l'Europe passe par l'intégration d'un ensemble de pays aux institutions communes renforcées, notamment en ce qui concerne la politique étrangère, la défense, les questions liées au contrôle de l'immigration et à la lutte contre la criminalité. Telle est l'une des toutes premières priorités politiques du chancelier Kohl, à l'approche de la conférence intergouvernementale de 1996.

C'est dans ce contexte que doit prendre place la publication, par le groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, de deux nouveaux documents sur l'avenir de l'Europe. Cet ensemble de propositions sur le renforcement des institutions européennes fait l'objet, depuis plusieurs semaines, d'une élaboration pointilleuse. Les stratèges de la CDU/CSU prévoient d'étendre le principe du vote à la majorité aux questions relevant de la politique étrangère de l'Union européenne – afin d'accélérer les prises de décision – et d'étendre les possibilités de contrôle du Parlement européen. Il s'agit aussi, dans un deuxième texte, de renforcer le caractère européen des législations concernant l'asile et l'immigration.

Deux textes – le premier sur la politique étrangère, le second sur les affaires intérieures – doivent être publiés, mardi 13 juin à Berlin, à l'issue d'un conclave du groupe parlementaire CDU/CSU auquel participera le chancelier Kohl. On a beaucoup parlé, à ce propos, d'un deuxième « document Schäuble-Lamers », du nom de Wolfgang Schäuble et Karl Lamers, auteurs de la « bombe » qui avait été publiée le 1er septembre 1994, et qui avait déclenché, partout en Europe, un vaste débat, violemment contradictoire, sur le « *noyau dur* » et sur le caractère fédéral des futures institutions européennes. La démarche d'aujourd'hui est beaucoup plus prudente. En septembre, le chancelier Kohl avait refusé, contrairement à cette fois-ci, d'être associé trop directement aux réflexions de ses amis du Bundestag. Cette fois, il n'est plus du tout question d'effrayer l'opinion européenne en parlant d'un « *noyau dur* » de cinq à six pays excluant l'Italie et la Grande-Bretagne.

Le chancelier, soucieux de ne pas déplaire à Paris (soupçonné de vouloir désormais faire davantage cause commune avec Londres), devrait rayer du texte tout ce qui peut évoquer de près ou de loin une approche « fédéraliste » des institutions européennes. Il n'est plus question de confier à la Commission européenne des tâches qui pourraient en faire un embryon de gouvernement européen, notamment en matière de politique étrangère. « *Les dirigeants allemands essaient en ce moment de trouver de nouvelles références sémantiques, entre l'intergouvernemental et le fédéral* », selon un observateur extérieur.



Les inspirateurs de la pensée européenne du groupe parlementaire CDU/CSU estiment d'ailleurs que l'idée du « *noyau dur* » est désormais un « *acquis* ». Ne s'agit-il pas de l'habiller autrement en parlant, cette fois-ci, d'une extension du vote à la majorité ? Etendre le vote à la majorité, ce n'est rien d'autre, au fond, que permettre à un petit groupe de pays de mener la danse en Europe. Selon l'un des auteurs du nouveau document de la CDU/CSU, « *on ne peut imaginer que des décisions prises à la majorité s'appliquent contre la volonté d'un grand pays* ». Le Gatt, par exemple, n'aurait pas pu s'appliquer à la majorité du Conseil contre la décision de la France. Le principe devrait donc plutôt servir à forcer les petits pays à s'associer aux décisions de la majorité, avec l'idée d'une « abstention constructive » quand un gouvernement estime ne pas être en mesure de participer au vote de ses partenaires (ce principe devrait notamment s'appliquer aux décisions d'intervention militaire).

PRAGMATISME

Cette nouvelle réflexion européenne se veut pragmatique et opérationnelle : « *Nous ne cherchons plus à provoquer les esprits. Il s'agit plutôt d'apporter notre contribution à une plus vaste discussion* », dit-on à Bonn.

Avec la création d'un « secrétariat général de la politique étrangère et de sécurité commune », l'Union serait dotée, selon la CDU/CSU, d'une « *instance d'analyse et de planification* ». Le but : « *renforcer l'efficacité et la cohérence* » des décisions prises par les présidences successives du Conseil européen. La CDU/CSU insiste sur la nécessité d'une véritable politique de défense commune, avec le projet de « *fusionner* » à terme l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et l'Union européenne. Afin d'assurer la cohérence du lien transatlantique, tous les pays membres de l'UEO devraient également être membres de l'OTAN.

La nouvelle approche des dirigeants allemands est beaucoup moins ambitieuse qu'au mois de septembre dernier. D'ailleurs le député Karl Lamers, porte-parole du groupe parlementaire CDU/CSU en matière de politique étrangère, estime que ses idées (largement fédéralistes) ont été en partie trahies par le nouveau cours imposé par le chancelier. Ce dernier s'appuie de plus en plus sur le député et ancien ministre de l'intérieur Rudolf Seiters pour imposer ses vues de politique étrangère au groupe parlementaire chrétien-démocrate. Autre indice de la prudence des dirigeants allemands : le conseil des ministres de Bonn devait également, mardi prochain, adopter un ensemble de propositions définissant la position allemande en vue de la conférence de 1996. Cette idée a été provisoirement abandonnée afin, semble-t-il, d'éviter la moindre friction avec les pays partenaires.

Lucas Delattre

Seize couverts à l'Elysée pour un séminaire européen

ILS AVAIENT ACCEPTÉ tous de venir au pied levé, à la veille d'échéances importantes, participer à l'Elysée à un tour de table avec le nouveau chef de l'Etat français, Jacques Chirac, qui assure la présidence de l'Union européenne. L'agenda européen est chargé. Le lancement la semaine dernière à Messine des négociations sur la future réforme des institutions, la publication du Livre vert de la Commission sur la monnaie unique sont venus ces derniers jours témoigner que l'Europe avait une nouvelle fois rendez-vous avec elle-même.

A quelques jours du sommet des pays industrialisés de Halifax, où l'Europe et les Etats Unis se retrouveront face à face, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne avaient toutes les raisons de vouloir faire le point entre eux. Il ne leur était pas non plus inutile de se rendre compte par eux-mêmes du vent qui souffle en France un mois après l'intronisation du nouveau président de la République. Si l'on en juge par la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue de la rencontre, qui a duré au total trois heures, c'est un message volontariste que leur a délivré le successeur de François Mitterrand. « *L'Europe doit progresser sans cesse* », a souligné le président, en affirmant sa conviction qu'elle aurait « *beaucoup de mal à se relever si elle devait essuyer un échec* » lors de la conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme de ses institutions.

« LE MONSTRE DU LOCH NESS »

Plaidant pour une Europe capable de prendre en compte les préoccupations de ses citoyens, Jacques Chirac a jugé « *un peu ridicule* » qu'aucun des quatorze projets de grands réseaux européens discutés lors des deux derniers sommets européens pour relancer l'emploi n'ait pu encore démarrer parce qu'il y a des problèmes de financement. « *Le résultat est que tout est bloqué. C'est le monstre du loch Ness : on en parle beaucoup mais on ne le voit jamais. Nous sommes convenus que cela ne pouvait pas durer et qu'il fallait que l'on engage les travaux soit en réduisant l'importance des projets pour qu'ils entrent dans l'enveloppe, soit en commençant par ceux qui sont prêts* », a-t-il dit. Les responsables européens ont évoqué les deux grandes étapes européennes que vont être la réforme des institutions et la mise en place de la monnaie commune à la fin de la décennie. Il leur faut pour cela s'en tenir le plus possible aux disciplines acceptées par tous en matière économique et monétaire. Jacques Chirac a indiqué que même John Major, le premier ministre britannique, dont le pays a refusé jusqu'à présent tout engagement en matière monétaire, avait assuré ses pairs que la Grande-Bretagne se conformerait dans sa politique économique aux critères de convergence définis par Maastricht. A en croire le président de la Commission, Jacques Santer, le scénario proposé par la Commission, dans son Livre vert, pour assurer le passage à la monnaie unique a reçu un bon accueil.

Ce scénario sera discuté à la fin du mois au sommet européen de Cannes, sans toutefois qu'il faille à ce stade attendre des décisions définitives. Jacques Chirac a laissé entendre que ce ne serait pas là que la question du nom de la monnaie unique serait tranchée. A propos des institutions, il a émis le voeu que les Quinze ne s'attardent pas en chemin. Il a souhaité ainsi que la Conférence intergouvernementale soit terminée dès l'été 1996, un délai qui paraissait jusque-là hautement improbable.

M. Chirac a d'autre part annoncé qu'il proposerait, lors du sommet des sept pays les plus industrialisés auquel il participera du 15 au 17 juin, que soit organisée début 1996 une nouvelle réunion sur l'emploi, du type de celle qui avait eu lieu à Detroit, en 1994.

L'affaire bosniaque a occupé une longue partie du dîner. La création d'une force de réaction rapide pour la Bosnie, décidée par les Français et les Britanniques, ne suscite plus de réserves. A en croire les échos du dîner de l'Elysée, elle pourrait même engendrer un nouveau consensus en matière de sécurité. Jacques Chirac a indiqué vendredi soir que deux autres pays viendraient se joindre aux Français, aux Britanniques et aux Néerlandais. Ce devraient être les Espagnols et, signe des temps, les... Polonais.

H. de B.

Jours tranquilles à Belgrade

En dépit de l'embargo, la capitale serbe offre l'apparence d'une vie presque « normale »

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Les orchestres de rue s'animent, les bars se remplissent, les badauds sont nombreux. Une ordinaire veille de week-end dans le centre de Belgrade que nul écho de guerre, nulle trace d'embargo, ne semblent troubler. Dans les galeries commerçantes les boutiques sont achalandées. Les automobilistes, à voir les embouteillages de chaque début d'après-midi, ne paraissent pas menacés par la pénurie de carburant. Par quel miracle la capitale de la République fédérale de Yougoslavie, après trois ans d'embargo, parvient-elle à présenter cette apparence de calme et d'abondance ?

« *L'une des réponses se trouve dans la banlieue, dans les cours de ferme où l'on cultive maintenant le jerrycan* », assure en forme de boutade un diplomate de Belgrade. Bien sûr, le marché noir est florissant. Dans ces cours, certains, comme Milan, entreposent quelques milliers de litres d'essence achetés en Serbie, en Hongrie ou en Roumanie. Milan, ancien plombier, s'est reconverti avec quelques amis dans ce lucratif petit trafic. Il connaît, comme la plupart des automobilistes, les couleurs de « *son* » pétrole. « *L'essence serbe est verte, la hongroise rouge et la roumaine jaune.* » Comme la moitié de la population active, Milan a été mis en « *vacances forcées* » avec maintien d'une partie de son salaire. « *Les entreprises n'avaient pas le droit de licencier en raison de l'embargo*, explique-t-il, *mais elles n'avaient pas non plus les moyens de nous payer un plein salaire à ne rien faire. Il nous faut trouver de quoi nous occuper et surtout améliorer l'ordinaire.* »

Les métiers de substitution ont donc fleuri, tout comme les kiosques et étalages sauvages le long des rues, au point que l'économie parallèle « *représente dorénavant entre le tiers et la moitié du PNB du pays* », assure l'économiste Mladjan Dinkic. D'autant qu'aux « *petits* » comme Milan s'ajoutent les commerçants qui vont en Italie, où le visa n'est pas obligatoire, pour approvisionner leurs magasins. En haut de l'échelle, moins visibles si ce n'est par les puissantes et luxueuses limousines qu'ils exhibent dans les rues de Belgrade, de gros trafiquants exercent, eux, dans le domaine des devises, des voitures ou des pièces détachées en tous genres et font enregistrer leur société à Chypre.

« *L'état des vitrines ne doit cependant pas masquer les réels dommages enregistrés par l'industrie* », souligne un observateur. Entre 1990 et 1994, la production de voitures, de camions et de tracteurs a, par exemple, été divisée par douze, comme celle de certains produits chimiques. Cette chute vertigineuse, le manque d'entretien, dans les centrales électriques par exemple, auront des effets néfastes pendant plusieurs années. Mais en plus d'une agriculture qui a toujours été excédentaire, le marché noir permet de parer au plus pressé, et le pays est en passe d'obtenir une faible remontée de sa production industrielle que les prévisions des experts situent autour de 2 % pour 1995.

RECONNAITRE OU PAS LA BOSNIE

« *Nous sommes en fait en train d'achever la criminalisation de la société*, affirme Miljenko Dereta, le président de l'Alliance civique de Serbie (opposition au centre). *Et il ne faut pas oublier que les prix restent le plus souvent inaccessibles pour les salaires moyens.* » Le paradoxe de cette situation fait écrire au quotidien d'opposition *Nasa Borba* que le régime ne serait pas si pressé d'obtenir une levée des sanctions, profitables à certains amis du régime qui ont constitué de véritables monopoles, et cache-misère commode pour éviter une remise en question des priorités du gouvernement.

Du côté du parti au pouvoir, une telle assertion est bien évidemment balayée. « *Ces sanctions encouragent en fait les partis à des actes guerriers et amoindrissent surtout notre influence pour faire accepter le plan du Groupe de contact* », dit le vice-président du Parti socialiste, Goran Percevic. « *Nous nous efforçons de calmer le conflit et de faire en sorte que la spirale de guerre soit arrêtée* », poursuit M. Percevic en affirmant : « *Nous avons aussi condamné dès le début les Serbes de Bosnie quand ils ont fait prisonniers des soldats de l'ONU. Mais c'est une illusion de croire que cette crise peut être simplement résolue par une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, même s'il ne s'agit pas d'un thème tabou.* »

La reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par les autorités de Belgrade, qui permettrait une levée des sanctions économiques imposée par l'ONU, divise les partis. Si l'Alliance civique se félicite de ne « *plus être depuis deux mois le seul parti à parler de reconnaissance* », cette éventualité fait bien évidemment bondir les nationalistes du Parti radical serbe. Alors que son président, Vojislav Seselj, a été emprisonné pour trois semaines, la présidente par intérim, Maja Gojkovic, affirme que cette reconnaissance « *ne sera acceptée ni par les Serbes de Bosnie ni par ceux de Serbie* ». Affirmant que « *les troupes de l'ONU sont les ennemis de la République serbe de Bosnie* [autoproclamée en territoire bosniaque par Radovan Karadzic] », Mme Gojkovic fait valoir que « *Karadzic a déjà fait un geste en relâchant des otages qui constituaient sa seule réponse possible aux bombardements* ». D'une éventuelle levée des sanctions, elle n'attend pas grand-chose : « *Le peuple serbe n'en tirera pas beaucoup de profits dans l'immédiat.* »

Professeur d'économie à la faculté de Belgrade, Danijel Cwjeticanin estime que les effets de cette éventuelle suspension de l'embargo « *ne seront pas aussi rapides que certains l'imaginent, même si aucun pays ne souhaite rester longtemps dans une pareille situation* ». Il exprime aussi la difficulté d'une partie de la population à accepter la nouvelle proposition du président Slobodan Milosevic. « *Le nationalisme exacerbé du début de la guerre m'indisposait profondément. Maintenant, même si je ne suis pas devenu nationaliste, je trouve que ceux qui ont causé la guerre cherchent un peu rapidement à échapper à leurs responsabilités de manière malhonnête.* »

Mais qu'ils s'en félicitent ou qu'ils le déplorent, beaucoup, à Belgrade, soulignent que le président serbe a pour l'instant profité de ce fonctionnement presque « *normal* » de l'économie avec une inflation maîtrisée depuis plus d'un an et qu'il sort renforcé de l'épreuve des otages. Il apparaît aujourd'hui plus que jamais comme l'homme incontournable d'un quelconque accord de paix. « *La question n'est plus maintenant de savoir s'il faut reconnaître ou non la Bosnie-Herzégovine et obtenir une levée des sanctions, mais quand il conviendra de le faire* », résume Miljenko Dereta.

Denis Hautin-Guiraut

M. Boutros-Ghali soutient la FRR

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé, vendredi 9 juin, au Conseil de sécurité d'approuver l'envoi de renforts franco-britanniques en Bosnie et, pour ce faire, d'autoriser une augmentation de 12 500 hommes des effectifs de l'ensemble des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie (qui passent de 44 870 à 57 370). Simultanément, Paris et Londres ont déposé au Conseil un projet de résolution autorisant le déploiement de la Force de réaction rapide (FRR), destinée à venir épauler la Forpronu. Ce projet, qui pourrait être soumis au vote dans les tout prochains jours, appelle à une libération immédiate des otages et à un cessez-le-feu.

Carl Bildt devient le médiateur des Européens

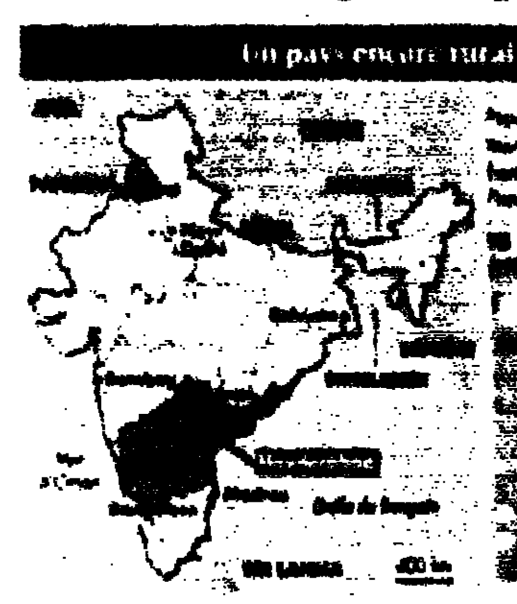
Les dirigeants européens réunis à l'Elysée ont approuvé la nomination de Carl Bildt, l'ancien premier ministre suédois, comme médiateur de l'Union européenne dans l'ex-Yougoslavie. M. Bildt aura une « *mission de contact et de médiation avec l'ensemble des forces militaires et politiques de Bosnie* », a précisé Jacques Chirac. Il sera assisté dans cette tâche par le général français Bertrand de Lapresle, ancien commandant de la Force de protection des Nations unies (Forpronu). Cette mission, a toutefois précisé M. Chirac, ne pourra commencer qu'une fois libérés tous les « casques bleus » détenus par les Serbes de Bosnie.

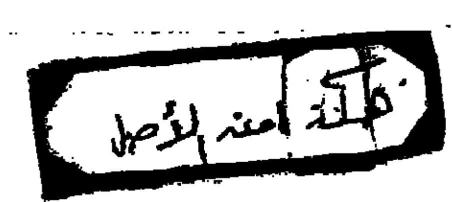
M. Bildt succédera ainsi à lord Owen, démissionnaire. M. Chirac a souhaité qu'il devienne aussi le médiateur unique mandaté par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, qui rassemble Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne.

La Russie et l'Ukr…
à leur querelle…

Silvio Berlusconi devra se défaire d'au…
selon le président de la Cour constit…

L'Inde agricole
Le gouvernement doit concilier la rigueur budgé…





La Russie et l'Ukraine mettent un terme à leur querelle sur la flotte de la mer Noire

80 % des bâtiments demeureront sous commandement russe

Les présidents russe et ukrainien, Boris Eltsine et Leonid Koutchma, ont signé, vendredi 9 mai à Sotchi, un nouvel accord sur le partage de la flotte de la mer Noire. Mais de nouvelles réunions au sommet, qui devraient désormais être mensuelles, seront nécessaires pour en régler les détails. Quant à la « grande visite d'Etat » de M. Eltsine à Kiev, elle est une nouvelle fois reportée.

MOSCOU
de notre correspondante

C'est devenu une tradition depuis qu'ont commencé les sommets russo-ukrainiens il y a trois ans : Boris Eltsine les considère régulièrement comme de grands succès, son homologue ukrainien restant plus réservé. Ce fut encore le cas, vendredi 9 juin, à Sotchi. Cette fois-ci, le président russe a annoncé avoir mis, avec Leonid Koutchma, *« un point final aux désaccords sur le partage »* de la flotte, parlant même d'accord *« historique, ouvrant la voie aux futures relations entre l'Ukraine et la Russie »*. Son conseiller pour les affaires de sécurité, Iouri Batourine, cité par Interfax, a précisé que l'accord signé, à l'issue de quatre heures d'entretiens, introduit pour la première fois les termes de *« partenariat stratégique »* comme but à atteindre par les deux voisins et mentionne que leurs intérêts *« coïncident dans le bassin de la mer Noire »*. Ce qui, pour la Russie, est d'une importance évidente au moment où l'Ukraine donne des signes de plus en plus clairs de vouloir se rapprocher de l'OTAN.

SOLENNITÉ

L'accord conclu à Sotchi confirme les compromis précédents, qui stipulaient que cette flotte de près de six cents bâtiments vétustes sera théoriquement partagée à parts égales entre les deux pays. En fait, la Russie s'est engagée à verser des indemnités financières à l'Ukraine pour garder le contrôle de 80 % de l'ensemble. A Sotchi, M. Eltsine et M. Koutchma ont aussi précisé que la base *« principale »* de la flotte russe de la mer Noire et son quartier général seront situés à Sébastopol, le grand port de Crimée. Ce n'est pas une surprise, mais la Russie cherchait à le voir admettre par ses voisins.

Moscou voulait aussi garder l'usage exclusif du port et de la ville (que ses députés avaient déjà proclamée *« russe »*), ce que Boris Eltsine n'a pas obtenu. L'accord confirme que les deux flottes seront *« basées séparément »*, mais ne précise pas le site du quartier général de la marine ukrainienne, que Kiev veut aussi installer à Sébastopol. Selon le conseiller russe, les présidents se sont mis d'accord sur ce point, sans l'annoncer, *« pour respecter les formes de la souveraineté de l'Ukraine »*. Pour le reste, le principal résultat de ce sommet fut d'afficher l'entente, alors qu'un échec était prédit par les commentateurs.

Il fut donc marqué de solennité : MM. Eltsine et Koutchma se sont embrassés devant les caméras, entourés de leurs premiers ministres et d'autres membres de leurs gouvernements. Mais si le ministre de la défense russe, Pavel Gratchev, était ostensiblement là, ayant refusé de se rendre à une réunion de l'OTAN tenue au même moment, son collègue ukrainien, Ivan Bojan, a choisi, lui, de se rendre à Bruxelles. Ce dernier avait exposé publiquement, après la visite triomphale de Bill Clinton à Kiev, une stratégie de réserve *« si une entente était impossible avec Moscou »* : suivre « la voie balte » consistant à proclamer « forces étrangères » les unités russes dont la présence en Ukraine resterait contestée, et à demander la médiation d'instances internationales. L'idée d'une médiation étrangère dans les rapports militaires entre la Russie et l'Ukraine pourrait être évoquée lors des renégociations sur le traité des forces conventionnelles en Europe (CFE), avant son entrée en vigueur théorique en novembre prochain.

Sophie Shihab

Le chef du cartel de Cali a été arrêté

Le président colombien, Ernesto Samper, a bien prouvé sa détermination à lutter contre le trafic de drogue

SOUPÇONNÉ par les Etats-Unis de *« collusion »* avec les trafiquants de drogue depuis son élection en juin 1994, le président libéral Ernesto Samper tient désormais une preuve éclatante de sa bonne volonte : Gilberto Rodriguez Orejuela, considère comme le chef du cartel de Cali – et responsable à ce titre de 80 % des entrées de cocaïne aux Etats-Unis –, a été capturé, vendredi 9 juin, par la police et l'armée.

« Du calme, les garçons, ne me tuez pas, je suis un homme de paix », a supplié, les bras en l'air, le baron de la drogue aux soldats d'élite qui venaient de le débusquer dans un des placards d'une luxueuse maison de Cali. Ainsi s'est achevée l'une des plus grosses chasses à l'homme lancées dans le pays par Ernesto Samper, qui avait juré, lors de son élection en août dernier, de *« mettre fin au fléau du trafic de la drogue dans le pays »*.

Composé principalement de sept grandes familles, le cartel de Cali contrôle le gros du trafic colombien de cocaïne, d'héroïne et de marijuana depuis la mort de Pablo Escobar, le baron du cartel rival de Medellin, que la police avait tué en décembre 1993, sous le mandat du président Cesar Gaviria. Escobar avait lancé une guerre ouverte et sans merci aux autorités colombiennes, qui a fait des centaines de morts, tant civils que militaires. Plus subtils, Gilberto Rodriguez, surnommé le « Joueur d'échecs », et ses frères Miguel (incarcéré depuis trois mois) et Jorge (en fuite) ont surtout utilisé l'arme de la corruption et les outils de la haute finance pour prospérer. Leur cartel était divisé en une centaine de petites organisations souvent inconnues.

« C'est le début de la fin du cartel de Cali », s'est exclamé, triomphal, le président Samper, qui a promis avec force de poursuivre sans faiblir son combat. Pas moins de 6 000 hommes, spécialement entraînés, ratissaient sans relâche depuis un mois, avec un matériel d'écoute ultrasophistiqué, toute la région de Cali (*Le Monde* du 25 mai), avec jusqu'ici des résultats jugés plutôt maigres, surtout par Washington.

CASSETTES VIDÉO

Le président Samper avait été souvent ouvertement critiqué par les Etats-Unis, qui avaient même menacé de couper leur aide à la Colombie dans la lutte antidrogue. Peu après son élection, des vidéocassettes, mystérieusement rendues publiques, laissaient entendre – par un dialogue entre des barons de la drogue et un journaliste colombien – que M. Samper avait reçu une aide en narcodollars pour sa campagne électorale. Le chef de l'Etat avait rejeté avec indignation ces accusations. Une enquête officielle avait blanchi le président, mais les soupçons n'avaient jamais été totalement levés et, régulièrement, des accusations américaines continuaient d'être portées.

Agé de cinquante-six ans, Gilberto Rodriguez, un « monsieur Tout-le-monde », bedonnant et barbu, est arrivé vendredi soir à Bogota, les menottes aux poignets. Arrêté une première fois en Espagne et extradé en Colombie en 1986, il avait auparavant dirigé une banque, la First Inter-Americas Bank du Panama. Il est propriétaire d'une autre banque colombienne, d'une chaîne de pharmacies, et de nombreux appartements, hôtels et compagnies de taxi. Le président Bill Clinton a adressé, dès vendredi soir, ses félicitations au président Samper. *« Cette arrestation (...) n'est que le début de notre coopération avec les Colombiens »*, a ajouté le porte-parole de la Maison Blanche. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Silvio Berlusconi devra se défaire d'au moins une chaîne de télévision, selon le président de la Cour constitutionnelle italienne

ROME
de notre correspondante

Dimanche 11 juin, les Italiens sont appelés à se prononcer sur douze référendums portant sur des questions aussi variées que l'autorisation d'ouvrir les magasins le dimanche ou l'abolition des retenues sur salaire des cotisations syndicales. La bataille politique s'est principalement focalisée sur les quatre référendums concernant le réaménagement de l'audiovisuel. Silvio Berlusconi – dont l'empire télévisé risque d'être réduit de trois à une chaîne – est devenu le champion du « non », tandis que ses adversaires de centre gauche défendent le « oui ».

Le principe même du référendum, qui depuis le vote sur le divorce en 1974 a fait bouger bien des choses en Italie, ne perd-il pas son sens dans la mêlée politique ? *« En Italie,* répond au *Monde* Antonio Baldassare, président de la Cour constitutionnelle, qui est justement chargé de déterminer quelles sont les questions qui peuvent faire l'objet de consultations, *jusqu'au début des années 90, le référendum était le seul moyen de faire aboutir les demandes des citoyens, la seule façon de s'exprimer contre le système des partis qui avait confisqué la démocratie. Avec la crise de ces partis, et notamment celle du Parti-Etat qu'était la Démocratie chrétienne, tout a changé. Les référendums sont devenus un jeu supplémentaire à l'intérieur de l'institution, une autre arène, parallèle à celle du Parlement où s'affrontent majorité et minorité. »*

Antonio Baldassare regrette *« la véritable anomalie qui tient au référendum abrogatif. Il est forcément polémique contre le Parlement, mais aussi confus dans sa forme : pour dire « oui », il faut cocher « non » sur son bulletin ! Il faudrait réduire le nombre de référendums et poser les questions de façon directe. Je me demande même si, à part les quatre questions sur l'audiovisuel qui relèvent du pur affrontement politique, il y aura les 50 % de votants légalement nécessaires aux autres référendums »*.

Selon lui, les référendums de dimanche ne s'imposaient peut-être même pas en ce qui concerne l'audiovisuel. *« La Cour constitutionnelle a rendu un arrêt disant que d'ici à la fin de 1996 il faudrait trouver un remède à la situation actuelle, car qu'un particulier* [M. Berlusconi] *possède trois chaînes nationales, c'est trop ! Ce qui veut dire que, même s'il « gagne » le référendum, M. Berlusconi devra à court terme perdre au moins une chaîne. Ensuite, il y a tout le travail en cours à la Commission antitrust et au Parlement. Le dossier ne sera donc pas clos avec le référendum. »*

Marie-Claude Decamps

L'Inde agricole encaisse le choc de la libéralisation

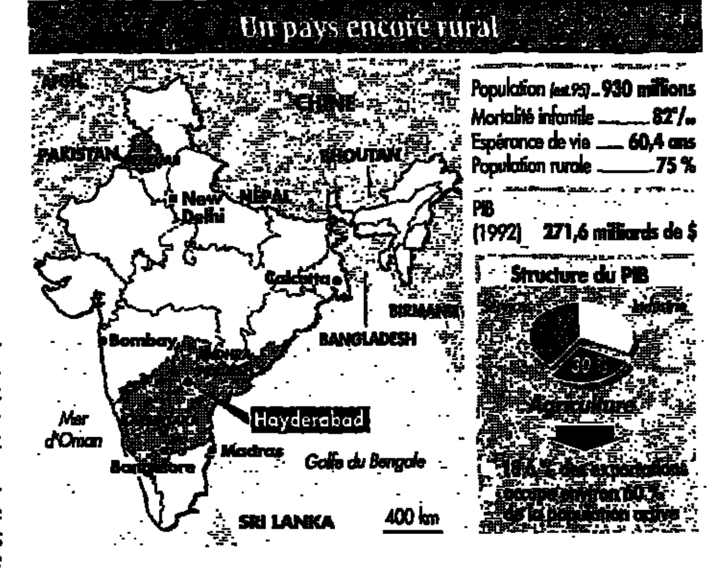
Le gouvernement doit concilier la rigueur budgétaire avec le développement de l'agriculture et l'aide aux populations pauvres

CHENGICHERLA
(Andhra Pradesh)
de notre envoyé spécial

Yadamia, quarante-huit ans et « seulement » trois enfants, est soulagée. Cette année, elle n'a plus besoin d'acheter à crédit le riz, l'huile et les autres aliments de la famille : elle a du travail presque chaque jour, au lieu de quatre journées par mois. Comme une centaine d'autres villageois sans terre de Chengicherla, à vingt kilomètres de Hyderabad, la capitale de l'Etat, elle participe au *« programme forestier »* de l'Andhra Pradesh, lancé en 1994 pour reconstituer la forêt dévastée depuis trente ans par le pacage du bétail, et le prélèvement de bois de chauffage.

Payés pour leur travail, les villageois veillent maintenant à ce que les animaux n'y viennent plus ; l'herbe naturelle coupée et vendue aux éleveurs a rapporté, cette année, 32 000 roupies (6 roupies valent environ 1 franc) à leur coopérative. S'y ajoute la cueillette des feuilles de biddis, dont on fait ces « cigarettes du pauvre » largement consommées en Inde. Le programme, qui touche 700 000 familles, est financé par la Banque mondiale, mais à terme il pourrait en partie s'autofinancer : à Changicherla, outre les feuilles et les fruits, on espère récolter assez d'herbe pour alimenter une coopérative laitière.

Assurer une croissance du revenu rural, accroître la productivité agricole, en évitant une hausse des prix trop rapide, c'est aujourd'hui un des problèmes majeurs de la nouvelle politique économique indienne entamée en 1991. En effet, 75 % de la population vivent encore dans les zones rurales et l'agriculture reste un des secteurs majeurs de l'économie indienne : elle représente encore près de 30 % du produit intérieur brut (PIB) et, surtout, emploie près des deux tiers de la population active. Mais les terres sont extrêmement morcelées : 57 % des exploitations occupent moins d'un hectare.



Avec cela, pourtant, on peut vivre bien. Comme K. P. Doddi, qui, près de Ramanagaram, à une cinquantaine de kilomètres de Bangalore (Karnataka), exploite un demi-hectare de mûriers et élève des vers à soie. A raison de cinq « récoltes » par an, cela lui assure un revenu net de 20 000 roupies – pas loin du salaire annuel d'une infirmière.

La production de soie (60 % au Karnataka, centre traditionnel), progresse de 10 % par an, soutenue avant tout par la consommation intérieure (les saris...). *« Le mûrier pour la soie, c'est typiquement la culture qui rapporte. C'est l'activité idéale pour le petit propriétaire. Et entre la culture et le tissage, un hectare de mûriers fait travailler treize personnes »*, assure le secrétaire du Silk Board, organisme chargé de l'amélioration de la production et de la commercialisation, qui surveille les marchés et achète en moyenne 15 % des fils pour réduire les fluctuations de prix.

L'Inde rurale juxtapose ainsi riches et pauvres, « modernes » et « archaïques ». La politique d'autosuffisance alimentaire poursuivie depuis les années 50 a payé : grâce à la « révolution verte », essentiellement le développement de l'irrigation, la production de riz et de blé est passée de 51 millions de tonnes à 184 millions, une progression de 50 % par tête malgré la croissance de la population. Mais elle n'a pas réduit d'autant le sous-emploi et la pauvreté. C'est dans les campagnes qu'on trouve la plupart des quelque 250 millions d'Indiens en situation de *« pauvreté structurelle »*. Pour nourrir ceux-là, depuis quarante ans, l'Etat indien contrôlait les prix, et subventionnait un mécanisme de réserves et de distribution à bon marché (Public Distribution System ou PDS).

Le changement de politique économique fait exploser ce système, de plus en plus coûteux et bridant les initiatives. La libéralisation a suscité un boom des investissements, notamment étrangers, dans l'agro-alimentaire pour l'exportation : 300 milliards de roupies en trois ans. La production et les ventes de fruits et légumes à l'étranger ont plus que doublé, les exportations de tabac augmenté de 75 %...

« A moyen et long terme, cette évolution peut être favorable à la fois en termes d'emploi et de revenu car ces cultures exigent plus de travail, et apportent des emplois annexes », estime S. P. Pal, directeur de recherches au National Council for Applied Economic Research (NCAER). Mais certains craignent que, du coup, les secteurs agricoles modernes ne délaissent la production vivrière au profit des cultures commerciales : *« Le moment est venu de passer du blé à des produits plus rémunérateurs pour les agriculteurs, et qui peuvent apporter davantage de devises »*, disait à l'automne dernier Narinder Singh Barak, directeur de la Corporation agro-industrielle du Pendjab, le « grenier » de l'Inde. Surtout, l'ouverture économique a entraîné une hausse de plus de 60 % des prix garantis du blé et du riz, pour éviter un décalage trop fort avec ceux du marché international (presque deux fois plus élevés pour le riz).

La hausse, responsable en bonne partie de la remontée de l'inflation, a sapé le pouvoir d'achat des travailleurs agricoles, des artisans ruraux, et des paysans sans terre, qui consacrent les trois quarts de leur budget à l'alimentation. Ce n'est que depuis 1994 que l'évolution semble redevenir positive. *« La réforme a amélioré les comptes extérieurs, rétabli les réserves internationales, réduit le déficit public, mais que s'est-il passé dans les campagnes ? Les pauvres n'ont pas vu leur situation s'améliorer »*, souligne T. J. Ninan, rédacteur en chef du quotidien économique *Business Standard*.

Ce décalage alimente les oppositions politiques. Le gouvernement de Narasimha Rao est accusé par ses adversaires, mais aussi par une fraction du Parti du Congrès, au pouvoir, de mener une politique *« anti-pauvres »*, responsable des défaites du parti lors des dernières élections régionales. Dans l'Andhra Pradesh, un ancien acteur, Rama Rao, s'est fait élire contre le Congrès sur la promesse de procurer *« le kilo de riz à deux roupies »* – contre près de dix sur le marché. Cette menace a poussé le gouvernement, qui va affronter des élections nationales au début de l'année prochaine, à présenter en mars dernier un budget pour 1995-1996 qualifié d'*« ouvertement populiste »* par les milieux d'affaires et les partisans de la rigueur. Il a augmenté de façon considérable les dépenses sociales et d'équipement rural.

Faute d'achèvement, une partie du potentiel d'irrigation reste inutilisable. Et le manque de moyens de transports entraîne la perte de 20 % des récoltes

Ces dernières répondent à un besoin. Les investissements publics dans l'agriculture avaient baissé de 3,8 % par an en moyenne au cours de la décennie 80. Faute d'achèvement, une partie du potentiel d'irrigation reste inutilisable. Par suite du retard des infrastructures et des moyens de transport, 20 % des récoltes sont perdus. L'insuffisance de l'alimentation en eau potable, comme en électricité, empêche d'en faire payer l'usage et d'inciter à une utilisation plus économe : *« Tant que les gens ne disposent que d'une fontaine dans le village, comment les faire payer ? »*, souligne le secrétaire aux travaux publics de l'Etat du Tamil Nadu.

Le poids des programmes sera lourd pour les finances publiques. Au coût du PDS, encore gonflé par la hausse des prix, risque de s'ajouter celui des grains à bon marché promis par des gouvernements régionaux : peut-on croire, par exemple, le secrétaire général de l'Andhra Pradesh, qui affirme financer par une simple rationalisation des taxes locales le « riz à deux roupies » promis pour des millions de ménages ? Au total, le déficit budgétaire risque de dépasser les 5,5 % du PIB prévus (contre 6 % en 1994-1995), contribuant à relancer l'inflation, alors que la stabilisation des prix est indispensable pour maintenir le niveau de vie des masses rurales.

Sans avoir la garantie que les investissements prévus par ailleurs seront effectivement réalisés. Aujourd'hui, estime-t-on, moins du cinquième des crédits atteignent leur objectif, le reste étant mangé par la corruption et les épaisseurs de la bureaucratie indienne, celles des Etats s'ajoutant à celles du *Government of India* pour compliquer les circuits.

L'issue dépendra, une fois de plus, de la mousson, qui a déjà permis sept excellentes récoltes successives sur les dernières années. *« Si la mousson est bonne, l'Inde pourrait atteindre une croissance de 6 % du PIB en 1995-1996 »*, disait en mars dernier Montek Ahluwalia, secrétaire d'Etat aux finances, lors de la présentation du budget au Parlement : les difficultés seraient en partie résolues. *« Si la mousson est mauvaise, une crise sociale et politique est inévitable »*, affirme aujourd'hui en écho l'éditorialiste Jayshree Sengupta. La réponse est pour bientôt : la mousson vient juste d'arriver...

Guy Herzlich

L'ONU est obligée de réduire ses effectifs au Rwanda

Les autorités de Kigali souhaitent le départ définitif des « casques bleus »

Le mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) a été prorogé, vendredi 9 juin, par un vote unanime du Conseil de sécurité. Cette décision ne pouvait être prise sans l'accord des autorités rwandaises, qui ont imposé à l'ONU une réduction drastique de ses effectifs sur place.

LE MANDAT de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) arrivait à échéance vendredi 9 juin. Il a été renouvelé – probablement pour la dernière fois – pour une durée de six mois, jusqu'au 8 décembre. Le texte de la résolution 997 du Conseil de sécurité, mis au point avec la délégation rwandaise à l'ONU (le Rwanda siège actuellement au Conseil de sécurité), prévoit la réduction des effectifs des Nations unies sur le terrain de 5 586 hommes à 2 330 d'ici trois mois et à 1 800 à partir d'octobre. Les 320 observateurs militaires et 65 policiers civils déjà sur place continueront leur mission dans le cadre du mandat modifié de la Minuar.

Une vive discussion avait opposé, ces derniers jours, le secrétariat général de l'ONU aux autorités de Kigali, qui cherchaient à réduire au maximum la présence des « casques bleus », dont elles souhaitent en fait le départ définitif au plus tôt. Le gouvernement rwandais affirmait qu'il n'accepterait pas la présence de plus de 1 800 soldats sur son territoire, tandis que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, affirmait qu'avec moins de 2 300 hommes la Minuar ne pourrait plus remplir sa mission.

La nouvelle résolution précise les limites des tâches de la Minuar. Celle-ci n'est plus chargée du *« maintien de la paix »*, elle devra concentrer son action sur des *« missions de bons offices »* : faciliter la réconciliation nationale et favoriser le *« retour librement consenti »* des réfugiés qui se trouvent toujours dans les pays voisins.

C'est dans ce contexte que s'inscriront les activités de surveillance menées par les observateurs de l'ONU. Outre l'assistance humanitaire, et l'aide à la formation d'une force de police nationale, les « casques bleus » continueront aussi d'assurer la sécurité du personnel et des locaux des agences de l'ONU ainsi que du Tribunal pénal international.

EMBARGO SUR LES ARMES

Le Conseil de sécurité a également clarifié les modalités de l'embargo sur les armes, décrété le 17 mai 1994. Selon la résolution, les restrictions imposées au lendemain du génocide s'appliqueront désormais à la vente ou à la livraison d'armements *« à des personnes se trouvant dans les Etats voisins, si l'objet des transactions est l'utilisation au Rwanda des matériels concernés »*. M. Boutros-Ghali est prié de tenir des consultations avec les pays frontaliers du Rwanda sur *« la possibilité de déployer des observateurs militaires de l'ONU, et de consulter en priorité le gouvernement zaïrois sur le déploiement d'observateurs, y compris dans les aérodromes situés à l'est du Zaïre »*. Le secrétaire général devra faire un rapport sur cette question d'ici un mois.

Le Conseil avait créé la Minuar en octobre 1993, pour surveiller la mise en œuvre des accords de paix et de partage du pouvoir, signés deux mois auparavant à Arusha, en Tanzanie, par le gouvernement du président Habyarimana et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Elle était forte de 2 500 hommes à la mort de Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994.

Deux semaines après le début du génocide, qui fit plus de 500 000 morts, le Conseil, refusant de s'engager plus avant, décidait, le 22 avril, de réduire la présence de l'ONU sur le terrain à 250 hommes. En fait, quelque 400 « casques bleus » ont assisté à Kigali – sans intervenir – au massacre des Tutsis et des Hutus modérés. Après la victoire militaire du FPR et l'instauration d'un nouveau gouvernement le 19 juillet 1994, les Nations unies ont voté, le 30 novembre, le renouvellement du mandat de la Minuar, portant le nombre de ses personnels civils et militaires à quelque 6 000 hommes.

Depuis le début de l'année, les relations entre les autorités rwandaises et l'ONU se sont dégradées, l'homme fort du régime, le général Paul Kagame, vice-président et ministre de la défense, ne perdant jamais une occasion de fustiger la Minuar, dont *« les casques bleus se prélassent dans un Rwanda pacifié »*. Le général Kagame reproche à la Minuar d'avoir fui le pays au plus fort des massacres, pour y revenir en force une fois la paix rétablie et attacher plus d'importance aux violations des droits de l'homme commises par la nouvelle armée qu'au châtiment des responsables du génocide.

C'est un point de vue que ne partagent pas les Hutus modérés, alliés du FPR. Ceux-ci, et notamment les ministres hutus du gouvernement de coalition, craignent que le pays ne tombe *« sous l'emprise totale »* des anciens rebelles tutsis après la réduction puis le départ du contingent des Nations unies.

Frédéric Fritscher

Une figure historique de l'opposition rentre au Maroc après 29 ans d'exil

Mohamed Basri, l'un des plus virulents adversaires du régime, juge que « la gravité de la situation politique et économique » impose une convergence des efforts

QU'Y A-T-IL donc de changé au royaume du Maroc pour que Mohamed Basri, dit le « Fqih » (le lettré), l'un des plus virulents adversaires du régime, ait décidé de s'y réinstaller, samedi 11 juin, après vingt-neuf ans d'exil ? Celui qui fût l'un des chefs de la « résistance nationale » à l'époque du protectorat français, puis le compagnon de route de feu Mehdi Ben Barka, avec lequel il quitta le parti de l'Istiqlal (indépendance) pour fonder l'Union nationale des forces populaires (UNFP), a jugé que *« la gravité de la situation politique, économique et sociale »* imposait son retour au pays. *« On risque d'aller vers des dérives incontrôlables*, assure-t-il. *Quand il s'agit du destin de la nation, les efforts de chacun doivent converger pour faire évoluer les choses dans un sens positif sans se demander si ces initiatives seront bien reçues de l'autre côté »*.

Cet *« autre côté »*, c'est Hassan II, qui, à l'occasion, le traita de *« mercenaire »* et de *« renégat »* et dont M. Basri mit longtemps en doute le bon vouloir démocratique, tout en reconnaissant alors qu'*« il ne faut pas renverser la monarchie, mais la faire évoluer car le peuple marocain n'est pas prêt à s'en passer »*. Et d'ajouter aujourd'hui : *« J'ai toujours dit que la monarchie a, derrière elle, quatorze siècles d'histoire. Je n'ai jamais adopté une politique de rupture avec le palais »*.

Des *« éléments positifs »* ont poussé ce « révolutionnaire » qui a pris les traits d'un septuagénaire apparemment assagi, et dont le nom fût mêlé à tous les complots, à tous les délires tiers-mondistes – quatre fois condamné à mort et deux fois gracié – à rentrer au bercail. Et de citer la démolition du bagne-mouroir de Tazmamart et la libération de ses *« pensionnaires »*, la proclamation d'une amnistie *« sélective »* dont ne profitent pas encore tous les prisonniers d'opinion et qui laisse sans solution le problème des disparus, l'abolition du Dahir de 1935 qui servit de base juridique aux poursuites contre les militants politiques.

« ÉCOUTER LES MILITANTS »

« La situation est aujourd'hui semblable à celle de janvier 1944, explique M. Basri, *lorsque fût signé le manifeste pour l'indépendance et scellée l'alliance entre le palais et le Mouvement national »*. D'où son idée de *« créer un nouveau bloc historique »*, apte à favoriser les évolutions nécessaires. Faudra-t-il y associer les islamistes ? *« Ils ne me font pas peur*, répond le « Fqih ». *Je suis favorable au pluralisme mais je n'accepte pas de dialoguer avec ceux qui veulent monopoliser la vérité politique ou religieuse »*.

Pour l'heure, M. Basri se donne *« comme premier devoir celui d'écouter les militants pour se faire une opinion sur la situation »*. Aussi évite-t-il de se montrer tranchant sur les sujets d'actualité politique ou économique. Sauf à répéter ce qu'il a toujours dit, à savoir qu'en bon *« nationaliste »* il considère le Sahara occidental *« comme marocain »*.

Le « Fqih » convient que le vrai changement passe par une révision de la Constitution et une redéfinition du pouvoir royal : *« Le roi a ses idées sur le sujet*, note-t-il, *et il y en a d'autres qui ont une vision différente des choses. »* A l'en croire, le débat est ouvert.

D'aucuns verraient-ils dans son retour d'exil *« éminemment politique »* une opération de récupération bien montée ? Il n'en a cure. *« Il ne faut pas prêter attention au qu'en-dira-t-on*, réplique-t-il sans hausser le ton. *On prend ses responsabilités en fonction de ses propres convictions. Les choses se clarifieront lorsque j'exprimerai mes opinions à l'intérieur du pays »*.

Jacques de Barrin

La Chine menace les Etats-Unis de représailles

Pékin qualifie de « blessure » la visite du président taïwanais dans l'Etat de New York

PEKIN
de notre correspondant

Pékin a laissé éclater sa fureur contre Washington à propos de la visite du chef de l'Etat taïwanais aux Etats-Unis. Cet éclat trahit certaines des profondes pulsions xénophobes qui peuvent animer le pouvoir chinois et la nature de la relation d'« amour-haine » qu'il entretient avec l'Amérique.

Dans un article publié samedi 10 juin, le *Quotidien du peuple* a ainsi ressuscité cinquante ans d'histoire pour démontrer que le feu vert donné à la venue de M. Lee Tang-hui s'inscrivait dans une longue suite d'actes hostiles : soutien américain à Tchiang Kaï-chek, guerre civile, *« belligérance envers la Chine »* dans les guerres de Corée et du Vietnam, et profonde implication, en 1989, *« dans la rébellion contre-révolutionnaire de Pékin »*. Et l'organe du Parti communiste de conclure : *« Les Etats-Unis sont extrêmement irrités et nerveux de voir la Chine persister à développer le socialisme et devenir plus puissante chaque jour. »*

La visite de M. Lee est *« une blessure qui aidera le peuple chinois à comprendre plus clairement quel genre de pays sont les Etats-Unis »*, souligne l'article, qui accuse le secrétaire d'Etat Warren Christopher de mentir quand il soutient que les liens de Washington avec Taïwan restent *« non officiels »*.

Le journal affirme que la Chine ne peut être considérée comme *« quelqu'un qui vient d'être poignardé dans le dos et à qui ont demande d'étouffer ses cris »*, avant d'ajouter : *« La question de Taïwan est aussi explosive qu'un baril de poudre à canon : il est très dangereux de la faire chauffer (...) Elle risque d'exploser un jour, et les conséquences en seraient inimaginables. »*

VITUPÉRATIONS

On n'avait pas lu de vitupérations aussi violentes contre un pays étranger depuis longtemps à Pékin. Toutefois, la Chine s'est, pour le moment, gardée d'indiquer la forme que pourraient revêtir ses représailles. Elle attend la fin de la visite de M. Lee avant de prendre des mesures *« qui seront calibrées »* en fonction de son déroulement, a indiqué un haut responsable local à des diplomates européens.

Curieusement, ledit responsable n'a pas mis en garde les autres pays qui seraient tentés de s'engouffrer dans la brèche diplomatique ouverte par Washington. Il aurait pu pourtant citer la récente démarche faite par son ambassade à Paris auprès du Quai d'Orsay afin de protester devant le changement du nom de l'organisme non officiel qui représente Taïwan en France. Celui-ci, créé sous la forme d'une association de type loi de 1901, a inclus le nom de la capitale de l'île dans son intitulé, à savoir « Bureau de représentation de Taïpeh », lequel ne bénéficie toutefois pas du statut diplomatique.

Francis Deron

Le Japon tire « humblement les leçons de l'histoire » dans une résolution sur la fin de la seconde guerre mondiale

TOKYO
de notre correspondant

Afin d'éviter de relancer un débat qui dessert l'image du Japon dans la région par de nouvelles discussions sur des amendements, les partis de la coalition ont brusquement décidé, vendredi 9 juin, de forcer l'adoption par la Chambre basse de la résolution sur la fin de la guerre.

Elle a été votée par 251 voix sur 502, dans un hémicycle à moitié vide en l'absence de la principale formation d'opposition, le Nouveau Parti du progrès, et d'une soixantaine de libéraux-démocrates hostiles à ce texte.

Les communistes, qui avaient présenté leur propre résolution, ont voté contre celle de la coalition gouvernementale, qu'ils ont jugée ambiguë. Le texte devrait être adopté, dans les jours à venir, par le Sénat.

Jamais dans l'histoire parlementaire nippone une résolution n'avait été adoptée en l'absence de près de la moitié des députés. Cette fracture du monde politique entame la portée du premier jugement officiel porté par le Japon sur la guerre qu'il mena en Asie et dans le Pacifique. Intitulé : *« Résolution de renouvellement de notre engagement pacifique fondé sur les leçons de l'histoire »*, le texte est le suivant :

« En commémoration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, cette assemblée s'incline sincèrement devant la mémoire des morts de la guerre et celle de toutes les victimes de conflits à travers le monde.

Nous penchant sur les innombrables cas de domination coloniale et d'agressions de l'histoire moderne, nous reconnaissons que notre nation s'est rendue coupable dans le passé de tels actes et a infligé d'intolérables souffrances aux peuples d'autres nations, en particulier en Asie, auxquels nous exprimons nos profonds regrets.

Au-delà des différentes opinions historiques, nous devons humblement tirer les leçons de l'histoire et œuvrer à l'édification d'une communauté internationale pacifique.

Conformément aux idéaux de paix éternelle énoncés dans la Constitution, cette assemblée exprime sa détermination de coopérer avec les autres pays du monde pour ouvrir la voie à une coexistence pacifique de l'humanité. »

Philippe Pons

Plusieurs milliers de manifestants ont soutenu à Alger le « contrat national » pour la paix

LES PARTIS et mouvements d'opposition, qui avaient signé, en janvier, à Rome, un « contrat national » pour la paix en Algérie, s'estiment satisfaits. Lors de leur première manifestation publique, ils ont réussi, vendredi 9 juin, à attirer plusieurs milliers de personnes dans une salle de sport de la capitale algérienne. Parmi les participants figuraient de nombreux sympathisants islamistes, qui ont appelé au retour sur la scène politique de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et à la fin des violences.

Ce rassemblement a regroupé de dix mille à quinze mille personnes, selon les organisateurs et les journalistes qui étaient sur les lieux. Si aucun responsable de l'ex-FIS ne se trouvait à la tribune, les défenseurs du parti dissous ont manifesté bruyamment leur soutien, reprenant en chœur le slogan qui fit les beaux jours des marches populaires islamistes : *« Ya Ali, Ya Abbas, El Djebha rahi labas »* (Ô Ali, Ô Abbas, le Front se porte bien), en hommage aux deux dirigeants, Ali Benhadj et Abassi Madani, emprisonnés depuis juillet 1991. A leurs cris de *« Dawla islamya »* (Etat islamique) d'autres manifestants, notamment les militants du Front des forces socialistes (FFS), ont répondu par *« démocratie »*.

Les responsables des partis signataires du document de Rome se sont succédé à la tribune pour dénoncer *« les violations massives des droits de l'homme »* et la *« politique de soumission et de terreur »* menée par le pouvoir. Les orateurs ont également qualifié de *« mascarade électorale »* l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année.

La réunion, sous haute protection policière, s'est déroulée sans incident. Pour ses organisateurs, elle aura constitué un *« indéniable succès »* et démontré *« le soutien populaire »* à la *« plate-forme »* de Rome (*Le Monde* du 10 juin). Reste à connaître les véritables raisons qui ont poussé les autorités à accorder à des partis, qualifiés de *« charognards »* par la presse gouvernementale, l'autorisation nécessaire à ce rassemblement.

Des affrontements tribaux au Zaïre font plus de 80 morts

QUATRE-VINGT-CINQ ZAÏROIS ont été massacrés par des personnes originaires du Rwanda installées de longue date dans les régions de Masisi et Walikale, dans l'est du Zaïre (province du Nord-Kivu), a-t-on appris vendredi 9 juin de sources bien informées à Kinshasa. Ces sources ne précisent pas les conditions dans lesquelles ces massacres ont été commis, ni leur date. La zone de Masisi et de Walikale, à l'ouest de Goma, est, depuis des décennies, une région de conflits sanglants entre tribus autochtones et immigrés hutus et tutsis du Rwanda communément appelés les *« Banayrwanda »*.

De nombreux Tutsis qui s'y étaient établis ont pour la plupart regagné leur pays après la victoire du Front patriotique rwandais (FPR) actuellement au pouvoir à Kigali. Les Hutus sont restés sur place et ont vu leur nombre s'accroître avec l'arrivée de réfugiés fuyant l'accession au pouvoir de la minorité tutsie. Les querelles portent généralement sur des problèmes de terres ou de bétail. Quinze mille personnes avaient été tuées dans cette région en 1993, au cours de ce que l'on avait appelé « la guerre oubliée du Masisi ». – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la Douma, chambre basse du Parlement, a adopté, vendredi 9 juin,** une nouvelle version de la loi électorale pour les législatives de décembre 1995. Ce texte prévoit que la moitié des 450 députés seront élus au scrutin proportionnel et l'autre moitié au scrutin majoritaire, mais instaure un quota de plus de 95 % de candidats devant représenter la province sur les listes proportionnelles. La loi électorale doit encore être examinée, lundi, par le Conseil de la fédération, chambre haute, et signée par le président Boris Eltsine. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : les députés ont décidé, vendredi 9 juin,** de suspendre pour cinq ans l'application de la peine de mort en Pologne, lors d'un vote sur l'amendement du code pénal polonais. La peine capitale, qui n'a pas été appliquée depuis 1988, restera néanmoins inscrite dans le code pénal. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le Parti libéral (FDP),** membre de la coalition conservatrice du chancelier Kohl, devait élire, samedi 10 juin, son nouveau président pour remplacer Klaus Kinkel, le ministre des affaires étrangères, qui a démissionné après les mauvais résultats obtenus par le FDP aux élections locales en mai. Lors de l'ouverture du congrès du parti, vendredi à Mayence, les délégués ont rejeté l'option d'un *« virage à droite »*. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : oubliant leurs dissensions,** le Parti québécois, le Bloc québécois et l'Action démocratique du Québec ont conclu, vendredi 9 juin, un accord de principe sur un *« projet commun »* de souveraineté, qui sera soumis à référendum à l'automne au Québec. Ce projet sera assorti d'une *« offre de partenariat économique et politique »* avec le reste du Canada. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : les forces rebelles ont attaqué,** vendredi 9 juin, la ville de Port Loko, à une soixantaine de kilomètres de la capitale sierra-léonaise, Freetown. Les troupes gouvernementales, appuyées par des soldats guinéens, tentent de reprendre le contrôle de la ville, dont certains quartiers sont aux mains des combattants du Front révolutionnaire uni (RUF). – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : la loi sur les châtiments corporels** pour les adolescents a été abolie, vendredi 9 juin, par la Cour constitutionnelle sud-africaine. Ce texte était *« incompatible avec la Constitution de la République d'Afrique du Sud »*, a déclaré l'un des onze membres de cette instance suprême qui, mise en place en février, avait aboli, mardi, la peine de mort. – *(AFP.)*

ASIE

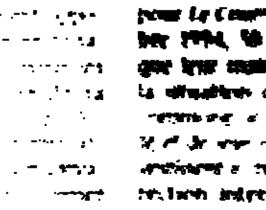
■ **NÉPAL : plus de 100 000 personnes ont manifesté,** vendredi 9 juin, dans les rues de la capitale contre le gouvernement communiste népalais, qui devra affronter, dans les prochains jours, une motion de censure déposée par le Parti du congrès. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : le militant démocrate Kyi Maung** a été remis en liberté, vendredi, par les autorités militaires birmanes, une semaine après avoir été arrêté avec plusieurs autres dissidents. Kyi Maung, 74 ans, avait été interpellé à Rangoon à l'issue d'une rencontre avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : les représentants des Quinze ont décidé,** vendredi 9 juin, de maintenir les termes de leur demande de participation aux discussions sur l'automobile entre le Japon et les Etats-Unis. Washington a refusé cette participation parce que la demande met en cause les sanctions unilatérales dont les Etats-Unis ont menacé Tokyo. – *(AFP.)*

La lutte contre l'exclusio…



Les élus locaux face au casse-têt…

Mâcon essaye de mait…

historique de l'opposition
Maroc après 29 ans d'exil

Des affrontements tribaux au Zaïre font plus de 80 morts

MUNICIPALES La lutte contre l'exclusion a été l'un des thèmes dominants de la campagne municipale. Cette préoccupation devrait s'amplifier pendant le mandat des maires qui seront élus les 11 et 18 juin. 58 % des Français estiment que leur maire a une influence sur la situation de l'emploi dans leur commune. ● L'ACCÈS au logement joue un rôle important dans l'insertion. Les maires se heurtent à la pression foncière, et certains d'entre eux ont la tentation de refuser les populations déshéritées. ● LA PRÉFECTURE de Saône-et-Loire multiplie depuis plusieurs années les actions en faveur des exclus, mais la situation ne cesse de se dégrader. ● UN RAPPORT, encore inédit, révèle que 74 % des maires des villes de plus de 30 000 habitants ont déjà passé un contrat de ville (52 % en Ile-de-France et 80 % en province) avec l'Etat.

La lutte contre l'exclusion est la nouvelle priorité des maires

Depuis les élections municipales de 1989, les urgences, pour les élus, ont changé. Alors que les textes ne leur donnent aucune compétence dans le domaine économique, ils prennent de plus en plus d'initiatives pour aider les chômeurs et les démunis

AIDEZ-MOI À LEUR TROUVER DES EMPLOIS.

PESSIN

L'« EFFET ABBÉ PIERRE » est passé par là. Alors que, dans le passé, les élections locales ont surtout fourni l'occasion aux maires de faire campagne sur leurs réalisations, par exemple urbanistiques, la campagne actuelle les voit mettre en avant leurs actions de lutte contre l'exclusion. La priorité affichée par le candidat Chirac, réduire la fracture sociale, a été la première illustration d'un tournant assez récent : lors de la campagne municipale de 1989 encore, une partie des élus, sous la pression électorale du FN, avaient fait écho aux rancœurs de certains habitants des quartiers riches contre les prétendus « privilèges » des exclus des cités.

Dans plusieurs communes, les actes avaient suivi. En mai 1993 à Montpellier, Georges Frèche (PS) avait, par arrêté municipal, interdit de séjour les clochards et les sans-abri. Aux Lilas, Jean-Jacques Salles, maire UDF, s'est violemment opposé à l'installation par l'Armée du salut d'un « hôtel social » pour les sans-abri sur le territoire de sa commune. Plus récemment, en décembre 1994, dans le onzième arrondissement de Paris, Alain Devaquet se vantait, dans un courrier adressé à ses administrés, d'avoir obtenu la fermeture d'un centre de la Croix-Rouge accueillant des réfugiés des pays de l'Est qui « perturbait » le quartier.

LA FIN DES ÉLUS VRP

Aujourd'hui, la propagande de type « Monsieur propre » ne passe plus guère. Avec l'aggravation de la crise économique, les maires, qu'ils soient de droite ou de gauche, élus d'une petite ville ou d'une grande métropole régionale, doivent réagir au flot des demandeurs d'emploi qui frappent à la porte de la mairie : selon un sondage Infométrie réalisé pour *Le Courrier des maires* en octobre 1994, 58 % des gens estiment que leur maire a une influence sur la situation de l'emploi dans leur commune. *« Du fait de leur proximité et de leur intérêt électoral, ils s'investissent »*, remarque-t-on à la direction interministérielle du RMI (DIRMI). Comme le montre une étude BVA effectuée en novembre 1994 pour l'Association des maires de France (AMF), un maire sur trois place le chômage au cœur de ses préoccupations, loin devant l'insécurité ou la désertification ; le pourcentage monte à un maire sur deux dans les communes de plus de 10 000 habitants. Ils sont encore 70 % à estimer qu'ils devront intervenir davantage pour aider les entreprises à s'installer sur leur commune ou à y maintenir des emplois.

Dans un premier temps, les maires ont tenté de prendre en main l'avenir économique de leur commune, non sans quelques illusions sur les résultats. L'essor économique de la ville devait apporter le bien-être à tous. Ce fut l'époque où les zones d'activités, zones industrielles, pépinières d'entreprises fleurissaient un peu partout à la périphérie des petites et grandes communes ; où les maires, jouant les VRP, publiaient de belles plaquettes en quadrichromie vantant les mérites de leur commune aux investisseurs étrangers. Mais avec la succession des plans de licenciement, le temps de la pêche aux implantations d'entreprises est désormais terminé. Les édiles, devenus plus modestes, ont pour principal souci de trouver un emploi pour leurs administrés en difficulté. La meilleure illustration de ce changement semble être la conversion de Jean-Louis Borloo, maire divers droite de Valenciennes. Arrivé en 1989 à la tête de la ville comme un redresseur d'entreprise, fort de son carnet d'adresses d'avocat d'affaires, il se fait aujourd'hui le chantre du « traitement social du chômage ».

MUNICIPALITÉS PIONNIÈRES

Sous la pression, les maires ont donc essayé d'utiliser tous les moyens pour créer des emplois : subventions aux associations intermédiaires, mises en place de services de placement et d'aide à la recherche d'un emploi, créations de missions locales en direction des jeunes en situation précaire, créations de bourses pour des contrats de qualification, multiplication des chantiers écoles... Ils ont tenté aussi d'embaucher directement grâce aux contrats emploi-solidarité (CES). Dans quelques villes, ces contrats ont pris une place importante, comme à Valenciennes, où ils représentent près d'un tiers des salariés de la ville. Certains maires, néanmoins, ont vu dans cette manne un moyen de faire des économies : à Amiens, alors que 530 CES sont employés dans les services municipaux, de 200 à 400 emplois (selon les estimations divergentes de la mairie et des élus CGT) y ont été supprimés.

Quelques municipalités pionnières – Besançon, Nantes, Belfort, Rennes... –, tirant le bilan de l'émiettement des initiatives et des acteurs, préfèrent s'investir dans des actions à long terme. L'idée, pour ces municipalités, est que l'amélioration de la situation économique d'une ville ne peut pas se faire en laissant de côté les plus démunis.

Services économiques et sociaux travaillent donc en synergie dans des opérations qui conduisent à la réinsertion professionnelle et sociale. C'est l'objectif des programmes locaux d'insertion par l'économique (Plie), qui associent l'Etat, les collectivités et les entreprises. Rennes en a lancé un en 1993.

La ville bretonne avait promu une politique volontariste dès 1989, avec l'embauche d'« animateurs d'insertion » qui agissaient sur les deux aspects du problème : ils prenaient en charge l'insertion des RMIstes et contactaient les entreprises pour prospecter d'éventuels emplois. *« La mairie a compris qu'il ne suffit pas de bien accompagner les gens, il faut les aider à trouver un travail*, insiste Loïc Richard, directeur du Plie. *La mairie joue ce rôle de « piston » pour remettre les chômeurs de longue durée dans le circuit de l'emploi. Ce n'est pas toujours glorieux, mais c'est important que quelqu'un le fasse »*, ajoute-t-il.

Avec ses 3 500 ménages RMIstes, la ville a voulu passer à la vitesse supérieure. Vingt entreprises d'insertion ont été créées avec l'aide de la mairie : régies de quartier, électroménager, récupération de tissus ou de peintures toxiques, déchetterie, agence du journal *La Rue*... Au total mille personnes ont bénéficié d'un contrat en 1994. *« On sort du bricolage avec des chiffres qui égalent les créations d'emplois industriels sur Rennes »*, affirme le directeur du Plie. La municipalité a voulu montrer que la ville est un niveau plus adapté au bassin d'emplois que le département, qu'elle n'est pas impuissante en matière d'impulsion économique. Une constatation admise aujourd'hui par la Dirmi : *« La critique majeure de la commission d'évaluation du RMI consistait, en effet, dans le fait que le niveau départemental est trop éloigné de l'animation concrète pour être pertinent. Nous devons rapprocher l'animation des politiques d'insertion du niveau local. »* Une reconnaissance *a posteriori* du rôle des communes, même si, comme le remarque Loïc Richard, *« ce que nous faisons ne représente, pour l'instant, que des gouttes d'eau, quand on sait qu'en deux ans l'usine rennaise de Renault a supprimé mille postes »*.

Sylvia Zappi

Les moyens de l'insertion

Les premiers résultats d'une étude de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée, menée sur les villes de plus de 30 000 habitants, montrent l'intérêt croissant des maires pour les dispositifs censés les aider dans la lutte contre l'exclusion. Ils sont ainsi 74 % à avoir passé un contrat de ville (52 % en Ile-de-France et 80 % en province). Les plans locaux d'insertion économique (PLIE) rencontrent aussi un certain succès : une ville sur deux en a signé un. Mais seulement 37 % d'entre eux sont opérationnels, les autres sont encore en cours de négociation ou de mise en place. L'aide aux structures d'insertion est intégrée dans la politique sociale de 63 % de ces communes, soit sous la forme de subventions directes, soit sous celle d'aides indirectes (prêt de locaux ou de personnel, réservation de marchés). Les contrat emploi-solidarité (CES) se sont fortement développés, eux aussi, puisque neuf villes sur dix utilisent ce type de contrat, avec en moyenne 110 CES employés.

Les élus locaux face au casse-tête du logement

EN INTERPELLANT, comme elle vient de le faire, les candidats aux municipales sur le thème de l'exclusion du logement, la Fondation Abbé-Pierre nourrit un thème qui domine la campagne des municipales comme il a dominé celle de la présidentielle. Dans presque toutes les villes de France, l'accès au logement est au centre du débat entre la droite et la gauche, entre les maires sortants et les prétendants à la fonction. *« Aucun remède contre l'exclusion du logement n'est possible sans une politique forte de la municipalité »*, souligne la Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés.

Les élus locaux, maires mais aussi adjoints aux affaires sociales, croulent sous les demandes de logements, d'autant plus difficiles à satisfaire qu'en période de crise le taux de rotation des appartements est très faible : confrontés au chômage, les locataires qui aspirent à accéder à la propriété retardent leurs projets ou y renoncent.

Cette pression de plus en plus forte conduit les maires à revendiquer une plus grande maîtrise dans l'attribution des logements qui se libèrent, ou qui se construisent. C'est dans ce contexte que Claude Erignac, préfet des Yvelines, avait été chargé par le ministre du logement du gouvernement Balladur, Hervé de Charette, d'un rapport sur les mécanismes d'attribution des habitations à loyer modéré.

Prudemment, M. Erignac préconisait d'associer plus étroitement les maires au processus d'attribution, aux côtés des préfets, des sociétés et offices d'HLM (autres que les offices communaux). Mais le rapport excluait de donner aux maires la totalité des pouvoirs d'attribution : la volonté d'équilibre social des quartiers, qu'ils invoquent à juste titre, puisqu'ils ont en charge la scolarisation des enfants et le soutien social aux familles démunies, pourrait parfois les conduire à exclure *a priori* certaines catégories de population... et à alimenter l'exclusion.

LE COÛT DU FONCIER

A Corbeil, dans l'Essonne, le candidat RPR Serge Dassault déclare par exemple que, s'il est élu, *« en aucun cas un logement libéré par une famille française ne sera redonné à une famille étrangère »* et, plus généralement, qu'il *« fera en sorte qu'il n'y ait pas d'étrangers à la ville qui accèdent aux HLM (...) afin de redonner une identité à cette commune »*, gérée par le Parti communiste depuis trente-six ans.

Si la politique d'attribution des logements est largement débattue, certains maires voient plus loin, en réfléchissant à leurs pouvoirs en matière de construction de nouveaux logements sociaux. En région parisienne, celle-ci se heurte à l'obstacle du prix du foncier, si élevé qu'il dévore à lui seul l'enveloppe financière qui encadre le logement aidé. Marcel Debarge, maire socialiste du Pré-Saint-Gervais, estime par exemple qu'en petite couronne *« il serait impossible à un promoteur de rentabiliser des logements sociaux à moins de construire des tours et des barres »*, ce qu'il exclut bien sûr totalement. La Fondation Abbé-Pierre suggère aux maires d'*« engager une politique de réserve foncière et immobilière concertée avec tous les acteurs »*.

En admettant qu'ils y parviennent sans mettre en péril les finances de leur commune, les maires se heurtent aussi à l'hostilité des électeurs : *« De plus en plus de projets de construction de logements sociaux* [sont] *bloqués, sous des prétextes juridiques, par des habitants qui craignent de voir arriver des pauvres dans leur quartier »*, déplore Claude Chigot, le secrétaire général de la Fondation.

Pascale Sauvage

L'action sociale des municipalités

● **Compétences.** Les municipalités n'ont aucune compétence légale pour intervenir dans le domaine économique. Les lois de décentralisation ne leur ont pas donné de pouvoirs explicites en matière d'emploi, domaine qui demeure du ressort de l'Etat. L'action sociale, elle, relève des compétences du département.

● **Dépenses.** La municipalité doit participer aux dépenses obligatoires du département en lui versant un contingent d'aide sociale calculé en fonction de sa taille (de 150 à 238 francs par habitant). Ce contingent est censé financer les dépenses qui touchent à la lutte contre les fléaux nationaux, la vaccination des enfants. Elle prend, de fait, aussi à son compte, dans les charges sociales dites facultatives, un certain nombre d'actions. Ses actions principales touchaient, ces dernières années, essentiellement le domaine de l'aide aux familles (accueil de la petite enfance, centres aérés, colonies de vacances, cantine scolaire, etc.) et celui des personnes âgées (maintien à domicile, construction de maisons de retraite...). Les villes peuvent aussi lancer des initiatives sur d'autres populations ciblées (femmes, immigrés, handicapés). Mais, avec la crise, les domaines d'intervention des communes se sont considérablement élargis. L'accent est moins mis sur la construction de crèches ou de maisons de retraite que sur l'action en faveur des exclus : subventions aux associations intermédiaires, prêts de locaux, embauches d'animateurs spécialisés...

● **Mise en œuvre.** Pour appliquer ces différentes politiques, la mairie dispose du centre communal d'action sociale (CCAS), à qui incombe l'instruction des demandes de RMI. Les maires siègent eux-même dans les commissions locales d'insertion : ils ont donc une information très concrète des situations des RMistes (problèmes sociaux, logement...).

Mâcon essaye de maîtriser la crise avec l'aide des associations

MACON
de notre correspondante

« Inaugurés à la Noël 1974, les locaux de la ville de nuit, devenus accueil des Charmilles, sont obsolètes depuis quelques années. D'importants travaux ont été entrepris et des SDF vont pouvoir apprécier un relatif confort indispensable à leur réinsertion. » Dans l'édition de Mâcon du journal local daté du 6 juin, cette information apparaît en bonne place avec extraits des allocutions prononcées, photos des notables et précisions sur l'historique et l'objectif de cet investissement : gérée par une municipalité socialiste depuis 1977, la ville fait partie de ces communes où la « politique sociale », inscrite *de facto* dans le programme d'union de la gauche, a toujours été à l'ordre du jour. Mâcon s'est longtemps, et à juste raison, félicitée de ses 6 000 logements sociaux et des 20 000 personnes qui y logent.

Mais cela ne suffit plus. Les réalités et les mutations économiques ont obligé les élus à regarder les choses d'un tout autre œil : *« En 1977*, se rappelle le maire, Michel-Antoine Rognard, *la ville était sollicitée pour participer à ce que l'on appelait encore gentiment* « l'opération pelle de charbon ». *C'était une distribution de colis aux personnes âgées. L'intitulé vieillot de cette opération, la façon assez informelle dont elle était organisée, l'aide des Scouts de France témoignent d'une époque totalement révolue. »*

Aujourd'hui le centre communal d'action sociale (CCAS) gère un budget de plus de 9,480 millions de francs dont près de 40 % sont pris en charge par la ville. Grâce à cette structure, 3 500 personnes âgées sont chaque année reçues, écoutées, informées et orientées. Sans compter, toujours pour les anciens, la gestion de logements spécifiques, celle des foyers-résidences, la participation aux repas à domicile, la participation à la téléalarme, le soutien à domicile, les clubs municipaux...

« A travers le cadre institutionnel inévitable pour mener toute politique sociale, nous devons respecter et entretenir absolument la dimension humaine », insiste Marie-Roberte Châtelet, adjointe aux affaires sociales. Présente dans l'équipe municipale depuis deux mandats, elle a assisté à l'inexorable dégradation des chiffres, ceux qui mettent un certain nombre d'indicateurs au rouge. Le taux de chômage actuel de 13,9 %, l'évolution du nombre de chômeurs de longue durée (une augmentation de 20 % en un an, plus de 20 %), l'évolution du nombre de RMistes (plus de 25 % en un an également) le montrent bien.

LE RÔLE DE « MÉDIATEUR »

Alors il a fallu suivre, jouer le rôle de *« médiateur »*, comme le dit avec insistance Pierre Terrier, chargé des affaires économiques, afin que *« les gens en situation d'exclusion restent des citoyens »*. L'Atelier d'insertion, créé en 1990 par le CCAS et le Secours catholique, a accueilli quarante contrats emploi-solidarité (CES) en 1994. *« Autrefois, j'aurais refusé ce projet*, constate le maire, *non par souci d'économie mais tout simplement parce que « autrefois » les esprits socialistes imprégnés d'idéologie auraient tous crié à l'exploitation. »*

Dans cette ville de 38 500 habitants s'est développé un fort mouvement associatif dans le domaine de l'action sociale : plus de cinquante partenaires interviennent en matière de contrats-enfance, contrats loisirs-jeunes, insertion par le logement, insertion sociale professionnelle des jeunes, développement social des quartiers... Récemment, la signature d'un plan d'insertion économique destiné à remettre au travail, en cinq ans, quatre cents personnes durablement exclues s'est ajoutée à la liste des initiatives menées par les élus. L'éventail paraît si complet que les élus de l'opposition ne formulent guère de reproches très argumentés.

Jacqueline Falconnet, conseillère municipale et tête de liste UDF-RPR, reconnaît que *« pas mal de choses ont été faites par l'équipe socialiste »*. Ses critiques ou suggestions porteraient davantage sur la forme que sur le fond. De son côté, Roger Couturier, dissident RPR qui mène une liste divers droite, préfère lui aussi attaquer sur d'autres terrains, en fustigeant *« la montée de la délinquance dans les quartiers, l'insécurité qu'elle développe, l'apparition de la drogue, l'apartheid scolaire, etc. »*.

Claudine Mettetal

L'émiettement des candidatures rend le scrutin incertain

Les dissidences nées de l'élection présidentielle ont accru le nombre des listes en présence aux municipales. La gauche espère conserver les villes qu'elle gère pour empêcher la droite de détenir tous les pouvoirs. Le Front national souhaite, lui, être en position d'arbitre pour le second tour

Le hasard du calendrier permet aux électeurs de participer aux deux scrutins qu'ils préfèrent, la présidentielle et les municipales, à cinq semaines d'intervalle. La bataille pour l'Elysée influence parfois le combat pour les mairies, à travers des règlements de comptes entre chiraquiens et balladuriens. Les états-majors parisiens, occupés par la campagne présidentielle, n'ont pu contrôler d'aussi près que d'habitude la composition des listes municipales. Aussi, à droite comme à gauche, les « primaires » sont nombreuses. D'un côté on espère bénéficier de « l'effet Chirac » pour améliorer son implantation locale, de l'autre on compte sur la personnalité des maires sortants pour préserver ses points d'appui. L'extrême droite souhaite transformer localement l'essai marqué par Jean-Marie Le Pen le 23 avril et obtenir une implantation qui lui a échappé jusqu'à maintenant. Le RPR et l'UDF ont interdit à leur candidat tout accord avec le FN, mais cela n'a pas empêché quelques ententes plus ou moins discrètes.

« *UN MOIS après la présidentielle, on ne peut pas faire des élections municipales un test politique. Il est trop tôt pour dire que les municipales sont une confirmation de la présidentielle et trop tôt aussi pour dire que c'est la revanche de ceux qui n'ont pas gagné.* » Ces propos tenus par Jean-François Mancel, le secrétaire général du RPR, jeudi 8 juin à Saint-Brieuc, résument bien l'impression de flottement qui entoure les élections municipales des 11 et 18 juin.

Ce scrutin, *a priori*, déjoue d'autant plus les prévisions qu'il se caractérise par un émiettement des candidatures plus prononcé que lors des précédentes échéances. A gauche comme à droite, les querelles internes ont trouvé leurs prolongements sur le terrain des municipales par de multiples dissidences, susceptibles, par endroits, de brouiller les cartes. A droite, de nombreux affrontements mettent aux prises des rivaux locaux de longue date, mais aussi des chiraquiens et des balladuriens décidément incapables de cohabiter sur une même liste. Ces incidents ne touchent pas seulement le RPR, mais aussi l'UDF, car il arrive souvent que des candidats UDF balladuriens, régulièrement investis par les deux partis, se voient contraints à une primaire « sauvage » provoquée par un chiraquien.

La dénonciation de « *l'Etat RPR* » a fourni le cheval de bataille du PS. Dans les derniers jours de la campagne, Lionel Jospin a précisé ses attaques sur ce point : il met en garde contre le risque que la France soit gérée comme la citadelle chiraquienne que constitue Paris. Les révélations sur l'opacité, voire les irrégularités, des procédures d'attribution de logements appartenant à la ville sont venues à point nommé pour conforter cette argumentation. L'enjeu pour la gauche, particulièrement pour le PS, est de préserver l'une des dernières positions de force qu'elle occupe dans le paysage politique français : le RPR détient l'Elysée et Matignon, domine la très large majorité dont dispose la droite à l'Assemblée nationale ; outre cette « *chambre introuvable* », la droite constitue la majorité inamovible du Sénat, contrôle la quasi-totalité des régions (20 sur 22 en métropole, 20 sur 26 avec l'outre-mer) et la plus grande partie des conseils généraux (77 sur 101). La gauche doit donc s'arc-bouter sur ses bastions municipaux, dont certains (Marseille) semblent déjà perdus.

ENTORSE LOCALE

Dans les villes de plus de 100 000 habitants, le PS est le plus concerné par la bataille : sur les trente-quatre villes de cette taille (hors Paris), le PC n'en détient qu'une (Le Havre), alors que le PS en a treize ; trois (Marseille, Angers, Le Mans) sont gérées par des maires issus des partis de gauche. Actuellement, gauche et droite se partagent donc exactement à égalité ces cités. A Paris, l'enjeu est simple : la gauche unie, menée par le socialiste Bertrand Delanoë, a pour seul objectif d'empêcher Jean Tiberi de réaliser le « *grand chelem* » en remportant tous les arrondissements, ce qu'avait réussi à obtenir Jacques Chirac en 1983 et en 1989.

Au sein de la gauche, le PC est parvenu à limiter les primaires (vingt-cinq dans des villes communistes) avec le PS, ce qui devrait faciliter les choses à ce parti, qui reste la troisième force municipale de France. Outre Le Havre, les communistes tentent de conserver leurs derniers bastions de province, comme Bourges ou Châlons-sur-Marne. Dans leurs mairies d'Ile-de-France ou de Rhône-Alpes, ils sont confrontés à la poussée du FN dans les anciennes « ceintures rouges ». Selon les localités, le parti lepéniste a choisi soit de s'effacer pour donner de meilleures chances aux candidats de droite, soit de présenter des candidats et d'essayer d'imposer des négociations aux représentants de la droite classique entre les deux tours.

Nationalement, les partis de la droite parlementaire refusent de telles négociations, fidèles à une ligne de conduite qui semble désormais bien établie. En revanche, localement, des candidats de droite ont accepté discrètement des colistiers proches de l'extrême droite. Deux de ces tentatives ont été déjouées dans l'Essonne, grâce à la fermeté de Jean-François Mancel, le nouveau secrétaire général du RPR.

Le score du FN au premier tour de ces municipales était l'une des principales inconnues de ce scrutin. Depuis que le parti d'extrême droite a fait irruption dans le paysage politique, c'est à l'élection présidentielle, en raison du charisme de Jean-Marie Le Pen, que le FN, qui manque encore d'implantation locale, fait ses meilleurs scores. L'un des enjeux du 11 juin, pour ce parti, est de limiter son recul dans les villes par rapport à son score de la présidentielle. S'il y parvient, il pourrait être l'arbitre du second tour dans des dizaines de villes. En renforçant au moins son implantation locale, il espère faire son entrée au Sénat, à l'occasion du renouvellement partiel de septembre.

Plus encore que de coutume, les caractéristiques du scrutin de dimanche rendent aléatoire, voire présomptueuse, toute anticipation précise. La projection des résultats de l'élection présidentielle sur les municipales donne des indications, mais rencontre vite ses limites. Les électeurs ne mettent pas nécessairement en accord leur vote national et leur choix local, surtout quand leur maire est une forte personnalité, susceptible de renverser un rapport de forces théoriquement défavorable.

Néanmoins, si, comme ils l'ont fait jusqu'à maintenant, les électeurs conservent un certain lien entre leurs options nationales et leurs options municipales, la droite devrait remporter une victoire limitée. Mais les indications du premier tour devront être utilisées avec prudence, compte tenu, d'une part, du nombre prévisible de triangulaires et de quadrangulaires, d'autre part, de l'incertitude sur le report des voix du FN, dans les villes où ce dernier ne pourra pas se maintenir.

Jean-Louis Andréani

La situation dans les trente-quatre villes de plus de 100 000 habitants

ALSACE

● **MULHOUSE** : le score du FN, le 23 avril, a été le plus élevé de toutes les grandes villes. Son représentant, Gérard Freulet, qui se présente pour la deuxième fois, fait face au maire Jean-Marie Bockel (PS), élu lui-même difficilement en 1989. La droite se présente divisée. Reste à savoir si les Verts atteindront le second tour.

● **STRASBOURG** : Catherine Trautmann (PS) part favorite grâce à son bilan. En face, l'union de la droite est conduite, après bien des hésitations, par un centriste, le sénateur Philippe Richert. Au total, pas moins de huit listes sont en lice.

AQUITAINE

● **BORDEAUX** : le retrait de Jacques Chaban-Delmas (RPR), après quarante-huit ans de mandat, ouvre la voie au premier ministre Alain Juppé (RPR), surtout depuis que le président de la région, Jacques Valade (PRR), a renoncé à la compétition. Deux listes se présentent à gauche.

AUVERGNE

● **CLERMONT-FERRAND** : le choc des poids lourds : Valéry Giscard d'Estaing, président de la région et de l'UDF, y défie Roger Quillot (PS), maire de la ville depuis 1973.

BOURGOGNE

● **DIJON** : Robert Poujade, vieux baron du gaullisme, brigue un cinquième mandat, à la tête d'une liste RPR-UDF. Balladurien, le maire a pour deuxième de liste le président – également RPR, mais chiraquien – du conseil régional, Jean-François Bazin. A gauche, François Rebsamen, conseiller municipal socialiste, mène une liste de « *rassemblement* » PS-PC. Malgré les huit listes en présence, l'ambition de M. Poujade est d'être réélu dès le premier tour.

BRETAGNE

● **BREST** : le maire Pierre Maille (PS) fait figure de favori à la tête d'une liste d'union de la gauche, face au député Bertrand Cousin (RPR).

● **RENNES** : le score de Lionel Jospin (56,86 %) a conforté le maire et ancien ministre de la santé, Edmond Hervé (PS). Le député qui l'a battu aux législatives, Yvon Jacob (RPR), a finalement pris la tête de l'opposition après des remous à droite. Mais la grande affaire de Rennes reste la controverse sur le projet de métro.

CENTRE

● **ORLÉANS** : Jean-Pierre Sueur (PS) retrouve sur sa route Jean-Louis Bernard (UDF), lequel espère conforter ses positions avec des voix d'extrême droite. Le maire, ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, a conquis en 1989 une ville qui penche pour Jacques Chirac. Il doit, en outre, affronter trois listes sur sa gauche.

● **TOURS** : l'inamovible Jean Royer (div.d.) repart au combat, en annonçant qu'il pourrait, cette fois, passer la main en cours de mandat. Son ex-futur dauphin, Michel Trochu (RPR), se présente contre lui et contre une autre liste de droite.

CHAMPAGNE-ARDENNE

● **REIMS** : le député et maire RPR, Jean Falala, élu depuis 1983, va solliciter un troisième mandat. Il conduit une liste d'union de la droite contre huit autres listes, parmi lesquelles une d'union de la gauche PS-PC et deux d'extrême droite, dans cette ville où le FN a recueilli 15,77 % des suffrages.

FRANCHE-COMTÉ

● **BESANÇON** : Robert Schwint (PS) brigue un quatrième mandat. Il affronte le député Michel Jacquemin (UDF-CDS). Les écologistes se présentent divisés.

ILE-DE-FRANCE

● **BOULOGNE-BILLANCOURT** : le combat devrait se résumer à une primaire entre deux sénateurs de droite : le maire sortant, Paul Graziani (RPR) et le vice-président du conseil régional, Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

● **MONTPELLIER** : maire depuis 1977, Georges Frêche (PS) présente une liste de large ouverture. Son adversaire d'union de la droite, Gérard Christol (div.d.) a opté pour la même stratégie.

● **NÎMES** : la situation est confuse, avec huit listes. Le maire Jean Bousquet (UDF) trouve sur son chemin son ancien premier adjoint, Camille Lapierre (UDF). Le FN doit faire face à un de ses anciens membres, Lorrain de Saint-Affrique. L'électorat d'Alain Clary (PC), à la tête d'une équipe PS-PC, est visé par un radical et un divers gauche. Le tout est baigné par un parfum d'« affaires ».

● **PERPIGNAN** : le maire Jean-Paul Alduy (UDF-CDS), qui, en 1993, a succédé à son père Paul (UDF-PSD), ne trouvera pas sur son chemin le député RPR Claude Barate, comme il y a deux ans. Celui-ci s'est retiré de la compétition pour faire échec au FN, arrivé en tête (22,82 %) au premier tour de la présidentielle. Pour la première fois depuis 1983, la gauche est unie derrière le socialiste Claude Cansouline.

LIMOUSIN

● **LIMOGES** : Alain Rodet (PS), député et maire, avait succédé en 1990 à Louis Longequeue, dont il était premier adjoint. Il affronte pour la première fois Alain Marsaud (RPR), mais cette bataille entre la gauche et la droite est brouillée par une liste FN et deux listes dissidentes à gauche.



LORRAINE

● **METZ** : Jean-Marie Rausch (div.d.), ancien ministre du gouvernement Rocard, mais qui a soutenu Edouard Balladur pour l'élection présidentielle, devra batailler contre des candidatures de droite, du PS, divers gauche, d'extrême gauche et contre le FN.

MIDI-PYRÉNÉES

● **TOULOUSE** : Dominique Baudis (CDS) a su séduire cette ville plutôt de gauche. Au point que pour Jacques Lévy (PS), à la tête d'une union de la gauche, mettre le maire en ballottage serait une satisfaction.

NORD-PAS-DE-CALAIS

● **LILLE** : deux sénateurs s'opposent : à gauche, Pierre Mauroy en quête d'un quatrième mandat, avec une liste recentrée, dopée par Martine Aubry. A droite, Alex Türk, en délicatesse avec le RPR, déjà candidat aux élections municipales de 1989 où il avait obtenu 46 % des suffrages exprimés. M. Türk est gêné par le FN, emmené par son secrétaire général, Carl Lang. Sa tâche semble difficile dans une ville où Lionel Jospin a fait plus de 53 % au second tour de la présidentielle et où Pierre Mauroy a beaucoup entrepris.

BASSE-NORMANDIE

● **CAEN** : le sénateur Jean-Marie Girault (PR), élu depuis 1970, fait désormais figure de vétéran. Sa ville semble tentée par la gauche, mais le chef de file du PS, l'ancien ministre Louis Mexandeau, n'a jamais réussi à détrôner son éternel adversaire.

HAUTE-NORMANDIE

● **LE HAVRE** : pour la quatrième fois, Antoine Rufenacht (RPR), président du conseil régional, essaie de ravir l'hôtel de ville à un maire communiste, Daniel Colliard, qui conduit la liste d'union de la gauche. Fort d'un score de 19,2 % à la présidentielle, le FN annonce qu'il se maintiendra.

● **ROUEN** : la réélection de François Gautier (CDS), successeur de Jean Lecanuet, n'est pas assurée, dans une ville qui bruisse d'« affaires » financières et où il trouve sur son chemin Michel Guetz (PR). L'autre favori, Yvon Robert (PS), doit compter avec une liste Verts et une liste LO.

PAYS DE LA LOIRE

● **ANGERS** : bien implanté dans sa ville, Jean Monnier (div. g.), brigue un quatrième mandat à la tête d'une liste d'ouverture. Il est, en outre, soutenu par son ancien parti, le PS, face au député Roselyne Bachelot (RPR).

● **LE MANS** : Robert Jarry, exclu du PC en 1989, est candidat à un quatrième mandat. S'estimant mal représentés sur la liste d'ouverture du maire, ses anciens amis communistes se présentent sous la bannière... d'un socialiste, Martin Combe. Une ancienne figure du PR local piétine les plates-bandes du principal représentant de l'opposition, le député Jean-Marie Geveaux (RPR).

● **NANTES** : elle constitue une ville-test pour mesurer l'« effet Chirac ». Car le ministre de la santé, Elisabeth Hubert (RPR), mise sa campagne sur sa proximité avec le président de la République. Le maire, Jean-Marc Ayrault (PS), défend son bilan et ses projets.

PICARDIE

● **AMIENS** : Gilles de Robien (UDF-PR), qui a succédé au communiste René Lamps, maire de la capitale picarde de 1971 à 1989, rencontrera une gauche divisée au premier tour, comme lors de son élection il y a six ans. Maxime Gremetz a renoncé à mener la liste communiste, au profit de Gérald Maisse. Francis Lecul conduira les socialistes.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

● **AIX-EN-PROVENCE** : apparemment, la droite locale a enfin réussi à s'unir sur une liste RPR-UDF-CNI, menée par l'ancien ministre et député Jean-Bernard Raimond (RPR). En fait, trois autres listes de droite, plus le FN, se présentent. Le maire, Jean-François Picheral (PS), est aussi confronté à une gauche divisée.

● **MARSEILLE** : après le renoncement du maire et sénateur Robert Vigouroux, après l'éviction de Bernard Tapie, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président du conseil régional, pourrait emporter, à sa troisième tentative, l'hôtel de ville. Il y a du monde à gauche : une liste PS-PC, menée par le président du conseil général Lucien Weygand (PS), une PS-Rad conduite par Michel Pezet (PS), sans compter celle de centre gauche de Jacques Rocca-Serra. Mais c'est sur les électeurs du FN (22,32 % au premier tour de la présidentielle) que repose le suspense.

● **NICE** : le maire sortant, Jean-Paul Barety, député RPR et deuxième successeur de Jacques Médecin, doit affronter un challenger de taille en la personne de Jacques Peyrat (div.d.), ancien chef de file du Front national, très populaire dans la ville. Pour le RPR, qui a envoyé en renfort de M. Barety le directeur adjoint du cabinet Alain Juppé, Patrick Stefanini, la bataille s'annonce difficile.

● **TOULON** : neuf listes se présentent, dont quatre à droite. Le maire et sénateur François Trucy (UDF-PR) bénéficie de l'investiture RPR-UDF, mais sa gestion est très critiquée par les autres candidats et par la chambre régionale des comptes. Les tensions sont fortes entre MM. Trucy et Louis Colombani, député PR. Le 18 juin, cette situation pourrait faire le jeu du FN, dans le cadre d'une confrontation quadrangulaire entre eux et la liste de la gauche unie (PS-PC-Radical) conduite par Christian Goux (PS).

RHÔNE-ALPES

● **GRENOBLE** : après le retrait d'Alain Carignon, qui devrait être jugé à la rentrée, la gauche, regroupée autour du socialiste Michel Destot, espère bénéficier du climat d'« affaires ». D'autant que l'union à droite derrière le conseiller municipal et député de l'Isère, Richard Cazenave (RPR), est imparfaite en raison d'une liste UDF dissidente.

● **LYON** : comptant sur son bilan, Michel Noir a longtemps espéré briguer un deuxième mandat, malgré ses ennuis judiciaires. C'est finalement son « poulain », Henri Chabert (CDS), qui portera ses couleurs. Raymond Barre (app. UDF), député lyonnais, conduit la liste d'union de la droite qui veut se démarquer des « affaires ». L'éternel candidat socialiste Gérard Collomb est encore en lice.

● **SAINT-ETIENNE** : le mandat de François Dubanchet (CDS) avait été agité ; son successeur Michel Thiollière (UDF-Rad) tente de s'imposer après la tempête suscitée par sa gestion de l'eau, face aussi à la montée du FN. L'ancien maire communiste Joseph Sanguedolce tente un retour. Huit listes s'affrontent, dont celle du socialiste Gérard Lindeperg.

● **VILLEURBANNE** : le successeur de Charles Hernu, Gilbert Chabroux (PS) défend sa mairie contre le député Marc Fraysse (RPR), gêné lui-même par une liste UDF. La droite a surtout à redouter le maintien du FN, qui avait obtenu 21,87 % des voix au premier tour de la présidentielle.

Les ministres dans la course

Vingt-sept ministres ou secrétaires d'Etat se lancent dans la course des municipales. Onze ministres ou secrétaires d'Etat, maires sortants de petites villes, repartent à la conquête de leur mairie : Hervé de Charette à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), Charles Millon à Belley (Ain), Jacques Barrot à Yssingeaux (Haute-Loire), Philippe Douste-Blazy à Lourdes (Hautes-Pyrénées), Jean Arthuis à Château-Gontier (Mayenne), Jean Puech à Rignac (Aveyron), François Fillon à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), Jean-Jacques de Peretti à Sarlat (Dordogne), Guy Drut à Coulommiers (Seine-et-Marne), Pierre Pasquini à L'Ile-Rousse (Haute-Corse), Jean de Boishue à Brétigny-sur-Orge (Essonne).

Les autres ministres à la tête d'une liste sont : Alain Juppé à la mairie de Bordeaux (Gironde), Alain Madelin à Redon (Ille-et-Vilaine), Colette Codaccioni à Faches-Thumesnil (Nord), Philippe Vasseur à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), Pierre-André Périssol à Moulins (Allier), Eric Raoult au Raincy (Seine-Saint-Denis), et Elisabeth Hubert à Nantes (Loire-Atlantique). Trois sont têtes de liste à Paris : Jacques Toubon dans le 13e, Bernard Pons dans le 17e et Jean-Louis Debré dans le 18e. Six ministres délégués ou secrétaires d'Etat partent dans la compétition en première place : Jacques Godfrain à Millau (Aveyron), François Baroin à Troyes (Aube), François d'Aubert à Laval (Mayenne), Françoise Hostalier à Armentières (Nord), Raymond-Max Aubert à Tulle (Corrèze) et Nicole Ameline à Honfleur (Calvados).



Les candidats aux municipales et le contrôle des dépenses de campagne

LES CANDIDATS aux élections municipales s'angoissent de leurs dépenses de campagne, qui pourraient les faire invalider si elles se révélaient illégales. C'est en effet la première fois que la législation, mise en place par vagues successives depuis 1990, s'applique au scrutin municipal et les sortants, comme leurs concurrents, se demandent avec inquiétude comment ne pas contrevenir à la loi.

Deux collaborateurs de l'Association des maires de France répondent du matin au soir aux coups de téléphone de personnes qui veulent savoir si elles ont le droit d'agir de telle ou telle façon. La Commission nationale des comptes de campagne et de financement des partis politiques (CCFP) reçoit quotidiennement une cinquantaine de lettres inspirées par la même inquiétude. Ici, on rationne les communications téléphoniques ; là, on renonce à l'inauguration d'une école ; à un autre endroit, on redoute de figurer sur une photo du journal local. Il y a certes beaucoup de fantasmes dans cette « avarice » toute neuve des candidats, mais il faut dire à leur décharge qu'ils découvrent un système moralisateur qui, en quatre ans d'application dans les autres scrutins, a eu le temps de devenir efficace mais compliqué.

En apparence, tout est limpide : dans les communes de moins de 9 000 habitants, les candidats peuvent tout faire en matière de recettes et de dépenses électorales ; sauf recevoir de l'argent d'une personne morale. Dans les communes de plus de 9 000 habitants, un plafond de dépenses a été institué ; et pour permettre de le vérifier, chaque tête de liste est tenue de déposer ses comptes dans les deux mois suivant le tour de scrutin. En matière de recettes – et toujours dans les grandes communes –, les personnes physiques ne peuvent pas donner plus de 30 000 francs, mais elles peuvent déduire de leurs impôts 40 % de leurs dons dans la limite de 5 % de leurs revenus. Les candidats qui obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent prétendre au remboursement de la moitié de leurs dépenses.

Le système actuel ne donne pas satisfaction à Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, sénateur RPR. « *Je demande un bilan d'évaluation de ce système pour savoir si le but de moralisation est atteint,* dit-il. *Mais aussi pour savoir si ce plafonnement des dépenses n'atténue pas l'alternance démocratique. Est-ce qu'il n'institue pas une prime aux sortants ?* »

178 FORMATIONS POLITIQUES

La Commission des comptes de campagne n'est pas moins désireuse d'améliorations tant les élus se sont montrés imaginatifs. En effet, une loi de janvier 1995 a ouvert une grande brèche dans le dispositif de contrôle en assimilant les comités de soutien à des partis politiques. Cette qualité leur vaut des avantages considérables : ils peuvent recevoir des dons allant jusqu'à 50 000 francs de la part des personnes physiques et financer la totalité d'une campagne électorale bien qu'étant une personne morale. Ils sont seulement tenus de déposer leurs comptes une fois par an… et peuvent disparaître avant de satisfaire à cette obligation.

Il y avait vingt-neuf formations politiques répertoriées en 1990 ; la Commission en a dénombré cent soixante-dix-huit au 31 décembre 94. « *Nous trouvons de tout,* explique René Vacquier, président de la CCFP. *A Plant-de-Cuques, à Orsay ou à Ploermel, on a créé des comités de soutien pour financer les campagnes de notables. Nous avons même vu un comité dans une commune de 1 500 habitants ! C'est inquiétant parce qu'il s'agit d'une atteinte au principe même de l'encadrement des comptes de campagne. Lorsque nous demanderons des justifications, notre lettre risque de revenir avec la mention : « Inconnu à l'adresse indiquée. »*

Alain Faujas

Le départ imminent de la directrice du budget donne le coup d'envoi d'une réorganisation de Bercy

Isabelle Bouillot, ancien conseiller de François Mitterrand, devrait être remplacée par un proche d'Alain Juppé

Les hauts fonctionnaires de Bercy redoutent une vaste réforme qui réduirait le pouvoir de leur administration. La désignation d'Alain Madelin a la tête du ministère de l'économie et des finances ne les a pas rassurés. Si le départ, pratiquement décidé, d'Isabelle Bouillot, ancienne conseillère de François Mitterrand, de la direction du budget ne surprend pas, les choix qui vont être faits pour d'autres postes vacants sont attendus pour mesurer les intentions du nouveau gouvernement.

TEMPLE de la « pensée unique » si souvent dénoncée par Jacques Chirac durant la campagne présidentielle, Bercy, qui regroupe toutes les administrations centrales du ministère de l'économie et des finances, devrait vivre, dans les prochains jours, sa première grande secousse. Personnage-clef dans l'élaboration de la politique économique du gouvernement, Isabelle Bouillot devrait abandonner ses fonctions de directeur du budget et pourrait être remplacé par un proche du premier ministre.

A première vue, le départ de Mme Bouillot, souvent évoqué au cours de ces derniers mois, est logique. Avec la mise au point du projet de loi de finances rectificative pour 1995, qui doit être examiné en conseil des ministres le 28 juin prochain, puis l'élaboration d'ici à septembre du projet de loi de finances pour 1996, le ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, a des décisions délicates à prendre dans le domaine de la politique budgétaire, sur lesquelles le gouvernement jouera sa crédibilité. On ne sera donc pas surpris qu'il ait la tentation de se séparer d'un directeur du budget qui, avant d'occuper ces fonctions, a été, de 1990 à 1991, le conseiller économique de François Mitterrand à l'Elysée.

Comme il serait périlleux de procéder à un changement au beau milieu de la procédure budgétaire, deux scénarios ont donc été étudiés à Bercy : soit se séparer très vite de Mme Bouillot, c'est-à-dire au plus tard d'ici une semaine à dix jours, avant les premiers grands arbitrages budgétaires ; soit attendre que le gros du travail soit accompli, c'est-à-dire l'automne prochain, pour mettre à sa place un homme de confiance. Finalement, c'est la première solution qui devrait être retenue.

Mme Bouillot pourrait quitter rapidement la direction du budget pour devenir directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, en remplacement d'Hélène Ploix, à qui aucun nouveau poste n'a pour l'instant été offert. Si ce jeu de chaises musicales n'est pas encore définitivement arbitré, c'est d'ailleurs pour cette raison : dans le souci que les choses se passent de manière « convenable », le ministère des finances veut trouver une porte de sortie à Mme Ploix.

TROIS POSSIBILITÉS

Pour prendre la succession de Mme Bouillot comme directeur du budget, trois possibilités ont été examinées : celles de Patrick Suet, de Jacques Creyssel et de Christophe Blanchard-Dignac. Ancien directeur adjoint du cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, le premier a été écarté pour les raisons politiques que l'on devine. Directeur général des affaires économiques du CNPF, le deuxième l'a aussi été, de peur que son profil trop patronal ne fasse mauvaise impression.

Le choix devrait donc se porter sur le troisième. Il présente plusieurs avantages. M. Blanchard-Dignac est un spécialiste du budget, puisque, avant d'être directeur financier de La Poste, il a été sous-directeur de cette administration. De plus, conseiller technique au cabinet de M. Balladur lorsque celui-ci était ministre de l'économie et des finances entre 1986 et 1988, il travaillait en étroite relation avec le ministre délégué du budget, qui n'était autre qu'Alain Juppé, avec qui il a noué, à cette époque, une relation personnelle de confiance.

Le départ de Mme Bouillot pose, pourtant, des problèmes plus délicats qu'il n'y paraît. D'abord, la forteresse de Bercy a été très ébranlée par les critiques chiraquiennes à l'encontre des hauts fonctionnaires « *conservateurs et réticents au changement* » et, depuis, les grandes administrations de la maison attendent avec inquiétude la mise en œuvre des réformes annoncées. De plus, après plusieurs vagues de « chasse aux sorcières », lors de l'alternance de 1981 ou de 1986, le ministère des finances n'avait plus vécu de grand traumatisme.

UNE VALEUR DE TEST

En 1988, Pierre Bérégovoy avait confirmé Jean-Claude Trichet dans ses fonctions de directeur du Trésor, alors que celui-ci devait son poste à Edouard Balladur ; et, en 1993, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, avait fait la sourde oreille à de nombreuses demandes émanant du RPR lui enjoignant de se séparer… d'Isabelle Bouillot.

Pour les hauts fonctionnaires de Bercy, les premières décisions du nouveau ministre de l'économie et des finances révêtent donc une valeur de test, d'autant que d'autres nominations sont attendues, à des postes également stratégiques. Le poste de directeur, chef du service de la législation fiscale, occupé par Michel Taly, passé au privé, est vacant depuis trois semaines. C'est le cas aussi du poste de directeur de la comptabilité publique, puisque le dernier titulaire, Pierre-Mathieu Duhamel, est maintenant directeur adjoint du cabinet du premier ministre. C'est le cas enfin du poste de directeur général des impôts, puisque son titulaire, Jean Lemierre, est devenu directeur de cabinet de M. Madelin.

Les administrations centrales du ministère des finances, qui figurent parmi les plus puissantes du pays, vivent, ainsi, une période de changement sans précédent, avec, en arrière-fond, les inquiétudes que l'on devine : Bercy va-t-il devenir la chasse gardée de la nouvelle équipe, ou bien l'« impartialité de l'Etat » annoncée sera-t-elle respectée ?

La question se pose d'autant plus que l'avenir du directeur du Trésor, Chritian Noyer, n'est pas plus assuré. Balladurien bon tient, très critiqué pour la manière dont il dirige son équipe, il pourrait être aussi menacé, à moins que son administration ne soit réformée et perde donc de son influence.

LA CITADELLE RÉSISTE

Les hésitations de M. Lemierre avant d'accepter le poste de directeur de cabinet de M. Madelin sont aussi révélatrices de ce malaise. Haut fonctionnaire respecte et expérimenté, il était l'un des meilleurs connaisseurs des arcanes de la maison. Après avoir vu deux autres hauts fonctionnaires, le ministre de l'économie et des finances, qui ne le connaissait pas, lui a donc proposé de diriger son cabinet. Visiblement, M. Lemierre n'était pas candidat, et il a fallu que l'on insiste pour qu'il franchisse le pas. Mais sa décision est-elle irrévocable ? Pourrait-il installer le cabinet de M. Madelin et retourner ensuite à la direction générale des impôts ? Pourrait-il même cumuler les fonctions de directeur de cabinet et de directeur général des impôts ? Evoquée, cette dernière idée semble, en réalité, peu praticable et manifesterait, de la part de l'intéressé, une confiance très limitée dans la longévité du nouveau ministre des finances. En tout cas, M. Madelin en fait, depuis peu, la difficile expérience : la citadelle de Bercy n'est pas de celles que l'on prend à la hussarde.

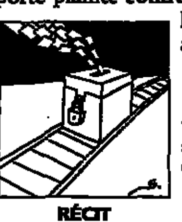
Laurent Mauduit

Douze ministres sans directeur de cabinet

Trois semaines après la nomination des membres du gouvernement, douze d'entre eux n'ont pas encore officiellement de directeur de cabinet. Ne sont toujours pas parues au *Journal officiel* les nominations des principaux collaborateurs des ministres de l'économie et des finances (M. Madelin), de la fonction publique (M. Puech), de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion (M. Raoult), de la solidarité entre les générations (Mme Codaccioni), du logement (M. Périsol), de l'outre-mer (M. de Peretti), du tourisme (Mme de Panafieu), des affaires européennes (M. Barnier), des secrétaires d'Etat à l'emploi (Mme Couderc), à l'enseignement supérieur (M. de Boishue), à l'enseignement scolaire (Mme Hostalier), aux quartiers en difficulté (Mme de Veyrinas). Certes, le choix de la plupart d'entre eux a été fait, mais le manque d'officialisation complique la mise en route de la machine administrative.

Meilleurs vœux et bon courage

LA CAMPAGNE du premier tour se termine. Les préaux se vident. Les prétoires se remplissent. A Paris, Jean Tiberi (RPR) porte plainte contre Bertrand Delanoë (PS), qui a cru déceler « *des aspects mafieux dans le système* » de gestion de la capitale. A Rennes, Edmond Hervé (PS) poursuit son adversaire Yvon Jacob (RPR) pour un tract diffamatoire. A Cannes, le matin, Michel Mouillot (UDF), maire sortant, est débouté de son référé contre Pierre Lellouche (RPR) pour distribution de tracts illégaux. Le tribunal de grande instance a même l'effronterie de le condamner aux dépens, pour des pratiques tout aussi illicites. Tel est pris qui croyait prendre. Mais, l'après-midi, c'est au tour de Pierre Lellouche d'être condamné pour diffamation publique, en lui refusant le bénéfice de la bonne foi. Plus prudent, le tribunal des référés de Grenoble s'est refusé d'« *interférer dans les opérations électorales de nature politique* », alors qu'il avait été sommé par des candidats d'interdire à leurs concurrents l'usage de l'étiquette UDF.


RÉCIT

Candidat à Lyon, Raymond Barre préfère prendre à rebrousse-poil ses électeurs plutôt que ses adversaires. Devant un parterre de chefs d'entreprise, il a tranquillement dénoncé, jeudi 8 juin, « *le luxe raffiné du traitement social du chômage* ». « *Chaque matin,* a expliqué l'ancien premier ministre, *des Français se lèvent en se demandant quelle allocation leur permettrait de vivre jusqu'au soir.* » Pour faire bonne mesure, M. Barre a estimé à « *un million de chômeurs sur trois* » ceux qui profitent ainsi du système. « *On dira que je suis un libéral sans cœur. Mais je ne suis pas du tout libéral et j'espère que vous m'accorderez que j'ai du cœur* », a conclu M. Barre, qui avait donc une réponse toute prête pour le sujet de philosophie proposé vendredi aux lycéens lyonnais : « *L'opinion peut-elle être le guide du pouvoir politique ?* » Francis Colonel a sans doute apprécié l'analyse de l'ancien premier ministre. Psychologue au chômage, il conduit à Chambéry une liste « Droit de parole pour les chômeurs », composée à 67 % de bénéficiaires de ces « *luxueuses* » prestations que sont le RMI, les Assedic ou les contrats emploi-solidarité, à 21 % de salariés « *solidaires* », à 10 % d'étudiants et d'un retraité. Il propose la création d'un « *service municipal du non-emploi* », et suggère d'apposer un signe distinctif sur les véhicules des chômeurs, ouvrant droit à un tarif réduit pour les contraventions. Et puisqu'on dit que la politique est un spectacle, Francis Colonel finance sa campagne grâce aux huit représentations d'une satire acide, *Liberté, égalité, chômage*, dont il est le metteur en scène et l'interprète. Déjà candidat aux élections cantonales de 1994, il avait obtenu plus de 7 % des suffrages.

Malgré leurs revers, les écologistes sont finalement les plus ambitieux

La campagne se termine. Les états-majors se concertent. Les porte-parole des partis réapparaissent. En homme avisé, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a assuré jeudi qu'il n'était pas question d'en faire « *un test politique* ». « *Il est trop tôt pour dire que les municipales sont une confirmation de la présidentielle et trop tôt aussi pour dire que c'est la revanche de ceux qui n'ont pas gagné* », a ajouté le député de l'Oise. La droite a l'ambition modeste. Son seul objectif publiquement affiché est de réussir le « *grand chelem* » à Paris, où elle dirige les vingt mairies d'arrondissement. La gauche n'est guère plus faraude. Le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, explique que l'UDF et le RPR ont gagné l'élection présidentielle « *dans des conditions qui ne permettent pas à la droite de pavoiser et qui font que la gauche n'est pas désespérée* » pour ces élections municipales. A cette gauche, Henri Emmanuelli intime l'ordre de « *réapprendre à penser pour tout le monde et pas seulement au service de ses intérêts* ». On pouvait croire que cela allait sans dire.

En dépit de leurs récents revers électoraux, les écologistes sont finalement les plus ambitieux. Apparus en nombre dans les conseils municipaux en 1989, ils espèrent « *plus que doubler* » le nombre de leurs élus cette fois.

La campagne se termine. Des pages se tournent. Vendredi, Jacques Chaban-Delmas a fait ses adieux à la presse, puis au personnel municipal de Bordeaux. Le même jour, à Réminiac, dans le Morbihan, le maire, Léon Pillard, qui abandonne son fauteuil, comme environ douze mille maires de petites communes, constatait tristement qu'aucun habitant du village ne s'était encore porté candidat à sa succession. « *Cette activité me prend trop de temps* », explique-t-il, tout en concédant que, s'il a eu « *beaucoup de responsabilités* », c'est sans aucun doute parce qu'il n'a « *pas su assez déléguer* [ses] *pouvoirs* ». Mais rien ne le console de voir que « *personne n'attache d'importance à l'avenir de Réminiac* ».

Dans le paysage municipal, de nouvelles têtes vont apparaître. Le nouveau a toujours le crédit d'être mieux. Pour les élus et les électeurs de 1989, ce mandat qui s'achève aura parfois été celui des désillusions. Vainqueur à Blois, au nom d'une « *nouvelle génération qui veut moderniser la politique* », Jack Lang avait alors vu passer, une fois encore, la France des ténèbres à la lumière. Il avait assuré que son succès, associé à celui de « *Robert Vigouroux à Marseille, et même de Michel Noir à Lyon* », montrait que « *la France a besoin de renouvellement et d'oxygène* ». On souhaite de bon coeur aux maires de 1995 des modèles plus flatteurs et un meilleur sort.

Récit de nos correspondants

M. Mitterrand a démissionné du barreau de Paris

FRANÇOIS MITTERRAND, inscrit depuis le 19 mai 1954 au barreau de Paris, a démissionné le mois dernier et le Conseil de l'ordre lui a accordé le 30 mai la qualité d'avocat honoraire, a-t-on appris vendredi 9 juin auprès de l'ordre. Le titre d'avocat ne pouvant être porté que par des juristes en exercice, le barreau de Paris a créé en 1851 un tableau supplémentaire sur lequel peuvent être inscrits les avocats démissionnaires qui en font la demande et qui ont exercé durant au moins vingt ans.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **CONDAMNATION : le député RPR de Sarcelles,** Pierre Lellouche, candidat à la mairie de Cannes, a été condamné, vendredi 9 juin, par le tribunal correctionnel de Grasse à 1 000 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts pour diffamation envers le maire UDF-PR de Cannes, Michel Mouillot. Dans un jugement distinct, le tribunal des référés a en revanche débouté M. Mouillot, qui poursuivait également son adversaire pour affichage et distribution de tracts après l'ouverture officielle de la campagne.

DÉPÊCHES

■ **RENCONTRE : Jacques Chirac** « *recevra les partenaires sociaux dans la semaine du 19 au 23 juin* », a annoncé l'Elysée vendredi 9 juin. Le chef de l'Etat commencera ses entretiens en rencontrant le 19 juin la secrétaire générale de la CFDT Nicole Notat et le 20 juin son homologue Louis Viannet (CGT). Aucun ordre du jour précis n'a été fixé pour ces entretiens, qui seront l'occasion d'une première prise de contact du président de la République avec les organisations patronales et syndicales.

■ **MANIFESTATION AGRICOLE : pas de purée de tomate devant la préfecture** du Vaucluse ni de camions espagnols arraisonnés : un simple ticket de train a fait l'affaire jeudi 8 juin à Avignon. Les producteurs vauclusiens de fruits et légumes qui souffrent de la mévente de leurs produits (à cause notamment des dévaluations de la lire et de la peseta) ont pris en otage Jean-Claude Coquer, directeur régional de l'agriculture et de la forêt, venu pour une réunion de routine à la chambre d'agriculture. Il a été contraint de prendre le premier train vers Paris afin d'y rencontrer sans délai le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Philippe Vasseur, et de plaider la cause des producteurs. – (*Corresp.*)

■ **DOCKERS : le patronat** de la manutention portuaire a demandé, jeudi 8 juin au gouvernement des « *rectifications* » dans la « loi Le Drian » de 1992, qui a modifié le statut des dockers et remplacé celle de 1947. « *Les ambiguïtés, voulues ou non à l'origine, voire les contradictions, permettent des interprétations abusives et opposées à l'esprit de la loi* », a affirmé Hubert Péri, président de l'Union nationale des industries de la manutention au cours de l'assemblée générale de l'organisation patronale.

■ **FEMMES : une vingtaine d'associations féministes,** dont la Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), la Ligue du droit des femmes et la Coordination féministe, ont exprimé leur inquiétude, vendredi 9 juin, après la nomination de Colette Codaccioni comme ministre de la solidarité entre les générations. Elles accusent Mme Codaccioni de vouloir « *faire rentrer les femmes à la maison* » en mettant en œuvre l'allocation de libre choix et contestent la nomination comme directrice de cabinet de Clara Lejeune-Gaymard « *personnellement opposée à l'interruption volontaire de grossesse* ».

BANLIEUES Une nuit d'émeute, un gymnase incendié, des écoles attaquées, des voitures et des commerces dévastées... Après les incidents de la nuit de jeudi à vendredi, les habitants de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, tentaient samedi 10 juin de comprendre. La cité de la Butte-Verte n'avait jamais connu de telles violences. ● DE LEUR CÔTÉ, les enquêteurs disposent de peu d'éléments. Mais ils notent que les groupes de deux ou trois personnes qui ont agi simultanément étaient fortement organisés. Le parquet de Bobigny a ouvert vendredi une information judiciaire. ● LE GOUVERNEMENT a fermement réagi par la voix d'Alain Juppé qui ne saurait *« tolérer de véritables actes criminels »*. Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a lancé *« un appel au calme »*, ajoutant que *« ce qui s'est passé est tout à fait inadmissible »*.

A Noisy-le-Grand, les habitants de la Butte-Verte tentent de comprendre

Une information judiciaire a été ouverte après les violents incidents survenus dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin. Alors qu'une marche silencieuse devait se dérouler samedi dans la ville, les enquêteurs mettent en avant l'organisation des groupes d'incendiaires

« UNE VÉRITABLE guérilla urbaine. » Antoine Pontone, le maire PR de Noisy-le-Grand, avait longuement pesé ces quatre mots, vendredi 9 juin, avant de les lâcher devant les journalistes. La nuit précédente, trois écoles avaient été incendiées. Un gymnase avait été totalement détruit. Des véhicules, des vitrines de magasins et une agence bancaire avaient été pris pour cible au cours de cette nuit bleue. A deux jours du premier tour des élections municipales, et devant toute la presse nationale, le premier magistrat de cette commune de Seine-Saint-Denis jouait donc gros.

Le visage tendu, il a lu son discours. Prudemment, il a condamné les premiers incidents, survenus dans la nuit de mercredi à jeudi 8 juin, tout en estimant que l'*« on pouvait les comprendre »*. La mort, accidentelle ou non, d'un ami valait bien deux vitrines et deux voitures... Mais, pour qualifier les violences de cette seconde nuit, il a moins pris de gants. *« Aux alentours de minuit, plusieurs groupes criminels organisés ont systématiquement incendié plusieurs édifices publics, en des points espacés de la ville, à quelques minutes d'intervalle,* a-t-il expliqué. *Je ne pense pas que les jeunes que j'ai rencontrés à plusieurs reprises, quelquefois en colère, quelquefois maîtrisés, puissent être les auteurs de ces exactions. Il s'agit de manifestations terroristes, prévues depuis longtemps. »*

« C'EST CALME, TROP CALME »

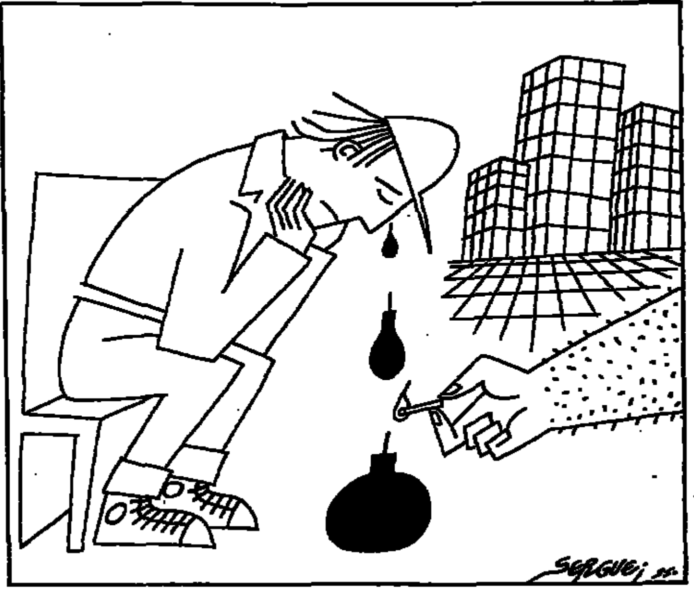
Guérilla urbaine, manifestations terroristes... A la cité de la Butte-Verte, ces expressions font gentiment sourire. C'est pourtant ici qu'en trente minutes, dans la nuit de jeudi à vendredi, le feu a transformé le gymnase Jean-Guimier en un tapis de cendres. Ici que quatre véhicules ont été transformés en torches et qu'une école n'a été épargnée que par la maladresse temporaire des incendiaires. Ici, enfin, que vit la famille Belhabib, dont la mort d'un des fils, mercredi matin, à l'issue d'une course poursuite avec la police, a mis le feu aux poudres (*Le Monde* du 10 juin). La Butte-Verte serait donc au coeur du mal, un de ces quartiers hors-la-loi où la police ne s'aventurerait plus. Ou, pour reprendre le mot de ce garçon hilare d'à peine douze ans croisé sur les ruines du centre sportif, *« Chicago »*.

La réalité s'avère toutefois bien différente. Les quatorze bâtiments de quatre à onze étages qui forment cette cité ne sont certes pas des merveilles architecturales, mais on est loin de certaines horreurs périphériques. Ni spécialement triste, ni particulièrement agressif, le rose et le blanc des murs est resté net, comme sont demeurées intactes boîtes aux lettres et cages d'escalier. Au bas des quelque huit cents logements, des pelouses pour flâner. Au centre, une petite place pour s'asseoir. *« Ça fait deux ans que je suis là et il n'y a jamais eu le moindre problème,* dit Pierre. *Si, une embrouille, l'an dernier. Les Fauvettes de Neuilly-Plaisance étaient venues se battre avec les Terribles de Champy. Les deux bandes s'étaient retrouvées ici pour régler leurs comptes et ça avait fait mal. Mais c'était extérieur. Sinon rien. Il n'y avait du monde que pour les compétitions au gymnase. C'est calme, trop calme. »*

Les bêtises, on va les faire ailleurs. Les fêtes, également. Ici, le seul danger s'appelle l'ennui. *« On se demande presque ce qu'on peut dire d'un quartier comme ça,* sourit un surveillant du collège Jacques-Prévert, qui accueille les adolescents de la Butte-Verte. *Que les gamins n'ont rien à faire. Mais ça n'a rien à voir avec d'autres cités de Seine-Saint-Denis, et même de Noisy. A Champy, aux Arcades, là, ça craint. On voit des armes, des bandes. Mais ici, vous pouvez traverser en pleine nuit avec un sac, une caméra, il ne se passera rien. La drogue ? Ils fument leur petit pétard, le soir. Mais les seringues et le deal, c'est ailleurs. »*

« LE MEILLEUR PILOTE DE LA CITÉ »

Même la mort de Belkacem ne semble pas déchaîner la haine. Non que la police y soit particulièrement appréciée, ni que les jeunes de la Butte-Verte éprouve le moindre doute quant au caractère criminel du drame. Quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, ils en sont convaincus : *« Les flics l'ont tué. »* Tous connaissent un copain qui a vu, ou plutôt qui connaît quelqu'un qui a vu *« le meurtre »*. Un petit brun : *« Ils sont arrivés à sa hauteur, il a pas voulu s'arrêter, ils ont poussé sa moto contre le feu rouge, une copine était là, je ne sais plus son nom... »* Une grande blonde : *« C'était une R 9, elle l'a violemment percuté ; après, elle a fait marche arrière et est repassée sur lui. »* Un ami de Belkacem : *« La R 9 était derrière, elle ne l'a pas touché, c'est une ZX qui l'a heurté sur le côté et l'a plié contre le feu rouge. Il y avait une femme qui promenait son chien qui l'a vu, elle nous l'a dit, mais on a pas son nom et elle n'est pas allée témoigner. »*



La version policière, rappelée vendredi après-midi par le préfet de Seine-Saint-Denis, assurant que Belkacem, sans casque au guidon d'une moto volée, a voulu semer les policier en prenant une bretelle d'autoroute à contre-sens et aurait perdu le contrôle de son bolide ? *« Impossible,* martèlent tous les jeunes. *C'était le meilleur pilote de la cité. »* Et une sœur de la victime de jurer qu'*« ils nous avaient dit qu'ils allaient le liquider, ils l'ont fait »*.

La police, il est vrai, connaît bien le jeune homme. Si dans la cité il passe alternativement pour *« un type sympa »* ou pour un dur qui *« savait leur tenir tête »*, les policiers le qualifient de *« délinquant récidiviste »*. Sorti de prison il y a trois mois, après une condamnation – la sixième – pour le vol d'une moto, Belkacem avait surtout fait parler de lui le 24 novembre 1991, lorsqu'il avait porté deux coups de couteau à son ancien prof d'éducation physique. Certains y voient l'explication du choix du gymnase comme cible privilégiée. D'autres assurent que *« le vrai problème de Belkacem, c'était les flics »*. Sa sœur s'emporte : *« Ils nous en avaient déjà tué un. »* Il y a deux ans, Azzedine Belahbib, son frère, s'était jeté par la fenêtre du cinquième étage. *« Ils l'avaient poussé à bout »*, jure la famille. Quant à Belkacem, *« même quand il n'avait rien à se reprocher, il fuyait la police,* se souvient un ami. *Ils s'acharnaient sur lui »*.

Mais cette colère, la cité de la Butte-Verte semble la contenir. Le premier soir, certains proches de la victime le confessent, ils ont un peu dérapé. *« On a cassé trois vitrines, on avait besoin de faire quelque chose... »* Mais la nuit de violence de jeudi à vendredi, ils assurent n'y être pour rien. *« D'abord, on était presque tous d'accord pour rester tranquille quelques jours, le temps qu'ils fassent une enquête. Et même les quatre ou cinq qui voulaient bouger, ils avaient fini par nous écouter. Je pourrais comprendre ceux qui ont fait ça, mais c'est une erreur. »*

Certains accusent les cités voisines de Noisy, d'autres les gars de Neuilly-Plaisance, les derniers imaginent une machination politique à la veille des élections municipales. Il y a ceux qui s'en amusent ; ceux, souvent très jeunes, qui se taisent mais dont le regard se voile, quand ils évoquent leur gymnase. Et ceux qui, comme Nordine, le plus jeune frère de Belkacem, condamnent les violences. *« Ce qui s'est passé ne me rendra pas mon frère,* a-t-il déclaré. *Ce n'est pas de cette manière que l'on aura la justice de notre côté. »* Vendredi, tandis que quatre compagnies de CRS se préparaient à quadriller la ville, il a appelé à une marche silencieuse, samedi à 13 h 30, de la cité à la mairie. Pour demander à la *« police des polices »* d'entreprendre rapidement une enquête. Mais surtout pour *« prouver qu'on est pas des gens à brûler des écoles »*.

Nathaniel Herzberg

Des violences minutieusement organisées, selon les enquêteurs

LE PARQUET de Bobigny a ouvert vendredi 9 juin, après les violents incidents de Noisy-le-Grand, une information judiciaire contre X... pour vols de véhicules, recels de vol, destruction et dégradation de biens d'autrui, dont certains publics. Le service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Seine-Saint-Denis a été chargé de l'enquête. Une vingtaine d'individus, opérant par groupes de deux ou trois disséminés en plusieurs secteurs de la ville, ont incendié un gymnase et trois établissements scolaires. Ils ont également mis le feu à neuf véhicules, huit voitures et un camion. Des vitrines de magasins ont été brisées.

L'enquête s'annonce difficile car aucun incendiaire n'a pu être surpris en flagrant délit. Les rares témoins ont fait état de personnes *« cagoulées »*. Six jeunes gens, brièvement interrogés par la police, ont été relâchés vendredi matin. Les enquêteurs soulignent le caractère *« très organisé »* de ces actes de vandalisme. De source proche de l'enquête, on indique que ces violences *« ne ressemblent pas à celles habituellement commises en banlieue »*. Le lien direct avec la mort d'un jeune homme, mercredi matin, lors d'une course-poursuite avec la police, n'est pas formellement établi. Il ne s'agirait donc pas d'un mouvement de colère des amis du défunt. *« Des petites frappes ont peut-être agi, mais tout cela semble avoir été orchestré par quelqu'un d'un niveau intellectuel supérieur à la moyenne »*, ajoute-t-on de source judiciaire.

Vendredi, les policiers ont relevé des empreintes et *« divers indices »* mais *« aucun élément déterminant »*. Ils estiment que les différents groupes, qui se déplaçaient en voiture, ont procédé de manière méthodique. L'ensemble de l'opération aurait duré entre quinze et trente minutes, peu après minuit, en différents endroits, de manière à y attirer les policiers et les pompiers. Aucune trace de revendication n'a été trouvée.

Les incendiaires ont utilisé de l'essence pour mettre le feu au gymnase, qui a été entièrement détruit. Ils ont lancé des cocktails Molotov (des canettes de bière remplies d'essence) contre les autres bâtiments, qui n'ont été que partiellement endommagés. Ils s'en sont pris également à une agence de la Société générale, dont ils ont défoncé la devanture à l'aide d'un engin de chantier. Les enquêteurs précisent qu'il s'agit d'une *« technique bien rodée »* qui confirmerait *« l'expérience »* de certains émeutiers. Le préfet de Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre Duport, estime que ces exactions, *« présentées par certains comme l'expression d'une révolte des banlieues »*, *« semblent davantage relever pour une large part de véritables actions de banditisme »*.

« Un problème d'ordre public, pas d'intégration », pour M. Raoult

« ATTENTION cette nuit, gardez vos enfants, il ne faut pas qu'ils fassent n'importe quoi. » Tout en lançant un appel au calme, vendredi 9 juin sur TF 1, Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a fermement condamné les *« actes de commando inadmissibles »* de Noisy-le-Grand, une *« ténébreuse affaire »* et un *« acte criminel »* visant, selon lui, à semer la perturbation avant les élections municipales. Dans une déclaration à l'AFP, M. Raoult estime qu'*« il s'agit d'un problème d'ordre public, pas d'un problème de ville ou d'intégration. Il ne faudrait pas que des associations qui ont l'habitude de se servir du malheur des gens puissent appeler à une marche, récupérer pour des raisons politiques ce drame »*.

Le premier ministre, Alain Juppé, avait, peu auparavant, vivement réagi. *« Quelle que soit la volonté de compréhension et de dialogue qui reste forte et intacte »*, le gouvernement ne saurait *« tolérer de véritables actes criminels »*, a-t-il proclamé. *« Ce n'est pas en incendiant des collèges ou des bâtiments publics ou privés que l'on fait avancer sa cause et sa compréhension. Il faut élucider rapidement les conditions dans lesquelles ces incidents se sont produits »*, a assuré M. Juppé.

Dans un entretien accordé, samedi 10 juin, au *Figaro*, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur *(lire aussi page 22)*, avance des propositions pour *« donner aux brigades anticriminalité la capacité d'être davantage présentes sur le terrain »* et *« s'attaquer aux bandes qui frappent dans les quartiers difficiles »*. M. Debré annonce son intention de réunir prochainement *« les responsables de la hiérarchie policière dans ces zones, pour voir comment, quartier par quartier, ville par ville, nous devons procéder »*. Il envisage également de proposer un projet de loi sur les activités de gardiennage et de sécurité assorti d'une *« véritable coopération entre les policiers et les gardiens d'immeubles »* pour *« faciliter l'accès aux postes de gardien des épouses de policiers qui le souhaitent »*.

Jean-Marie Le Pen (FN) a, de son côté, dénoncé *« le climat de guerre civile larvée qui s'installe chaque jour davantage »*. Dans un communiqué, il *« somme le gouvernement de remplir enfin sa mission première qui est d'assurer l'ordre public et la sécurité de nos concitoyens »*. Julien Dray, député PS de l'Essonne, préconise, lui, la création d'*« une commission nationale police-jeunes »* regroupant représentants de la police et associations de jeunes afin de *« proposer des solutions pour assurer les besoins de sécurité sans atteinte à la dignité de la jeunesse des banlieues »*.

Le contrôle judiciaire imposé à Mme Sampermans est levé

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris a levé, vendredi 9 juin, le contrôle judiciaire imposé depuis le 19 mai à Françoise Sampermans, directrice générale de la filiale médias du groupe Alcatel-Alsthom, la Générale occidentale, et PDG de *L'Express*. Prononcée par le juge d'instruction d'Evry chargé de l'enquête sur les surfacturations d'Alcatel, Jean-Marie d'Huy, cette mesure prévoyait le paiement d'une caution de 50 000 francs et interdisait au PDG de *L'Express* de rencontrer l'ancien PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard.

Mme Sampermans avait été mise en examen le 19 mai pour recel d'abus de biens sociaux par le juge Jean-Marie d'Huy. La justice lui reprochait d'avoir fait réaliser à son domicile privé de Vincennes (Val-de-Marne) des travaux de sécurité pour un montant de 70 000 francs (*Le Monde* du 23 mai). Ces travaux avaient été confiés à une société du groupe Alcatel spécialisée dans l'agencement et la sonorisation des lieux publics, Intervox. Cette entreprise de Seine-Saint-Denis avait installé dans le pavillon de Françoise Sampermans un interphone et un système d'alarme.

Effectués en 1990, ces travaux privés de télésurveillance n'avaient pas été réglés, le 13 mars 1995, lorsque le juge d'Huy avait ordonné une perquisition au domicile du PDG de *L'Express*. Mme Sampermans, qui avait finalement régularisé la situation *in extremis*, avait assuré à l'époque au *Monde* qu'elle n'avait pas reçu la facture *« pour des raisons qu'elle ignorait »*.

Le nom de Françoise Sampermans avait également été cité au cours de l'enquête sur la filature de Denis Gazeau, un cadre d'Alcatel-CIT qui avait fait des révélations décisives à la justice. Le radiotéléphone utilisé lors de cette filature appartenait en effet au PDG de *L'Express*.

Une circulaire régularise la situation des parents étrangers d'enfants français

LE MINISTRE de l'intérieur a adressé aux préfets, vendredi 9 juin, une circulaire leur demandant de régulariser la situation des parents étrangers d'enfants français victimes d'une impasse dans l'application de la loi Pasqua de 1993 sur l'immigration. *« La loi est faite pour lutter contre les fraudes, non pas pour empêcher le déroulement d'une vie familiale normale »*, indique Jean-Louis Debré dans ce texte, avant de demander aux représentants de l'Etat de *« veiller personnellement à la bonne application de ces instructions »*. La circulaire prévoit l'attribution, soit d'une carte de séjour d'un an renouvelable assortie d'une autorisation de travail, soit d'une carte de résident. Elle a été bien accueillie par les représentants des organisations de défense des droits de l'homme (Ligue des droits de l'homme, Cimade, MRAP, Fasti, Gisti, Plein Droit) à qui elle a été annoncée, vendredi, par Jean-Claude Barreau, conseiller de M. Debré pour l'immigration.

Cinq semaines après une première circulaire de Charles Pasqua sur le même sujet, le nouveau ministre de l'intérieur a donc cru bon d'enfoncer le clou, annonçant ce qui est en réalité une petite opération de régularisation d'étrangers sans papiers, qui plus est à la veille d'un dimanche électoral. La situation aberrante que vivent des parents étrangers d'enfants français, ni expulsables ni régularisables, a pourtant été dénoncée depuis plus d'un an par toutes les associations concernées. Inexpulsables précisément à cause de leur qualité de parent de Français, certains sont privés du droit au travail et réduits à la vie clandestine depuis que la loi Pasqua a imposé une nouvelle condition à toute régularisation : le séjour régulier au moment de la demande.

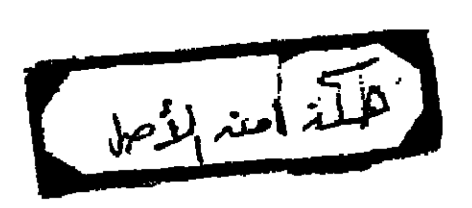
Il avait fallu une très longue grève de la faim, en avril, pour que le gouvernement se saisisse enfin de ce déni de droit. Quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, François Mitterrand s'en était ému et avait obtenu de Charles Pasqua la publication d'une circulaire, le 5 mai, qui posait le principe d'une régularisation au cas par cas. Mais les préfectures ont traîné les pieds pour appliquer ce texte imprécis (*Le Monde* du 10 juin).

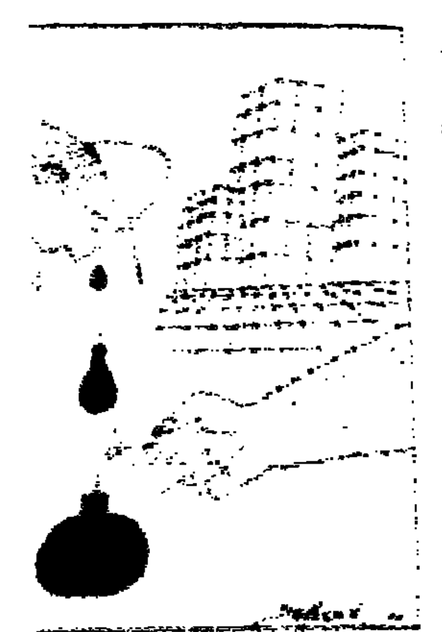
Dans la nouvelle circulaire, la présomption de fraude, obsession des préfectures et alibi de tous les refus, n'est pas considérée comme le principe mais bien comme une exception : *« Quand vous ne soupçonnerez pas la fraude, vous devrez accueillir les demandes »*, insiste M. Debré. Au fond, la circulaire ne fait que rappeler aux préfets qu'ils peuvent apprécier librement les situations personnelles des étrangers et que la loi n'interdit aucune dérogation pour raisons humanitaires. Le texte va jusqu'à accorder aux Algériens le bénéfice de la législation de droit commun alors que leur situation est régie par un accord franco-algérien, moins généreux sur ce point.

Selon la Cimade, 3 000 à 5 000 étrangers seraient intéressés par la régularisation, sans compter plusieurs milliers d'Algériens, dont le statut est spécifique. Ces chiffres ont été contestés par Eric Raoult, ministre de l'intégration, qui a parlé de 750 cas. Quoi qu'il en soit, le gouvernement vient d'être amené à reconnaître, pour la première fois, que l'application de la loi Pasqua n'allait pas sans mal. M. Raoult a ainsi qualifié d'*« accroc »* la situation des parents étrangers d'enfants français, et estimé que *« les lois Pasqua sont un socle sur lequel il ne convient pas de revenir sur le plan législatif, mais plutôt par le biais de circulaires »*.

Le prochain « accroc » dont devrait se saisir le gouvernement, pour prévenir de nouvelles manifestations de colère, est celui des jeunes étrangers arrivés très tôt et toujours scolarisés en France qui découvrent, le jour de leur majorité, qu'ils n'ont droit à aucun papier, notamment parce que leurs parents n'ont pas obtenu un regroupement familial officiel pour cause de logement trop exigu.

Philippe Bernard





Le parquet de Créteil délivre un réquisitoire supplétif contre Didier Schuller

LE PARQUET de Créteil (Val-de-Marne) a délivré, vendredi 9 juin, aux juges d'instruction Philippe Vandingenen et Serge Portelli, un réquisitoire supplétif pour *« trafic d'influence, complicité et recel »* visant Didier Schuller, conseiller général RPR de Clichy et ancien directeur de l'office HLM des Hauts-de-Seine, et *« tous autres »*. Les juges n'étaient jusqu'à présent saisis que pour des *« abus de biens sociaux »* visant le journal électoral de M. Schuller, *Le Clichois*.

Le parquet de Créteil a cependant décidé de ne pas délivrer dans l'immédiat de réquisitoire supplétif concernant la Société d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et d'équipement (Semarelp) dirigée par Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois-Perret. Le parquet a, semble-t-il, préféré attendre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris concernant des pièces saisies lors d'une perquisition dans les locaux de la Semarelp, qui sera rendu, le 28 juin, ainsi que l'arrêt de la Cour de cassation concernant le rejet, par la chambre d'accusation du 26 mai, de la demande de saisine élargie formulée par les deux juges d'instruction (*Le Monde* daté 28-29 mai).

Les épreuves de philosophie du baccalauréat (suite)

APRÈS les séries générales (*Le Monde* du 10 juin), les candidats des séries technologiques ont passé, vendredi 9 juin dans l'après-midi, l'épreuve de philosophie du baccalauréat. Nous publions ci-dessous la suite des sujets proposés dans les différentes académies.

● **Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Orléans, Poitiers, Rennes, Nantes.**

Série ES : 1) Peut-on ne pas savoir ce que l'on fait ? 2) Faut-il, pour le connaître, faire du vivant un objet ? 3) Commentaire d'un texte de Platon sur la démocratie.

Série L : 1) Un homme sans passé peut-il être un homme libre ? 2) L'expérience est-elle la seule source de nos connaissances ? 3) Commentaire d'un texte de Hume sur l'égalité.

Série S : 1) Le travail contribue-t-il à unir les hommes ou à les diviser ? 2) L'homme se reconnaît-il dans ses passions ou dans leur maîtrise ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur le rôle de la philosophie.

Séries technologiques : 1) L'œuvre d'art peut-elle nous apprendre quelque chose ? 2) « Avoir tous les droits », est-ce être libre ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur le machinisme.

● **Amiens, Créteil, Lille, Paris, Rouen, Versailles.**

Séries technologiques : 1) L'application du droit dépend-elle des circonstances ? 2) Y-a-t-il du désordre dans la nature ? 3) Commentaire d'un texte de Kant sur la conscience.

● **Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy, Reims, Strasbourg.**

Séries technologiques : 1) Le déroulement de l'Histoire manifeste-t-il un progrès de l'humanité ? 2) Faut-il être connaisseur pour apprécier une œuvre d'art ? 3) Commentaire d'un texte de Kant sur la liberté.

● **Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Toulouse, Corse.**

Séries technologiques : 1) Peut-on être libre sans le secours de la raison ? 2) Suffit-il d'être doué pour être artiste ? 3) Commentaire d'un texte de Rousseau sur les relations humaines.

Enfin, la nouvelle épreuve littéraire obligatoire en série L et facultative en ES, a porté sur Hamlet de Shakespeare : *« On a pu dire qu'* Hamlet *est une tragédie qui manque d'unité. Qu'en pensez-vous ? »*

DISPARITIONS

Emmanuel Aubert

Général de brigade aérienne, il était, depuis 1968, un député assidu

LE GÉNÉRAL Emmanuel Aubert, député RPR des Alpes-Maritimes, est décédé, vendredi 9 juin, à l'hôpital Princesse-Grace-de-Monaco, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né le 23 avril 1916 à Tunis, Emmanuel Aubert a d'abord effectué une carrière dans l'armée de l'air, qui s'est achevée en 1966 avec le grade de général de brigade aérienne.

M. Aubert est ensuite entré dans la vie politique sous la bannière gaulliste en prenant, en 1968, le siège de député des Alpes-Maritimes, détenu jusqu'alors par le centriste Francis Palmero, maire de Menton. Il conservera cette circonscription d'élections en élections, devenant un de ces députés assidus aux séances de l'Assemblée et qui travaillent les dossiers législatifs. On l'a vu ainsi, au cours des années 70, rapporter sur la protection sociale des mères de famille et des veuves, prendre parti sur la réforme foncière et opter pour une coloration rapide de la chaîne TF 1. En 1977, il enlève à son vieux rival Francis Palmero la mairie de Menton.

Au lendemain de la victoire de François Mitterrand, il se livre à une véritable autocritique de l'action du RPR, estimant devant les instances de son parti que cet échec *« est la conséquence d'un manque de rigueur mais surtout et avant tout d'un manque d'imagination et de générosité »*. Il ferraille contre la gauche à la tribune de l'Assemblée, où il s'oppose tant à l'instauration de la retraite à soixante ans qu'à la modernisation de la police préparée par Pierre Joxe. Dans les instances de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il fait entendre la différence, voire la volonté d'autonomie des Alpes-Maritimes, face au socialiste Gaston Defferre. De 1986 à 1988, il occupe un poste de vice-président du conseil régional présidé par Jean-Claude Gaudin. Durant la même période, il est également vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes.

Sous la première cohabitation, il est nommé rapporteur d'un groupe d'enquête parlementaire chargé d'évaluer les manifestations d'étudiants de décembre 1986. En juin 1987, le rapport conclut à la manipulation par la gauche de jeunes bien intentionnés. Il est battu en 1989 à la mairie de Menton par le CDS Jean-Claude Guibal, mais continue à se préoccuper à l'Assemblée des modifications du code de procédure pénale, où il se montre un défenseur acharné des droits de l'homme en réclamant, notamment, la présence d'un avocat pendant les gardes à vue.

Al. F.

■ **LE GÉNÉRAL JUAN CARLOS ONGANIA**, qui avait dirigé l'Argentine à la tête d'un gouvernement militaire de 1966 à 1970, est mort jeudi 8 juin à l'âge de quatre-vingt-un ans. Né en 1914, dans une famille d'origine basque, il avait été placé à la tête de l'Etat en juin 1966 à la suite d'un coup d'Etat militaire qui avait renversé le président civil Arturo Illia. Après d'importants troubles sociaux, sévèrement réprimés par l'armée en mai 1969, le général Ongania avait été destitué à son tour par un nouveau putsch militaire en juin 1970. Il avait tenté récemment un retour sur la scène politique en tant que candidat de deux petits partis de droite à l'élection présidentielle du 14 mai. Mais il avait retiré sa candidature avant le scrutin et avait été victime en mai d'une crise cardiaque qui l'avait laissé paralysé.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Sylvie VINCENT,
Elise et Yves MOULIN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Luc,

le 1er juin 1995.

66, rue Armand-Carrel,
75019 Paris.

M. Jacques VERNE et Mme,
née Françoise SCHULLER,
sont heureux de faire part de la naissance, après Marine et Paul,

De leur petit-enfant,

Émile,

fils de Camille et Olivier HOPPENOT.

Le 2 juin 1995.

Décès

– Colette et Moïse Bouhnik,
Yvette et Yaacou Saadoun,
Liliane et Emile Taïtou,
Hubert Berrebi,
Le professeur Alain et Zamira Berrebi,
Daisy et Avraham Amon,
Remy Berrebi,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Louise BERREBI,

à l'âge de quatre-vingt-six ans, entourée de l'affection des siens.

Les obsèques ont eu lieu à Ashkelon (Israël), le vendredi 9 juin 1995.

La famille tient à rappeler le souvenir de son époux,

Meyer (Miro) BERREBI,

de son fils,

Haï Hector BERREBI,

et de son petit-fils,

Avner SAADOUN.

303 Rehou Habanim,
Ashkelon (Israël).

– Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René EMPEREUR-BISSONNET,
engagé volontaire 1939-1945,
croix du combattant,

survenu le 6 juin 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 12 juin, à 11 heures, en l'église de Verneuil-sur-Marne (Dormans).

– Claudine et Max Sarfati,
Francine et Charles Kruczyk,
Yves et Antoinette Gourion,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Odette GOURION,

elle était tout sourire.

L'inhumation aura lieu le lundi 12 juin, à 11 heures, à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine, rue Victor-Noir.

115, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly.

– M. le professeur Théodore Monod, président du Rassemblement des opposants à la chasse,
Association nationale pour la défense des droits des non-chasseurs et le respect de la nature,
Et les membres du conseil d'administration,
ont le regret de faire part du décès de

Paule DROUAULT,
journaliste,
co-fondatrice du ROC,
présidente d'honneur.

Paule n'a cessé, chaque jour de son existence, de prendre la défense des animaux et de la nature. Chacun gardera d'elle le souvenir de son dévouement exemplaire à cette cause.

ROC BP 261,
02106 Saint-Quentin Cedex,
Tél. : 23-62-31-37.

– La Ligue française contre la vivisection
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule DROUAULT,

survenu le 7 juin 1995.

Journaliste, dévouée aux animaux qu'elle a défendus avec courage et talent toute sa vie.

A sa famille, à tous ceux qui la chérissaient, nous présentons nos condoléances attristées.

84, rue Blanche,
Paris-9e.

– Christian Bougerol,
Jean-Jacques Barloy,
Et Bernard Groslier,
s'associent à la douleur qui frappe la famille et les amis de

Mme Paule DROUAULT,

décédée le 7 juin 1995.

Paule Drouault, journaliste, grande militante de la protection des animaux et de la nature, avait, en 1975, fondé avec eux l'ARAP (association des Amis des renards et autres puants). Elle était particulièrement motivée par la défense des renards et des autres prédateurs, un combat qu'elle n'a cessé de mener jusqu'à sa mort brutale.

– Irma Mico,
son épouse,
Ses enfants et leurs épouses,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Guyla (Julien) MICO,

survenu le 8 juin 1995, à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

118, avenue du général Michel-Bizot,
75012 Paris.

– M. Jacques Gruel, président du fonds d'assurance formation Habitat-Formation, et le conseil d'administration ont le regret de faire part du décès de

Mme Claude PAPY,

survenu le 8 juin 1995.

Mme Claude Papy représentait au sein d'Habitat-Formation l'union nationale « Force ouvrière » des personnels du logement social, et ce depuis la création d'Habitat-Formation.

– M. Pierre Mirabaud
et Mme née Nobouko Ébé,
Philippe, Xavier, Christian,
ont la douleur de faire part du décès de
survenu le 23 mai 1995, à Tokyo.

Mme Yoshiko ÉBÉ,

Place Roosevelt,
19000 Tulle.

– Mme Dolorès Rey,
son épouse,
Mme et M. Jean Rey,
Mme et M. Charles Zémor-Rey,
Les familles Rey et Zémor,
petits-enfants et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph REY,

survenu le 9 juin 1995, à Fontvieille (Bouches-du-Rhône).

73, Grand'rue,
13990 Fontvieille.

Remerciements

– Philippe et Yvette Gosset,
Charlotte, Pascal,
Ulysse et Frédérique,
profondément touchés par les très nombreux messages de sympathie et d'affection reçus depuis le départ de

THOMAS,

survenu le 30 mai 1995.

Remercient du fond du cœur tous ceux qui les entourent de leur tendresse et de leur chaleureuse amitié.

« Thomas, grâce à toi, plus encore, nous savons que la vie est belle à vivre... »

Famille Gosset,
36, rue François-Mouthon,
91380 Chilly-Mazarin.

Service religieux

– Le président Robert Munnich et les membres de la commission administrative vous prient d'honorer de votre présence l'office qui sera célébré, en présence de M. le Grand Rabbin Goldmann, mardi 13 juin 1995 à 19 heures, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e, à la mémoire de leur ancien président

Robert JOB,

décédé à Strasbourg, le 5 juin 1995.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Mme Marcel DIEBOLT,
née Yvonne Vienney,

une messe sera célébrée le mardi 13 juin 1995, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption à Paris-16e.

Anniversaires

– Il y a quinze ans disparaissait

Roselyne BERTHELON.

Une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a deux ans, le 12 juin 1993,

Guy MARCHAND,
citoyen du Monde,

nous quittait.

Son dynamisme nous manque, mais nous continuons son engagement pour un monde uni.

– La Compagnie de Jésus,
Sa famille, ses amis,
à l'occasion de son anniversaire, s'unissent dans la prière pour célébrer le souvenir

du Père Raoul de PRÉMOREL S.J.

passé avec le Seigneur de la mort à la vie, le vendredi de Pâques, 21 avril 1995, à Marseille, dans sa quatre-vingt-septième année et sa soixante-dixième année de vie religieuse.

« Je suis la résurrection. Qui croit en moi, fût-il mort, vivra » (Jean 11,25)

Souvenirs

– Le 11 juin 1945, il y a cinquante ans,

Georges FISCHLER,

mourait en Allemagne, à l'âge de vingt-huit ans, des suites de la déportation, victime de la barbarie nazie.

Ni oubli ni pardon.

Sa sœur Annie, ses frères Bernard, Henri, Robert.

Communications diverses

– **Association des Gais Papas.** L'APG rappelle à son membre vaudois actuellement en déplacement dans le centre de la France que la réunion annuelle de l'association débutera le 24 juin prochain à 11 heures, au zoo de Servion (VD-Suisse).

Conférences

– Fondation François-Perroux. Conférence du professeur Jun Nishikawa, Université Waseda, Tokyo, sur **« le modèle de développement au Japon – Examen d'un modèle d'interaction économique et sociale »**, sous la présidence de M. Raymond Barre. 15 juin 1995, à 18 heures, salle 1, Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

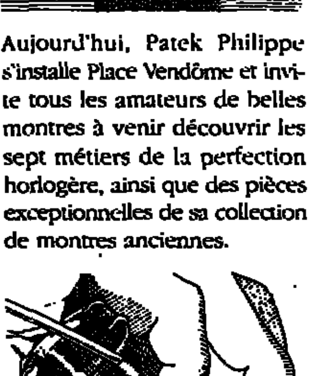
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

BAC 95
Certaines occasions méritent une bonne révision.
3615 LEMONDE
2,19 F/mn

REUSSIR
AVANT LE BAC
TERMINALE "ES"
Orientée HEC ou Sciences-Po
RÉVISION BAC
Toutes matières, toutes séries
SÉSAME - VISA
APRÈS LE BAC
HEC - SCIENCES-PO
Stages intensifs et Classes prépas
MATH SUP et SPÉ
Stages intensifs et Math Spé P'
MÉDECINE-PHARMA
Pré-rentrée et soutien annuel
DROIT - Sciences ECO
Pré-rentrée et soutien annuel
LICENCE-MAITRISE
HEC - ESCP / ESSEC
SCIENCES-PO / CFPA
MEILLEURS RESULTATS NATIONAUX
ipesup prepasup
43.25.63.30 3615 IPESUP
ENSEIGNEMENT PRIVÉ SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

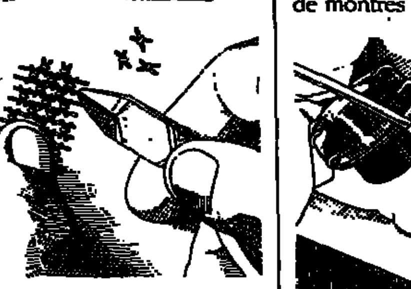
Sept nouvelles raisons pour visiter la Place Vendôme

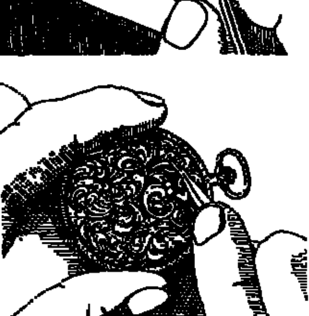
A Genève depuis plus de 150 ans, des artisans passionnés par leur travail créent les montres les plus précieuses du monde.



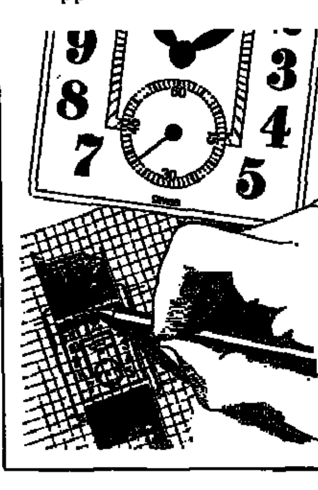


Aujourd'hui, Patek Philippe s'installe Place Vendôme et invite tous les amateurs de belles montres à venir découvrir les sept métiers de la perfection horlogère, ainsi que des pièces exceptionnelles de sa collection de montres anciennes.





Styliste, horloger, orfèvre, chaîniste, graveur, mais aussi émailleur ou joaillier, ils perpétuent les gestes et les secrets d'autrefois. Une seule manufacture a su préserver ainsi les beaux métiers de l'horlogerie : Patek Philippe.



"Les Sept Métiers"
Exposition
du 6 au 15 juin 1995



PATEK PHILIPPE
GENEVE
10, Place Vendôme, Paris

Quand de Gaulle menaçait de faire tirer sur les Américains

Il y a cinquante ans, douze mois à peine après le débarquement de Normandie, le président du gouvernement provisoire affrontait les Alliés. A l'origine : l'occupation du Piémont par les troupes françaises de l'armée des Alpes

D.R.

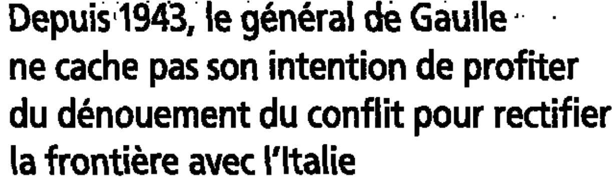
En visite à Albertville, le 5 novembre 1944, le général de Gaulle passe en revue les soldats de la 27e division alpine déployés sur le front des Alpes. « J'avais des vues sur cette force naissante », écrira-t-il dans ses « Mémoires de guerre ».

LE 7 juin 1945, le président Harry Truman envoie un message particulièrement sévère au général de Gaulle, président du gouvernement provisoire et chef des armées. Jugeant son attitude *« très brutale »* et *« incroyable »*, il répond au courrier daté du 1er juin dans lequel celui-ci laissait entendre que les troupes françaises pourraient être amenées à ouvrir le feu sur des soldats américains. *« Le peuple de mon pays,* écrit le président américain, *n'a que des intentions et des sentiments des plus amicaux envers la France et envers son peuple, mais je suis sûr qu'il serait profondément choqué d'apprendre la mesure que vos officiers – probablement avec votre approbation personnelle – ont menacé de prendre. »* Pour comprendre les raisons de cette vive tension, il faut naturellement revenir aux relations que le général de Gaulle entretient avec ses alliés anglo-saxons à la fin des hostilités en Europe, mais aussi aux objectifs – officiels ou implicites – que celui-ci a assignés aux troupes françaises de l'armée des Alpes.

Depuis la fin avril 1945, avec la déroute allemande en Italie du Nord, les unités françaises du « détachement d'armée des Alpes » ont franchi la frontière. Après un mois de durs combats à 2 000 mètres d'altitude, les hommes du général Doyen ont pu reprendre les cols sur lesquels les Allemands et les Italiens s'étaient solidement retranchés à l'automne 1944 afin d'empêcher les armées française et américaine débarquées en Provence de basculer en Italie. Cette nouvelle donne stratégique satisfait pleinement de Gaulle. Depuis 1943, ce dernier ne cache pas son intention de profiter du dénouement du conflit pour rectifier la frontière avec l'Italie. *« Je tiens beaucoup,* résume-t-il dans ses *Mémoires, à ce que les hostilités ne finissent pas sur une cote mal taillée. Nous devons, avant que le feu cesse, laver sur ce terrain les outrages naguère subis, reprendre en combattant les lambeaux de notre territoire que l'ennemi y tient encore, conquérir les enclaves qui appartiennent à l'Italie (...) ainsi que les cantons de Tende et de la Brigue artificiellement détachés de la Savoie en 1860. »*

L'INTENTION du général de rectifier la frontière avec l'Italie procède d'abord et avant tout de sa volonté d'ancrer définitivement la France dans le camp des vainqueurs. Comme le dit très justement Jean Lacouture dans la biographie qu'il lui a consacrée, de Gaulle *« n'a cessé de se comporter comme si la seule question qui se posait était non pas l'effondrement des nazis, mais la part qu'y prendrait la France et la place qui lui serait reconnue dans la reconstruction de l'Europe et du monde ».*

Or le chef de la France libre est inquiet des intentions qu'il prête au commandement américain. Craignant que les troupes françaises ne soient écartées de la victoire finale, il redoute par-dessus tout que les Anglo-Saxons négocient seuls la capitulation du Reich ou, pis encore, que la France soit placée dès sa libération sous la tutelle d'une administration militaire étrangère, comme telle était l'intention première des Américains. De son point de vue, il était donc décisif que la France participe partout où elle le peut – fût-ce symboliquement – à la dernière bataille contre le Reich. De Gaulle est fermement décidé à tout mettre en œuvre pour arriver à ses fins, quitte à heurter de front ses alliés anglo-saxons. A plusieurs occasions, son intransigeance légendaire se double ainsi d'une animosité profonde, étonnante même, encouragée par les nombreux incidents qui émaillent les derniers mois de la guerre, comme le psychodrame de Strasbourg ou l'affaire de Stuttgart.



Depuis 1943, le général de Gaulle ne cache pas son intention de profiter du dénouement du conflit pour rectifier la frontière avec l'Italie

BIEN sûr, l'intransigeance du général de Gaulle s'explique en partie par son état de faiblesse au sein de la coalition anglo-saxonne. Mais cette intransigeance est aussi encouragée par les Américains eux-mêmes, qui ne l'apprécient guère – notamment Roosevelt – et préféreront le tenir à l'écart des conférences de Yalta (février 1945) et de Potsdam (juillet-août 1945). Un document ultra-confidentiel, adressé à Roosevelt par un collectif d'experts en affaires étrangères du département d'Etat et daté du 20 janvier 1944, illustre assez bien le faible crédit que lui portent les dirigeants américains. Paru sous le titre « Voici pourquoi nous ne devons pas faire confiance au général de Gaulle », ce document faisait notamment état de la *« mauvaise éducation »* de l'homme du 18 juin, de son *« entêtement »* et de son *« anti-américanisme », voire de son « instabilité mentale ».*

Aux yeux du chef du gouvernement provisoire, l'occupation d'une partie de l'Italie par l'armée française, suivie d'une rectification de la frontière, s'inscrit donc dans une stratégie dont le principal objectif est de redorer le blason de la France et de justifier sa présence à la table des négociations. Convaincu de n'obtenir des territoires qu'*« à condition de les prendre »*, de Gaulle s'est lui-même attaché à mettre sur pied une force militaire – le « détachement d'armée des Alpes » – qu'il s'est empressé de placer sous les ordres d'un officier français, le général Doyen. Parfaitement représentative des unités françaises de la Libération, cette force comprend essentiellement deux divisions : la célèbre 27e division alpine, dissoute en 1940 et recréée sur son ordre en novembre 1944 à partir des maquis du Dauphiné et de la Savoie, et la 1re Division française libre, rappelée d'Alsace en mars 1945. Hormis les soldats de la 1re DFL, qui représentent la France libre, les hommes du détachement alpin sont issus des Forces françaises de l'intérieur (FFI) et n'ont souvent qu'une formation militaire rudimentaire. Il est vrai que cette faiblesse est compensée par la présence de nombreux cadres de l'ancienne armée d'armistice – dissoute fin 1942, après l'invasion de la zone sud – mais aussi par une solide connaissance de la montagne et une volonté inébranlable d'en finir avec l'occupant. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs fait partie des maquis les plus prestigieux de la région – Glières, Vercors, Oisans pour n'en citer que quelques-uns –, et ont activement participé à la libération des vallées alpines, parfois même en devançant les Américains.

Toutefois, compte tenu de l'animosité ambiante et de l'absence de confiance qui règne entre les dirigeants français et américains, les intentions du gouvernement français concernant l'utilisation politique de cette force ne sont pas connues des Alliés. En février 1945, dans un courrier adressé au général de Lattre, de Gaulle soulignait par exemple le caractère *« strictement confidentiel »* de la mission qu'il entendait confier au détachement d'armée des Alpes, mission dont il précisait qu'*« il ne devra en aucune façon en être fait état devant les Alliés, pour lesquels le but de l'organisation projetée doit rester entièrement secret ».* Car du côté des Alliés, les objectifs ne sont évidemment pas les mêmes. Si les forces françaises des Alpes dépendent hiérarchiquement de l'état-major de la défense nationale, dirigé par le général Juin, elles n'en restent pas moins subordonnées, sur le plan opérationnel, au 6e Groupe d'armées américain du général Devers.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'elles ont reçu leur principale mission : retenir dans les Alpes, par des actions offensives continues, les quatre divisions ennemies qui s'y trouvent afin que celles-ci ne viennent pas renforcer les troupes déployées en Italie du Nord au moment où les Alliés lanceront leur offensive finale, fixée au 9 avril 1945. Le passage des Français en Italie est certes envisagé et accepté par l'état-major interallié, mais les consignes sont formelles : le théâtre italien dépend du commandement anglais, et si une telle avancée doit avoir lieu, elle sera nécessairement de *« portée limitée ».*

Face à de telles ambiguïtés, on comprend que, sur le terrain, le général Doyen se trouve très vite confronté à de sérieuses difficultés, un peu comme le fut de Lattre lorsque Eisenhower voulut abandonner Strasbourg et que de Gaulle lui donna l'ordre contraire. Dès le 28 avril, alors que les troupes françaises commencent à occuper la vallée d'Aoste, le Piémont et la région de Vintimille, le quartier général des forces alliées annule l'autorisation donnée la veille de progresser au-delà des limites initialement imparties et ordonne le repli jusqu'à l'ancienne frontière franco-italienne. La situation du général Doyen devient d'autant plus délicate que de Gaulle n'a nullement l'intention d'abandonner la partie. Le 29 avril, celui-ci entreprend au contraire de fixer lui-même une nouvelle limite d'action au détachement d'armée des Alpes, qui ne correspond naturellement pas à celle prévue par les Alliés. Pour bien marquer sa détermination, il prend également le soin de confier au seul général Doyen l'administration militaire et civile des territoires occupés.

En dépit de ses réticences personnelles à l'égard des projets annexionnistes, Doyen exécute les directives du gouvernement français et répond aux Américains qu'il ne peut envisager de repli *« sans l'accord du gouvernement français ».* Du coup, les relations se durcissent avec les armées alliées. Tandis que le général Devers réitère son ordre de repli, le général Eisenhower, qui a pourtant souvent fait preuve de conciliation et de compréhension à l'égard des Français, s'adresse directement à de Gaulle pour lui signifier son mécontentement. Il reconnaît toutefois que, dans l'immédiat, il est *« obligé d'accepter la situation »* car il ne veut *« rien entreprendre qui soit de nature à réduire l'efficacité de l'effort militaire contre l'Allemagne ».*

Mais, à partir du 9 mai, les Américains n'ont plus le souci de la guerre. L'Amgot (le gouvernement militaire allié des territoires libérés) s'oppose alors de plus en plus fermement à la présence française dans le Piémont et le val d'Aoste. Des blindés en ordre de bataille, canons chargés, font même quelques incursions dans la zone litigieuse. Un instant, le recours à la force est explicitement envisagé par le maréchal Alexander, commandant en chef des opérations dans la zone Méditerranée.

De son côté, de Gaulle ne cherche toujours pas à apaiser la situation. Les directives qu'il adresse au général Doyen traduisent une détermination sans faille et placent ce dernier dans une situation délicate. Le 12 mai, il lui *« confirme formellement que tout étranger qui se mêlerait ou prétendrait se mêler de l'administration des communes* [occupées par les Français] *doit être expulsé sans délai ».* Le 17 mai, il précise que *« l'envoi de forces américaines dans la zone qu'occupent nos troupes à l'est de la frontière franco-italienne de 1939 ne peut être accepté. Ce serait là un acte foncièrement inamical et avec un caractère qui pourrait paraître hostile. Notifiez ceci aux autorités militaires alliées intéressées en ajoutant que l'exécution risquerait de conduire à des incidents graves ».* Le 1er juin, il ajoute enfin : *« J'approuve entièrement la réponse que vous avez adressée au commandement allié en ce qui concerne la prétention de l'Amgot de s'installer sur les territoires pris par nos troupes. Si les Alliés passaient à exécution, vous devriez les en empêcher par tous les moyens nécessaires sans exception. Vous en avertirez de la manière la plus claire le commandement allié. »* Désormais, le message est clair : le gouvernement français est prêt à aller jusqu'au bout.

De nouveau, le général Doyen transmet aux Alliés les instructions qu'il reçoit. Sur le terrain, son sang-froid et son talent de négociateur permettent cependant d'éviter le drame. Mais, cette fois, de Gaulle est allé trop loin. Déjà, alors que le secrétaire d'Etat américain délégué dénonce *« les activités de quelques annexionnistes irresponsables »*, Churchill le qualifie directement d'*« ennemi des Alliés »* et presse le président Truman d'intervenir avant que la situation ne devienne incontrôlable.

C'EST dans ce contexte extrêmement tendu que, dans sa lettre du 7 juin, Truman fait part à de Gaulle de l'*« inquiétude »* et du *« sérieux »* avec lesquels il juge la situation en Italie. Le président américain se déclare choqué d'apprendre que *« des soldats français, portant des armes américaines, s'apprêtent à combattre les soldats américains et les Alliés, dont les efforts et les sacrifices ont contribué à la libération de la France elle-même ».*

Le principal objectif est de justifier la place de la France à la table des négociations

Menaçant de porter l'affaire devant l'opinion publique américaine, il décide d'interrompre immédiatement les livraisons de matériels militaires à la France.

De Gaulle n'a plus le choix. Le jour même, il répond à Truman que le général Doyen, *« plus apte à combattre qu'habile à négocier »*, a mal traduit ses directives. D'après lui, *« il n'a évidemment jamais été dans les intentions ni dans les ordres du gouvernement français, ni dans ceux du général Doyen, de s'opposer par la force à la présence des troupes américaines dans la zone alpine ».* Deux jours plus tard, il donne l'ordre au chef de l'armée des Alpes de ramener ses troupes à la frontière de 1939 au nom des *« grands intérêts du pays »* et *« pour des raisons supérieures d'ordre international ».* Il précise toutefois : *« Vous ferez en sorte que les mouvements qui vous sont prescrits soulèvent la moindre publicité possible. »*

Deux ans plus tard, le traité de Paris, signé laborieusement avec l'Italie le 10 février 1947, accordera à la France ses seuls gains territoriaux de la seconde guerre mondiale. Le gouvernement français ayant annoncé dès le mois de mai 1945 qu'il renonçait au val d'Aoste, les rectifications de frontières seront beaucoup plus modestes que prévues. Elles ne concerneront finalement que les alentours du col du Petit-Saint-Bernard, le plateau du Mont-Cenis, deux villages dans le massif du Mercantour, la vallée de la Haute-Roya et surtout les cantons de Tende et de la Brigue, rattachés à la France après le référendum d'octobre 1947. Au total, 709 km²...

Vincent Tournier

Chronologie

● 1940
10 juin. – L'Italie déclare la guerre à la France.
11-24 juin. – Défaite de l'armée italienne dans les Alpes.
24 juin. – Armistice avec l'Italie. Les troupes de Mussolini occupent une partie de la région alpine.
● 1942
8 novembre. – Débarquement allié en Afrique du Nord. Les troupes allemandes occupent la zone sud.
● 1943
10 juillet. – Débarquement allié en Sicile.
● 1944
6 juin. – Débarquement allié en Normandie.
21-23 juillet. – Ecrasement du maquis du Vercors (Isère).
15-16 août. – Débarquement franco-américain en Provence.
24 septembre. – Les FFI sont intégrés dans l'armée régulière.
17 novembre. – Création de la 27e division alpine, dont les unités remplacent progressivement les tirailleurs marocains déployés dans les Alpes pour couvrir le flanc droit des armées franco-américaines.
● 1945
1er mars. – Création du détachement d'armée des Alpes (général Doyen). La brigade américaine qui couvre le secteur sud des Alpes est remplacée courant mars par la 1re division française libre.
23 mars-7 avril. – Offensives françaises sur les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis.
9 avril. – Début de l'offensive alliée dans les Apennins, en Italie du Nord.
10-18 avril. – Offensives de la 1re DFL dans le massif de l'Authion (Alpes-Maritimes).
22-26 avril. – Des unités françaises s'emparent du col de Larche (Ubaye).
27 avril. – Les troupes germano-italiennes se retirent des Alpes.
2 mai. – Capitulation des forces de l'Axe en Italie du Nord.
8 mai. – Capitulation de l'Allemagne.
9 juin. – Le général De Gaulle décide de ramener le Détachement d'armée des Alpes à la frontière de 1939.
1947
10 février. – Traité de Paris, signé entre la France et l'Italie.

Le Monde

Rushdie sans garanties ?

la police face aux jeunes

Le Monde

Rushdie sans garanties ?

L'EUROPE ne devrait pas se satisfaire de la réponse que les autorités iraniennes s'apprêtent à lui donner à propos de Salman Rushdie. Tout simplement, parce que cette réponse est insuffisante. Mais les Européens ne devraient pas, non plus, se focaliser sur le sort de l'auteur des *Versets sataniques*, au détriment d'autres écrivains iraniens persécutés.

Jeudi 22 juin, lors d'une réunion prévue à Paris – la France assurant la présidence de l'Union européenne – entre un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay et le vice-ministre iranien des affaires étrangères Mahmoud Vaezi, le cas de Salman Rushdie sera mis à l'ordre du jour, entre autres questions politiques régulièrement débattues entre l'UE et l'Iran.

Certains ont cru voir dans de récentes déclarations du chef de la diplomatie iranienne un assouplissement de l'attitude de Téhéran sur l'affaire Rushdie. Ali Akbar Velayati a tenu, en substance, le langage suivant : la *fatwa* (décret religieux), prononcée en 1989 par l'imam Khomeiny, condamnant à mort l'écrivain britannique est intangible et irrévocable, mais le gouvernement iranien ne se chargera pas de la mettre à exécution.

Que peut bien valoir un tel engagement lorsque, parallèlement, des initiatives sont prises pour entretenir la haine contre l'auteur des *Versets sataniques* – tel ce concours littéraire de la meilleure nouvelle décrivant *« l'existence angoissée »* de l'écrivain britannique, lancé à Téhéran, en février, par la très officielle Organisation de la propagande islamique, ou bien ces compétitions de caricature sur l'affaire Rushdie, annuellement organisées dans le cadre de la Foire internationale du livre de Téhéran ?

Les promesses de l'Iran ne mettront évidemment pas non plus M. Rushdie à l'abri de tueurs, qui pourront toujours affirmer agir pour leur propre compte, ou pour celui d'une grande fondation religieuse, qui a mis à prix la tête de l'écrivain pour plus de 2 millions de dollars. Les autorités iraniennes étant divisées, il n'est pas du tout certain que M. Velayati parle au nom du pouvoir dans son ensemble et que son discours ne soit pas exclusivement réservé aux Occidentaux.

Salman Rushdie a au moins la chance d'être « parrainé » par l'Europe et les Etats-Unis et de vivre sous la haute protection de Scotland Yard. Ses confrères iraniens, eux, subissent tous les jours des atteintes à leurs libertés. S'ils osent formuler la moindre critique, ou réclamer des droits élémentaires, ils sont traités comme des parias. L'un d'eux, Ali Akbar Saïdi Sirjani, vient de mourir en prison, sans que Bruxelles, Londres, Paris ou Washington ne s'en émeuvent outre mesure.

L'Iran est aux yeux des Occidentaux un marché prometteur, pour lequel ils se livrent à une compétition acharnée. Faut-il pour autant que le « rayonnement de la Perse », dont le régime islamiste se fait gloire, rende aveugles les démocraties face aux persistantes atteintes aux droits de l'homme dénoncées récemment par un rapport d'Amnesty International ?

La police face aux jeunes

C'EST devenu un rituel. Pris de court par les explosions de violence qui secouent les banlieues, les responsables politiques courent micros et caméras pour exorciser le désormais traditionnel *« malaise des banlieues »*. Faire mine d'expliquer, noyer les problèmes sous un flot verbal... Alain Juppé, Eric Raoult et Jean-Louis Debré se sont prêtés toute la journée du vendredi 9 juin à cet exercice. Et ce feu d'artifice gouvernemental n'a pas été sans dissonances. Le ministre de l'intérieur, qui veut à l'évidence démontrer qu'en matière de discours musclé son prédécesseur Charles Pasqua n'a rien à lui apprendre, s'est ainsi scandalisé de voir les *« lois de la République délibérément bafouées dans des quartiers entiers »*. M. Debré réunira les *« responsables de la hiérarchie policière dans ces zones, pour voir comment, quartier par quartier, ville par ville, nous devons procéder »*.

Autrement plus prudent, Eric Raoult préfère pour sa part voir dans les incidents de Noisy-le-Grand *« un problème d'ordre public, et pas un problème de ville ou d'intégration »*. Précisément, les événements du quartier du Champy posent d'abord le problème des relations entre les jeunes et la police. Noisy-le-grand est une commune de banlieue ordinaire, certainement pas de ces *« quartiers ghettos »* où la République n'existerait plus. La commune n'a pas signé de contrat de ville et ne connaît pas d'opérations de « développement social des quartiers ». La similitude des événements avec ceux survenus à Vaulx-en-Velin en octobre 1990 est des plus frappantes. Trois jours d'émeutes s'étaient déroulés dans cette commune de la banlieue lyonnaise, qui faisait pourtant référence en matière de politique de la ville. A l'origine, un jeune roulant sans casque sur une moto est pris en chasse par la police, percute une voiture et meurt d'une blessure à la tête. La police parle d'accident de la circulation. La famille et ses amis crient à la bavure : le jeune homme aurait été renversé par les policiers. Lorsque les émeutes éclatent, le maire Maurice Charrier (PCF) parle de *« manipulations provenant d'une pègre extérieure à la commune »*. Antoine Pontone, maire UDF de Noisy-le-Grand, évoquera vendredi 9 juin *« des manipulations terroristes »*...

Cinq ans après Vaulx-en-Velin, un scénario identique a ainsi été écrit à Noisy-le-Grand. Avec comme acteurs les jeunes et la police. Ce face-à-face trop souvent oublié, ou noyé dans d'aimables généralités sur la politique de la ville, mériterait pourtant qu'élus locaux et ministres y consacrent plus d'attention et, surtout, plus de nuances. Les syndicats de policiers dénoncent la difficulté de leur mission dans des quartiers où, parfois, la moitié de la population a moins de vingt-cinq ans. Face à ces jeunes, les déclarations aux tonalités guerrières du ministre de l'intérieur ne seront pas le meilleur moyen de restaurer l'autorité publique.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

AU COURRIER DU MONDE

L'inquiétant découpage des affaires sociales

L'action sociale, c'est-à-dire les mesures prises en faveur des plus démunis, souffre depuis plusieurs années d'éclatement. Avec la montée de l'exclusion, les politiques sociales se sont multipliées sans coordination et sans recherche de complémentarité entre les prestations et les dispositifs qui se sont empilés.

Aussi, pour les plus éminents spécialistes, constitue-t-elle un « mille-feuille » dans lequel les usagers des services sociaux se perdent, renvoyés d'un guichet ou d'une institution sociale à une autre, confrontés à des procédures bureaucratiques qui, plutôt que de les rassurer, accroissent leur désarroi.

Avant le 18 mai 1995, au moins sept ministères intervenaient dans ce secteur sensible :

– les affaires sociales, santé et ville ;

– l'équipement pour le logement social ;

– l'éducation nationale pour les zones d'éducation prioritaires ;

– l'intérieur pour la sécurité des quartiers ;

– jeunesse et sports pour l'animation des quartiers en difficulté ;

– le travail pour le traitement du chômage...

Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales

Quel changement au gouvernement

Après beaucoup de promesses, notre nouveau président passe aux actes. Et le premier d'entre eux, la constitution du gouvernement, est révélateur des ambiguïtés de la politique voulue par M. Chirac.

Que dire d'abord du changement, quand un tiers des ministres sont issus du gouvernement sortant et occupent les principaux postes : premier ministre, justice, économie et finances, éducation nationale et affaires étrangères ?

Si l'on peut se réjouir du rattachement direct au premier ministre du secrétariat d'Etat à l'emploi ou de la création d'un ministère de la lutte contre l'exclusion, on peut craindre l'arrivée au pouvoir de trois ex-militants ou ex-sympathisants d'extrême droite : M. Goasguen, M. Madelin, et M. Raoult.

Le premier fut l'initiateur d'une proposition de loi *« anti-SDF »*, prévoyant des peines de prison et des amendes pour les squatters et les associations d'aide aux sans-abri. Le deuxième est un chantre de l'ultralibéralisme, qui a produit les dégâts que l'on sait en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Quant au dernier, nommé ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, il tenait il y a encore peu de temps (1988) un discours sécuritaire peu adapté à la complexité de la situation !

On pourrait ajouter à ces prises de position celles de Mme Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, et jusque-là... membre actif du lobby de la médecine libérale (on n'est donc pas près de sauver la sécurité sociale)ou celles de M. Fillon, grand promoteur de l'ascension sociale, avec ses mesures visant à bloquer la poursuite d'études des titulaires d'un DUT.

Sabine Auge
Grenoble

La citoyenneté sous la tutelle de l'exécutif

Le nouveau gouvernement comprend un ministère chargé de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté. Voici une innovation proprement stupéfiante pour l'esprit. Voici que la citoyenneté est désormais officiellement placée sous la tutelle de l'exécutif. Les citoyens, *« ces participants à l'autorité souveraine »* comme les définit Rousseau, voici que l'on a décidé de les tenir symboliquement pour sujets du pouvoir de l'Etat. Mais si le Souverain lui-même devient sujet, de qui l'Etat recevra-t-il la légitimité de son pouvoir ? A moins que l'on considère qu'il la tient désormais de lui-même, que c'est l'Etat qui est le Souverain ? Le voici à son tour déporté de son assise, devenu simple pouvoir de fait, arbitraire. Il ne faut pas que le serpent se morde la queue.

S'il s'agit de traduire en acte l'intention généreuse d'un engagement électoral pour encourager l'esprit civique, cette appellation n'est qu'une sottise. Mais combien lourde de sens, et quel aveu dans le lapsus ! Car les actes ne peuvent mieux qu'ici contredire les paroles. Mais s'il s'agit d'une décision réfléchie, quel cynisme et quel mépris pour le peuple souverain dont on vient d'obtenir le suffrage ! A moins que l'on ait voulu démontrer par l'absurde la fragilité du principe démocratique. Mais ce serait d'une étrange et bien dangereuse pédagogie. Espérons que pareille incongruité en alarmera quelques-uns. Et penser que le gouvernement qui comprend cet étonnant ministère compte parmi ses membres nombre d'esprits éveillés confirme le constat d'un dérèglement général de la conscience civique.

Pierre Tissier,
Reims

Ce que sont les Assemblées de Dieu

Récemment, des caravanes de Tsiganes en infraction sur un terrain de sport et quelques paroles mal comprises ont mis en émoi le Val-de-Marne, des professeurs jusqu'au préfet ! Cette affaire a fait grand bruit, et plusieurs reportages télévisés lui ont été consacrés, ainsi qu'un article dans *Le Monde* du 12 mai, à la suite de quoi les signataires de ces lignes considèrent comme important de faire les remarques suivantes.

Il faut d'abord bien préciser que le terme « Assemblée de Dieu » ne signifie pas :

– une réunion particulière, un rassemblement, comme le laissait penser le titre de l'article : « Lycée fermé pour cause d'assemblée de Dieu » ;

– un lieu de réunion évangélique unique, comme le suggère la mention du *« siège de l'Assemblée de Dieu à Montbéliard »*.

En fait, les Assemblées de Dieu (au pluriel !) sont des Eglises évangéliques réparties sur l'ensemble du territoire français. Actuellement, elles comptent 420 pasteurs et plus de 600 lieux de culte dans notre pays. Le Mouvement de Pentecôte, dont elles font partie, se trouve sur les cinq continents et représente plusieurs millions de chrétiens. Ce mouvement insiste beaucoup sur la spiritualité, comme le montre la référence à la venue de l'Esprit sur l'Eglise primitive lors de la fête juive de la Pentecôte (Actes II). Conformément à l'enseignement du Nouveau Testament, les Assemblées de Dieu insistent sur *« la pureté de la conduite »*, *« l'amour du prochain »*, et *« la sainteté de la vie »*.

La confusion avec la secte des Enfants de Dieu, effectivement dissoute depuis de nombreuses années, est infiniment regrettable ; nous nous étonnons d'une si grossière erreur ! Les enseignants du lycée Guillaume-Budé auraient dû se renseigner un peu plus sérieusement avant de *« laisser monter leur colère »* et de parler de *« danger moral »*, d'*« inculpation »* et de *« proxénétisme d'enfant »*. Ce sont de tels propos de nature diffamatoire dans leur association à la désignation de leur mouvement religieux que les deux signataires de ces lignes tiennent surtout à contester de la manière la plus énergique.

Le Monde a présenté les options des « parties » en présence : celle des enseignants du lycée, celle du directeur de cabinet du préfet, pour qui tout cela était du *« délire »*. Nous tenons à insister dans ce sens et à confirmer ce jugement : la réaction épidermique des enseignants du lycée n'avait rien de rationnel. En effet :

– Les Tsiganes évangéliques n'ont rien à voir avec la *« secte virulente »* des Enfants de Dieu. Il faut savoir que la Mission tsigane a une influence tout à fait bénéfique sur ses *« convertis »* ;

– Les Assemblées de Dieu sont un mouvement évangélique recommandable qui se situe dans le sillage de la Réforme. L'enseignement dispensé par ces Eglises authentiquement chrétiennes se veut et est manifestement d'une grande valeur éthique ;

– Comme son nom l'indique, la Mission évangélique tzigane s'adresse au monde tzigane. Il est vrai qu'elle est proche des Assemblées de Dieu en ce qui concerne l'enseignement et l'éthique. Il convient, cependant, de préciser que les Assemblées de Dieu ne limitent pas leur influence à une catégorie de personnes : elles s'adressent à l'ensemble de la population et surtout aux « sédentaires » de notre pays.

Le fait d'envahir le terrain de sport d'un lycée ne peut, en principe, être approuvé par personne. Nous regrettons cette démarche, mais par-dessus tout nous formons le vœu que des mesures sérieuses soient prises pour que les « gens du voyage » puissent s'installer de manière décente sur des terrains aménagés dignes de ce nom ; c'est malheureusement loin d'être le cas dans la région parisienne !

J. Leprat et J. C. Boutinon,
pasteurs des Assemblées de Dieu

Fascisme et anarcho-syndicalisme

J'ai été surpris de retrouver sous la plume de Daniel Vernet (« La tentation populiste », *Le Monde* du 6 mai), un rapprochement entre fascisme et anarcho-syndicalisme qu'on rencontre parfois, il est vrai, dans la production historique sur le fascisme. Dans cet article, il est en effet question du *« passé anarcho-syndicaliste »* de Mussolini. Or, ni Mussolini ni le fascisme ne peuvent se targuer d'un tel passé.

Le mouvement fasciste – qu'il est juste de qualifier d'*« enfant illégitime du socialisme »* – est le produit de la rencontre d'un petit groupe de socialistes ayant renié leurs convictions antimilitaristes pour passer dans les rangs de fauteurs de guerre avec des adeptes de D'Annunzio et des nationalistes plus traditionnels. (...)

De leur côté, les anarcho-syndicalistes sont restés fidèles à leurs convictions antimilitaristes malgré l'échec de la seule révolte contre la première guerre mondiale que l'Europe ait connue (Ancône, 1914). Internés, victimes de la répression, interdits de publication pendant cette guerre, ils furent ensuite en première ligne dans les agitations sociales de 1919-1920 autant que dans la lutte contre le fascisme montant en 1921-1922, alors que les autres forces politiques, ou s'alliaient aux fascistes, ou les soutenaient ou encore cherchaient, comme le Parti socialiste, à conclure d'illusoires *« pactes de pacification »*. Les chercheurs, qui font parfois l'amalgame entre fascisme et anarcho-syndicalisme, n'ignorent pourtant pas le rôle qu'ont joué les anarchistes et les anarcho-syndicalistes dans la lutte contre le fascisme et pour une société d'hommes libres et égaux, et le prix qu'ils ont payé pour cela. (...)

S'il est vrai, comme l'écrit Daniel Vernet, que *« la bouillie populiste trouve son expression dans une idéologie anticapitaliste, antidémocratique, anti-intellectuelle et xénophobe »*, il n'en est pas moins vrai que les valeurs dont cette bouillie se réclame sont bien plus proches des valeurs actuellement dominantes – hiérarchie, délégation de pouvoir, fuite devant ses responsabilités d'individu, de producteur ou de citoyen, recherche de l'homme de la providence, nationalisme – que des valeurs qui fondent la critique anarchiste de la démocratie parlementaire.

Gianni Carrozza
correspondant de la *Rivista storica de l'anarchismo*

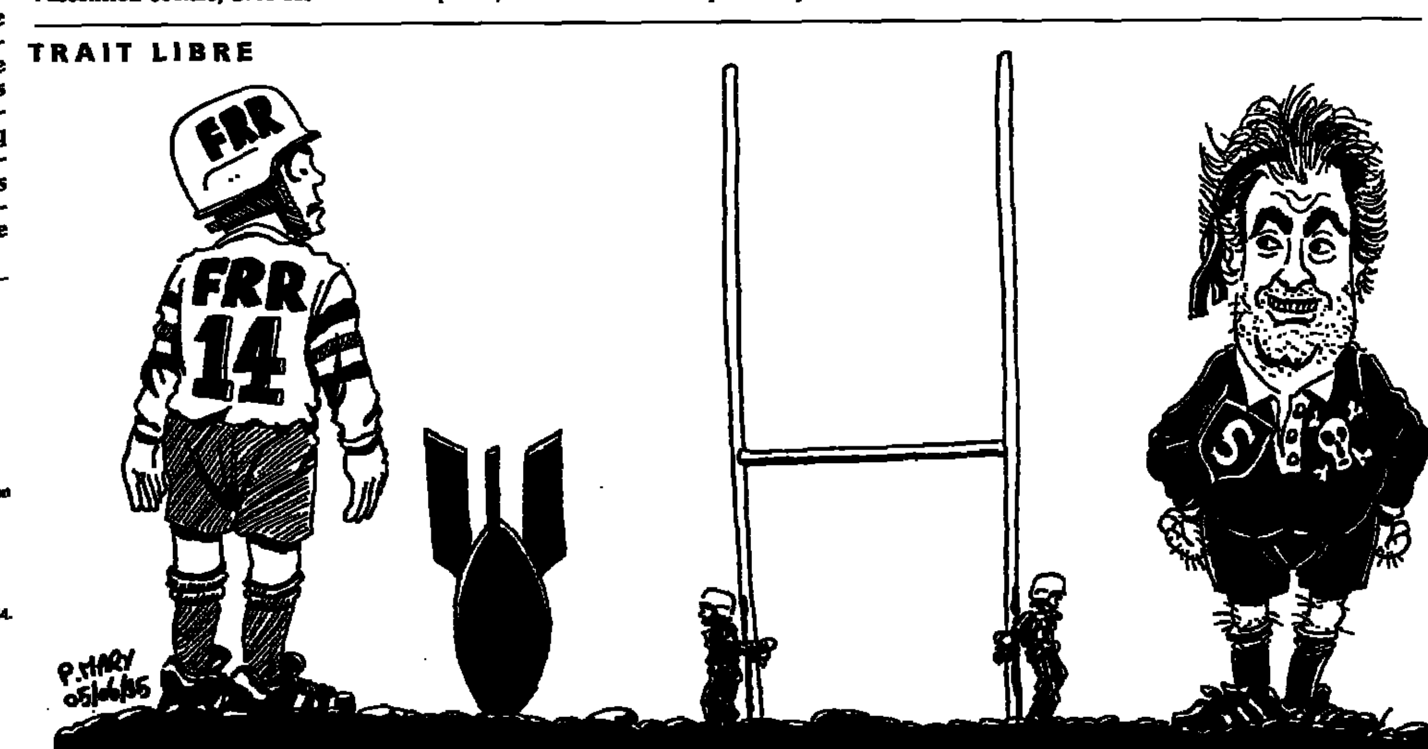
La position de l'UDUP (Ulster)

Dans un article du *Monde* du 22 octobre 1994, à propos du processus de paix en Irlande du Nord, l'Ulster Democratic Unionist Party (UDUP), pour lequel j'agis en tant que porte-parole, a été présenté comme un parti extrémiste. Or l'UDUP n'est pas un parti d'extrémistes qui rejette le cessez-le-feu. Au contraire, l'UDUP, dirigé par M. Ian Paisley, député à la Chambre des communes et député européen, est un parti qui a toujours condamné les actes terroristes, qu'ils aient été commis par les extrémistes de l'IRA ou d'autres groupes, et a toujours désiré un véritable cessez-le-feu en luttant contre le terrorisme.

Or, ce que l'UDUP a affirmé, c'est que l'IRA a annoncé un prétendu cessez-le-feu dans le but d'obtenir des concessions de la part du gouvernement britannique, sans pour autant renoncer définitivement à la violence et sans rendre aucune de ses armes. Les développements de ces six derniers mois ont parfaitement justifié et confirmé le bien-fondé de la position de l'UDUP.

Professeur Arthur Noble
Belfast

TRAIT LIBRE



Mai 1995 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* dans lequel est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1. – **CROATIE** : l'armée croate lance une importante offensive contre les Serbes sécessionnistes de l'enclave de la Krajina, en Slavonie occidentale, et inflige une véritable défaite aux milices serbes qui occupent, depuis plus de trois ans, le quart du pays (3 à 11).

2. – **ÉTATS-UNIS-CUBA** : les Etats-Unis décident d'accueillir sur leur sol la majorité des 21 000 réfugiés cubains (*balseros*) de la base américaine de Guantanamo depuis l'exode massif d'août 1994 mais annoncent que désormais tous les boat people cubains seront systématiquement refoulés vers leur pays (4, 5, 9).

4. – **GRANDE-BRETAGNE** : lors des élections locales en Angleterre et au pays de Galles, les conservateurs subissent une véritable déroute, en perdant 2 027 des 4 083 conseillers qu'ils détenaient au profit des travaillistes de Tony Blair (6, 7-8).

5. – **ALGÉRIE** : cinq coopérants, dont deux Français (Richard Machabert et Jean-Claude Corjon), un Britannique, un Canadien et un Tunisien, sont assassinés à Ghardaïa, au sud d'Alger, portant à 84, dont 29 Français, le nombre d'étrangers tués en Algérie depuis septembre 1993. Le Groupe islamique armé (GIA) revendique ces assassinats le 10 (5, 7-8, 10, 12).

5. – **ÉTATS-UNIS-JAPON** : les négociations américano-japonaises de Vancouver (Canada) sur le commerce des automobiles et pièces détachées aboutissent à un échec. Washington porte plainte devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et publie, le 16, la liste des sanctions envisagées contre Tokyo si un compromis n'est pas trouvé d'ici à l'automne (4, 5, 8, 10, 12, 18, 23, 24, 25, 28-29, 30, I VI).

5. – **TCHÉTCHÉNIE** : les indépendantistes tchétchènes, qui, depuis le 1er, ont intensifié leurs attaques dans les régions contrôlées par les troupes de Moscou, *« comprenant l'importance de la victoire sur le fascisme célébrée le 9 mai »*, ordonnent une trêve pour cette date. Le 11, à l'expiration du moratoire décidé par Moscou à l'occasion de ces fêtes, les combats reprennent entre les troupes russes et les combattants tchétchènes (3 à 9, 13, 21-22 à 31).

7. – **ITALIE** : lors du second tour des élections provinciales et communales, plus de 75 % des villes italiennes passent sous administration du centre gauche (10).

7. – **ÉTHIOPIE** : lors des élections multipartites boycottées par l'opposition, la coalition gouvernementale, le Front révolutionnaire démocratique du peuple éthiopien, du président Meles Zinawi, obtient 92 sièges au Parlement régional et 21 des 23 sièges au Parlement fédéral (10, 13).

7-9. – **COMMÉMORATION** : à Londres, le 7, à Paris et à Berlin, le 8, puis à Moscou, le 9, les chefs d'Etat ou de gouvernement commémorent la capitulation du IIIe Reich, il y a cinquante ans (7-8 à 12).

10. – **ÉTATS-UNIS-RUSSIE** : lors du sommet de Moscou, les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine ne parviennent à aucun accord sur les trois grands dossiers de la rencontre : la coopération nucléaire avec l'Iran (même si Moscou consent à ne pas livrer de centrifugeuse), l'élargissement de l'OTAN à l'est et la guerre en Tchétchénie (9 à 12).

10. – **ÉTATS-UNIS** : Terry Nichols est officiellement accusé, à Wichita (Kansas), d'être impliqué dans l'attentat d'Oklahoma City le 19 avril (168 morts). Le 12, un biochimiste, Steven Garrett Colbern, est arrêté à Oatman (Arizona) dans le cadre de l'enquête sur l'attentat (12, 14-15, 24).

11. – **NUCLÉAIRE** : les 178 pays représentés depuis le 17 avril à New York à la conférence organisée par les Nations unies signent un texte rendant permanent, au plus tard en 1996, le traité de non-prolifération (TNP) en vigueur depuis mars 1970. Les pays non détenteurs s'engagent à renoncer pour toujours à l'arme atomique (13).

11. – **CACHEMIRE** : une quarantaine de personnes sont tuées lors d'affrontements opposant l'armée indienne aux séparatistes musulmans dans la ville de Sharar-e-Sharif (Etat du Cachemire) où un lieu saint est détruit par le feu lors de l'assaut (12 à 14-15, 17).

12. – **ZAIRE** : l'Organisation mondiale de la santé publie un premier bilan de l'épidémie de fièvre hémorragique due au virus Ebola qui sévit à l'est de Kinshasa, principalement dans la ville de Kikwit, où, le 25, 121 victimes sont recensées sur 160 cas déclarés (12 à 25, 27, 31).

14. – **ARGENTINE** : élu en 1989 pour six ans, le président Carlos Saul Menem, chef du Parti justicialiste (péroniste), est réélu, dès le premier tour de l'élection présidentielle, avec plus de 47 % des suffrages contre 34 % à son principal adversaire de centre gauche, le sénateur José Bordon. A la Chambre, dont la moitié des sièges étaient renouvelables, le parti péroniste s'assure la majorité absolue avec 135 sièges sur 257 (13, 16, 18).

14. – **ALLEMAGNE** : lors de scrutins régionaux en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et à Brême, les Verts supplantent le Parti libéral (FDP), allié de la CDU du chancelier Helmut Kohl, comme la troisième force du pays (16, 20).

14. – **JAPON** : Yoshihiro Inoué, le *« chef des renseignements »* de la secte Aum Shinri-kyo, soupçonnée d'être à l'origine de l'attentat au gaz toxique dans le métro de Tokyo le 20 mars (12 morts et 5 500 intoxications), est arrêté dans la capitale. Le 16, la police arrête Shoko Asahara, le gourou de la secte, qui était installé sur le site de Kamikuishiki, au pied du mont Fuji (16, 17).

17. – **PROCHE-ORIENT** : pour la première fois depuis cinq ans, Washington oppose son veto à une résolution de l'ONU sur l'expropriation de 53 hectares de terres arabes par Israël à Jérusalem-Est décidée le 28 avril. Le 22, les députés de la minorité arabe d'Israël, avec l'appui de la droite nationaliste, réussissent, pour la première fois, à infléchir la politique du gouvernement de l'Etat juif en le forçant à suspendre la confiscation des terres. Le 26, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, évoque pour la première fois le démantèlement d'une implantation sur le Golan (5, 9, 11, 14-15, 16, 17, 19, 20, 22, 24, 25, 28-29, 30, 31).

19. – **BELGIQUE** : la chambre des mises en accusation de Liège met fin à la détention préventive des socialistes flamands, Etienne Mangé, ancien trésorier du Parti socialiste (SP), et Luc Wallyn, ancien secrétaire du parti, impliqués dans une affaire de versements occultes effectués par la firme italienne Agusta pour obtenir un marché d'hélicoptères militaires en 1988 (15, 21-22).

20-22. – **VATICAN** : Jean-Paul II en visite en République tchèque (à Prague et à Olomouc, en Moravie) demande pardon, le 21, aux protestants tchèques pour les fautes de la Contre-Réforme. Le 22, en Pologne (à Skoczow et à Bielsko Biala), il dénonce la marginalisation des croyants (20 à 24).

21. – **BELGIQUE** : lors du premier scrutin législatif et régional de la nouvelle Belgique fédérale et en dépit de la multiplication des « affaires », la coalition sortante entre chrétiens-sociaux et socialistes remporte la majorité absolue avec 81 sièges sur 150 à la Chambre des représentants. L'extrême droite ne réalise pas la percée attendue (20, 23 à 25, 30).

24. – **GRANDE-BRETAGNE** : décès à l'âge de soixante-dix-neuf ans d'Harold Wilson, le dernier travailliste à avoir conduit son parti à la victoire (25).

28. – **ESPAGNE** : le Parti populaire (PP, conservateur) de José Maria Aznar, avec 35,26 % des voix, remporte les élections municipales et régionales en s'arrogeant 10 des 13 régions autonomes (sur 17) où l'on votait et 42 des 52 chefs-lieux de province, mais cette victoire annoncée ne constitue pas une véritable déroute pour le Parti socialiste ouvrier (PSOE), qui rassemble 30,81 % des suffrages et conserve la mairie de Barcelone (25 à 30).

28. – **RUSSIE** : un séisme de 7,5 sur l'échelle de Richter secoue l'île de Sakhaline, dans l'Extrême-Orient russe, faisant plus 806 morts et 405 blessés, et rasant la ville de Neftegorsk (30 à 2/VI).

31. – **GRANDE-BRETAGNE** : le prince Charles effectue une visite historique en République d'Irlande, la première d'un prince héritier de la couronne d'Angleterre depuis 1911 (I, II VI).

Les soldats de la paix, boucliers humains

● **Le 9**, cinq membres (quatre Français et un Américain) de Pharmaciens sans frontières (PSF), détenus par les Serbes de Bosnie depuis le 4 avril, sont libérés moyennant une caution.

● **Le 24**, devant la recrudescence des bombardements sur Sarajevo, les plus violents depuis février 1994, le général britannique Rupert Smith, commandant des « casques bleus » en Bosnie, lance un ultimatum aux belligérants leur enjoignant de cesser les combats sous peine de frappes aériennes de l'OTAN, tandis que le général français Bernard Janvier, patron des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, exhorte le Conseil de sécurité, à New York, à se prononcer rapidement sur une refonte des instructions données à la Forpronu.

● **Le 25**, en réplique à un raid *« d'avertissement »* de l'OTAN contre un dépôt de munitions serbe, près de Pale, le fief des Serbes bosniaques, les milices serbes bombardent deux terrasses de café dans la ville de Tuzla, « zone de sécurité » de l'ONU, faisant 76 morts et 150 blessés parmi des jeunes qui célébraient la Fête de la jeunesse.

● **Le 26**, les Serbes répondent à un second raid de l'OTAN contre des positions militaires près de Sarajevo, en capturant 167 « casques bleus » et observateurs de l'ONU et en les utilisant comme « boucliers humains » sur douze sites stratégiques à Sarajevo et dans les collines avoisinantes.

● **Le 27**, deux soldats français sont tués à Sarajevo lors d'affrontements avec les milices de Radovan Karadzic, chef des Serbes bosniaques, alors qu'ils tentaient de reprendre leur position, investie par les Serbes.

● **Le 28**, alors que les miliciens serbes continuent à défier la communauté internationale en bombardant à nouveau Tuzla et en s'emparant de nouveaux otages parmi les « casques bleus », Américains, Britanniques et Français dépêchent des renforts militaires en Adriatique et en Bosnie même. Le même jour, l'hélicoptère du ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, Irfan Ljubijankic, est abattu par un tir de roquette à proximité de l'enclave de Bihac, dans l'extrémité nord du pays, provoquant la mort de tous ses occupants.

● **Le 30**, réunis à La Haye, les ministres des affaires étrangères du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne) conviennent de renforcer le dispositif des « casques bleus » et de poursuivre le dialogue avec Belgrade, tandis que sur le terrain les Serbes continuent de prendre des « casques bleus » en otage (environ 400 au total) et à s'emparer de leurs armes ainsi que de leurs blindés (9 à 12, 18, 19, 21-22, 25 à II-VI)

FRANCE

1. – **RACISME** : un Marocain, Brahim Bouraam, meurt noyé dans la Seine après avoir été agressé par trois skinheads qui se sont détachés de la manifestation du Front national à Paris. Jean-Marie Le Pen se contente d'évoquer un *« incident »*, un *« fait divers déplorable »*. Le 3, entre 15 000 et 20 000 personnes manifestent à Paris près des lieux du meurtre, après que François Mitterrand fut venu rendre hommage au jeune Marocain. Le 10, le service d'ordre officiel du FN collaborant à l'enquête, trois « crânes rasés » n'appartenant pas au FN sont interpellés puis placés en détention provisoire. L'un d'entre eux, Michaël Freminet, reconnaît être à l'origine de la noyade du jeune Marocain. Le 14, David Beaune, un skinhead soupçonné d'avoir provoqué, le 18 avril, la noyade dans le port du Havre d'Imad Bouhoud, un jeune Français d'origine tunisienne, est mis en examen pour non-assistance à personne en danger et non-dénonciation de crime (3 à 7-8, 12, 13, 22, 24, 26, 28-29).

3. – **JUSTICE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon remet en liberté Alain Carignon, ancien ministre et maire (RPR) de Grenoble (Isère), écroué depuis le 13 octobre 1994 pour complicité de corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins dans l'affaire du *Dauphiné-News*. Cette décision est assortie d'un placement sous contrôle judiciaire et du versement d'une caution. Le maire de Grenoble renonce à se présenter aux élections municipales des 11 et 18 juin (4 à 7-8, 10, 12, 13, 16, 17, 24).

8. – **DÉCÈS** de Robert-André Vivien, ancien ministre, député du Val-de-Marne et maire (RPR) de Saint-Mandé, à l'âge de 72 ans, et de Jacques Isorni, avocat du maréchal Pétain, à l'âge de 83 ans (10, 11).

10. – **SANG CONTAMINÉ** : le juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris Marie-Odile Bertella-Geffroy place sous contrôle judiciaire Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), condamné le 23 octobre 1992 à quatre ans de prison dans l'affaire du sang contaminé. Le 15, il est remis en liberté. Le 22, un communiqué de Renault annonce la mise en examen de son PDG, Louis Schweitzer, directeur de cabinet de Laurent Fabius au moment où ce dernier était premier ministre, pour *« complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé (12, 13, 16, 23, 24, 25, 28-29).

11. – **ÉLECTIONS MUNICIPALES** : Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, présente les listes « Paris s'éveille » tandis que les élus UDF du Conseil de Paris mandatent leur président, Jacques Dominati, pour élaborer avec le RPR et les apparentés un *« pacte »* pour *« un équilibre réel dans la composition politique de la prochaine majorité RPR-UDF »* (13, 14-15).

15. – **JUSTICE** : le sénateur (UDF-PR) et ancien président du conseil général du Var Maurice Arreckx, incarcéré depuis le 1er août 1994 pour corruption active, recel d'abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux, est remis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge toulonnais Thierry Rolland après le versement d'une caution. Le même jour, le tribunal correctionnel de Valenciennes (Nord) condamne Bernard Tapie, ancien président de l'Olympique de Marseille (OM), à deux ans d'emprisonnement dont un ferme pour *« corruption »* et *« subornation de témoins »* dans l'affaire du match VA-OM du 20 mai 1993. Le 23, le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, au lendemain de l'appel interjeté par Bernard Tapie, fait appel du jugement (5, 6, 16, 17, 18, 25).

15. – **JUSTICE** : dans le cadre de l'affaire Urba-Sagès, le tribunal de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) condamne le premier secrétaire du Parti socialiste et ancien trésorier du PS, Henri Emmanuelli, à un an de prison avec sursis pour recel de trafic d'influence. Le président d'Urba, Gérard Monate, est condamné à la même peine, tandis que le PDG de la Sagès, Michel Reyt, est condamné à un an d'emprisonnement dont six mois ferme. Le 26, le procureur de la République de Saint-Brieuc, Yves Boivin, fait appel du jugement (16, 17, 28-29).

16. – **ÉLECTIONS MUNICIPALES** : Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise, et proche de Jacques Chirac, annonce sa candidature à Cannes contre Michel Mouillot (UDF-PR), condamné le 20 avril à quinze mois de prison avec sursis et à cinq ans d'inéligibilité pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Botton (17).

16. – **MAIRIE DE PARIS** : Jacques Chirac démissionne de son poste de maire, mais pas de celui de conseiller de Paris. Le 22, après le désistement de Jacques Dominati (UDF), Jean Tiberi, député (RPR) de la capitale et premier adjoint, est élu par le Conseil de Paris pour lui succéder (13, 18, 23, 24).

16. – **JUSTICE** : Jacques Médecin, ancien maire de Nice, reconnu coupable d'abus de confiance et de détournements de fonds de l'ex-association Nice-Opéra, est condamné à deux ans de prison ferme, 200 000 francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques par le tribunal correctionnel de Grenoble (18, 19, 26).

17. – **LICENCIEMENTS** : en rendant son premier arrêt portant sur la conformité des plans sociaux à la loi Aubry de janvier 1993, la Cour de cassation relance la polémique autour de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement en 1986 (21-22, 23, 24).

18. – **DÉCÈS** de l'écrivain et scientifique Henri Laborit, à l'âge de 80 ans (20).

23. – **RPR** : Jean-François Mancel, député et président du conseil général de l'Oise, est nommé secrétaire général du RPR. Le 24, Michel Péricard, député (RPR), conseiller régional et maire de Saint-Germain (Yvelines), est élu à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, en remplacement de Bernard Pons devenu ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports (24, 26, 31).

24. – **JUSTICE** : dans le cadre de l'enquête sur les HLM du Gard, le sénateur (PS) du Gard Claude Pradille, détenu depuis le 5 janvier et accusé d'enrichissement personnel, est condamné à cinq ans de prison ferme, 300 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Nîmes qui ordonne son incarcération immédiate (4 à 7-8, 26).

24. – **AFFAIRES** : l'ancien directeur des HLM de la Ville de Paris, Georges Pérol, élu (RPR) de Corrèze et ami personnel de Jacques Chirac, est mis en examen par le juge Eric Halphen pour trafic d'influence aux fins de financer les campagnes électorales du RPR dans le Limousin. Le même jour, le PDG de la Compagnie des eaux, Guy Dejouany, est mis en examen pour corruption active au terme d'une enquête sur la passation de contrats de distribution d'eau à Saint-Denis de la Réunion (23 à 27).

30. – **ÉLECTIONS MUNICIPALES** : le premier ministre, Alain Juppé, présente la liste qu'il conduira à Bordeaux et sur laquelle figure au second rang le « dauphin » du maire sortant, Jacques Valade (I-VI).

30. – **UDF** : Gilles de Robien, vice-président de l'Assemblée nationale, député (UDF-PR) et maire d'Amiens, est élu président du groupe UDF de l'Assemblée en remplacement de Charles Millon nommé ministre de la défense (I-VI).

30 et 31. – **SOCIAL** : les syndicats d'EDF-GDF, de France Télécom et de la Poste, le 30, ceux de la SNCF, le 31, manifestent à Paris contre la déréglementation des services publics (30 à II-VI).

31. – **ENTREPRISE** : Serge Tchuruk, PDG de Total, est nommé à la présidence d'Alcatel-Alsthom, en remplacement de Pierre Suard empêché depuis trois mois d'exercer ses fonctions par une décision de justice. Il prendra ses fonctions le 22 juin (31, I-VI).

31. – **ÉLECTIONS MUNICIPALES** : Robert Vigouroux, sénateur (Rassemblement démocratique européen) et maire de Marseille, renonce à être candidat à la mairie de Marseille (II-VI).

Un cinquième président pour la Ve République

● **Le 1er**, lors d'un rassemblement de ses sympathisants place de l'Opéra à Paris, le dirigeant du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, en déclarant *« Chirac, c'est Jospin en pire »*, se refuse à donner des consignes de vote pour le second tour de l'élection présidentielle.

● **Le 2**, le face-à-face courtois du maire de Paris, Jacques Chirac, et du candidat socialiste, Lionel Jospin, sur France 2, TF 1 et Arte, permet aux deux candidats de développer leurs propositions institutionnelles, économiques et sociales.

● **Le 7**, Jacques Chirac, avec 52,64 % des voix, contre 47,36 % à Lionel Jospin, remporte le second tour, qui est marqué par 20,33 % d'abstentions et 5,97 % de bulletins blancs ou nuls. Les marchés financiers réagissent favorablement à cette élection.

● **Le 10**, le premier ministre, Edouard Balladur, présente la démission de son gouvernement à François Mitterrand, qui le charge d'expédier les affaires courantes jusqu'à la nomination de son successeur.

● **Le 14**, le *Journal officiel* publie la liste des biens détenus par le nouveau président, dont le patrimoine s'élève à 8,3 millions de francs.

● **Le 17**, Jacques Chirac prend ses fonctions au palais de l'Elysée, où il est reçu par François Mitterrand. Dans son discours d'investiture, il s'engage à *« renouer le pacte républicain avec les Français »*, à défendre un *« Etat impartial »* et place son septennat sous le signe du *« changement »*. Le même jour, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Balladur, est nommé premier ministre.

● **Le 18**, Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, annonce la composition du premier gouvernement du nouveau septennat, qui comprend, outre le premier ministre, 42 membres – dont 12 femmes – (26 ministres, 2 ministres délégués et 14 secrétaires d'Etat), et qui respecte l'équilibre entre le RPR et l'UDF.

● **Le 19**, dans son message au Parlement, Jacques Chirac annonce une réforme constitutionnelle dont l'objectif sera de revaloriser le rôle des parlementaires et d'étendre le champ du référendum.

● **Le 23**, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, Alain Juppé présente les *« six fronts »* de sa bataille pour l'emploi, mais renvoie au lendemain des municipales les mesures de financement de son plan. Les milieux financiers réagissent mal à la déclaration du premier ministre (3 à 28-29).

CULTURE

8. – Le portrait d'Angel Fernandez di Soto, un Picasso de la période bleue, est adjugé près de 30 millions de dollars (150 millions de francs) chez Sotheby's à New York. Un Matisse atteint la somme de 15 millions de dollars (10).

11. – Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, annonce sa candidature à l'Académie française, au fauteuil du cardinal Decourtray (13).

12. – A l'initiative du Centre national du film, la première cinémathèque est inaugurée à Tokyo (25).

13. – Après quatre ans de travaux, le Musée des beaux-arts de Valenciennes (Nord) rouvre ses portes (13).

15. – Abdel Halim El Din, secrétaire général du Conseil supérieur des antiquités égyptien, annonce qu'un tombeau royal a été mis au jour dans la vallée des Rois, près de Louxor (17, 20).

17-28. – La 48e édition du Festival de Cannes, présidée par Jeanne Moreau, consacre la fresque yougoslave d'Emir Kusturica qui, avec *Underground*, reçoit pour la seconde fois la Palme d'or, tandis que le Français Mathieu Kassovitz reçoit le prix de la mise en scène pour *La Haine* (19-V au 1-VI).

18. – La Biennale de Venise, qui fête ses cent ans, ouvre ses portes sur fond de polémique (16).

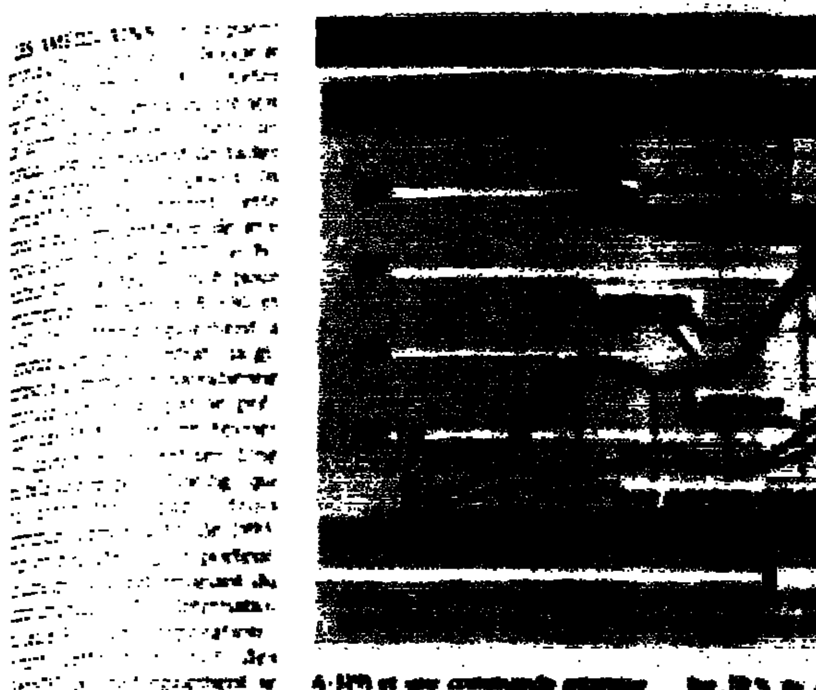
19. – Le prix Carlsberg d'architecture récompense le Finlandais Juha Leivisko (20).

21. – Près de mille instrumentistes participent à un « concert-manifeste » à la Grande Halle de La Villette organisé par les Etats généraux des orchestres français à l'initiative du Syndicat national des artistes musiciens (SNAM-CGT) pour protester contre le désengagement de l'Etat (23).

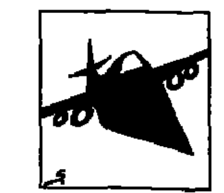
26. – Mort de l'actrice Dany Robin à l'âge de 68 ans (27).

Dossier réalisé par Maryvonne Roche, assistée de Jeanne de Beaufort

La chronologie mensuelle du *Monde* paraît désormais le deuxième samedi de chaque mois, dans le numéro daté dimanche-lundi. La prochaine chronologie sera publiée dans nos éditions datées 9-10 juillet.



SALON DU BOURGET Les Etats-Unis veulent renforcer leur suprématie dans le secteur aéronautique et spatial, présenté comme stratégique par Bill Clinton dès son entrée à la Maison Blanche. ● LE PRÉSIDENT américain est à la base d'un fabuleux contrat d'avions civils conclu avec l'Arabie saoudite. Ce marché pourrait être confirmé au Salon du Bourget, qui se tient au nord de Paris



du 11 au 18 juin. ● LA DIMINUTION des budgets, notamment dans le militaire, contraint les constructeurs à trouver des débouchés à l'exportation. Ainsi, Boeing et Airbus se livrent une guerre des prix féroce. L'américain lance son nouveau B-777, gros porteur biréacteur, contre les Airbus A-330 et A-340. Dans les hélicoptères militaires, le bras de fer a lieu en Grande-Bretagne.

L'affrontement Europe - Etats-Unis se durcit dans l'aéronautique

Après avoir boudé le Salon du Bourget en 1993, les constructeurs américains reviennent en force cette année. Dopés par un dollar sous-évalué, ils manifestent leur volonté de reprendre des parts de marché à leurs concurrents européens

LES AMÉRICAINS débarquent en force à Paris après avoir boudé le Salon du Bourget en 1993. Portés par un dollar bas, leurs industriels de l'aéronautique et le numéro un mondial, Boeing, essaient de tailler des croupières aux Européens. Ils devraient faire l'événement, cette année, avec la présentation de leur nouvel avion, le Boeing-777, un biréacteur gros-porteur, lancé pour concurrencer les Airbus A-330 et A-340. On s'attend également à l'annonce d'un gros contrat : la gigantesque commande saoudienne annoncée avec éclat par le président des Etats-Unis, en février 1994, devrait se concrétiser. Une très belle affaire pour Boeing, qui n'a enregistré que trois commandes, depuis la fin de 1993, pour son biréacteur gros-porteur. Un autre gros contrat émanant du loueur américain ILFC (International Lease Finance Corporation), portant, cette fois, sur des Boeing-737, pourrait également se concrétiser. De son côté, Airbus Industrie devrait pouvoir annoncer la conclusion d'un contrat avec Lufthansa (qui commanderait vingt A-319) et une commande asiatique, mais rien à la hauteur du contrat saoudien, si l'annonce en est faite.

L'an dernier Airbus a fait jeu égal avec Boeing

Source : constructeurs

BOEING

AIRBUS

MC DONNELL-DOUGLAS

875 · 391 · 285 · 217 · 246 · 101 · 38 · 38 · 125 · 120 · 23

Airbus, qui revendique aujourd'hui plus de 30% du marché mondial aéronautique. Plus l'écart avec Boeing diminue, plus la tension augmente.

Infographie Le Monde

Les Américains ont de nouveau le vent en poupe. Après s'être fait damer le pion, en 1994, par leur concurrent européen qui les a dépassés en termes de commandes (cent vingt-cinq pour Airbus et cent vingt pour Boeing, McDonnell Douglas devant se contenter de vingt-trois commandes), ils sont en passe de prendre leur revanche et de reléguer cet événement au rang des accidents de l'Histoire.

AVANTAGES MONÉTAIRES

Depuis le début de l'année, ils ont enregistré cent commandes, soit quatre fois plus qu'Airbus. A Toulouse, on tempère ce retournement en rappelant que les performances de l'an passé n'étaient pas significatives et que le consortium, qui totalise 30 % du marché mondial, s'est donné comme objectif d'atteindre 50 %, mais pas avant *« le début du millénaire prochain »*.

Le cours du dollar a également changé la donne. Les principaux partenaires d'Airbus, l'allemand Daimler-Benz Aerospace et le français Aérospatiale (37,9 % de participation au consortium pour chacun, aux côtés de la Grande-Bretagne à 20 % et de l'Espagne à 4,2 %) dénoncent la compétition déloyale dont ils font l'objet.

Le billet vert se révèle une arme de combat redoutable. *« La sous-évaluation aberrante du dollar donne un avantage indû et destructeur à l'industrie aéronautique située en zone dollar »*, estimait récemment Louis Gallois, président d'Aérospatiale. Pour le groupe français comme pour la société allemande, le retour ou non à un résultat équilibré dépend principalement du cours du billet vert. Et Daimler-Benz Aerospace n'hésite pas à évoquer la possibilité d'une délocalisation d'une partie de sa production dans la *« zone dollar »*, en particulier l'Asie.

S'appuyant sur leurs avantages monétaires, les Américains *« cassent »* les prix, s'insurgent les industriels français. *« Les propositions américaines sont extravagantes »*, qu'il s'agisse du marché des hélicoptères ou de celui des avions civils, selon Yves Michot, directeur général délégué d'Aérospatiale. Boeing aurait vendu trente-cinq Boeing 737-600, assortis d'autant d'options, à la compagnie scandinave SAS, à des prix bradés (*Le Monde* du 23 mai).

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Dans ce contexte, les couvertures de change et les efforts de productivité ne suffisent plus à compenser les désavantages de l'industrie aéronautique européenne. Pourtant, les trois principaux partenaires d'Airbus Industrie ont fait des efforts importants pour réduire les effectifs, notamment chez Daimler-Benz Aerospace et British Aerospace. Mais, de son côté, Boeing en fait autant, sinon plus. Le constructeur américain a supprimé 25 000 emplois au cours des deux dernières années et en prévoit 12 000 supplémentaires en 1995, tous secteurs confondus.

La bataille de la productivité se poursuit, aujourd'hui, sur le front des cycles de production pour des raisons d'économies et afin d'être plus en phase avec les besoins des compagnies aériennes. Ainsi, le cycle de production d'un gros-porteur comme l'Airbus A-330 ou A-340 qui était de dix-huit mois l'an passé devra tomber à douze mois d'ici à la fin de 1996, et même à dix mois fin 1997. Pour un petit porteur comme l'Airbus A-320, l'objectif est de passer à neuf mois. Boeing a pris, dans cette compétition, une longeur d'avance. Il y a deux ans, l'avionneur de Seattle avait besoin de dix-huit mois pour construire un avion, petit ou gros. Mais le constructeur américain met aujourd'hui entre dix mois et dix mois et demi. L'industriel américain a l'avantage de ne compter que deux sites de production, implantés tous les deux à Seattle, tandis que la construction des Airbus est éclatée dans les quatre pays membres du consortium. Mais le front principal reste avant tout commercial. Il s'agit de proposer l'avion correspondant le mieux aux besoins des compagnies avec des coûts d'exploitation optimales. Sur ce point, les rivaux jouent pratiquement à armes égales et les deux constructeurs peuvent aligner face à face des familles d'avions équivalentes.

DEUX APPAREILS PAR MOIS

Mais la reprise n'est pas encore établie. Dans ses prévisions à l'horizon 2014, Boeing prévoit un redécollage progressif avec une moyenne de 648 livraisons d'avions par an dans le monde entier entre 1995 et 1999, de 717 appareils entre 2000 et 2004 et de 865 entre 2005 et 2014.

Actuellement, la reprise profite principalement aux petits appareils (d'un côté, Airbus A-320, A-321 et A-319 ; de l'autre, la famille des Boeing-737 en cours de renouvellement), les gros-porteurs se vendant encore difficilement. Ainsi le seul type d'avion sur lequel Boeing conserve un monopole, le Boeing 747-400, d'une capacité de plus de quatre cents passagers, est-il boudé des compagnies, et les cadences de production sont tombées à deux appareils par mois. Un cran en dessous, les Boeing-777 et les Airbus A-330 et A-340 sont en compétition sur des marchés d'avenir, en Asie. Avec une forte croissance du transport aérien évaluée à 7 % contre 5 % en moyenne pour le monde entier, cette région continue d'être la plus prometteuse. Les deux constructeurs sont prêts à s'y affronter.

Martine Laronche

Trente « premières »

● Le 41e Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget devait être inauguré le samedi 10 juin à 15 h 30 par le président de la République française, Jacques Chirac. La visite du premier ministre, Alain Juppé, est prévue le samedi 17 juin en fin de matinée. Cette exposition se tiendra du 11 au 18 juin, mais trois jours seulement seront réservés au grand public (dimanche 11, samedi 17 et dimanche 18 juin, de 9 h 30 à 18 h 00).
Le prix d'entrée pour le public « professionnel » est de 120 F, et de 50 F pour le grand public (non compris le parking).

● Plus grande manifestation mondiale dans la spécialité, ce Salon rassemble cette année 1 630 exposants de 41 pays, sur 600 000 m². On compte notamment plus de 300 sociétés américaines et 60 russes.

● Sur les 220 avions présentés, plus de 30 appareils seront montrés pour la première fois en France. Notamment : le V22 Osprey américain (à décollage vertical grâce à des hélices basculables) ; la *« baleine volante »* Beluga d'Airbus Industrie (avion-cargo qui permet le transport des tronçons d'avions entre les usines du consortium) ; le bombardier furtif américain B-2 (aile volante qui sort pour la première fois des Etats-Unis et ne devrait rester sur le Salon qu'une heure dans la matinée de dimanche).

La concrétisation possible d'un contrat mirifique

En février 1994, Bill Clinton s'engageait personnellement pour obtenir un énorme contrat avec l'Arabie saoudite. Il emporta l'affaire pour la vente d'avions civils gros porteurs, bientôt suivie par un autre contrat dans les télécommunications. Ce succès fit grand bruit, l'intervention directe du président des Etats-Unis pouvant être considérée, à juste titre, comme un élément de concurrence déloyale par les concurrents – en l'occurrence, essentiellement Airbus. Mais, depuis, l'affaire a traîné en longueur, car Riyad n'était pas disposé à apporter sa garantie financière. Les Etats-Unis semblent donc avoir accepté que l'Exim Bank, la banque américaine pour le commerce extérieur, garantisse à hauteur de 90 % le contrat d'un montant de 7,5 milliards de dollars, répartis entre 5,2 milliards pour Boeing et 2,3 milliards pour McDonnell Douglas, le troisième constructeur mondial derrière Airbus. Le premier vendrait vingt-trois B-777 et cinq B-747-400, le second, vingt-neuf MD-90 et quatre MD-11 cargo.

La NASA, pour la première fois absente

SIGNE de la dureté des temps, la NASA sera, pour la première fois, absente du Salon du Bourget. Une décision prise *« en raison de contraintes budgétaires »*. Aimable litote pour désigner la crise sans précédent qui secoue la vénérable Agence spatiale américaine.

Son budget, qui stagnait autour de 14 milliards de dollars depuis 1990, a baissé (de 100 millions de dollars) pour la première fois cette année. Parallèlement, sous la pression conjointe de la Maison Blanche et, surtout, du Congrès, la NASA a entrepris une sérieuse cure d'amaigrissement. Le plan d'économies, préparé par un comité interne, passe par une redéfinition, dans tous les domaines, du rôle du personnel propre de l'Agence par rapport à celui de ses contractants : il est envisagé, par exemple, de confier l'exploitation de la flotte de navettes à une société privée. L'activité des dix centres exploités par la NASA à travers le pays (ainsi que du siège administratif de Washington) est passée au crible par le même comité dans un but de rationalisation et de redistribution des tâches.

Selon l'hebdomadaire américain spécialisé *Aviation Week and Space Technology*, ces remaniements pourraient entraîner, d'ici cinq à sept ans, la suppression d'au moins 25 000 emplois (contractants compris) et une économie de 4,4 milliards à 5 milliards de dollars. Mais cela représente moins de la moitié de l'économie budgétaire que le Congrès voudrait voir réalisée par l'Agence d'ici à 2002.

SYMBOLIQUE

Les programmes les plus coûteux de la NASA devraient donc subir, à nouveau, l'assaut de certains parlementaires qui semblent n'avoir pas abandonné l'idée de « tuer » le projet de station spatiale internationale pour recentrer les activités de la NASA vers des projets plus directement rentables commme l'exploitation des ressources terrestres. Réitérées lors de chaque discussion budgétaire, leurs tentatives, en ce sens, se sont toujours soldées par des échecs. Mais les conditions économiques ne les incitent guère à relâcher leur effort...

Face à un tel enjeu, on comprend que la NASA souhaite réduire ses dépenses au strict minimum. La présence à Paris aurait coûté 600 000 à 1 million de dollars, affirme un porte-parole de l'agence à Washington. Peu de chose, sans doute, comparé au budget total, mais il est des situations où les gestes symboliques peuvent avoir de l'importance. D'autant plus que le contexte international n'incite pas vraiment les Etats-Unis à faire un effort de représentation dans le domaine spatial. L'espace russe ne survit que grâce aux subsides occidentaux, et les programmes européens subissent, eux aussi, une sérieuse cure d'amaigrissement...

Jean-Paul Dufour

La bataille des hélicoptères se joue en Grande-Bretagne

AVEC, EN POINT DE MIRE, un marché d'hélicoptères d'attaque qui est évalué à quelque 2,7 milliards de livres (environ 21 milliards de francs), au profit de l'armée de terre britannique, deux constructeurs américains – McDonnell Douglas et Bell – et le groupe franco-allemand Eurocopter devraient se livrer à une ultime et féroce confrontation au Salon du Bourget pour la raison que la décision de Londres est proche, attendue probablement pour juillet. La finale est engagée entre ces trois rivaux. McDonnell Douglas espère gagner le second round, après la récente commande de son hélicoptère par les Pays-Bas. Eurocopter est bien décidé à prendre sa revanche.

Cinq cents experts au ministère britannique de la défense ont été affectés à la tâche de proposer un choix au gouvernement. C'est dire qu'on n'a pas lésiné, outre-Manche, sur le sujet et sur l'attention qu'on est prêt à lui consacrer, sachant le poids de la décision. L'armée de terre britannique, qui a déjà fort attendu pour passer sa commande portant sur quelque quatre-vingt-dix hélicoptères, n'ignore pas qu'elle n'a pas le droit à l'erreur : elle devra se satisfaire, durant pas moins d'une trentaine d'années, de la « machine » dont elle héritera.

L'objectif est de disposer d'un hélicoptère dont la mission première est de lutter contre les blindés avec des missiles antichars et dont l'une des fonctions jugées secondaires est de pouvoir escorter d'autres hélicoptères en étant armé de canons rapides ou de missiles air-air.

COMPARAISONS

Les trois concurrents ont en commun d'avoir un partenaire au Royaume-Uni. Le groupe américain McDonnell Douglas propose son Apache AH-64D et a offert à l'industriel britannique Westland de travailler avec lui. Le consortium franco-allemand Eurocopter a conçu le Tigre et a entraîné derrière lui le groupe britannique British Aerospace. Enfin, un outsider, l'américain Bell, espère vendre son Cobra Venom et a persuadé GEC-Marconi d'être à ses côtés. Quel que soit le vainqueur, l'industrie britannique est assurée de pouvoir tirer son épingle du jeu.

Pour l'instant, les trois rivaux se sont beaucoup battus pour faire valoir la supériorité technique (caractéristiques et performances) de leur « machine » respective, mais aussi les avantages en matière de délais de livraison (l'Apache serait plus rapidement disponible que le Tigre), les prix ou les emplois directs ou indirects en Grande-Bretagne (10 500 selon British Aerospace, 5 000 selon Westland, 10 000 pour GEC-Marconi).

Autant de comparaisons qui restent sujettes à caution lorsqu'elles sont mises sur la place publique par les vendeurs. Pour prendre l'exemple des coûts, on sait que Sikorski a proposé son Sea Hawk à moitié prix à Abou Dhabi contre le Panther conçu par Eurocopter, qui l'a emporté. Pour s'en tenir à l'exemple des emplois induits localement par la commande, nul n'ignore que c'est une fois exécutée la totalité du contrat qu'on constate si le fournisseur a respecté, ou non, ses promesses.

Le débat technique et militaire s'est insensiblement déplacé sur le terrain politique. Le Royaume-Uni sera-t-il, après les Pays-Bas qui viennent de commander trente Apache pour 4 milliards de francs, le pays qui donnera le coup de grâce à la constitution – longue, tumultueuse et difficile – d'une industrie européenne de l'hélicoptère civil et militaire en achetant américain ? D'autant que, en la circonstance, le Tigre est armé d'un missile antichar, baptisé Trigat MP ou LP selon sa portée (entre 2 et 8 kilomètres), à la conception duquel British Aerospace a été associé aux côtés de la DASA allemande et du groupe français Aérospatiale.

Peut-on imaginer que la Grande-Bretagne écarte, au profit d'un Apache et d'un missile Hellfire américains, un système d'armes européen complet – hélicoptère Tigre et missile Trigat – avec des possibilités à l'exportation ? La Grande-Bretagne peut-elle rééditer ce qu'elle fit avec l'Airbus, en n'en commandant pas pour sa compagnie nationale mais en coopérant de plein droit à sa fabrication ?

ARMÉES « INTEROPÉRABLES »

Pour Eurocopter, le marché britannique importe beaucoup. En 1994, le secteur des hélicoptères a souffert de la compression des besoins, tant civils que militaires, dans le monde et de la contraction de la demande militaire nationale, même si le groupe franco-allemand peut se targuer d'être le premier exportateur mondial (avec 51 % des immatriculations).

En face, McDonnell Douglas et Bell se battront jusqu'au bout. L'un et l'autre font partie d'une industrie aéronautique aux Etats-Unis, qui a repris du poil de la bête. Elle n'a pas hésité à « dégraisser » de façon radicale ses effectifs (88 000 salariés de moins en 1994, soit 8,8 % du total, et 48 000 autres prévus en 1995, dont 21 000 dans le seul secteur militaire) pour mieux se recentrer et se fortifier. Nombreux sont les responsables français qui sont convaincus du fait que cette industrie a choisi de ne faire aucun cadeau, surtout dans le domaine de la défense, pour éliminer progressivement la concurrence européenne et russe.

Pour résister, les industriels concernés ne se contentent plus d'invoquer la *« préférence européenne »*, faisant valoir que les Etats-Unis ne se privent pas de jeter des interdits sur les matériels qui ne sont pas de conception américaine. La crise yougoslave et la valse-hésitation de Washington à prendre sa part de la mission de paix deviennent des arguments à l'avantage d'une Europe qui organiserait sa propre sécurité. De ce fait, la capacité des armées européennes à être *« interopérables »* sur le terrain, grâce à des équipements communs, devient une urgence.

Jacques Isnard

Revue des valeurs

Semaine du 6 au 9 juin 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↘ CAC 40	↘ DOW JONES	↘ NIKKEI	↘ FT 100	↘ DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **– 3,77 %**

Sous les 1 900 points

QUATRE SÉANCES seulement cette semaine à la Bourse de Paris, écourtée en raison de la fête de la Pentecôte, quatre séances qui toutefois auront réussi à réduire à néant les gains accumulés au cours de la période précédente et bien au-delà, puisqu'en clôture, vendredi, l'indice CAC 40 affichait un recul de 3,77 % sur la clôture du vendredi 2 juin. A l'origine de cette dégradation quasi ininterrompue – seule la séance de mardi a été gagnante – beaucoup d'attentisme, quelques ventes bénéficiaires et un peu de déception des opérateurs face à l'immobilisme de la Banque de France en matière de politique monétaire. Ajouter à cela une nette tension sur les taux américains et un Matif qui baissait franchement.

Après trois jours chômés, le palais Brongniart a donc rouvert ses portes mardi. Mais le coeur n'y était pas, bien que les « clignotants » comme on les nomme soient apparemment au vert, que ce soit du côté du franc ou des marchés obligataires. Mais rien n'y fit. Avec 2,72 % de progression, les intervenants en ont profité pour prendre leur bénéfice. La séance s'est soldée par un repli de 0,27 %. A cette baisse a succédé une petite reprise sans conviction, placée sous le signe de l'attentisme. Les opérateurs restant en effet l'arme au pied en attendant la présentation du collectif budgétaire qui doit intervenir le 28 juin. A cette date seulement, les opérateurs connaîtront les véritables intentions du gouvernement en matière de maîtrise des déficits publics.

Autre sujet de préoccupation : Wall Street, dont la progression commence à inquiéter les opérateurs. Les économistes faisant à juste titre remarquer qu'un ralentissement économique se termine toujours brutalement... La journée de mercredi s'est terminée néanmoins sur un gain de 0,45 %.

Les deux dernières séances ont été marquées par un recul plus que sensible. Jeudi, déçus sans réellement l'être par le maintien des taux directeurs de la Banque de France, les analystes estimant en effet que la voie à une prochaine détente des taux reste ouverte, les valeurs ont abandonné 1,19 %. Ce recul n'était rien à côté de ce qui allait intervenir le lendemain. Vendredi, les valeurs n'ont cessé de perdre du terrain tout au long de la séance. Après avoir ouvert en baisse de 0,5 %, l'indice CAC 40 a reculé de plus de 3 % à deux minutes de la clôture avant de réduire ses pertes à 2,78 % au terme des échanges. Ce dernier et vif recul s'est effectué dans le sillage du Matif, qui après avoir culminé à 117 cette semaine, a fini à 115,52, en baisse de 94 centièmes sur son cours de la veille. L'indice CAC 40 en s'inscrivant à 1 897,02 n'affiche plus qu'un gain minime de 0,84 % depuis le début de l'année.

Du côté des valeurs, plusieurs titres ont retenu l'attention des opérateurs. Notons d'abord l'évolution de Suez qui a gagné 3,4 % mercredi avant de reperdre successivement 1,38 % jeudi et 4,8 % vendredi à 256 francs sous l'effet de prises de bénéfice. La confirmation de contacts préliminaires entre les présidents de Suez et de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) qui pourraient déboucher sur un échange de titres et pourrait aller jusqu'à la prise de contrôle de PPR par Suez, a très nettement profité à l'action.

Eurotunnel, a subi le contrecoup de l'annonce – confirmée par la suite – du *Nouvel Economiste* selon laquelle le GAN avait cédé la participation de 1 % qu'il détenait. Selon un opérateur, cette information a fait baisser le cours d'Eurotunnel vendredi. Le titre a cédé 5,1 % à 14 francs soit son plus bas cours annuel dans un marché de 4,4 millions de titres. Enfin, Alcatel-Alsthom a perdu au cours de la dernière séance 5,7 % à 449 francs dans un volume étoffé. Une rumeur boursière, selon laquelle le groupe baisserait le dividende 1995, a fait perdre au titre une bonne partie des gains accumulés depuis la nomination de Serge Tchuruk en remplacement de Pierre Suard. Le dividende 1994 s'élève à 15 francs, inchangé par rapport à 1993.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2-6-95	6-6-95	7-6-95	8-6-95	–
RM	4 527 362	3 739 311	4 032 513	4 267 536	–
Comptant R. et oblig.	15 817 688	17 918 224	19 886 361	20 152 199	–
Actions	212 463	158 596	189 037	266 170	–
Total	20 557 513	21 816 131	24 107 911	24 680 905	–

INDICES

	6-6-95	7-6-95	8-6-95	9-6-95	–
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 349,81	1 355,66	1 340,93	[illegible]	–
SBF 250	1 302,68	1 307,96	1 295,57	[illegible]	–
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 965,94	1 974,68	1 951,19	1 897,02	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Elf Aquitaine	3 976 837	[illegible]
Alcatel Alsthom	2 156 110	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	983 711	[illegible]
Société Gle A 1	1 460 584	[illegible]
Paribas 1	1 905 834	[illegible]
Suez 1	2 035 535	[illegible]
Total 1	1 771 006	[illegible]
Eaux (Gle des) 1	895 180	[illegible]
Saint-Gobain 1	727 480	[illegible]
Danone 1	539 995	[illegible]
Air liquide 1	540 686	[illegible]
Carnaudmetal	1 807 500	[illegible]
Pinault-Prin. Red	353 285	[illegible]
Carrefour 1	135 115	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Publicis	[illegible]
Ecco	[illegible]
Sidel	[illegible]
Clarins	[illegible]
Credit national	[illegible]
Credit Lyonn	[illegible]
Essilor Intl	[illegible]
Bis	[illegible]
Nordon	[illegible]
Degremont	[illegible]
CPR	[illegible]
Navigation Mixte	[illegible]
Ingenico	[illegible]
Via banque	[illegible]

Valeurs en baisse	%
Spir communic	[illegible]
Comptoir Entrep	[illegible]
Dynaction	[illegible]
Total	[illegible]
Pinault-Printemps-Redoute	[illegible]
Moulinex	[illegible]
L'Oréal	[illegible]
AGF-Ass. Gen	[illegible]
Bazar Hôtel de Ville	[illegible]
UGC DA	[illegible]
Club Méditerranée	[illegible]
Filipacchi	[illegible]
CGIP	[illegible]
Essilor	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	9-6-95	Diff.
Bongrain	2 810	– 2,14
Danone	825	– 0,12
Eridania Béghin-Say	753	– 1,07
Fromageries Bel	4 345	– 0,11
LVMH	901	– 3,94
Pernod-Ricard	313,70	– 2,87
Remy-Cointreau	165	– 1,25
Saint Louis	1 486	– 3,50

ASSURANCES	9-6-95	Diff.
AGF	167	– 6,12
AXA	269,70	– 3,13
GAN	177	+ 1,02
SCOR SA	118	– 0,16
UAP	140,10	– 0,91

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	9-6-95	Diff.
Bouygues	608	– 1,61
Ciments français	246	+ 0,04
Colas	986	+ 0,61
Eiffage	957	– 3,23
Eurotunnel	14,40	– 1,03
GTM Entrepose	427	– 3,39
Imetal	557	– 1,59
Immob. Phénix	67,90	– 0,73
Jean Lefebvre	356	– 3,26
Lafarge-Coppée	387,80	– 0,30
Poliet	456,50	– 3,26
Saint-Gobain	601	– 2,59
SGE	177	– 4,83
Spie-Batignolles	181,10	– 4,63

CHIMIE	9-6-95	Diff.
Air liquide (L')	758	– 2,82
Gascogne	537	+ 1,12
Michelin	218	[illegible]
Plastic-Omnium	526	– 2,04
Rhône-Poulenc A	113,80	[illegible]
Roussel-Uclaf	720	[illegible]
Sanofi	282	[illegible]
Synthélabo	271,20	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	9-6-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	200	– 4,76
BIC	804	– 0,50
Chargeurs	991	– 5,78
Christian Dior	448	– 3,80
Clarins	487,50	+ 5,92
DMC	295	[illegible]
Essilor Int.	845	– 5,05
Gr. André	465	– 2,10
Moulinex	116	– 6,75
Oréal (L')	1 230	– 6,32
Salomon	2 185	+ 2,82
SEB	550	– 0,72
Skis Rossignol	1 265	[illegible]
Sommer-Allibert	1 907	– 0,31
Zodiac	610	+ 0,82

CRÉDIT ET BANQUES	9-6-95	Diff.
Bancaire (Cie)	581	– 2,42
BNP	246,80	+ 0,32
CCF	237	+ 1,28
Cetelem	780	– 0,50
Comptoir entrepr.	16,40	– 11,59
CPR	370 50	+ 4,56
Créd. fon. France	630	[illegible]
Crédit local Fce	440,20	[illegible]
Créd. lyon. CIP	299	– 5,28
Crédit national	441 10	[illegible]
Société générale	575	– 8,36
SOVAC	436	– 0,68
UFB Locabail	400	[illegible]
UIC	94	[illegible]
Via Banque	312,60	[illegible]
Matra-Hachette	110,20	[illegible]
Radiotechnique	492	[illegible]
Sagem	2 770	[illegible]
Schneider	373	[illegible]
Thomson-CSF	130	[illegible]

DISTRIBUTION	9-6-95	Diff.
Carrefour	2 474	– 0,28
Casino	155,30	– 1,64
Castorama Dubois	763	– 4,01
Comptoirs modernes	1 590	– 0,12
Damart	–	[illegible]
Docks France	760	– 2,31
Galeries Lafayette	1 960	– 2,01
Guilbert	485	– 1,94
Guyenne Gascogne	1 430	– 3,24
Pinault-Print. Red.	1 004	– 6,88
Primagaz	872	– 1,69
Promodès	1 093	– 4,20
Rexel	815	+ 4,87

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	9-6-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	458	+ 0,77
Alcatel-Câble	363,10	– 2,47
CS (ex-CSEE)	340,30	– 1,36
Intertechnique	624	– 2,65
Labinal	839	– 3,36
Legrand	7 700	– 0,91

IMMOBILIER ET FONCIER	9-6-95	Diff.
GFC	389	[illegible]
Olipar	11,20	– 1,37
Rue Impériale	3 800	– 0,50
Sefimeg	329	– 1,79
Simco	460	– 1,28
UIF	469	[illegible]
Lucia	72	[illegible]
Silic	770	[illegible]
Sogeparc	635	– 4,35

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	9-6-95	Diff.
Bolloré Techno.	505	[illegible]
Cerus	83,60	[illegible]
CGIP	1 134	– 5,10
Eurafrance	1 681	[illegible]
Gaz et Eaux	1 990	– 2,05
Lagardère	113	[illegible]
Marine-Wendel	406	– 0,49
Navigation mixte	1 017	[illegible]
Nord-Est	141	– 2,42
Paribas	315,50	– 2,32
Suez	260,40	+ 0,96
Worms & Cie	253	– 2,20
Parfinance	186	[illegible]
Arnault Ass.	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	9-6-95	Diff.
CarnaudMetalbox	216,80	– 0,09
Dassault Aviation	432	[illegible]
De Dietrich	2 595	[illegible]
Fives-Lille	503	[illegible]
Legris Industrie	384	[illegible]
Métaleurop	67	[illegible]
Pechiney CIP	305	[illegible]
Pechiney Int.	128,00	[illegible]
Peugeot SA	705	[illegible]
Strafor Facom	645	– 7,62
Valeo	266,80	– 2,62
Vallourec	244,80	– 4,08

MINES D'OR, DIAMANT	9-6-95	Diff.
Anglo-American	260	[illegible]
Buffelsfontein	29,70	[illegible]
De Beers	125	[illegible]
Driefontein	68,90	[illegible]
Gencor Limited	16,25	[illegible]
Harmony Gold	37,70	[illegible]
Randfontein	26	[illegible]
Saint-Helena	43	[illegible]
Western Deep	147	[illegible]

PÉTROLE	9-6-95	Diff.
Elf Aquitaine	390,10	[illegible]
Esso	595	– 1,58
Géophysique	360	– 0,29
Total	288,10	[illegible]
BP France	–	[illegible]
Erap-Elf	349	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	9-6-95	Diff.
Bail Investiss.	891	[illegible]
Interbail	363	[illegible]
Klépierre	603	[illegible]
Locindus	869	[illegible]
Selectibanque	160	[illegible]
Unibail	512	[illegible]
Genefim	175	[illegible]
Immobail	300	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	9-6-95	Diff.
Accor	635	[illegible]
BIS	416	– 5,45
Canal Plus	690	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	167	[illegible]
CEP Comm.	526	[illegible]
Club Méditerranée	495	[illegible]
Eaux (Gle des)	567	[illegible]
Ecco	750	[illegible]
Euro Disney	16,20	[illegible]
Filipacchi Médias	698	[illegible]
Havas	395	– 3,18
Lyonnaise des eaux	510	[illegible]
Publicis	453	[illegible]
SITA	720	[illegible]
Sligos	456	[illegible]
Sodexho	1 016	[illegible]
SCAC Delmas	[illegible]	[illegible]
Dauphin OTA	253	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	860	[illegible]
TF1	467	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	9-6-95	Diff.
6 % 1993-1997	98,82	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 280	[illegible]
CNB 5 000 F	100,6	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	100,03	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	NC	[illegible]
CNI 5 000 F	101,6	[illegible]

TOKYO

Indice Nikkei **– 5,08 %**

Au plus bas depuis 3 ans

LA BOURSE DE TOKYO a très sensiblement rechuté cette semaine, les valeurs japonaises retrouvant, en moyenne, leur niveau d'il y a trois ans en raison, notamment, du pessimisme persistant à propos des perspectives économiques. En cinq séances, l'indice Nikkei a reculé de 804,95 points, soit 5,08 % pour se retrouver à 15 044,18 points. Au cours de la période précédente, il avait gagné 154,88 points (0,99 %). Le volume des échanges a été gonflé par l'arrivée à échéance vendredi des contrats à terme sur options : les transactions ont porté sur une moyenne quotidienne de 302,96 millions de titres contre 224,8 millions de titres huit jours auparavant. *« Le sentiment du marché est vraiment faible »*, estime un opérateur japonais. *« Il n'y a pas d'élément nouveau pour inciter à vendre, mais il n'y en a pas non plus pour inciter à acheter. »* Les intervenants estiment notamment que le marché a été déçu par l'annonce du ministre des finances Masayoshi Takemura selon laquelle les *« fonds publics nécessaires »* seront utilisés pour aider les banques à régler leur problème de créances douteuses (*Le Monde* du 10 juin).

Indice du 9 juin : Nikkei, 15 044,18 (contre 15 849,13) ; Topix, 1 223,75 (contre 1 277,99).

LONDRES

Indice FT 100 **– 0,22 %**

Repli limité

LA BOURSE DE LONDRES a atteint son plus haut niveau depuis 15 mois cette semaine, stimulée par des spéculations d'offres publiques d'achat (OPA). Mais un brusque plongeon à la veille du week-end a annulé tous ses gains. Après avoir terminé jeudi à 3 380,8 points, son plus haut niveau depuis février 1994, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 1,3 % pendant la seule séance de vendredi. Il a terminé la semaine à 3 337,7, avec une perte hebdomadaire de 7,3 points, soit un repli de (0,22 %).

Cette chute était due à l'influence de Wall Street, du marché à terme et des obligations. Les propos d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, écartant les risques de récession à moyen terme aux Etats-Unis, ont en effet hypothéqué la perspective d'une baisse des taux d'intérêt américains. Le marché avait auparavant été satisfait que, conformément aux prévisions, le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, ne relèvent pas les taux d'intérêt, lors de leur réunion mensuelle mercredi.

Des rumeurs d'une OPA imminente du groupe suisse Roche ont provoqué une flambée du titre Zeneca jeudi, mais celui-ci a affirmé *« ne pas connaître de raison »* à cette envolée.

Indice FT 100 du 9 juin : 3 337,70 (contre 3 345).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **– 0,68 %**

Gains et consolidation

LA BOURSE DE FRANCFORT a débuté la semaine en fanfare en terminant au plus haut de l'année mardi, avant d'entamer une phase de consolidation et de baisse, accentuée vendredi par la faiblesse du marché obligataire. L'indice DAX des 30 valeurs vedettes a terminé la semaine à 2 121,75 points, en recul de 0,68 % par rapport à la clôture du vendredi 2 juin.

Le DAX a battu mardi, la semaine étant écourtée par le long week-end de la Pentecôte, son record de l'année à 2 146,40 points, sous l'impulsion de Wall Street et d'un dollar stable. Les deux jours suivants, le DAX a ensuite abandonné du terrain, entrant dans une phase de consolidation. Les investisseurs ont pris leur bénéfice, tirant profit de la forte hausse des cours la semaine dernière. Vendredi, le DAX a finalement été victime de la faiblesse du marché obligataire, dans le sillage du marché américain.

Toutefois, les analystes sont d'accord pour dire que l'indice est sorti de la phase *« baissière »* dans laquelle il évoluait depuis près d'un an. Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank prévoit une hausse de 10 % des cours d'ici à la fin de l'année.

Indice DAX du 9 juin : 2 121,75 (contre 2 136,26).

NEW YORK

Indice Dow Jones **– 0,46 %**

Records et correction

WALL STREET a enregistré deux records au cours de la semaine écoulée, mais la grande Bourse new-yorkaise a reculé sur la période en raison de prises de bénéfices encouragées par l'éloignement des perspectives d'assouplissement de la politique monétaire américaine pour relancer l'économie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 4 423,97 points en baisse de 20,42 points, soit un repli de 0,46 % sur la période.

Wall Street avait démarré en force lundi, bénéficiant de l'offre publique d'achat surprise d'IBM sur l'éditeur de logiciels Lotus, qui a relancé les spéculations sur d'autres rachats éventuels, dans le secteur de la haute technologie notamment. L'optimisme sur une éventuelle baisse des taux directeurs américains – possible dès la réunion de juillet du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale – contribuait également à encourager des achats.

Mais ces espoirs ont été douchés mercredi par les commentaires d'Alan Greenspan, président de la Fed, qui a écarté les risques de récession à moyen terme aux Etats-Unis. Michaël Metz, responsable des investissements chez Oppenheimer, a estimé que les espoirs de baisse des taux avaient provoqué une hausse exagérée des valeurs boursières et qu'un renversement de la tendance était maintenant possible. Vendredi, des rumeurs selon lesquelles le ministère japonais des finances aurait recommandé aux investisseurs japonais de bouder les fonds d'Etat américains ont accéléré le déclin de Wall Street. Selon un analyste, *« les investisseurs se préparent désormais à une correction que beaucoup estiment inévitable »*.

Indice Dow Jones du 9 juin : 4 423,97 (contre 4 444,39).

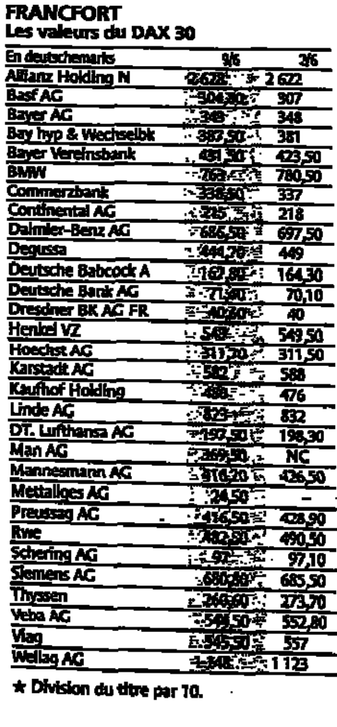
COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK
Les valeurs du Dow Jones

En dollars	9/6	2/6
Alcoa	44,75	45
Allied Signal	39,75	40,38
American Express	34,63	36,13
AT & T	50,63	51
Bethlehem	15,25	14,88
Boeing Co	62,38	59
Caterpillar Inc.	61,50	59,25
Chevron Corp.	48	48,75
Coca-Cola Co	59,88	60,88
Disney Corp.	57,38	55,75
Du Pont Nemours & Co	66,38	66,13
Eastman Kodak Co	59,88	61,38
Exxon Corp.	70,63	70,63
Gen. Electric Co	55,50	56,75
Gen. Motors Corp.	46,38	47,50
Goodyear T & Rubbe	41,75	42,38
IBM	89,13	94,25
Intl Paper	79,25	78,25
J.P. Morgan Co	70	72,38
Mc Donald's Corp.	36,50	–
Merck & Co. Inc.	47,50	47,50
Minnesota Mng. & Mfg	58,63	58,50
Philip Morris	70,25	73,88
Procter & Gamble C	70,25	70,25
Sears Roebuck & Co	56,63	56
Texaco	68,88	68,50
Union Carb.	29,50	28,63
Utd Technol.	77,13	75,38
Westingh. Electric	15,25	14,88
Woolworth	15,50	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

En livres	9/6	2/6
Allied Lyons	5,40	5,28
Barclays Bank	6,75	6,93
BAT Industries	4,97	4,96
British Aerospace	5,22	5,33
British Airways	4,03	4,07
British Gas	[illegible]	2,06
British Petroleum	[illegible]	4,45
British Telecom	3,94	3,98
BTR	3,38	3,41
Cadbury Schweppes	4,77	4,80
Eurotunnel	1,76	1,80
Glaxo	7,84	7,21
Grand Metropolitan	[illegible]	4
Guinness	4,69	4,78
Hanson Plc	2,26	2,31
Great Ic	[illegible]	5,19
HSBC	8,16	7,43
Imperial Chemical	7,85	7,86
Lloyds Bank	6,46	6,53
Marks & Spencer	[illegible]	4,17
National Westminst.	5,57	5,55
Peninsular Orienta	6,12	6,30
Reuters	[illegible]	4,84
Saatchi & Saatchi	1,04	1,04
Shell Transport	7,66	7,83
SmithKline Beecham	5,46	5,11
Tate and Lyle	[illegible]	4,54
Unilever Ltd	[illegible]	12,21
Wellcome	10,65	10,60
Zeneca	[illegible]	9,64



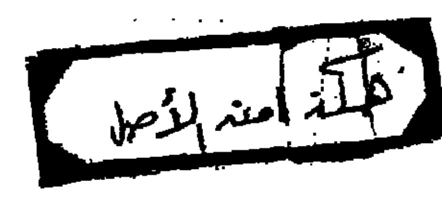
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	9/6	2/6
Allianz Holding N	2 628	2 622
Basf AG	304,30	307
Bayer AG	349	348
Bay hyp & Wechselbk	387,50	381
Bayer Vereinsbank	431,50	423,50
BMW	763	780,50
Commerzbank	338,50	337
Continental AG	215	218
Daimler-Benz AG	686,50	697,50
Degussa	444,20	449
Deutsche Babcock A	162,80	164,30
Deutsche Bank AG	71,40	70,10
Dresdner BK AG FR	40,30	40
Henkel VZ	548	549,50
Hoechst AG	311,70	311,50
Karstadt AG	582	588
Kaufhof Holding	488	476
Linde AG	829	832
DT. Lufthansa AG	197,50	198,30
Man AG	369,50	NC
Mannesmann AG	416,20	426,50
Metallges AG	24,50	–
Preussag AG	416,50	428,90
Rwe	482,50	490,50
Schering AG	97	97,10
Siemens AG	680,80	685,50
Thyssen	269,60	273,70
Veba AG	549,50	552,80
Viag	545,50	557
Wellag AG	1 148	1 123

★ Division du titre par 10.

TOKYO
Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	9/6	2/6
Akai Elec.	[illegible]	352
Bank of Tokyo	[illegible]	1 550
Bridgestone	[illegible]	1 260
Canon	[illegible]	1 320
Daiwa sec.	[illegible]	986
Fuji Bank	[illegible]	2 000
Hitachi Ltd	[illegible]	830
Honda	[illegible]	1 250
Japan Airlines	[illegible]	605
Kirin Brew	[illegible]	956
Kobe Steel	[illegible]	238
Matsushita El.	[illegible]	1 330
Mitsubishi Corp.	[illegible]	980
Mitsui Marine	[illegible]	598
Nikko Sec.	[illegible]	777
Nintendo	[illegible]	5 090
Nippon Steel	[illegible]	313
Nissan	[illegible]	546
Nomura Sec.	[illegible]	1 590
NTT	702 000	719 000
Pioneer	[illegible]	1 600
Sanyo	[illegible]	444
Sega Enterprises	[illegible]	3 150
Sharp	[illegible]	1 210
Sony	[illegible]	4 290
Sumitomo Bk	[illegible]	1 790
Suzuki Motors	[illegible]	887
Toshiba	[illegible]	530
Toyota	[illegible]	1 680
Yamaichi Sec.	[illegible]	515



FRANCFORT

Gains et consolidation

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Que vont faire les Japonais ?

LA BELGIQUE a renoncé à son projet d'emprunt français. Les taux d'intérêt pratiqués à Paris étant actuellement plus élevés qu'à Bruxelles, l'opération serait d'autant plus difficile à justifier que ce pays n'a pas l'emploi de ressources en francs français. S'il cherche à lever maintenant des fonds à longue échéance sur le marché international, c'est pour diversifier la composition de sa dette extérieure où le deutschemark occupe une place prépondérante, son nouveau plan pourrait le conduire à solliciter le marché de la devise américaine pour s'y procurer quelque 500 millions de dollars.

Comme les emprunts d'Etat en dollars sont devenus rares, la préparation de cette affaire fait grand bruit. Elle est de nature à confirmer la renaissance du compartiment euro-obligataire du dollar qui, ces derniers mois, a souffert d'un relatif effacement face à ceux des devises fortes que sont le yen et le deutschemark. Les spécialistes sont tous à évaluer l'appétit des investisseurs internationaux et, jusqu'à vendredi, leurs conclusions se rejoignaient. Un important emprunt en dollars pour un débiteur de qualité devait avoir toutes les chances d'obtenir un très large écho non seulement en Europe mais également en Asie. On annonçait déjà une durée de dix ans, celle qui convient le mieux aux compagnies d'assurances japonaises, et un rendement proche de celui du récent emprunt contracté par l'Ile-de-France qui rapportait alors 0,39 point de pourcentage de plus que les fonds d'Etat américains.

A la veille du week-end, les prévisions ont pris un tour beaucoup plus indécis. La rumeur s'est propagée que le ministère japonais des finances avait intimé à la banque centrale et aux établissements publics de ce pays l'ordre de ne plus acheter de fonds d'Etat américains. Le marché sait bien ce qu'il en est de telles rumeurs et des démentis qui les suivent rapidement. Elles sont interprétées de façon politique, surtout lorsqu'elles surviennent dans le cas de renégociations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon. Il reste que, même si on ne peut y prêter foi, leur impact a été considérable et que le doute s'est installé quant à l'appétit actuel de la communauté financière pour des placements en dollars.

PLACE AU MARK

L'effet de ces rumeurs a d'ailleurs été renforcé par l'espoir exprimé en Europe que les investisseurs japonais allaient diversifier la composition de leurs portefeuilles de titres en faveur du deutschemark. Il faudra attendre le mois de juillet pour être vraiment fixé à ce sujet. Les répartitions par monnaies sont rarement changées en cours de trimestre. Mais les plus optimistes des intermédiaires financiers de notre continent ne manquent pas de déceler des signes avant-coureurs. En fin de semaine, ils se montraient impressionnés par l'activité d'un intervenant nippon qui venait d'acquérir pour 1,5 milliard de marks d'obligations du Trésor allemand.

A bien moindre échelle, mais de façon tout aussi significative, les achats japonais d'euro-obligations de qualité en deutschemarks se sont poursuivis la semaine passée. Le Crédit local de France en a bénéficié de même que la Société financière internationale, qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, ainsi que la Postsparkasse autrichienne et deux des meilleurs emprunteurs allemands, la Landeskreditbank de Bade-Wurtemberg et Ausgleichsbank.

Pour ce qui est du compartiment français, malgré le désistement de la Belgique, les nouvelles sont loin d'être toutes négatives. Une nouvelle euro-émission de 1 milliard de francs a vu le jour dont les promoteurs assurent qu'elle a trouvé preneur pour plus de la moitié à l'étranger. Le débiteur est la Compagnie générale des eaux, la transaction viendra à échéance dans dix ans et les souscripteurs peuvent compter sur un rendement de 7,70 % l'an. La Deutsche Bank, qui dirigeait l'emprunt, en a vendu la majeure partie au Benelux, en Allemagne, ainsi qu'en Grande-Bretagne.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

En attendant le sommet d'Halifax

APRÈS LA BATAILLE autour du dollar, livrée la semaine dernière par les banques centrales, dont les interventions surprirent les opérateurs, les marchés des changes ont été beaucoup plus calmes cette semaine. La devise américaine se retrouve à peu près au même niveau d'un vendredi sur l'autre, soit un peu plus de 1,40 deutschemark, de 84 yens et de 4,90 francs. Les mêmes opérateurs, pris à contrepied, le 31 mai, par lesdites banques centrales, sont restés très prudents, attendant le sommet des sept pays les plus industrialisés à Halifax, les 15 et 16 juin prochain.

A vrai dire, en raison du peu de crédit qu'ils accordent habituellement aux conclusions de telles réunions, ils essaient, plutôt, d'interpréter les déclarations des officiels de tout poil effectuées cette semaine *(voir en rubrique Marché monétaire et obligations)*. Pour eux, l'important est de savoir si la Réserve fédérale des Etats-Unis abaissera ou non ses taux directeurs dans un avenir proche, un abaissement étant de nature, en principe, à déprécier le dollar et inversement. De même, le comportement de la Banque fédérale d'Allemagne est primordial, dans la mesure où elle semble renâcler à abaisser ses taux directeurs aussi rapidement que le prévoyaient, un peu imprudemment, les marchés, une réduction supplémentaire de ces taux conduisant à affaiblir un peu le mark et à renforcer le dollar par voie de conséquence. Les déclarations en question, tout en donnant peu d'indications précises, semblent favoriser le *statu quo*, du moins dans l'immédiat.

En Europe, en tout cas, le maintien à leur niveau antérieur des taux directeurs de la Bundesbank et les déclarations plutôt restrictives de son vice-président, M. Gaddum, ont raffermi le mark, notamment vis-à-vis des monnaies « à rendement élevé », comme la lire italienne, qui a fléchi avant le référendum de dimanche 11 juin, et la peseta espagnole. A Paris, le franc a poussé un petit galop d'essai vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu mardi à moins de 3,50 francs, touchant 3,4935 francs à la faveur d'une petite faiblesse de la devise allemande que déprimait l'aggravation de la crise en Bosnie. Mais les incertitudes régnaient sur le revenu du collectif budgétaire, présenté le 28 juin prochain, et les rumeurs courant sur l'ampleur du déficit ont renvoyé le mark au-dessus de 3,50 francs, à 3,5150 francs, à New York vendredi soir.

François Renard

L'OR

	Cours 2-6	Cours 9-6
Or fin (k. barre)	61 300	61 250
Or fin (en lingot)	61 700	61 400
Pièce française (20F)	355	353
Pièce française (10F)*	385	386
Pièce suisse (20F)	357	353
Pièce latine (20F)	356	354
Pièce tunisienne (20F)*	361	353
Souverain	452	451
Souverain Elisabeth II*	455	456
Demi-souverain*	304	301
Pièce de 20 $	2 440	2 420
Pièce de 10 $	1 220	1 310
Pièce de 5 $*	715	705
Pièce de 50 pesos	2 295	2 280
Pièce de 20 marks*	445	445
Pièce de 10 florins	370	372
Pièce de 5 roubles*	269	250

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 6 AU 9 JUIN

DEVISE	New York 9-6	New York 6-6	Paris 9-6	Paris 6-6	Zurich 9-6	Zurich 6-6	Francfort 9-6	Francfort 6-6	Bruxelles 9-6	Bruxelles 6-6	Amsterdam 9-6	Amsterdam 6-6	Milan 9-6	Milan 6-6	Tokyo 9-6	Tokyo 6-6
Livre	1,5960	1,5908	7,8667	7,8562	1,8434	1,8396	2,2373	2,2331	45,9967	45,8979	2,5025	2,4979	2609,46	2599,65	135,10	133,88
$ E.U.	-	-	4,9290	4,9410	1,1550	1,1570	1,4018	1,4045	28,82	28,81	1,5680	1,5710	1635	1635	84,65	84,20
Franc français	20,2881	20,2388	-	-	23,4327	23,4169	28,4398	28,4254	5,8470	5,8308	31,81173	31,79518	331,7103	330,9047	17,17387	17,17397
Franc suisse	86,5801	86,4384	426,7532	427,0527	-	-	121,3680	121,3915	24,9524	24,9006	1,35758	1,35782	1415,5844	1413,1374	73,29004	72,77442
Deutschemark	71,3369	71,1997	351,6193	351,7978	82,3941	82,3781	-	-	20,5593	20,5126	111,85618	111,65475	1166,3575	1164,1153	60,38665	59,95016
Franc belge	3,4698	3,4710	17,1027	17,1583	4,0076	4,0160	4,8640	4,8750	-	-	5,4407	5,45297	56,73144	56,75113	2,93720	2,92260
Florin	63,7755	63,6537	314,3495	314,5130	73,6607	73,6474	89,4005	89,4017	18,3801	18,3386	-	-	1042,7296	1040,7384	53,98597	53,59644
Lire italienne	0,00612	0,00612	3,0147	3,0228	0,7064	0,7076	0,8574	0,8598	1,7627	1,7621	0,959021	0,960856	-	-	0,051774	0,051498
Yen	1,181335	1,187648	5,822800	5,868171	1,364442	1,374109	1,655995	1,668052	34,046072	34,216152	1,852333	1,865796	19,314826	19,418052	-	-

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Très vif coup de froid aux Etats-Unis

UN MINI-SÉISME s'est produit cette semaine sur le marché obligataire américain, où les rendements ont amorcé une violente remontée, l'onde de choc se répercutant sur les marchés européens. Qu'on en juge : d'un vendredi à l'autre, le 3 mois est passé de 5,56 % à 5,77 %, le 1 an de 5,46 % à 5,91 % et le 5 ans de 5,72 % à 6,23 %. Quant aux durées longues, le 10 ans a bondi de 6 % à 6,39 % et le 30 ans de 6,45 % à 6,72 %. *« Une sacrée remontée »*, rugissait un opérateur, qui prévoyait ce phénomène depuis un mois, en clamant que le marché américain était *« suracheté »* et qui, régulièrement démenti par les faits, voyait ses pronostics enfin réalisés.

Le motif de cette remontée éclair ? Une volée de déclarations effectuées par les dirigeants de la Réserve fédérale des Etats-Unis, à commencer par son président, Alan Greenspan, suivant lesquelles l'économie américaine était sur la voie d'un atterrissage *« en douceur » (soft landing)*, la diminution des stocks en cours ne correspondant qu'à un *« ajustement naturel »*. Le président de la Réserve fédérale de Philadelphie a même précisé qu'il attendait une reprise modérée de la croissance à l'automne après un printemps et un été mous. La seule voie discordante a été celle du vice-président de la Fed, Alan Blinder qui affirme craindre davantage une chute de la croissance qu'un rebond de l'inflation. En tout cas, les propos *« optimistes »* de ces officiels, M. Blinder mis à part, ont immédiatement douché les espoirs des opérateurs dans un abaissement des taux directeurs de la Réserve fédérale à l'issue de la réunion de son comité monétaire le 7 juillet prochain. D'où la réaction des marchés cette semaine très brutale sur les taux de court et moyen terme (plus de 40 centièmes sur le un an et près d'un demi-point sur le cinq ans), puisque ces échéances sont les plus sensibles à une modification des taux directeurs de la Fed, qui porte sur le court terme, pour se diffuser, par contagion, sur les échéances plus longues. C'est donc bien un mini-séisme que l'Europe ne pouvait ignorer : à Paris, le cours du contrat notionnel 10 ans sur le MATIF, à l'échéance juin, qui toucha 117,02 le mardi 6 juin a chuté, en une journée, de 116,40 à 115,50 en clôture, et même 115,14 après clôture sur le réseau international Globex, le rendement de l'OAT 10 ans passant de 7,35 % à 7,49 %, l'écart du rendement avec le Bund allemand 10 ans ne variant guère à 0,77 % contre 0,80 %.

SIMPLE CORRECTION

Les optimistes font valoir que la baisse de ces rendements avait été trop rapide, tout le monde spéculant sur une diminution inévitable des taux directeurs de la Fed par crainte de la récession, dont les signes semblaient se multiplier. Ils croient donc à une simple correction, les rendement atteints en fin de semaine ne faisant que retrouver leurs niveaux de la fin mai. Pour eux, c'est l'évolution des prix domestiques américains qui dictera sa politique à la Réserve fédérale, comme l'a clairement indiqué son président, M. Greenspan. A cette occasion, les prix de gros n'ont pas varié en mai, alors que l'on attendait une hausse de 0,3 %, après celle de 0,5 % en avril.

Ils ont, toutefois, augmenté de 0,3 % hors alimentation et énergie, dont les prix ont fléchi de 0,6 %. On attend les prix de détail pour mardi prochain. Si les chiffres sont « bons », c'est-à-dire en faible augmentation ou stables, les rendements baisseront et les cours des obligations remonteront, estiment certains opérateurs. Mais gare à la psychologie des foules, qui peut pousser le 10 ans à 7 % ou plus si l'inquiétude gagne les marchés, avec des dégâts à Wall Street.

DEUX SCÉNARIOS

Philippe Cahen, responsable de l'analyse technique à la direction des études financières et économiques du Crédit lyonnais, envisage deux scénarios, sur lesquels on serait fixé début juillet. Le premier comporte, effectivement, une simple correction technique à la baisse des rendements des obligations depuis le point haut de novembre 1994 (8,06 % sur le 10 ans et 8,18 % sur le 30 ans) et une nouvelle baisse violente d'ici à février 1996 pour retrouver le point bas d'octobre 1993 (5,17 % et 5,77 %). Le second scénario implique, aussi, une simple correction technique, mais en sens contraire : la remontée des rendements depuis ce point bas d'octobre 1993 n'aurait été interrompue que de novembre 1994 à juin 1995, et reprendrait par la suite. C'est l'évolution des marchés à terme *(futures)* qui sera le juge de paix.

En Europe, les Pays-Bas et la Belgique à leur suite ont réduit de 0,25 % leurs taux directeurs, en raison de la vigueur de leurs monnaies, mais M. Gaddum, vice-président de la Bundesbank, a douché les espoirs de voir sa banque les imiter, déclarant que l'inflation n'était pas encore totalement sous contrôle. Sans surprise, la Banque de France a maintenu à 7,75 % le taux de ses primes à vingt-quatre heures, bien que le loyer de l'argent au jour le jour s'inscrive à plus d'un quart de point en dessous (7 3/8 %-7 1/2) : tant que le collectif budgétaire ne sera pas annoncé et voté, et que le franc restera en position délicate, il est infiniment probable qu'elle n'abaissera pas sa garde.

F. R.

MATIF

Echéances 9-6	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	161 953	116,16	116,26	115,48	115,52
Sept. 95	36 736	115,78	115,88	115,12	115,14
Déc. 95	2	115,60	115,60	115,60	114,94
Mars 96	–	[illegible]	–	[illegible]	–
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	17 031	92,68	92,71	92,60	92,68
Sept. 95	30 419	93,56	93,55	93,41	93,49
Déc. 95	9 948	93,91	93,93	93,80	93,87
Mars 96	3 126	93,92	93,97	93,86	93,93
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2 239	86,4?	86,48	85,84	85,80
Sept. 95	612	86,24	86,24	86,06	85,60

MATIÈRES PREMIÈRES

Le coton au rythme du climat

LE DÉLUGE fait le printemps du coton. Dans le domaine fluctuant des matières premières agricoles, le temps, ce que les négociants appellent le *« weather market »*, règne en maître absolu. Jusqu'en octobre de l'année dernière, les analystes du secteur trouvaient de bon ton de prédire des cours à la baisse : ils l'étaient alors et les opérateurs envisageaient une morosité durable. Les estimations de récolte étaient supérieures à celles de la consommation pour la saison 1994. Selon les sources : *Cotlook*, revue américaine spécialisée sur le coton, l'USDA (le département américain de l'agriculture) ou le CIC (Comité international du coton), l'offre mondiale était évaluée à un tonnage couvrant une fourchette entre 18,9 et 19,25 millions de tonnes. Chiffres jugés de toute façon trop élevés au regard de l'année précédente : celle-ci s'établissait alors à seulement 16,7 millions de tonnes.

En réalité, la récolte qui s'échelonnait entre 1993 et 1994 (très précisément entre le mois d'août et le mois de juillet de l'année suivante) avait été tout simplement désastreuse, la plus faible jamais vue depuis la campagne 1985-1986. Mais, rendus vulnérables par l'assurance des négociants, les cours s'effritaient inexorablement et l'*« indice A de Cotlook »*, coton de qualité fort prisé en temps habituel, perdait près de 10 cents au cours de l'automne. Le 20 octobre, la livre de coton valait 73,65 cents.

Quand l'Oncle Sam se porte bien, les cours dépriment, mais quand il éternue les prix pavoisent : responsables de la baisse des cours avec une récolte jugée à l'avance en hausse de 7 % par rapport à l'année précédente – elle était alors estimée à 4,3 millions de tonnes – les Etats-Unis sont aujourd'hui les principaux moteurs de la hausse : un déluge d'insectes sur le Rio Grande Valley a totalement retourné le marché. Quoique les récoltes n'aient pas commencé – elles débutent seulement à la fin du mois d'août – les professionnels du secteur se persuadent que les Américains ont perdu rien de moins que 230 000 balles (le coton s'échange en balles de 218 kilos). Ces derniers affirment qu'ils sont en train de traiter le mal mais les négociants doutent de l'efficacité du remède. Les cours en profitent. Sur le rapproché comme sur l'éloigné, le coton coûte cher : 111,65 cents dans le premier cas, 82,76 cents dans le second. Redressement spectaculaire, s'il en est, que les filateurs français n'apprécient guère. Ils hésitent à s'approvisionner en attendant des jours meilleurs, mais aucune baisse des cours ne se profile pour l'instant.

INQUIÉTUDE GÉNÉRALISÉE

L'humeur est en effet à l'anxiété : les estimations de la production mondiale ont été révisées à la baisse, l'USDA table sur moins de 18 millions de tonnes alors que le CIC, comme à l'accoutumée, se montre plus optimiste avec une estimation de 18,2 millions de tonnes. Non seulement la production américaine a diminué mais tous les pays producteurs de coton, à des degrés divers, ont vu leurs estimations de récolte systématiquement révisées à la baisse. Les divergences les plus évidentes concernent évidemment la Chine : l'USDA pense à 4,25 millions de tonnes (autant que les Etats-Unis donc) tandis que le CIC table sur 200 000 tonnes de moins. Les autorités chinoises elles-mêmes estiment avoir perdu deux millions de tonnes en deux ans, elles ne comptent pas sur une récolte supérieure à 3,75 millions de tonnes, disent-elles.

Déjouant tous les espoirs et les prévisions antérieurs, l'Inde et le Pakistan n'échappent pas au lot commun. La production indienne ne devrait pas dépasser 2,1 millions de tonnes, soit le même tonnage que celui de l'année précédente mais un niveau inférieur à la saison 1992-1993. Le Pakistan, lui, devrait engranger une récolte de 1,25 million de tonnes, soit 100 000 tonnes de moins que l'année passée. Lorsque les conditions climatiques sont au rendez-vous, ce sont les infrastructures mécaniques qui laissent à désirer : ainsi, en Asie centrale, la récolte ne dépasserait pas 2 millions de tonnes, faute de récolteuses mécaniques...

Comme souvent, les révisions à la baisse des estimations de récolte, effectuées pour l'essentiel par l'USDA, ont provoqué des vagues d'achats de la part des pays concernés. En d'autres termes, lorsque les autorités de la Chine, du Pakistan et de l'Inde ont été persuadées de la baisse de leurs récoltes, les filateurs de ces pays ont commencé à importer. Dans la foulée, la Turquie et l'Egypte ont elles aussi effectué quelques achats. L'inquiétude étant contagieuse, l'Amérique latine s'est également portée sur le marché. Bref, la consommation mondiale est évaluée à plus de 18 millions de tonnes, mais, en dépit d'un rapport équilibré avec la production mondiale, les consommateurs de coton ont pour l'heure la désagréable impression d'être à court de marchandise. Les stocks, ces facteurs habituels de sérénité, ne jouent plus leur rôle : ils s'établissent à 1,7 million de tonnes alors que les pays importateurs se sont accoutumés à une moyenne d'au moins 3 millions de tonnes. *« Ce stock représente à peine deux mois de consommation pour les Etats-Unis »*, se plaint un utilisateur.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

	9-6	8-6
INDICES		
Dow Jones comptant	202,15	204,92
Dow Jones à terme	284,24	286,45
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 906	2 909
Cuivre à 3 mois	2 869	2 877
Aluminium comptant	1 774,50	1 768
Aluminium à 3 mois	1 796	1 791,50
Plomb comptant	613,50	605,50
Plomb à 3 mois	–	[illegible]
Etain comptant	6 530	6 455
Etain à 3 mois	6 360	6 335
Zinc comptant	1 013	1 088,50
Zinc à 3 mois	1 035,50	1 082
Nickel comptant	7 725	7 740
Nickel à 3 mois	7 725	7 740
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Graine soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	–	[illegible]
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		
Cacao (New York)	1 326	1 322
Café (Londres)	3 079	3 079
Sucre blanc (Paris)	–	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	1,10	1,10
Jus d'orange	1,02	1,02

AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS La finale messieurs des Internationaux de France de Roland-Garros opposera Thomas Muster, tête de série n° 5, à Michael Chang, n° 6. Vendredi 9 juin, l'Autrichien a préservé son invincibilité sur terre battue depuis le début de l'année, en balayant le Russe Yevgeny Kafelnikov (n° 9) en demi-finale. L'Américain a, quant à lui, dominé l'Espagnol Sergi Bruguera, n° 7, double tenant du titre. Muster mène, par trois victoires à zéro, dans ses confrontations avec Chang. ● CROCODILES de terre battue, les deux hommes perpétuent la tradition des joueurs défensifs à leur aise à Roland-Garros. Pour cette édition, malgré de nombreux candidats au départ, les attaquants n'ont toujours pas pu s'imposer sur la terre battue. ● BONNE NOUVELLE pour le tennis français. L'une des rares, Amélie Cocheteux s'est qualifiée pour la finale du tournoi juniors dames.

La terre battue reste le casse-tête des attaquants

Le duel Chang-Muster en finale confirme la suprématie des joueurs de fond de court à Roland-Garros, malgré les efforts des organisateurs pour favoriser le jeu rapide

CHAQUE ANNÉE, à Roland-Garros, l'histoire se répète. Les stars du service-volée repartent trop tôt, bredouilles et perplexes. Pourquoi un attaquant ne parvient-il pas à s'imposer sur la terre battue parisienne ? Comment les talents de John McEnroe, Boris Becker, Stefan Edberg et autre Pete Sampras s'engluent-ils sur cette surface maudite ? De quel droit cette poussière rouge se permet-elle toujours de souligner leurs limites ?



ROLAND-GARROS

Dans un souci d'égaliser les chances des joueurs de fond de court et des attaquants, la Fédération française a fait plancher les fabricants avant de lancer les balles « Roland-Garros » vives et rapides. Mais rien n'y fait. Hommes ou femmes, les finalistes des Internationaux de France évoluent toujours dans le même registre.

Patrice Dominguez, directeur technique national (DTN) et ex-numéro un français, explique : *« En utilisant ces balles, nous voulions rendre le jeu un peu plus rapide, le niveler et améliorer le spectacle. Elles avantagent les joueurs à frappe giclante ou bondissante, mais on retrouve en finale Michael Chang ou Arantxa Sanchez-Vicario qui ont beaucoup fait de lobs ou de coups liftés au centre du terrain. Grâce à une utilisation différente de cette balle, ils prouvent que tous les types de jeu peuvent triompher sur terre battue. »* Pourtant, Conchita Martinez, qui croyait en connaître les secrets, a tout de même mordu cette poussière. L'Aragonaise, arrivée invaincue sur cette surface, et qui dispose sans conteste d'un des jeux les plus agressifs, s'est inclinée face à Graf, jeudi, pour n'avoir pas assez osé volleyer : *« Parfois j'ai fait de bonnes volées ; finalement, j'aurais dû me risquer davantage au filet. »* Stupéfiante remarque de la part de la tenante du titre de Wimbledon, victorieuse de Martina Navratilova, la reine du service-volée.

C'est que les balles, si sophistiquées soient-elles, restent sensibles aux conditions atmosphériques. Cette quinzaine très humide n'a pas souri aux attaquants puisque les balles tendaient à gonfler et à s'alourdir. Seules des conditions très « sèches », identiques pour les sept matches à disputer jusqu'à la finale, pourraient permettre à un attaquant de s'en sortir à bon compte. *« Les conditions plus lentes ont avantagé Sanchez-Vicario qui n'était pas au meilleur de sa forme et Chang face à Stich,* estime Dominguez. *La balle de l'attaquant allemand sur terrain sec aurait eu un tout autre effet. »*

Le DTN impute également largement la déroute des joueurs offensifs à leur approche psychologique : *« Dès qu'ils mettent un pied sur terre battue, ils ne pensent plus que leurs services ou leurs attaques soient aussi performants qu'ailleurs. Ils ne jouent plus du tout dans le même état d'esprit de conquête. Au lieu d'aller chercher le point vers l'avant et de parier sur leurs points forts, ils ne pensent plus qu'à compenser leurs faiblesses. Je ne connais aucun attaquant intimement convaincu qu'il peut gagner ici. »*

La théorie de Dominguez est étayée par l'exemple de ces attaquants naturels qui s'entêtent à vouloir battre des joueurs de fond de court à leur propre jeu. Becker s'y est cassé les dents contre Agassi en demi-finale en 1991 ; Sampras s'y essaie régulièrement ces derniers temps avec des fortunes diverses. Selon Dominguez, le serveur-volleyeur pur est une espèce en voie de disparition : *« Avant, il y avait ce que j'appelle la filière 1, avec les Edberg, Sampras, Becker, Leconte qui jouaient service, volée, point. Puis il y a eu la filière 2, longue, avec Chang et les attaquants de fond de court : Courier, Bruguera, Berasategui. On évolue aujourd'hui vers une filière intermédiaire. Même Sampras tend à transformer son jeu. »*

Le dernier à avoir remporté le tournoi à l'attaque est Yannick Noah

Un écueil que John McEnroe et Stefan Edberg, finalistes à Paris, avaient évité sans plus de succès. Pour Dominguez, leur démarche était la plus intelligente et leur défaite tient du concours de circonstance : *« Mieux vaut perdre en faisant ce que l'on sait le mieux faire, plutôt que se mettre une pression supplémentaire en essayant de transformer son jeu. »* Toutefois, les attaquants ne sont pas au bout de leurs peines avec la rapidité du jeu de fond de court actuel, les défenses de plus en plus imperméables et les rebonds giclants. *« Les joueurs de fond de court, qui retournent de mieux en mieux, annihilent le service et installent l'échange à leur cadence. La demi-finale Bruguera-Chang était, en un peu plus rapide, une réédition de la finale de 1982 Vilas-Wilander ou d'un Borg-Vilas de la fin des années 70 »,* estime Dominguez.

Pour lui, le dernier à avoir remporté le tournoi à l'attaque est Yannick Noah : *« Il a gagné sa finale de 1983 contre Wilander à la volée, tout comme Panatta avait battu Harold Solomon en 1976. »* Mais la terre battue est *« une matière vivante »* difficile à apprivoiser. *« Noah l'a fait, McEnroe et Edberg n'en ont pas été loin, mais,* avertit Patrice Dominguez, *il n'y a qu'un attaquant par décennie qui l'emportera à Roland-Garros. Nous n'avons plus qu'à patienter, et, vue l'évolution du jeu, le prochain sera un génie. »*

Patricia Jolly

Sergi Bruguera fatigué

Sergi est triste. Il aurait mieux résisté à Michael Chang s'il n'y avait eu cette blessure au genou qui a freiné sa préparation (*Le Monde* du 1er juin). Bruguera avoue avoir été vite fatigué par les retours inlassables de l'Américain, qu'il n'a pu enrayer : *« Dans ces cas-là, on ne pense pas assez. Je n'arrivais pas à trouver de solution dans son jeu. »* Non, il n'a pas été gêné par les balles hautes de Chang. Par sa résistance acharnée, si. On lui demande ce qu'il ferait s'il fallait recommencer cette demi-finale ? *« Ne pas être blessé et préparer correctement Roland-Garros en disputant plus de matches »*, dit-il, en oubliant de féliciter son adversaire.

Thomas Muster et Michael Chang, la foi des novices

POUR L'UN, une première finale du Grand Chelem avec tous ses lustres et ses émotions. Pour l'autre, un air de déjà vu, mais un déjà vu si lointain, une finale et une victoire à Roland-Garros, alors qu'il n'avait que dix-sept ans, en 1989. En un sens, Thomas Muster et Michael Chang, qui se sont accordé, vendredi, le droit de se rencontrer en finale du tableau messieurs des Internationaux de France de Roland-Garros, sont deux novices en tournoi du Grand Chelem. L'Autrichien était parvenu en demi-finale, à Paris, en 1990. L'Américain avait remporté le tournoi en 1989 après avoir époustouflé par ses victoires contre Ivan Lendl et Stefan Edberg, mais il a buté ensuite dans ses tentatives de reconquérir un autre tournoi du Grand Chelem.

A vingt-trois ans, fort d'une solide carrière sur le circuit et d'un palmarès brillant sur les surfaces rapides, Michael Chang compte remodeler son image. Son accession en finale, après avoir fait parler de lui, en apprenti sorcier d'une nouvelle raquette au manche plus long pour pallier sa petite taille, en fait de lui un homme neuf. A vingt-sept ans, Thomas Muster est réputé pour avoir survécu au tennis après un accident de circulation qui lui écrasa le genou en 1989. Dans sa deuxième carrière, ce « revenant » a fait de la terre battue sa surface, moins traumatisante pour son articulation.

Thomas Muster est arrivé à Roland-Garros invaincu sur terre battue en 1995. Michael Chang affiche un palmarès moins glorieux, mais appréciable, avec huit victoires sur terre battue contre une défaite. A Paris, le premier a remporté dix-huit sets pour trois concédés, le deuxième, dix-huit pour deux perdus. Après sa qualification, vendredi, Thomas Muster a juré que sa vie serait la même, quelle que soit l'issue du dernier match. Michael Chang, lui, de toute sa foi, a affirmé qu'un souffle divin le menait enfin à une finale, pour la gagner.

Des deux hommes, l'Autrichien part pourtant favori, mieux préparé à la terre battue cette année que l'Américain, et plus que confiant après la série ininterrompue de ses victoires. Restera, dimanche, leur trac et leur fébrilité, leur volonté. Leur foi de tous deux en un triomphe.

Bénédicte Mathieu

Amélie Cocheteux, forte tête du tennis français

ILS L'AVAIENT JETÉE dans le grand bain en lui donnant une invitation pour le simple dames. Amélie Cocheteux n'a pas passé le premier tour. Mais au bout de quel match ! Trois sets serrés contre l'Américaine Linda Harvey-Wild, 64e mondiale quand Amélie n'était que 246e. La jeune Française n'avait pas démérité. Pourtant, elle dit : *« J'ai été sous terre pendant quatre jours »*.

Amélie Cocheteux s'est refait une santé en enjambant les tours du tournoi junior pour se hisser en finale. Victorieuse, vendredi, de l'Italienne Alica Canepa, elle n'a pas concédé un set dans sa progression, forte d'un coup droit déjà intraitable, et de ce talent qu'ont les joueurs gauchers.

Sa carrière commence dans un petit club, où ses parents jouent au tennis le dimanche. Petite, elle tape des balles contre un mur. Un entraîneur la remarque, la voilà partie, *« parce que c'est comme cela, et que cela me plaît »*, marmonne-t-elle. La suite ? Un apprentissage à Amiens et dans son club de Méru (Oise), quelques tournois juniors, pas beaucoup, et une arrivée sur le circuit professionnel en 1994.

Prise en charge par la fédération, Amélie Cocheteux fait des siennes. En 1994, elle est priée de quitter le Centre national d'entraînement pour mauvais comportement. Elle se qualifie de forte tête, difficile à entraîner. Qu'importe. Patrice Dominguez, directeur technique national, est l'un des premiers à soutenir la jeune fille. *« La performance d'Amélie est une démonstration du réservoir dont nous disposons »*, disait-il vendredi.

Amélie Cocheteux ne veut pas brûler les étapes. Son jeu fantasque doit se mettre en place. *« J'ai attendu de gagner un tournoi de 10 000 dollars pour disputer ceux de 25 000 »*, dit-elle. D'une victoire en juniors à Roland-Garros, elle attendait *« un de ces matches qui peuvent tout changer »*. Dans une semaine, Amélie Cocheteux disputera toutefois avec son club de Méru, l'accession en nationale 1. Après, elle partira un mois et demi en Italie, puis pour les Etats-Unis, où, à l'issue de son voyage, elle s'alignera pour les qualifications de l'US Open.

B. M.

Le rôle de la mêlée a changé dans le rugby moderne

La Coupe du monde confirme cette évolution, due aux nouvelles règles du jeu

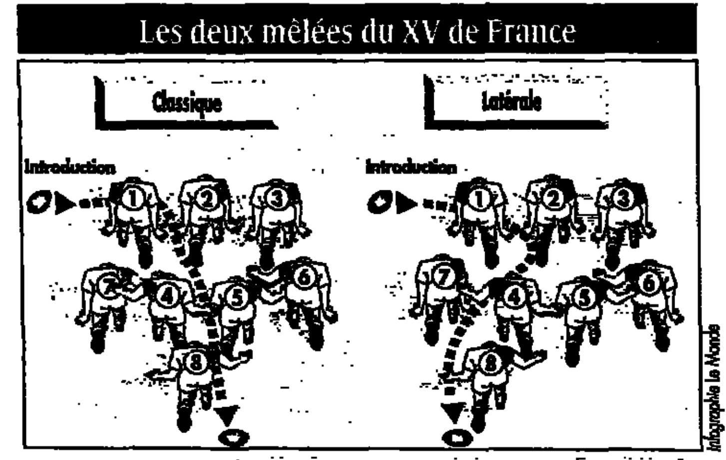
PRETORIA
de nos envoyés spéciaux

Longtemps, l'étrange toit de corps enchevêtrés a semblé abriter tout l'esprit du rugby. Les avants attendaient ou redoutaient la mêlée à venir, les deux équipes face à face la guettaient comme le rendez-vous crucial du match où se tranchait la possession du ballon et la supériorité physique. Or, depuis 1992, le nombre des mêlées fermées régresse. La réforme des règles du jeu, notamment celles régissant les regroupements, a dissuadé les équipes de rechercher systématiquement les mêlées, dont elles sont de moins en moins sûres d'obtenir une introduction favorable à leur camp. *« A mon époque, il y en avait environ trente par match,* constate Pierre Berbizier, l'entraîneur du XV de France. *Aujourd'hui on en compte à peine la moitié : entre quinze et vingt. »* La Coupe du monde, à quelques rares exceptions près, n'a fait que confirmer cette tendance.



RUGBY

En même temps, la nature de la mêlée a évolué. Les législateurs du jeu ont décidé d'interdire quelques-unes de ses caractéristiques les plus dangereuses, notamment l'entrée « en bélier » qui permettait à un paquet d'avants de prendre plusieurs mètres d'élan.



La première formule, classique, fait passer le ballon entre les deuxième ligne (N° 4 et 5) pour le faire sortir dans les pieds du troisième ligne centre (N° 8). La deuxième est utilisée moins fréquemment. Le N° 8 pousse entre le troisième ligne aile (N° 7) et le deuxième ligne gauche (N° 4). Le ballon lui parvient plus rapidement, ce qui permet d'accélérer le jeu. La France n'utilise pas la troisième variante, sortie latérale à droite, qui oblige le talonneur à utiliser son pied droit.

Désormais les premières lignes doivent pouvoir se toucher du bras avant d'entrer en mêlée. Il leur est interdit de soulever le talonneur adverse et de lui faire perdre ainsi ses appuis au sol. *« Maintenant c'est uniquement sur l'impact que l'on essaye de déstabiliser son vis-à-vis,* explique le pilier irlandais Gary Halpin. *Il est devenu plus violent et les mêlées n'en sont que plus éprouvantes physiquement. D'autant que la taille et le poids des deuxième ligne ont augmenté et qu'il faut que les piliers soient plus forts pour supporter les chocs. »* Avec ces modifications de règles, c'est en fait tout l'enjeu des mêlées qui s'est déplacé. Elles ne décident plus, comme les touches, de la conquête proprement dite : les prises de ballons sur introduction adverse sont devenues rarissimes. Mais elles demeurent le moment privilégié où une équipe peut asseoir sa domination et son rugby. *« Avec les changements de règlement, on a cru que la mêlée ne faisait plus partie des armes indispensables,* dit Bob Dwyer, l'entraîneur des Australiens. *Mais on s'est vite rendu compte qu'il fallait qu'elle reste forte pour résister aux autres. Elle demeure une rampe de lancement importante pour le jeu. Ne serait-ce que parce que c'est l'une des rares occasions où tous les avants se trouvent concentrés dans le petit périmètre. »*

Les avants ont renoncé depuis longtemps à pousser systématiquement. *« Il faut pratiquer des mêlées intelligentes,* dit le deuxième ligne français Olivier Roumat. *Celles qui se situent près de lignes d'en-but restent cruciales. On a vu les Springboks ajouter un ou deux trois-quarts au pack pour enfoncer l'adversaire. En revanche, au milieu du terrain, les All Blacks se permettent souvent de ne tenir qu'à six et de détacher leurs deux troisième ligne aile qui sont ainsi disponibles immédiatement pour la défense. »*

Vidée d'une partie de sa symbolique, remplie de savoirs techniques et de capacités dynamiques qu'elle ne possédait pas forcément auparavant, la mêlée n'est plus aujourd'hui qu'un moyen parmi d'autres d'imposer son jeu. *« Elle n'est pas une fin en soi,* dit le pilier et capitaine des Néo-Zélandais, Sean Fitzpatrick. *Les Argentins l'ont démontré : ils possédaient une mêlée incroyablement forte, mais cela n'a pas été suffisant pour gagner des matches. »*

Ian Borthwick et Jérôme Fenoglio

Inquiétude pour Luc Leblanc avant le Tour de France

LUC LEBLANC n'a pas le moral. Après son abandon dans la cinquième étape du Critérium cycliste du Dauphiné, vendredi 9 juin, le champion du monde est parti se reposer deux ou trois jours chez lui, dans le Limousin, le temps de faire le point. *« Il sera au départ du Tour de France »*, affirme Patrick Valcke, le directeur sportif du Groupement. Le coureur français le pense aussi, même si son début de saison catastrophique lui inspire *« de gros doutes sur la suite de* [sa] *carrière »*. En fait, Luc Leblanc souffre des séquelles d'une très vieille blessure. Victime d'un terrible accident alors qu'il avait douze ans – il avait été fauché par un chauffard, le drame ayant coûté la vie à son frère, Gilles –, le coureur a gardé la jambe gauche plus courte de deux centimètres. Malgré l'appoint d'une semelle orthopédique, son effort se ressent de cette disproportion. *« Avec le temps, avec l'âge, la douleur revient de plus en plus »*, explique Luc Leblanc, qui aura trente ans en août.

■ **RUGBY : la solidarité s'organise à Biscarosse (Landes)** pour venir en aide à Max Brito, le trois-quarts aile ivoirien du club local, gravement blessé lors du match de la Coupe du monde de rugby opposant la Côte-d'Ivoire au Tonga (*Le Monde* du 8 juin). Une « association Max Brito » a été créée pour collecter des fonds. Dès la première journée, près de 30 000 francs auraient été reçus.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Deuxième journée

Poule A

Russie-Lituanie	76-67
Italie-Yougoslavie	63-46

Classement : 1. Italie, 4 ; 2. Russie, 4 ; 3. République tchèque, 3 ; 4. France, 3 ; 5. Lituanie, 2 ; 6. Allemagne, 1 ; 7. Yougoslavie, 1.

Poule B

Slovaquie-Hongrie	60-53
Ukraine-Moldavie	68-61
Croatie-Espagne	73-70

Classement : 1. Slovaquie, 4 ; 2. Croatie, 4 ; 3. Espagne, 3 ; 4. Ukraine, 3 ; 5. Moldavie, 2 ; 6. Hongrie, 1 ; 7. Roumanie, 1.

SUPERCUP DE BERLIN (MESSIEURS)

Croatie-France	93-76

CHAMPIONNAT NBA

Finale (deuxième match)

Houston-Orlando	117-106

Houston mène 2-0 dans la série de sept matches

CYCLISME

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

Cinquième étape : Avignon-Gap (198 km)

1. G. Talmant (Fra., Castorama) ; 2. J.-C. Robin (Fra.), m. t. ; 3. R. Gonzalez-Arrieta (Esp), m. t.

Classement général : 1. M. Indurain (Esp.) ; 2. C. Boardman (G-B), à 2 min 21 s ; 3. V. Aparicio (Esp.), à 3 min 39 s ; 4. R. Virenque (Fra.), à 3 min 54 s ; 5. A. Mejia (Col), à 3 min 57 s.

FOOTBALL

COUPE DU MONDE FÉMININE EN SUÈDE

4e journée : Groupe A

Suède-Japon	2-0
Allemagne-Brésil	6-1

Classement : 1. Allemagne, 6 ; 2. Suède, 6 ; 3. Japon, 3 ; 4. Brésil, 3.

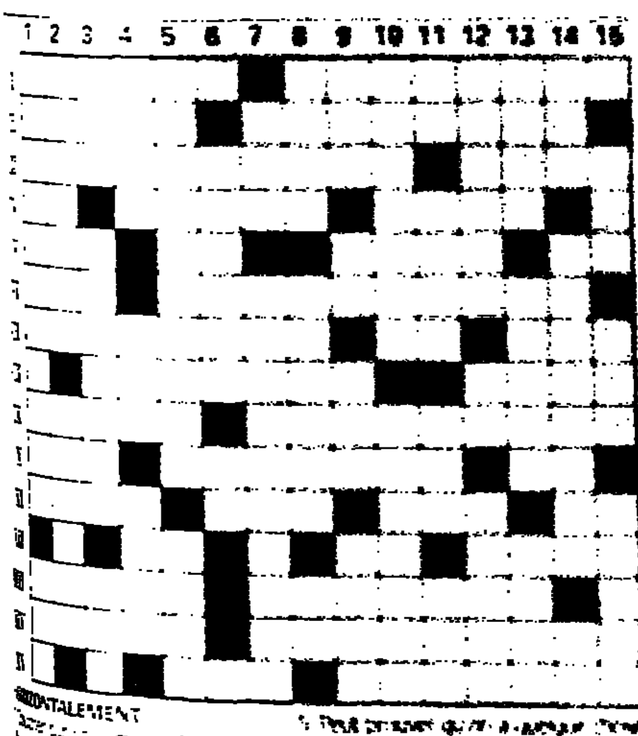
L'Allemagne et la Suède sont qualifiées pour les quarts de finale.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS. Demi-finales

T. Muster (Aut., n° 5) b. I. Kafelnikov (Rus., n° 9), 6-4, 6-0, 6-4 ; M. Chang (E-U, n° 6) b. S. Bruguera (Esp., n° 7), 6-4, 7-6, 7-6.



Grisaille et fraîcheur

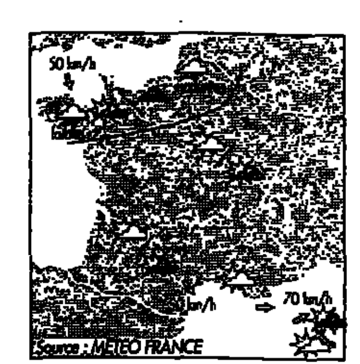
LE TEMPS sera maussade sur la France pour les prochains jours car une dépression stagnera au voisinage du pays. Les températures resteront fraîches pour la saison.

Dimanche matin, le ciel sera couvert de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord-Pas-de-Calais. Quelques bruines se produiront près des côtes. Le vent de nord-ouest sera modéré sur les côtes de la Manche. Du Nord-Est au Massif Central jusqu'aux Alpes du Nord les nuages seront abondants avec quelques ondées. Sur le pourtour méditerranéen,la tramontane soufflant à 60 km/h en rafales chassera les nuages sur le golfe du Lion. Ailleurs le ciel sera en général peu nuageux mais sur la Côte d'Azur et en Corse des nuages se développeront en matinée. Sur le reste du pays, les nuages et les éclaircies alterneront.

L'après-midi, il pleuvra faiblement sur le Nord, l'Ile-de-France, le Centre et les Ardennes. Sur les régions du Nord-Est, les belles éclaircies de la mi-journée ne dureront pas car les nuages deviendront nombreux au fil des heures avec des orages isolés. Sur la pointe de la Bretagne, le soleil fera de belles apparitions. Plus vers l'intérieur, de la Bretagne jusqu'aux Pays de Loire, le ciel sera couvert. Des Charentes à la Bourgogne les nuages s'épaissiront au fil des heures avec quelques pluies en soirée. Sur la Franche-Comté et les Alpes du Nord, le ciel sera menaçant avec quelques orages locaux. Sur le Massif Central et les Pyrénées, le temps sera très nuageux avec des averses éparses. En Aquitaine, nuages et éclaircies alterneront. Des Alpes du Sud au Sud-Est et à la Corse, le temps sera variable avec un risque d'averse sur le relief. Sur le reste du pourtour méditerranéen il fera beau avec un vent de nord-ouest à ouest près des côtes soufflant à 60 km/h en rafales.

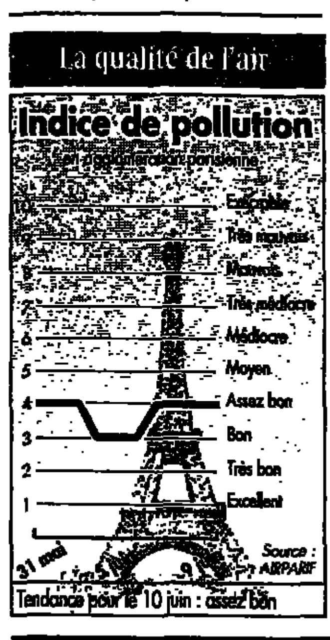
Les températures au lever du jour iront de 7 à 10 degrés au Nord et de 10 à 13 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 16 à 18 degrés au Nord et 19 à 22 degrés au Sud. Ces températures sont inférieures de 3 degrés en moyenne par rapport à la normale saisonnière.

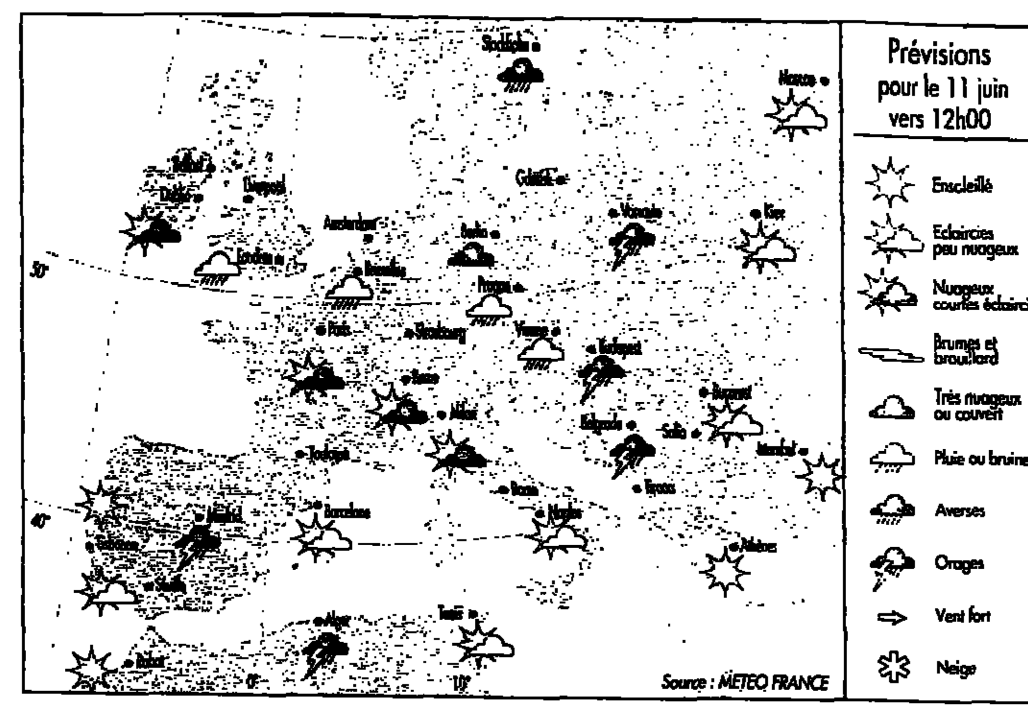
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 11 juin vers 12h00

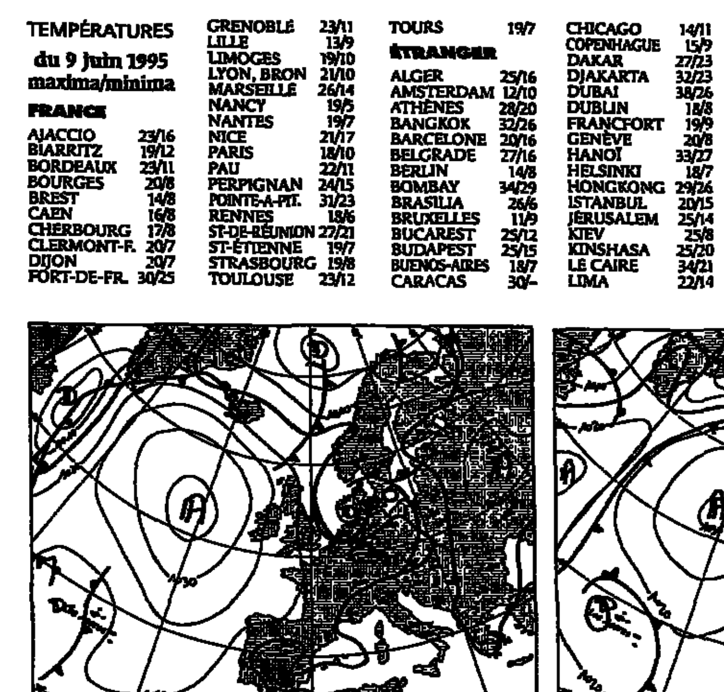
La qualité de l'air



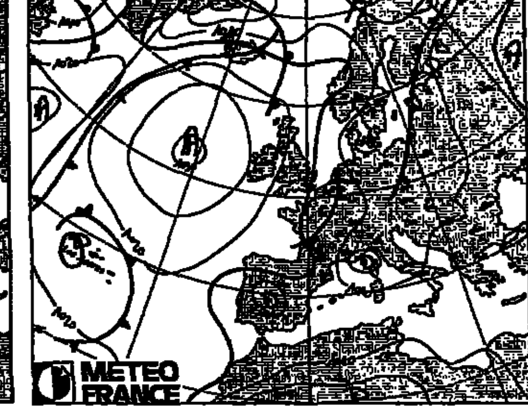


TEMPÉRATURES du 9 juin 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	23/16
BIARRITZ	19/12
BORDEAUX	23/11
BOURGES	20/8
BREST	14/8
CAEN	16/8
CHERBOURG	17/8
CLERMONT-F.	20/7
DIJON	20/7
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	23/11
LILLE	13/9
LIMOGES	19/10
LYON, BRON	21/10
MARSEILLE	26/14
NANCY	19/5
NANTES	19/7
NICE	21/17
PARIS	18/10
PAU	22/11
PERPIGNAN	24/15
POINTE-A-PIT.	31/23
RENNES	18/6
ST-DE-RÉUNION	27/21
ST-ÉTIENNE	19/7
STRASBOURG	19/8
TOULOUSE	23/12
TOURS	19/7
ÉTRANGER	
ALGER	25/16
AMSTERDAM	12/10
ATHÈNES	28/20
BANGKOK	32/26
BARCELONE	20/16
BELGRADE	27/16
BERLIN	14/8
BOMBAY	34/29
BRASILIA	26/6
BRUXELLES	11/9
BUCAREST	25/12
BUDAPEST	25/15
BUENOS-AIRES	18/7
CARACAS	30/-
CHICAGO	14/11
COPENHAGUE	15/9
DAKAR	27/23
DJAKARTA	32/23
DUBAI	38/26
DUBLIN	18/8
FRANCFORT	19/9
GENÈVE	20/8
HANOÏ	33/27
HELSINKI	18/7
HONGKONG	29/26
ISTANBUL	20/15
JÉRUSALEM	25/14
KIEV	25/8
KINSHASA	25/20
LE CAIRE	34/21
LIMA	22/14
LISBONNE	24/14
LONDRES	19/9
LOS ANGELES	19/12
LUXEMBOURG	16/6
MADRID	26/11
MARRAKECH	29/17
MEXICO	31/15
MILAN	23/14
MONTRÉAL	19/10
MOSCOU	28/14
MUNICH	12/2
NAIROBI	23/10
NEW DELHI	44/32
NEW YORK	23/15
PALMA DE MAJ.	24/13
PÉKIN	29/20
PRAGUE	12/6
PRETORIA	15/4
RABAT	24/19
RIO DE JAN.	29/20
ROME	23/16
SAN-FRANC.	14/12
SANTIAGO	19/8
SÉVILLE	28/18
ST-PÉTERS.	28/14
STOCKHOLM	20/11
SYDNEY	24/15
TENERIFE	25/20
TOKYO	20/16
TUNIS	28/19
VARSOVIE	27/14
VENISE	25/16
VIENNE	25/12



Situation le 10 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

En zone russe

TOUT CE QUI vient d'Orient est mystérieux par nature et s'entoure aussitôt d'un halo de légendes. Le Russe n'échappe pas à cette règle. Le voyageur qui revient de zone russe rapporte des faits et des impressions contradictoires. Le vrai et le faux s'y mêlent si étroitement qu'on ne peut les discerner.

Si, de l'Elbe à l'Oder, l'Allemagne est un désert hanté par quelques vieillards où les maisons semblent être des épaves pillées, si les usines commencent d'être démontées, si beaucoup d'Allemands, et de jeunes Allemandes surtout, ont cherché dans le suicide le moyen d'échapper à un traitement qu'ils redoutaient, si l'Allemagne de zone russe paye, et paye assez cher, le prix de ses fautes, un soldat russe pense et dit que son sort est mérité. « *Notre patrie est un champ de ruines. L'Allemagne l'a ravagée. Ce qu'elle subit aujourd'hui n'est rien en comparaison de ce qu'elle a fait chez nous.* »

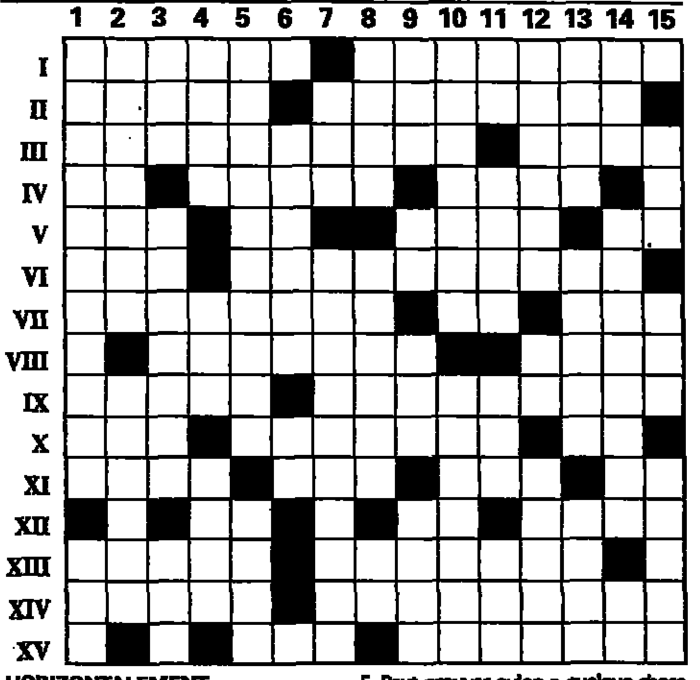
La zone russe est couverte de placards rouges, de banderoles et d'affiches rouges où sont écrits des souhaits de bienvenue aux armées ou aux prisonniers russes libérés ; des mots d'ordre patriotiques, des slogans panslavistes, des citations de Lénine ou de Staline. Peu de faucilles et de marteaux. Mais une forêt de drapeaux rouges unis. D'immenses portraits de Lénine, de Staline, celui-ci toujours accompagné de celui-là.

Au mess des officiers français libérés, les Russes ont placé un portrait de Staline haut en couleur, encadré de rouge et garni de lilas, et un portrait du général de Gaulle, peint par le même artiste. Lorsqu'on passe en zone américaine, le contraste est brutal. Moins de troupes. Beaucoup plus d'Allemands et d'Allemandes jeunes. Ni drapeau. Ni placard. Ni portrait. Plus de rouge. Le décor est moins pittoresque. Mais peut-être plus reposant.

Jacques Fauvet
(12 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6580



HORIZONTALEMENT

I. Coucher sur un sommier. Pouvaient être considérées comme des « produits » de la ferme. – II. Assurance mutuelle. Sorte de gros cafard. – III. Des ragots qui ont grandi. En France. – IV. En Turquie. Moins lourd quand il est maigre. Te rendras. – V. Cri de celui qui s'est fait pincer. Quitte son lit en grossissant. Qualité. Font un cent quand ils sont en carré. – VI. Qui ont fait leur apparition. Descendent parfois par les cheminées. – VII. Peut paraître moins rude quand il y a un bon chemin. Démonstratif. Lettre. – VIII. Une bonne occasion de se rincer l'œil. Elément d'une bretelle. – IX. Me mettrai à l'ouvrage. De grosses boulettes qu'on a du mal à digérer. – X. S'éclaire le premier. Qui a donc perdu la tête. Conjonction. – XI. Possessif. Traduit un léger malaise. Vient parfois du cœur. Symbole. – XII. Plan d'eau. Partie de dames. Une rencontre dangereuse. – XIII. Enveloppes gommées. Fabrique de toiles. – XIV. Permettent de fixer le sable des dunes. Qui ne regarde pas. – XV. Qui devrait normalement être remplacé. Faire un certain travail.

VERTICALEMENT

1. Font partie des affaires étrangères. N'entend rien. – 2. Pas ordinaires. Bien des gens y font leur beurre. – 3. Elément d'une frange. Accompagnement de légumes. Etait payée au porteur. – 4. Un vieil héritier. S'entend de loin. Déesse. – 5. Peut prouver qu'on a quelque chose dans le ventre. Solidement bâti. – 6. Contrée de l'ancienne Italie. Désigne un métal mou. – 7. Emis par un charretier. Voyage qu'on peut entreprendre pour honorer un patron. – 8. Passe à Auch. Combattit les gnostiques. Pronom. – 9. Brune ou blonde capiteuse. Durée arbitraire. Avant l'heure. Dure, quand on ne laisse rien passer. – 10. Grand lézard. Ne pas laisser passer. – 11. Annonce que tout n'est pas dit. Manière de voir. Où évoluent bon nombre d'aigrefins. Rage. – 12. Frustrait. Participe. Peuvent être mises en boîte. – 13. Qui nous ont peut-être enrichis. Bien assis. Animal (graphie admise). – 14. Un bon bout de temps. Situation stable. Symbole. – 15. Petite chambre dépourvue de tout confort. Eux. Effectuer un travail de caviste.

SOLUTION DU N° 6579

HORIZONTALEMENT

I. Vérité. Fi ! – II. AT. Nettes. – III. Goret. Ore. – IV. Unis. LN. – V. En. Paons. – VI. Eventail. – VII. Ararat. Eu. – VIII. Laie. Emue. – IX. Née. Art. – X. Tresser. – XI. Ers. Thème.

VERTICALEMENT

1. Vague. Alité. – 2. Etonnera. RR. – 3. Ri. Vaines. – 4. Inespérées. – 5. Têt. Ana. Est. – 6. Et. Lotte. Eh ! – 7. Tonna. Mare. – 8. Fer. Sieur. – 9. Isée. Luette.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 12 juin

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'œuvre de Limoges, 11 h 30 ; *Le Prêteur et sa femme*, de Metsys, 12 h 30 ; les cours Marly et Puget, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Jean Cassou (40 F + prix d'entrée), 13 h 30, rue Vivienne, à l'entrée de la galerie Vivienne (Agnès Anquetin).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Chefs-d'œuvre du Musée de Lille », 14 heures (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet) ; 15 h 50 (45 F + prix d'entrée), dans le hall d'entrée (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 5, rue de Thorigny dans la cour (Elisabeth Romann).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE** et l'histoire de Louis XVII (37 F), 14 h 30, 36, rue Saint-Bernard (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LE JARDIN DE L'HÔTEL DE MASSA** et les jardins et cités d'artistes du 14e arrondissement (45 F), 14 h 30, 38, rue du Faubourg Saint-Jacques (S. Rojon-Kern).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** sur les traces de Pierre et Marie Curie (50 F), 14 h 30, devant le portail de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Connaissance de Paris).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Alphonse- Laveran (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Monuments historiques).

■ **OPÉRA-GARNIER** : exposition « L'Opéra côté costumes » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le hall à gauche (Paris et son histoire).

Mardi 13 juin

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Jean Cassou (40 F + prix d'entrée), 10 h 30, rue Vivienne, à l'entrée de la galerie (A. Anquetin).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant la grille d'honneur du Palais de justice (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème : Portraits et autoportraits (34 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; Une œuvre à voir : *L'Atelier*, de Courbet (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (55 F + prix d'entrée), 14 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Europ explo).

■ **MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : la Belle Epoque (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DU TEMPLE** et ses marchés (40 F), 14 h 30, sortie du métro Temple (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** et le château des Orléans (45 F), 14 h 30, angle de la rue de Bagnolet et du boulevard de Charonne (S. Rojon-Kern).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Daru (Isabelle Hauller).

Mercredi 14 juin

■ **L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, devant l'entrée côté rue Saint-Antoine (Odyssée).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (34 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Portrait de Louis XIV*, de Rigaud, 12 h 30 ; exposition « Nouvelles acquisitions des objets d'art », 14 heures ; exposition Memling, 19 heures ; le code de Hammurabi, 19 h 30 ; les tapisseries du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA MADELEINE** (50 F), 14 heures, en haut des marches (Odyssée).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition « Architecture de la Renaissance italienne » (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **DE SAINT-SULPICE AU JARDIN DU LUXEMBOURG** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Sulpice (Découvrir Paris).

■ **LE JARDIN DES PLANTES**, de Buffon à Cuvier (50 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Connaissance de Paris).

■ **JARDINS ET HÔTELS** de la rue du Bac (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée (Monuments historiques).

■ **LE JARDIN DES CHAMPS-ELYSÉES** (37 F), 15 heures, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (50 F + prix d'entrée), 15 heures (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

■ **DU BUISSON-SAINT-LOUIS** au bas Belleville (60 F), 17 heures, sortie du métro Goncourt, devant le magasin de chaussures (Vincent de Langlade).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
PP. Paris DTN
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* ; 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

THÉÂTRE Avant de partir en tournée en France et à l'étranger, la troupe du Royal de Luxe crée au Havre *Péplum*, un pastiche spectaculaire des productions kitsch hollywoodiennes consacrées aux plus célèbres épisodes de l'Antiquité égyptienne, grecque ou romaine. ● LA TROUPE tient son nom d'une marque de machine à laver des années 50 : idéal pour le Toulonnais Jean-Luc Courcoult et sa bande, inventeurs de machines insensées, « biduliers » de génie, capables de mettre sur pied les projets les plus fous. ● FORMÉ À L'ÉCOLE DE LA RUE, le Royal de Luxe reste fidèle à ses principes. Il joue toujours dehors et gratuitement. Il vit de subventions accordées principalement par la Ville de Nantes et l'Etat, et de la vente de ses spectacles. Ses tournées à travers le monde, dignes des rêves de Jules Verne, connaissent un succès triomphal.

« Péplum », la dernière folie de la troupe Le Royal de Luxe

Née sur les trottoirs d'Aix-en-Provence en 1980, la bande dirigée par Jean-Luc Courcoult est devenue une ambassadrice de la culture française à travers le monde. Elle présente cette fois au Havre un pastiche hollywoodien à sa manière : la démesure

C'ÉTAIT À DIJON, le 26 mai 1993. Soudain, vers 11 heures du soir, la ville fut prise de furie. Criant, klaxonnant, une foule envahit les rues du centre. Dijon fêtait la victoire de l'Olympique de Marseille sur le Milan AC en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football. La joie inondait la nuit. A l'intérieur d'un restaurant, Jean-Luc Courcoult écoutait. Le fondateur de Royal de Luxe avait passé la journée à préparer son *Embouteillage* qui devait bousculer la ville le lendemain matin. Il rêvait : *« Voilà à quoi le théâtre devrait arriver un jour : mettre un pays en délire, comme le foot. »*

Pourtant, dans sa catégorie, Jean-Luc Courcoult a réussi. Si l'on ne peut dire le nombre exact de spectateurs que Le Royal de Luxe a attirés en quinze ans – pour la bonne raison qu'il joue toujours dehors, gratuitement –, on peut compter en centaines de milliers ceux qui, un jour ou l'autre, ont vu un spectacle du Royal de Luxe, entre Moscou, Paris, Sydney, Dijon, Tokyo, Caracas, Avignon, Carthagène ou Nantes.

Nantes, c'est le port d'attache et la rampe de lancement. Jean-Luc Courcoult et sa troupe s'y sont installés fin 1989. Ils y ont écrit *La Véritable Histoire de France* sur un livre de 9 tonnes. Ils en ont fait partir leur Cargo vers l'Amérique latine, en 1992. Ils y ont fait naître un géant, tombé du ciel pour marcher dans la ville, en 1993, avant d'aller disparaître en mer, en 1994. Et en ce mois de juin 1995, ils font renaître en direct le rêve du *Péplum* hollywoodien, pour raconter à leur manière quelques épisodes de l'Antiquité égyptienne, grecque et romaine.

La ville de Nantes peut être fière. Désormais, aux noms illustres de Jules Verne, Julien Gracq et Jacques Demy, elle peut ajouter celui d'une machine à laver des années 50 : Le Royal de Luxe. Beau comme une marque déposée, fou comme le rêve du bonheur ménager, ironique dans sa magnificence appliquée à la mécanique, le nom de Le Royal de Luxe semble avoir été inventé exprès pour la troupe de Jean-Luc Courcoult. Avec le temps, il est devenu le label d'une histoire de folies annoncées.

Cette histoire commence dans un port, déjà. Jean-Luc Courcoult vient de Toulon. Dans les années 70, il part pour Aix-en-Provence, et se mêle aux troupes nées, sur les trottoirs, de l'utopie libertaire de mai 68. Mais il ne trouve rien à sa sa convenance. Il décide alors de fonder sa troupe. Le Royal de Luxe fait ses premiers pas dans les jardins publics d'Aix, parce que, dit Jean-Luc Courcoult, *« là, on ne pouvait pas nous virer »*.

Puis la troupe part sur les routes de France et d'Europe. Trois ans de balade, à jouer gratuitement et faire la manche. Jusqu'au jour où Jean-Luc Courcoult en eut assez de voir que les gens riaient toujours aux mêmes moments des spectacles. Alors, il eut l'idée de ce qui allait devenir le credo du Royal de Luxe : *« l'imaginaire réaliste »*.

L'idée est complexe, bouillonnante et secrète, à la mesure du cerveau de Jean-Luc Courcoult. S'il fallait la résumer en une phrase, ce serait une question : comment « pousser » au maximum le réel et l'imaginaire ? Faire du théâtre avec du réel imaginaire, et de l'imaginaire réel ?

En 1981, le Le Royal de Luxe prend du temps pour explorer des formes, sans se soucier de bâtir un spectacle. Six mois plus tard, l'une des expériences donne *Le Parking de chaussures*, qui ne nécessite qu'un dessin sur un bout de trottoir, et le regard intrigué des passants. Le Royal de Luxe a trouvé sa voie. Juin 1983, à Paris, devant le Louvre. La place qui fait face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ressemble à un champ de bataille. Inondée, maculée de traces de peinture, jonchée de plumes, de feuilles mortes et de ferraille.



Dessin préparatoire de Royal de Luxe pour leur nouvelle création, « Péplum »

La foule regarde, sidérée. *La Demi-Finale de Waterclash* vient de se terminer. Vingt minutes de chaos. Avec des hommes en armes dont les casques éclatent sous les coups, des machines à laver qui implosent aux sons d'un concert de vaisselle brisée, des jets de peinture qui irradient le ciel, des chevaliers sur des cuvettes de WC propulsées par des moteurs de Solex, et un chef d'orchestre, impassible dans sa baignoire motorisée. C'est violent, assourdissant, et splendide : l'Apocalypse en direct, sons et lumières.

Il reste des photos, mais pas d'images de *La Demi-Finale de Waterclash*. Jean-Luc Courcoult refuse en bloc la télévision, la vidéo et le cinéma, incompatibles, selon lui, avec le théâtre – *« le seul art en trois dimensions »*. Le Royal de Luxe a des principes. Ainsi, maintenir la gratuité des spectacles est fondamental. La troupe vit de subventions et de la vente des spectacles. Elle bénéficie aussi d'un local de 5 000 mètres carrés mis à sa disposition par la Ville de Nantes. Il n'en a pas toujours été ainsi. Après ses années nomades, Le Royal de Luxe est resté à Toulouse de 1984 à 1989, sans recevoir un centime de la municipalité. Par la suite, la troupe a dû affronter d'autres maires – dont celui de Paris – qui ont refusé de recevoir *La Véritable Histoire de France*, un des sommets de l'histoire du Royal de Luxe. Imaginez un livre de 9 tonnes, 6 mètres de long sur 4 de large, et 1,50 mètre d'épaisseur.

Rôtir un bus à la broche, installer un mur de lumière composé de mille cinq cents phares de voitures...

Des hommes tournent les pages reliées par des cordes. Douze tableaux, un raccourci précis, insolent et virulent de l'histoire de France, avec Jeanne d'Arc qui passe l'aspirateur, Moscou en feu sous la neige, les corps des poilus déchiquetés. Certains ont vu dans ce spectacle une provocation – un mot que Jean-Luc Courcoult bannit : *« Je n'ai jamais eu de volonté de provocation. Cela ne sert à rien. Je préfère le dérangement qui raconte une histoire. »* Rôtir un bus à la broche, aménager une maison dans un arbre (avec un couple qui y vit trois jours !), installer un mur de lumière composé de mille cinq cents phares de voitures, bricoler des véhicules dignes de Mad Max ou de *La Guerre des étoiles*, inventer des machines infernales, tourner un roman-photo sur un trottoir, planter une immense fourchette dans une voiture, ou partir pour le Maroc avec seulement une caisse à outils..., en quinze ans, Le Royal de Luxe a prouvé qu'il est capable de tout.

Même du plus fou : l'« opération cargo ». Cette histoire, unique dans les annales, est née une nuit de février 1990, dans un bar de Nantes. Et si l'on affrétait un cargo pour partir pour l'Amérique latine en 1992 ? Normalement, ce genre d'idée ne résiste pas à un bon sommeil. Mais Le Royal de Luxe préfère l'énorme à la norme. Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, son *« administrateur artistique »*, passent deux ans à régler les problèmes d'argent et d'organisation.

Le 6 mars 1992, le *Melquiades* appareille à Nantes. Dans la cale de cet ancien céréalier, rebaptisé d'un nom emprunté à *Cent ans de solitude* de Gabriel Garcia Marquez, Le Royal de Luxe a reconstitué une rue de Nantes, avec ses bars ouverts au public, qui feront fureur en Amérique du Sud.

Le chorégraphe Philippe Decouflé, les musiciens de la Mano negra et l'homme de théâtre Philippe Genty accompagnent Le Royal de Luxe. Non seulement ils vont traverser l'Océan, mais ils vont jouer *La Véritable Histoire de France* et inventer une *Parade* intempestive qui, à Caracas, va drainer des milliers de gens dans la rue. Dix pays, une quarantaine de villes, une centaine de représentations. Un triomphe, à la hauteur du rêve d'enfants fous de Jules Verne.

Brigitte Salino

Un spectacle tel que Hollywood n'aurait jamais osé l'imaginer

PÉPLUM, par la troupe du Royal de Luxe. Mise en scène Jean-Luc Courcoult. Scénario Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice. Le petit parking de la plage, Le Havre, dimanche 11 juin à 16 heures, et lundi 12 à 19 h 30. Gratuit. Rens. : 35-19-10-10.
Tournée : Marseille, du 28 juin au 1er juillet. Rennes, du 6 au 8 juillet. Nîmes, du 15 au 18 juillet. Nantes, du 9 au 12 août. Aurillac, du 22 au 25 août. Anvers, du 1er au 3 septembre. Lille, du 21 au 23 septembre. Paris (La Villette), du 27 septembre au 1er octobre. Saint-Brieuc, du 26 au 28 octobre. Bordeaux, du 9 au 11 novembre.

LE HAVRE
de notre envoyée spéciale

Deux mille personnes, des enfants dans des poussettes, un chien, des mouettes et un grand ciel bleu de fin d'après-midi. Vers 19 heures, le vendredi 9 juin, le petit parking de la plage, au Havre, avait des allures de fête. C'est là, tout à côté de l'océan, que la troupe du Royal de Luxe a posé le décor de Péplum, son dernier spectacle, avant de partir en tournée à travers la France. *Péplum ?* : trois pyramides et un sphynx, face à des gradins bleus de corrida. Devant le sphynx, un grand rideau rouge de théâtre, et des rails de travelling de cinéma. Deux hommes actionnent une énorme machine qui avance sur les rails, et dégage des odeurs. Dans l'ordre : odeur de choucroute, de mandarine, de mer, de fauve, de pizza, d'écurie, de cave. C'est très fort et parfaitement dégoûtant. Avec ce « travelling Fly-Tox », le Royal de Luxe inaugure une série d'inventions dont certaines constituent des morceaux d'anthologie.

Un esclave met le feu au rideau rouge, qui découvre le sphynx tel qu'on voudrait le voir : les yeux ouverts, et la bouche proférant des paroles de malédiction. Deux frères, dit-il, vont s'entretuer *« sans trêve ni repos »* pour l'amour de leur soeur. Inceste sous les pyramides, guerres, sang, violence et passion : il n'est pas besoin d'être fin lettré pour saisir l'argument. C'est un péplum. En direct, en sons – deux énormes sonos, dont la puissance affole le vol des mouettes – et images : Hollywood sur la plage, odeurs en prime, la dérision en direct.

Evidemment, les soldats, égyptiens, grecs ou romains, n'ont aucune envie d'aller se faire tuer. Ils traînent des pieds, tandis que leurs chefs volent sur des chevaux : certains sont en bois, articulés, d'autres en carton-pâte, actionnés par une mécanique digne de Marcel Duchamp. On verra aussi une Vespa rouge qui annonce la Rome antique, un gros scarabée vert marchant seul, des cavaliers sur de minuscules voitures télécommandées, et deux énormes pieds activés par d'incroyables poulies, qui vont écraser la maquette d'une ville avant de s'attaquer à un homme offert aux jeux du cirque.

BAIN INCESTUEUX ET BATAILLE NAVALE

Par moment, le *Péplum* accuse de petites baisses de rythme. Fût-on Royal de Luxe, il est difficile de parodier la parodie à jet continu, pendant une heure et demie. Mais, au fond, cela importe peu, en regard des réussites sidérantes de deux scènes maîtresses : le bain incestueux et la bataille navale. Avant que ne se dénudent le frère et la soeur, des esclaves se postent derrière la baignoire. A quelques mètres d'eux, trois hommes s'installent à côté d'un stock de packs en carton de un litre de lait. Puis ils jettent les packs aux esclaves, qui les réceptionnent, les écrasent et les vident dans la baignoire. Virtuose et hilarant.

La bataille navale commence par une facétie. Sur la musique de *Zorba le Grec*, des hommes arrivent, portant haut des galères fixées à des piquets. Quand les rames se mettent à bouger, de plus en plus vite, en suivant le rythme du sirtaki, le public applaudit des mains et des pieds. Mais, en un instant, le rire cède à la stupéfaction. Les galères s'attaquent à coups de lancers de feux d'artifice, certaines s'enflamment, une fumée noire flétrit le bleu de la mer, suggérée par des jets de peinture. Puis, quand les galères disparaissent derrière les pyramides et que le silence se fait, un homme vient et dit : *« La mer était rouge »*... On voit souvent la mer au théâtre, mais une mer comme dans le *Péplum*, flottant à plusieurs mètres au-dessus du sol, et pourtant si réelle, cela ne s'est jamais vu. C'est royal. Royal de Luxe.

B. S.

Nantes premier bailleur de fonds

Tous les spectacles du Royal de Luxe sont donnés gratuitement. Pour subvenir aux besoins de la troupe (quinze personnes en permanence, vingt-deux pour *Péplum*) et monter les spectacles, la compagnie reçoit chaque année 1 million de francs de la ville de Nantes, qui par ailleurs lui prête un hangar de 5 000 mètres carrés et lui achète un spectacle par an. Le ministère de la culture verse une subvention annuelle de 950 000 francs, la région, 80 000 francs et le département, 60 000 francs. En 1992, l'Association française d'action artistique (AFAA, ministère des affaires étrangères) a donné plus de 10 millions de francs pour financer l'opération « Cargo » : le 6 mars 1992, Le Royal de Luxe embarquait (avec les musiciens de La Mano Negra, le chorégraphe Philippe Découflé et l'homme de théâtre Philippe Genty) sur un cargo dans lequel était reconstituée une rue de Nantes. Arrivées en Amérique du Sud, les troupes ont joué dans de nombreuses villes, et Le Royal de Luxe a imaginé une gigantesque parade à Caracas.

L'art du titre

De sa fondation, en 1979, au *Péplum*, créé le 9 juin au Havre, le Royal de Luxe a imaginé une vingtaine de spectacles.

Certains titres donnent une bonne idée de l'esprit de la troupe :

– *Les mystères du grand congélateur* (1980) ;
– *Le parking de chaussures* (1982) ;
– *Le Bidet cardiaque* (1983) ;
– *Les Grands Mammifères ou L'Incroyable Histoire d'amour entre un cheval et une péniche* (1985) ;
– *L'Autobus à la broche* (1986) ;
– *La Maison dans les arbres* (1988) ;
– *Le Piano dans le bloc de glace* (1988) ;
– *La véritable histoire de France* (1990) ;
– *Les embouteillages* (1993) ;
– *Le Géant tombé du ciel* (1993).

LE RENDEZ-VOUS DES ARTS.....

GALERIE TRIFF
KILIMS ANCIENS ET CONTEMPORAINS
Depuis 25 ans
Le choix, la qualité, l'authenticité
35, rue Jacob - 75006 PARIS (au fond de la cour)
Tél. : 42.60.22.60 Métro Saint-Germain des Prés

3617 DROUOT
Le catalogue national des ventes aux enchères sur votre minitel.
Compagnie des Commissaires Priseurs.

Vos contacts pour passer une annonce dans cette rubrique
Le MONDE Publicité :
• GALERIES : 44.43.76.20
• ANTIQUAIRES : 44.43.76.23



Les méthodes

Le photographe Bernard Faucon

DANS LES GALERIES

Le Royal de Luxe



Les méthodes novatrices de Me Jacques Tajan

Le commissaire-priseur va disperser, les 12 et 13 juin à Paris, deux ensembles exceptionnels, l'un d'art ancien, l'autre d'art contemporain

Dirigeant une des principales études de commissaires-priseurs en France, Me Jacques Tajan attend avec sérénité la concurrence annoncée dans l'Hexagone de Christie's et de Sotheby's, les deux grandes maisons anglo-saxonnes. Affectionnant les ventes-fleuves, il va disperser, les 12 et 13 juin, près de trois cents tableaux de grande qualité. D'un côté, un ensemble exceptionnel, courant du XVIe au XVIIIe siècle, avec quelques raretés, telle cette nature morte de Balthasar van der Ast (1590-1656). De l'autre, la vente d'art contemporain, qui regroupe les tableaux de la succession de René de Montaigu, dont Fautrier, Klein, Arman, Raysse et le remarquable *Massacre de la Saint-Barthélémy* de Georges Mathieu.

Tableaux du XVIe au XVIIIe siècle, vente André Gombert, lundi 12 juin, à 20 heures à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008, Paris. Succession René de Montaigu, mardi 13 juin, à 20 heures. Exposition les 10, 11 et 12 juin, à l'Hôtel George-V. Renseignements, étude Tajan : 53-30-30-30.

Les commissaires-priseurs français se lamentent à l'idée de voir les maisons de vente anglo-saxonnes bientôt piétiner leurs plates-bandes. D'autres s'en amusent. C'est le cas de Me Jacques Tajan, qui préfigure sans doute ce que sera le paysage parisien du marché de l'art dans les années à venir.

Son local spectaculaire de la rue des Mathurins tranche avec les études de ses confrères. L'espace, vaste et clair, sous une verrière élevée, est aux antipodes des bureaux austères qu'on imagine hérités d'une tradition notariale. Dans une tradition plus proche de la galerie d'art que de la salle des ventes, il va jusqu'à organiser des cocktails (difficile de parler de vernissage) de plus en plus courus. Les oeuvres sont ensuite exposées, plus classiquement, dans les lieux de la vente, durant les deux ou trois jours précédant les enchères.

Là encore, Me Tajan se distingue en préférant les salons de l'Hôtel George-V aux salles moins affriolantes de Drouot. Plus question ensuite de perdre du temps : un amateur qui réfléchit est un client perdu, et le commissaire-priseur aime les vacations marathons. Ainsi, les 12 et 13 juin, il va disperser près de trois cents tableaux. Et non des moindres. Ceux présentés par le marchand d'art ancien André Gombert par exemple, qui a préféré pour l'occasion les feux de la rampe à la discrétion de sa galerie de la rue Grange-Batelière. On le comprend : chargé par deux collectionneurs de négocier leurs oeuvres, il leur a adjoint quelques-unes des siennes pour regrouper un ensemble exceptionnel courant du XVIe au XVIIIe siècle.

Avec quelques raretés, comme cette nature morte de Balthasar van der Ast (1590-1656), un bouquet de fruits surréaliste avant l'heure, dévoré par des mouches et quelques asticots. Un autre bestiaire, lézard et papillons, hante la gerbe de fleurs de Johannes Bosschaert (Hollande, XVIIe siècle). En revanche, dans le tableau de Jan van Bylert (1598-1671), aucune bestiole ne vient troubler le dernier repos d'Holopherne, qui a cependant trouvé en Judith sa mante religieuse. Sujet tout aussi torride, mais italien, avec la rencontre entre Bacchus et Ariane, vue par Sebastiano Ricci (1659-1734). En tout un ensemble de plus de quatre-vingt-dix numéros que son vendeur qualifie de *« plus belle exposition de tableaux anciens organisée depuis des lustres à Paris »*.

La vente d'art contemporain, qui regroupe les tableaux de la succession de René de Montaigu, n'est pas en reste : elle a tout pour elle, la provenance, la « fraîcheur », la qualité. Seule l'originalité de certaines pièces pourrait rendre difficile leur acquisition par un particulier. C'est que René de Montaigu avait l'oeil vif : l'État ne s'y est pas trompé, qui a fait bénéficier ses héritiers de la procédure de dation en paiement des droits de succession. Quelques tableaux majeurs sont ainsi allé enrichir les collections nationales.

Ce qui ne signifie pas pour autant que les conservateurs se soient désintéressés des autres : il y a de la préemption dans l'air. D'autant que Pierre Restany, qui n'a pas pour habitude de préfacer les catalogues de ventes, est enthousiaste dans celui-ci : *« La collection Montaigu représente un véritable laboratoire du goût expérimental et de la vision d'avant-garde des années 60. En faire partie consistait un très efficace tremplin promotionnel pour la carrière d'un artiste débutant à l'époque. »*

L'ensemble est impressionnant avec, en guise d'introduction, un beau Robert Delaunay de 1936, un Fautrier de 1958, deux Chaissac, et une toile formidable de Georges Mathieu, *Le Massacre de la Saint-Barthélémy*. Les autres oeuvres sont également surprenantes : des Arman, des Christo du tout début des années 60, une affiche arrachée par Hains en 1951, et Jacquet, et Klein, et Raynaud, et Raysse, sans oublier Spoerri, ils sont tous là. Mais pas n'importe comment : le *Psycho objet Nº 5* de Raynaud, par exemple, est une charnière dans l'oeuvre de l'artiste. Et les jeunes générations, pour qui Pistoletto est une découverte récente, pourront méditer devant *le Buste d'homme de dos* qui fut acquis en 1963 par le collectionneur avisé, et bien conseillé.

Les grandes galeries d'avant-guerre devaient ressembler peu ou prou à l'espace de Jacques Tajan, les stocks en plus. Mais chez lui, personne ne se formalise de voir un monochrome rouge lacéré d'un coup de rasoir par Lucio Fontana voisiner avec une faïence de Moustier. Ni un violoncelle scié par Arman en 1962 à côté d'une commode régence. On est loin des galeries où la spécialisation est devenue telle qu'un marchand d'art contemporain se ferait hacher menu plutôt que d'avouer pratiquer le courtage de maîtres consacrés, pour faire survivre ses jeunes artistes. Le fossé entre jeunes invendables et vieux hors de prix risque de se creuser un peu plus, d'autant qu'il ne faut pas compter sur la majorité des commissaires-priseurs pour jouer un rôle de découvreur. L'art de demain ne se fait pas chez eux. Quelles que soient leurs qualités. Et leur statut.

Harry Bellet

La colère créative de Georges Mathieu

Georges Mathieu a décrit les circonstances qui l'ont amené à peindre, en 1959, le *Massacre de la Saint-Barthélemy* pour une émission de télévision. Les règlements en vigueur dans les studios de tournage lui interdisaient l'utilisation de ses produits habituels. L'expérience était un échec, qu'il transforma en une de ses plus belles réussites : *« La peinture apparaissait confuse, un peu incohérente : je demandai qu'on me la renvoyât chez moi... Elle arriva dans mon atelier vers 22 heures et aussitôt j'entrepris de lui rendre sa vie et son éclat. J'y travaillai jusqu'à 3 heures du matin, à la fois furieux, survolté, exalté et... épuisé. Je parvins à rendre le climat de carnage et de cruauté du thème que j'avais choisi, étant moi-même dans un état paroxystique de colère et de violence jamais vécu au cours de ma vie de peintre... »*

Richard Cœur de Lion chante sur son tombeau

Christophe Rousset ressuscite un opéra inconnu de Haendel dans l'abbaye royale de Fontevraud, où sont enterrés les Plantagenêts

RICCARDO PRIMO de Georg Friedrich Haendel. Avec Sara Mingardo (Riccardo), Sandrine Piau (Costanza, sa fiancée), Olivier Lalouette (Berardo, cousin de Costanza), Roberto Scaltriti (Isacio, tyran de Chypre), Claire Brua (Pulcheria, fille d'Isacio), Pascal Bertin (Oronte, prince de Syrie, allié d'Isacio), Les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction). Abbaye de Fontevraud, le 3 juin. Prochaine représentation au Festival de Beaune, le samedi 22 juillet, 21 heures. De 70 à 280 F. Tél. : 80-26-21-30.

Riccardo Primo (« Richard Cœur de Lion ») interprété près du gisant du roi d'Angleterre, mort à Châlus en 1199 et enterré à Fontevraud, ouvre *Sur les traces de Richard Cœur de Lion*, une série de manifestations qui durera deux années. Au-delà du symbole, René Martin, directeur artistique de la saison musicale de l'abbaye, fait découvrir, avec cette création en France, une partition majeure, totalement méconnue, de Haendel. *« J'ai choisi* Riccardo Primo, dit Christophe Rousset, *parce que, dans les opéras de Haendel des années 1720, c'est simplement celui que je trouve le plus remarquable. »*

Pourquoi *Riccardo Primo* n'a-t-il pas survécu à la série de représentations données en novembre 1727, à Londres, avec le fameux castrat Senesino dans le rôle-titre et les divas Francesca Cuzzoni (Costanza) et Faustina Bordoni (Pulcheria) ? Composé pour le couronnement du roi George II et la naturalisation britannique de Haendel, cet opéra se devait de célébrer la grandiose incarnation de la royauté, mais *Riccardo Primo* n'est pas seulement une œuvre de circonstance. Les rivalités, crêpages de chignons et chahuts déclenchés par les deux explosives cantatrices (elles empêchèrent d'ailleurs la création de l'opéra un an plus tôt) comptent sans doute davantage dans sa rapide disparition. Haendel reprit certains airs dans *Tolomeo* en 1728 et dans *Scipione*, deux ans plus tard. Et l'affaire fut classée.

Riccardo Primo fut oublié pendant deux siècles jusqu'à une éphémère résurrection en 1964, à Londres, au Sadler Theatre, grâce à la Société Haendel. La foisonnante production du compositeur offre tant à découvrir qu'on ne sait pas toujours reconnaître d'authentiques révélations comme celle-ci. Ce qui séduit le plus dans *Riccardo Primo*, c'est la « nervosité » d'un opéra qui met en présence six personnages et relate un épisode de la vie de Richard. En chemin pour la troisième Croisade (1189-1192), il fait la conquête, en dix jours, de Chypre, possession du tyran byzantin Isaac Comnène et il rencontre Bérengère de Navarre (dans l'opéra Costanza) qu'il épouse sur l'île, une semaine après.

Tempête, fausse noyade, batailles, supercherie, traîtrises, enlèvements, reconnaissance s'imbriquent dans un rythme qui emporte le drame aussi vivement que la musique. Pas le moindre temps mort dans le découpage quasi cinématographique d'un scénario que l'on suit sans peine (même en version de concert), avec des emportements symphoniques saisissants comme la tempête.

DES AIRS ADORABLES

Pas de longs récitatifs ici, mais des dialogues rapides, ponctués par des airs adorables. Certains, tels *Bacia per me la mano* chanté par Costanza ou le duo d'amour Riccardo-Costanza, relèvent du pur chef-d'œuvre d'expressivité tendre. Le caractère singulièrement typé de chaque personnage, l'équilibre qui règne entre eux donnent à l'opéra la puissance d'une construction parfaitement architecturée.

Le rôle de Riccardo, tenu par la contralto Sara Mingardo, et l'interprétation des deux sopranos Sandrine Piau et Claire Brua, toutes les trois au registre différent mais possédant une technique identique, offrent un ensemble homogène et cohérent. Christophe Rousset a coupé vingt minutes (*« Si c'est trop long, je m'ennuie moi-même »*, ironise-t-il) dans un opéra qui, tel quel, sera repris bientôt à Beaune et enregistré cette semaine à Fontevraud par Decca/L'Oiseau-Lyre. Un enregistrement qui devrait être commercialisé dans deux ans.

Nicole Duault

Le photographe Bernard Faucon suspend son œuvre

GALERIE YVON LAMBERT, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003, Paris. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 13 juillet.

Le titre de l'exposition intriguait : « La fin de l'image ». Et puis la rumeur montait : *« Bernard Faucon raccroche. »* Faucon qui a chamboulé la photographie contemporaine dans les années 70 avec des images en couleurs minutieusement mises en scène dans son Lubéron natal, Faucon qui a imposé en galerie des « tableaux en couleurs » qui prennent le contrepied du documentaire, celui qui a réussi à concilier – fait rarissime – des images très pensées, où la réalité se mêle à la fiction, tout en étant d'une grande beauté formelle ; Faucon, un des deux ou trois photographes français qui arrivent à vivre de la vente de ses images à des collectionneurs, la star au Japon, révélé par la galeriste Agathe Gaillard, aujourd'hui défendu par Yvon Lambert, naguère exposé chez Leo Castelli à New York, Faucon, donc, arrêterait brutalement de photographier, à quarante-cinq ans, après vingt ans d'activité.

Réponse : *« Je n'arrête pas, je suspends. »* Bernard Faucon n'a pas changé : pantalon de toile blanche un peu trop grand, chemise rose au vent, frange adolescente, regard timide. Il avance trois raisons : *« Dès mes premières images, en 1975, je ne me voyais pas être photographe toute ma vie, et cette série minimale se prête bien pour arrêter. Je n'ai également pas vu, depuis des années, une image qui renouvelle et captive mon regard. Et puis j'éprouve une grande lassitude. »*

Cette lassitude, on la décèle dans l'évolution de son travail. A la fin des années 70, Faucon avait entrepris une oeuvre impressionnante autour de la nostalgie de l'adolescence. Il a d'abord réalisé des images où des mannequins de bois se mêlaient à de vrais enfants, avec des ballons par dizaines, des décors de lavande et de terre ocre, des goûters d'anniversaire et des scènes de premiers communiants.

PARMI LES GRANDS

La mise en scène précise de ces *Grandes Vacances* (1979), le cadre rigoureux, les couleurs délicates, le travail astronomique que chaque image exigeait, avaient fait entrer Faucon parmi les grands. Le photographe, qui descendait chaque belle saison en Provence, région de son enfance, pour *« jouer à cache-cache avec le modèle et le vivant »*, produira ensuite des paysages (1980-1983), les *Chambres d'amour* (1984-1986), les *Chambres d'or* (1987-1988), *Les Idoles et les sacrifices* (1989-1990).

Petit à petit, ses images ont perdu de leur innocence et de leur fraîcheur. De leur contenu narratif aussi. C'était sensible dans la série *Les Ecritures* (1991-1992), où Bernard Faucon a inscrit des phrases poétiques dans des paysages. Aujourd'hui, « La fin de l'image », on la sent partout : dans les formats, si réduits, si petits (7,5 cm x 5 cm) que la photographie semble disparaître, se fondre dans un cadre noir qui l'enserre. Dans le contenu aussi : les photos sont répétitives, des plans de peau – un dos, la colonne vertébrale, la paume de la main – qui semblent similaires, interchangeables, réduits à des « toiles de fond » sur lesquelles Faucon a écrit des phrases qui, elles, sont fort présentes par leur contenu et leur graphisme. Bref, c'est bien l'écriture qui prend le pas sur l'image, et l'on cherche – et l'on trouve – dans les textes des indices d'un arrêt de la photographie : *« Frigide image »*, *« Tu ne peux pas mentir à ce point »*, *« Tu me caches le monde »*, *« Pourquoi la faillite du bonheur n'a-t-elle pas plus d'importance »*. Dans un coin de la galerie, les deux dernières images sont *« J'étais aimé »* et *« Fin »*.

Bernard Faucon, qui a contruit en images un monde où le rêve et le mystère croisent ses souvenirs et son bonheur perdu, semble avouer – dans ses textes – que le monde qu'il a si bien imaginé n'existe pas, trop éloigné de ce qui l'entoure. Les images sont aujourd'hui plus « réfléchies », un peu forcées, il montre une chair qui semble distante, si loin de ce qui le touche. Que raconter et comment ? Il ne sait pas, il ne sait plus, il sait juste que les photographies qu'il voit autour de lui l'ennuient profondément.

C'est rare, un artiste célèbre qui suspend son oeuvre. *« Même les plus grands ne savent pas s'arrêter à temps*, affirme-t-il. *Moi, ou bien je me renouvelle, ou bien j'invente un nouveau moyen d'expression. Une chose est sûre : l'image fabriquée, c'est terminé. »* Pour Faucon, « La fin de l'image » correspond à l'avènement de l'écriture. *« Je vais sans doute aller vers ce qui m'a toujours le plus plu, la poésie. Je travaille à un recueil. L'image n'était qu'un vecteur de constructions poétiques. »* Il prépare également un CD-ROM, parle d'une rétrospective... Sur une image de Faucon, extraite de la série *Les Ecritures*, on peut lire : *« Peut-être que je reviendrai. »* On le souhaite.

Michel Guerrin

DANS LES GALERIES

Camille Saint-Jacques
Galerie François Mitaine, 60 rue Mazarine, 75006 Paris ; tél. : 40-51-70-60. Jusqu'au 17 juin.

L'exposition a pour titre « Races' Race », autrement dit, en anglais et français mêlés, la course des races. Mélange et pureté des langues et des races font justement le sujet des oeuvres, sculptures enrobées de perles de couleur, bois gravés et cirés, et aquarelles. A travers des jeux d'allusions, elles suggèrent le métissage et le refus, l'alliance et la séparation, le désir et la haine. La plus explicite dénonce le racisme de l'extrême droite. Les plus énigmatiques doivent au métissage des cultures et des traditions leur existence et leur aspect.

Ainsi des bois gravés : Saint-Jacques les a fait exécuter en Guinée-Bissau par un artisan auquel il a confié des dessins en guise de patrons. Ceux-ci ont été mal interprétés, les lettres déformées, les échelles changées, premier rapport de l'Occidental et de l'Africain, sous le signe de l'incompréhension. Par la suite, Saint-Jacques a retravaillé les pièces, introduit de la polychromie et obtenu de beaux effets de patine, s'éloignant de plus en plus de son idée initiale, tirant parti des « erreurs » de l'artisan de telle sorte qu'elles se changent en trouvailles. Chacun de ces reliefs résume donc l'histoire du primitivisme, du malentendu à l'entente retrouvée. Considérations politiques et réflexions esthétiques vont ainsi de pair, réunies dans des allégories actuelles où l'idée et le style sont indissociables.

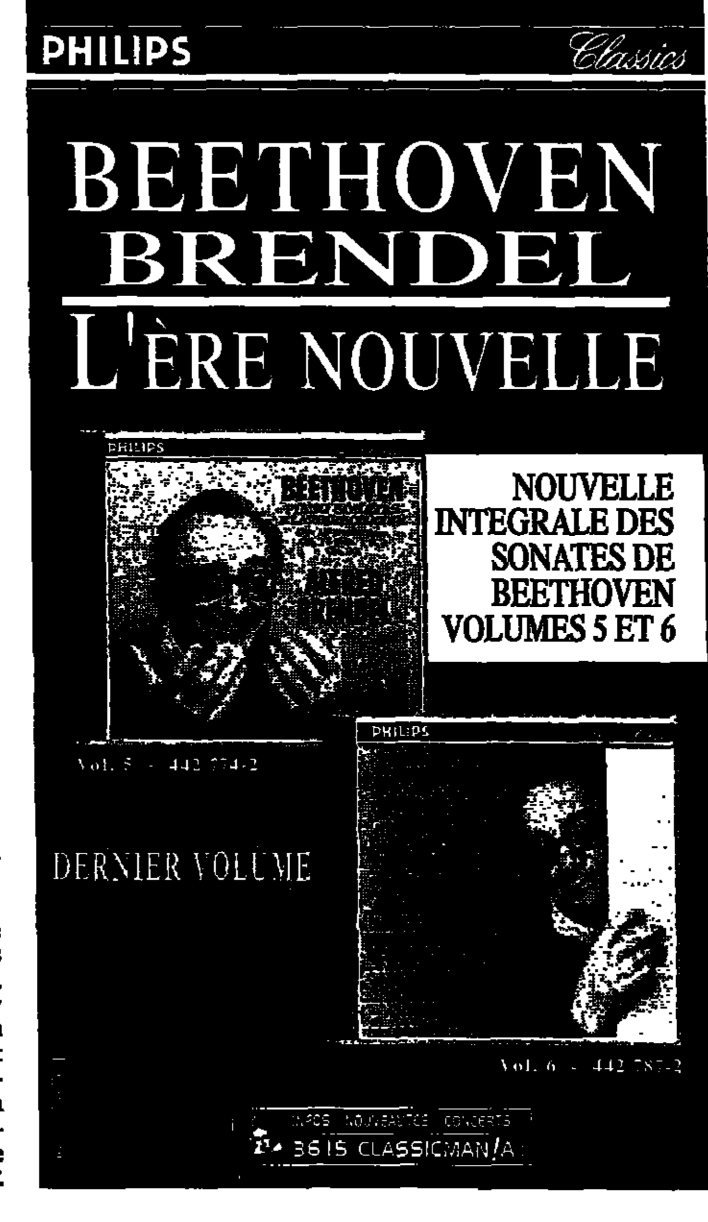
Ph. D.

Raoul Ubac
Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 40-27-92-21. Jusqu'au 30 juillet.

Si Raoul Ubac (1909-1985) a laissé son empreinte, c'est essentiellement pour ses peintures et ses sculptures d'ardoise. Voilà une bonne occasion de découvrir –à travers des tirages originaux – le photographe qui, dans les années 30, a développé une oeuvre surréalisante d'importance et méconnue.

D'origine belge, Ubac parcourt en 1932 l'île de Huar (côte dalmate), fasciné par un monde minéral étrange qu'il fixe sur ses premières images. Comme Man Ray, il multiplie les expériences en chambre noire (solarisations, surimpressions, montages), en suggère de nouvelles (brûlage, voile, taches d'encre). Comme Man Ray, il joue avec la réalité, réalise des nus troublants, des natures mortes, des « objets mathématiques », invente des formes, aborde la sexualité de créatures féminines comme dans son célèbre *Combat de Penthésilée*, découpe, assemble, manipule. Il n'y a pas l'excentricité, l'humour et la provocation de Man Ray. On peut trouver cette oeuvre un peu trop formelle, on peut aussi être sensible à la poésie de ces photographies montrées pour la première fois en France depuis la mort d'Ubac.

M. G.



Le Voleur de Bagdad de Raoul Walsh

Les Mille et Une Nuits du cinéma muet



UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS du cinéma muet, *Le Voleur de Bagdad* demeure, plus de soixante-dix ans après sa réalisation, un spectacle d'un surprenant éclat. Maître d'œuvre de cette production fastueuse, lui-même coscénariste (sous le pseudonyme d'Elton Thomas) du film, Douglas Fairbanks, alors au sommet de sa popularité, bondit sur les toits, traverse le ciel de Bagdad sur un tapis volant et fait surgir du néant une armée de cent mille hommes pour mettre en déroute les hordes mongoles.

La mise en scène de Raoul Walsh rend justice aux extraordinaires décors conçus par William Cameron Menzies et sert admirablement la fantaisie, l'optimisme et l'étonnante tonicité de l'acteur. La projection sera accompagnée de l'exécution par le Bjurström Sextet d'une musique originale composée par Christofer Bjurström.

★ La Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée. 20 h 30, le 10. Tél. : 64-62-77-99. 70 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

The Roots
Dans le hip-hop, les vrais instrumentistes sont rares. Le DJ et le rapper des Roots font équipe avec un batteur et un bassiste virtuoses. Sans se départir de l'énergie inhérente au genre, leurs rimes s'animent de pulsions sensuellement funk et jazzy.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 42-31-31-31. 128 F.

Welcome Septet
Deux personnalités fortes de la batterie, Christian Vander et Simon Goubert, conduisent Welcome autour des éblouissements de Coltrane et, au-delà de l'hommage et du respect, dans la vérité du dépassement.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 10 juin. Tél. : 40-26-46-60. 70 F.

Chants des femmes xhosas
Onze femmes et un homme du village de Ngqoko, dans le Transkei, dirigée par la vénérable NoFinish Dywili, livrent une des facettes de l'Afrique du Sud pauvre par des chants polyphoniques et diphoniques d'une grande richesse, des danses et des peintures corporelles. Les hommes sont partis en ville chercher du travail, les femmes sont restées au *homeland*. Elles ont appris à jouer de l'arc musical et à ironiser sur la vie quotidienne.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 19 heures, le 10 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 45-44-72-30. De 90 F à 120 F.

Le Super Rail Band de Bamako
L'orchestre du buffet de la gare de Bamako a bâti sa réputation sur son naturel, sa propension à vouloir rendre heureux à tout prix le voyageur fatigué en donnant sa propre version des rythmes mandingues, zaïrois, latinos, etc. Cuivres, guitares en tricot, bonne humeur et swing malien.
New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME
Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COBB
Film américain de Ron Shelton
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

FAST
Film français de Dante Desarthe
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
Film allemand-portugais de Wim Wenders
VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

ROB ROY
Film américain de Michael Caton-Jones
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

WAATI
Film français de Souleymane Cissé
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES EXCLUSIVITÉS

À LA CAMPAGNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'APPÂT (*) (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
ASTÉRIX ET LES INDIENS (All., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BEFORE THE RAIN (Fr.-brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CARRINGTON (Fr.-brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
CIRCUIT CAROLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Max-Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LA CONQUÊTE DE CLICHY (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LE CYGNE ET LA PRINCESSE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
DELLAMORTE DELLAMORE (*) (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GEORGIA (A., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ (Fr.-gabonais-camerounais) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA HAINE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
HAUT BAS FRAGILE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'INONDATION (Fr.-rus., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LA JARRE (Iran., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEFFERSON À PARIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
JLG/JLG, (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
KISS OF DEATH (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).
LAST SEDUCTION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
MÉCANIQUES CÉLESTES (Fr.-v.-bel.-esp.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
MERCEDES, MON AMOUR (Fr.-all., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MOI, LA PIRE DE TOUTES (Fr.-arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MURIEL (Austr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
PRÊT-À-PORTER (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE ROI LION (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
SALAM CINÉMA (Iran., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
SALÉ SUCRÉ (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

(Publicité)
théâtre de la bastille
Roland Dubillard
Dedans notre maison et Les Crabes
Le Monde

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD (Autr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-rus., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SONATINE (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
LE TERRORISTE (Eg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES REPRISES

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex.-esp., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
CASABLANCA (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
EN COMPAGNIE DE MAX LINDER (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
FALSTAFF (Esp.-suis.-fr., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
FRONTIÈRE CHINOISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE, MAX LINDER (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QUARTET (Brit., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
SWOON (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (Fr.-brit.-it., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 18 h 10, 21 h 45.
AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h 20.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h 10.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dimanche 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
LES DAMNÉS (*) (It.-a., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 21 h 40, dimanche 17 h 30.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 15 h 30.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) dimanche 16 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'ÎLE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.
LADY EVE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) dimanche 11 h.
LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) samedi 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15, dimanche 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.
LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h.
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 22 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
LA RICOTTA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h 30.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 15 h 10.
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 12 h 30.
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 15 h 15.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) samedi 17 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
André Paulvé, portrait d'un producteur : Un grand patron (1951), d'Yves Ciampi, 17 h ; Orphée (1949), de Jean Cocteau, 19 h ; le Grand Pavois (1953), de Jack Pinoteau, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Hantise (1944), de George Cukor, 17 h ; El (1952, v.o. s. t. f.), de Luis Bunuel, 19 h 30 ; Soupçons (1941, v.o. s. t. f.), d'Alfred Hitchcock, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : les Fiançailles d'Anna (1972, v.o. s. t. f.), de Pandélis Voulgaris, 14 h 30 ; les Pâtres du désordre (1967, v.o. s. t. f.), de Nico Papatakis avec Olga Karlatos, George, 17 h 30 ; Cri de femmes (v.o. s. t. f.), 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : les Enfants de Helidona (1987, v.o. s. t. f.), de Kostas Vrettakos, 14 h 30 ; Talgo (1984, v.o. s. t. f.), de Yorgos Tsemberopoulos, 17 h 30 ; Les Gens d'en face (1981, v.o. s. t. f.), de Yorgos Panoussopoulos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

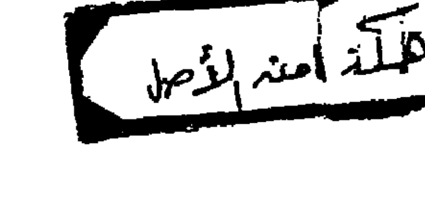
2, grande galerie porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Enfant dans les villes : Graine au vent (1963), de Paul Carpita ; Aniki bobo (1942), de Manoel de Oliveira, 14 h 30 ; Le Ballon rouge (1956), d'Albert Lamorisse ; Enfants coureurs du temps (1983), d'André S. Labarthe, 16 h 30 ; Viejo pascuero (1993, v.o. s. t. f.), de Jean-Baptiste Huber ; Los Olvidados (1950, v.o. s. t. f.), de Luis Bunuel, 18 h 30 ; Alice dans les villes (1973, v.o. sft), de Wim Wenders, 20 h 30.
MARDI
L'Enfant dans les villes : Portrait de Josette au béret (1994), de Loraine Groleau ; Sabine Kleist, sept ans (1982, v.o. s. t. f.), de Helmut Dziuba, 14 h 30 ; Les Cinq Cents Balles (1961), de Melvin ; Nous, les gosses (1941), de Louis Daquin, 16 h 30 ; Un gosse de la butte (1963), de M. Delbez, 18 h 30 ; les Débats de la SCAM, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Vidéogrammes d'une révolution d'Harun Farocki, 17 h.
MARDI
Images du monde et inscription de la guerre d'Harun Farocki, 17 h ; la Vie d'Harun Farocki, 19 h.

FESTIVALS

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI LANGLOIS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Sylvia Scarlett, sam. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Chatte sur un toit brûlant, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cinq Jours ce printemps-là, lun. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ascenseur pour l'échafaud, mar. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE PRÉSENTE LES MARDIS CINÉ (v.o.), Trianon, 18e (46-06-74-03). Barbe-Noire le pirate, mar. 20 h.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Othello, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Juliette ou La Clé des songes, dim. 11 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Les Vestiges du jour, sam. 11 h 45, lun. 11 h 45, mar. 11 h 45.
CINÉMA MUET EN CONCERT, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Aelita, sam. 20 h, dim. 16 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Man no Run, dim. 16 h ; Le Quatuor des possibles, dim. 20 h ; Gimme Shelter, dim. 21 h 45.
FAS À L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Orient sur Seine, sam. 10 h, 18 h, dim. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
FAS À L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Issalan, chronique touareg, sam. 15 h ; Les Enfants du néon, sam. 17 h ; Chronique d'une banlieue ordinaire, dim. 15 h ; Leïla née en France, dim. 17 h.
FESTIVAL DE CINÉMA SUD-AFRICAIN (v.o.), Grande Halle de La Villette-salle Boris-Vian, 19e (40-03-75-00). Rhythms of Resistance, sam. 14 h ; Mapantsula, sam. 16 h ; Trekking to Utopia, dim. 14 h ; Jim Comes to Jo Burg, dim. 16 h.
FILM ET SPIRITUALITÉ, Centre Sèvres, 6e (45-65-04-97). Voyage au pays des francs-maçons-le secret, sam. 10 h 30 ; Voyage au pays des francs-maçons-l'influence, sam. 14 h 15 ; Jardin caché, sam. 16 h 45.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Amanda, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Top Hat, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Swing Time, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE À KEN LOACH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Family Life, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 18 h, mar. 20 h ; Hidden Agenda, sam. 18 h, dim. 14 h, lun. 16 h, mar. 18 h ; Riff Raff, sam. 16 h, dim. 22 h, lun. 14 h, mar. 16 h ; Raining Stones, sam. 22 h, dim. 18 h, lun. 20 h, mar. 22 h ; Ladybird, sam. 14 h, dim. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h ; Black Jack, sam. 14 h, lun. 14 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). le Criminel, lun. 20 h 30.
LES INÉDITS D'ITALIE (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Condominio, sam. 18 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nero, sam. 22 h, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Una storia semplice, sam. 14 h ; L'Air paisible de l'Occident, sam. 16 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Verso sud, sam. 20 h.
JOURNAUX FILMÉS, Centre Pompidou. Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Souvenirs de printemps dans le Liao Ning, sam. 18 h ; In This Life Body, dim. 18 h ; Polavision Diary, dim. 20 h.
LUMIÈRES D'ESPAGNE-UN MOIS DE CINÉMA ESPAGNOL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Carmen, celle de Triana, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Don Quijote de la Mancha, dim. 11 h, 14 h, 17 h 30, 21 h, mar. 14 h, 17 h 30, 21 h ; L'Aube de l'Amérique, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 Voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Les Murs de Sana'a, lun. 12 h 30.
NUIT CARPENTER (v.o.), Max-Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Invasion Los Angeles, sam. 0 h.
OSHIMA MON AMOUR (v.o.), La Bastille, 11e (43-07-48-60). Contes cruels de la jeunesse, sam. 13 h, 14 h 50, 0 h, dim. 13 h, 14 h 50, lun. 13 h, 14 h 50, mar. 13 h, 14 h 50 ; L'Enterrement du soleil, sam. 16 h 40, 18 h 30, dim. 16 h 40, 18 h 30, lun. 16 h 40, 18 h 30, mar. 16 h 40, 18 h 30 ; Les Plaisirs de la chair, sam. 20 h 20, 22 h 10, dim. 20 h 20, 22 h 10, lun. 20 h 20, 22 h 10, mar. 20 h 20, 22 h 10.
PLEINS FEUX SUR JOHN WOO (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Une balle dans la tête, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Syndicat du crime 2, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Killer, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE CANNES 1995 (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). la Belle-Fille, sam. 18 h 15 ; Madagascar Skin, sam. 11 h 50 ; les Enfants du vent, sam. 13 h 50 ; Manneken Pis, sam. 20 h 30 ; Soul Survivor, sam. 16 h 10 ; Denise Calls Up, sam. 22 h 30 ; Mute Witness, sam. 0 h 20.
SOIRÉE 70 MM (v.o.), Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). 2001, l'Odyssée de l'espace, sam. 0 h 30.
SOIRÉE VITTORIO GASSMAN (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). le Pigeon, mar. 19 h 30, 21 h 10 ; la Terrasse, mar. 18 h 20, 21 h 10.
TRAVELING CULTURES : SEX, RACE AND THE MEDIA (v.o.), American Center, 12e (44-73-77-77). Privilège, sam. 19 h.
UN CERTAIN REGARD (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14). Augustin, sam. 14 h 30, 20 h ; le Plus Bel Age, sam. 17 h, 22 h.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



هكذا من الأصل

SAMEDI 10 JUIN

TF 1

20.45 Téléfilm : Le Soleil en plein cœur. De Simon Wincer.

23.55 Magazine : Ushuaïa. Pérou. A la découverte de la vallée sacrée. Les paysans acrobates ; Une apnée en Bourgogne, Ubar, l'Atlantide des sables.

0.55 Magazine : Formule F1. Grand Prix de formule 1 du Canada : analyse des essais.

1.30 Journal, Météo.

1.45 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 2.05, TF 1 nuit (et 3.00, 4.05) ; 2.15, Peter Ströhm ; 3.10, Les Aventures du jeune Patrick Pacard ; 4.10, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

20.50 N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.

0.00 On nous cache tout, on nous dit rien. Présenté par Arthur et Jean-François Halin.

0.50 Les Films Lumière.

0.55 Journal, Météo, Journal des courses.

1.10 Côté court.

1.20 Magazine : La 25e Heure. Les pionniers du cinéma de 1895 à 1914 (1/2).

2.20 Programmes de nuit. Mix ; 3.10, Internationaux de France de Roland-Garros : le match du jour (rediff.) ; 4.50, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

20.55 ▶ Téléfilm : Le Mas Théotime. De Philomène Esposito.

22.35 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Patricia Martin et Philippe Tesson. Inde. Invités : Vikram Seth (*Un garçon convenable*) ; Jack Thieuloy (*L'Asie des grands chemins*) ; Pascal Bruckner (*Parias*) ; Marc Boulet (*Dans la peau d'un intouchable*) ; Irène Frain(*Quai des Indes*) ; Jean-Luc et Josiane Racine (*Une vie paria, le rire des assenés*).

23.40 Météo, Journal.

0.05 Magazine : Ruban rouge. La prévention chez les homosexuels.

1.10 Musique et compagnie. L'œil écoute... Amsterdam [2/2].

2.10 Musique : Musique Graffiti. *Invocation*, de Liszt, par Josef Villa (15 mn).

M 6

20.45 Téléfilm : Le Virus assassin. De Ben Bolt.

23.00 Magazine : Dance Machine 6. Présenté par Ophélie Winter, Yves Noël, Bill et Difool. Avec East 17, Masterboy, 20 Fingers, Haddaway, La Bouche, Centory, E-Rotic, Nina, Elevatorman, Captain Hollywood Project, The Bucketheads, Ice MC, JK, Egma, MN8, Snap, E-Type, U-96, Sagat, Eve Gallagher.

1.00 Boulevard des clips (et 6.25).

3.00 Rediffusions. E = M 6 ; 3.25, Culture pub ; 3.50, Les Playmates ; 4.40, Coup de griffes (Hanae Mori) ; 5.05, Fanzine ; 5.30, Culture rock (La saga).

CANAL +

20.30 Téléfilm : Jeux d'influence. D'Alastair Reid.

22.15 Surprises.

22.25 Documentaire : Les Allumés. Les Tsaatan, ceux qui chevauchent les rennes, de Jacques Malaterre.

22.50 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Body Snatchers. □ Film américain d'Abel Ferrara (1993).

0.25 Cinéma : Journal intime. ■■■ Film italien de Nanni Moretti (1994, v.o.).

2.00 Cinéma : La Peau. ■■ Film italien de Liliana Cavani (1981)

4.05 Cinéma : Let's Get Lost. ■■ Film américain de Bruce Weber (1988, v.o.).

6.05 Cinéma : Le Ballon d'or. ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukouré (1993, 90 mn).

ARTE

20.40 Téléfilm : Danger corruption. De David Tucker [1/8]

21.35 Documentaire : L'Innocence perdue. D'Ofra Bikel (v.o.)

23.10 Magazine : Velvet Jungle. Top Live Elastica, Close Up Native.

0.30 Série : Johnny Staccato. 23. An Angry Young Man, de Richard Whorf, avec John Cassavetes (v.o.).

0.55 Téléfilm : Mon étrange mari. D'Andreas Dresen, avec Sabine Ring, Ade Sapara (rediff.)

2.20 Documentaire : Song for Mary Jane. De Martin Baker (rediff., 20 mn)

CÂBLE

TV 5 13.30 Tennis. En direct. Internationaux de France. Finale dames. 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Jeanne. De Robert Mazoyer (1994). Avec Nicole Garcia. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Théâtre : Célimare le bien-aimé. Enregistré au Théâtre Montensier de Versailles, mise en scène de Jean-Louis Thamin.
PLANÈTE 19.40 Le Chant des harmoniques. De Hugo Zemp. 20.20 Les Derniers Catcheurs du Nord. De Maurice Ferlet. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthom [31/38] Corsair I-F4U. 21.25 Afrika Blues. D'Andreas Eicher et Gilles Wolff. 22.25 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller. 23.20 15 jours sur Planète.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Basket-ball. 22.10 Embouteillage. 23.15 Le Court en dit long. 0.05 A bout portant (55 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Les Trois Mousquetaires.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, octobre 1916. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.10 Quatre en un.
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Commissaire Flemming. 22.15 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).
MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Alain Terzian et Patrick Bruel. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. Toto. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Melissa Etheridge Unplugged. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 14.00 Tennis. En direct. Internationaux de France : finale dames. 18.50 Formule 1. En direct de Montréal. Grand Prix du Canada. 20.05 Golf. En différé du Gut Kaden de Hambourg : open d'Allemagne. 3e tour. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. 23.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix du Canada. 0.00 Rugby. Coupe du monde. Les deux premiers quarts de finale (90 min).
CINÉ CINÉFIL 20.45 Le Club. Invité : Daniel Toscan du Plantier. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. [15/26]. Les Grands Destins. [16/26]. Sport et cinéma. 23.00 Police spéciale. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1964, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.40 Documentaire. 19.35 Le Nouveau Bazar de Ciné Cinémas. 20.30 Téléfilm : Les invités de huit heures. De Ron Lagomarsino avec Lauren Bacall. 22.05 Documentaire 1. 23.00 L'Apiculteur. ■■ Film grec de Theo Angelopoulos (1986, v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole (rediff.). Spécial Joxe Antonio Artze. 20.00 Le Temps de la danse. Festival Le Chorégraphe, à Tours, avec Daniel Larrieu. 20.30 Photo-portrait. Jean-Louis Scheser, écrivain. 20.45 Fiction. Vladimir Jankélévitch, l'amour philosophe, de Wiard Raveling. En association avec le Magazine Littéraire. 22.35 Musique : Opus. Jankélévitch, philosophe musicien. Œuvres de Chopin, Liszt, Fauré, Debussy, Ravel, Satie, Albeniz, De Falla, Stravinsky, Bartók, Mompou. 0.05 Clair de nuit. Albert Russo, écrivain. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Kostas Axelos (2) ; 2.24, Le Jardin de Flore (5) ; 2.35, Récital Alvaro Mutis ; 3.04, Eugen Drewermann, le théologien suspendu ; 4.29, Le Jardin de Flore (2) ; 4.39, Georges Walter (Les Pleurs de Babel) ; 5.06, La Petite Fabrique du bonheur (Hanna Schygulah) ; 5.57, Profils perdus : Hassan Fathy (2).
FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Alfred Brendel, piano. Trois Impromptus pour piano D 946, de Schubert. Danse macabre, de Liszt ; Der Wanderer an den Mond D 870, de Schubert. 20.05 Soirée lyrique. Donnée les 30 mai, 3 et 5 juin, à l'Opéra national de Paris. Les Capulet et les Montaigu, de Bellini, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella, sol. Jeffrey Wells (Capellio), Laura Claycomb (Giulietta), Jennifer Larmore (Roméo), Gregory Kunde (Tebaldo), Pietro Spagnoli (Lorenzo). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 27 mars, au Centre Georges Pompidou, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Pascal Rophé : Zeitmasse, de Stockhausen ; Plötzlich, de Blondeau (création mondiale) ; Mes Béatitudes, de Pesson (création mondiale) ; Parafrasi 2, de Nova (création mondiale). 0.05 Auto-portrait. Françoise Lasserre, de l'Ensemble Akademia. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Saint-Saëns, Franck, Fauré, Janacek, Kodaly, Ligeti, Prokofiev, Copland, Shearing, Lewis, Grant-Still, Britten, Elgar, Brahms, Mendelssohn, Beethoven, Boccherini, Albinoni, Leclair.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 11 JUIN

TF 1

12.30 Journal.

12.45 Magazine : A vrai dire.

12.50 Sport : Rugby. En direct de Cape Town. Coupe du monde : quart de finale.

14.45 Série : Arabesque.

15.35 Série : Le Rebelle.

16.30 Disney Parade.

17.40 Divertissement : Vidéo gag.

18.10 Des millions de copains.

19.10 Magazine : F 1 à la Une.

19.30 Journal.

19.45 Météo.

19.50 Elections municipales, premier tour (et 23.10). Présenté par Patrick Poivre d'Arvor et Gérard Carreyrou.

21.00 Sport : Formule 1. En direct du circuit Gilles Villeneuve à Montréal, Grand Prix du Canada.

23.05 Rugby, Tiercé, La Minute hippique.

0.20 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.

1.15 Journal, Météo.

1.25 Programmes de nuit.

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI
Jean d'ORMESSON
à l'Heure de Vérité
2 France

12.00 L'Heure de vérité (et 3.35). Présenté par Alain Duhamel. Avec Jean d'Ormesson.

12.55 Météo (et 13.15).

13.00 Loto, Journal, Point Route.

13.25 Série : L'Homme à la Rolls.

14.15 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros. Finale hommes.

17.25 Cousteau à la redécouverte du monde. Ile Adaman : les îles invisibles.

18.25 Magazine : Stade 2 (et 4.50).

19.20 Météo, Tennis.

19.40 Journal.

19.50 Elections municipales, premier tour (et 22.25). Soirée présentée en direct par Daniel Bilalian et Bruno Masure. Avec Arlette Chabot, Jean-Michel Carpentier, Alain Duhamel.

20.50 Cinéma : Toxic Affair. □ Film français de Philomène Esposito (1992).

0.00 Les Films Lumière.

0.05 Journal, Météo, Journal des courses.

0.15 Musiques au cœur. Pavarotti à Modène. Avec Nuccia Focile, soprano, le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Maurizio Benini. Œuvres de Puccini, Lehar, Mascari.

1.25 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Cinq Continents. Tigrero, de Mika Kaurismaki. *En 1954, le réalisateur américain Samuel Fuller s'envole pour la forêt amazonienne pour la préparation d'un film qui ne se fera jamais. Quarante ans plus tard, il y retourne accompagné de Jim Jarmusch.*

14.10 Série : New York District.

15.00 Téléfilm : Tremblement de cœur. De Thomas Schlamme.

16.35 Tiercé à Chantilly. En direct, Grand Prix de Diane.

17.15 Série : Brigade criminelle.

17.45 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.

18.45 Elections municipales, premier tour (et 22.35). Soirée présentée par Gilles Leclerc, Elise Lucet, Roland Cayrol et Catherine Matausch.

22.30 Flash d'information (et 0.00).

0.20 ▶ Cinéma : La Colline des hommes perdus. ■■ Film américain de Sydney Lumet (1965, v.o.). Avec Sean Connery.

2.25 Musique : Musique Graffiti. *Ecco Respira Appena*, de Cilea, par Montserrat Caballé, soprano, Manuel Burgueras, piano (10 min).

M 6

12.25 Série : Mariés, deux enfants.

12.55 Série : Un flic dans la mafia.

13.50 Sport : Grand Prix moto. En direct de Mugello. Le Grand Prix d'Italie.

15.20 Magazine : Fréquenstar (et 2.30). Clémentine Célarié.

16.20 Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith. Légitime défense.

17.25 Téléfilm : Meurtres dans l'espace. De Steven Hilliard Stern. (Rediff. du 7 juin).

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo. Suivi du Meilleur du sport.

20.00 Série : Filles à papas.

20.40 Sport 6 (et 1.05).

20.45 Cinéma : Opération Green Ice. □ Film britannique d'Ernest Day (1982).

22.50 Magazine : Culture pub.

23.20 Spécial élections.

23.30 Téléfilm : Frisson. De Bruno Gaburro.

1.15 Boulevard des clips (et 5.55).

3.25 Rediffusions.

CANAL +

— *EN CLAIR JUSQU'À 14.05* —

12.30 Flash d'informations(et 14.45, 19.30, 22.15).

12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.

13.35 La Semaine des Guignols.

14.05 Série : Babylon 5.

14.50 Dessin animé : Profession critique.

15.15 Sport : Rugby. Nouvelle-Zélande/Ecosse. Match de quart de finale de la Coupe du monde, en direct de Pretoria ; 15.30, Coup d'envoi.

17.10 Documentaire : Le Perroquet des neiges. De Rod Morris. *Au sud de la Nouvelle-Zélande, vit une race de perroquets uniques au monde. Ils nichent en haute montagne, à plus de 2 000 mètres.*

18.00 Cinéma : Un flic et demi. □ Film américain de Henry Winkler (1992).

— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —

19.40 Ça cartoon.

20.30 Le Journal du art. Présenté par Jean Teulé. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.

20.35 Cinéma : King of the Hill. ■ Film américain de Steven Soderbergh (1993).

22.20 L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. L'actualité.

1.30 Sport : Basket-ball américain. Finale NBA du match no 3. Houston Rockets-Orlando Magics. (180 min.).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Schulmeister, espion de l'empereur [2/13].

13.00 Jeu : Ça déméninge.

13.30 L'Esprit du sport.

14.30 Les Grandes Séductrices. Elizabeth Taylor. *Vedette dès l'âge de neuf ans, avec Lassie chien fidèle, Elizabeth Taylor mena une longue carrière hollywoodienne avant de se consacrer à la lutte contre le sida.*

15.30 Jeux d'encre.

16.00 A la découverte de l'Antarctique.

17.00 Le Sens de l'Histoire. La reconstruction : la troisième bataille de France (1944-1958), de Patrick Cabouat et Henri de Turenne.

18.30 Va savoir. Présenté par Gérard Klein. Les volcans d'Auvergne.

18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Série : Premiers comiques. 8. Robinet cycliste (Ambrosio, 1912) ; Les Délices de la chasse (Itala Film, 1910) ; Calino a mangé du cheval (Pathé, 1911) ; Boireau magistrat (Pathé, 1912).

19.30 Métropolis (et 0.30). Chagall, de Jean-Marie Carzou ; Antonio Tabucchi, de Dominique Rabourdin ; Lettres de Mulhouse, de Michèle Reiser ; Revue de presse photographique, de Christian Caujolle et Edgar Roskis ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze : D comme désir [3].

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : La Légion étrangère. Proposée par Bertold Runge. *Passé et présent d'une formation militaire fondée en 1831, en Algérie, et composée de volontaires. Aujourd'hui 25 % des canditatures proviennent d'Europe de l'Est.*

20.41 Paroles de Légion. De Martine Jouando.

21.25 La Légion est notre patrie. Histoire et légende, de Wilhelm Reschl.

22.10 Débat (et 23.55). Le rôle et le mythe de la Légion. Animé par Hervé Claude, avec Pierre Mesmer, Philip Rosenthal, le colonel Laffly.

22.25 Cinéma : Morocco. ■■■ Film américain de Josef von Sternberg (1930, N., v.o.).

0.20 Bibliographie.

1.30 L'Autoroute du siècle. Lübeck-Riga-Saint-Pétersbourg (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 15.00 Tennis. En direct. Internationaux de France : finale messieurs. 19.00 30 millions d'amis (et 21.55). 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 52 sur la Une. 21.00 Les Heures chaudes de Montparnasse. De Jean-Marie Drot [13/13]. Un homme parmi les hommes : Alberto Giacometti. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Un mauvais fils. ■■ Film français de Claude Sautet (1980). 0.25 3000 scénarios contre un virus. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.20 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [2/13]. Du culte du vin au vin du culte. 19.45 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [2/2]. La Reine noire du Kilimandjaro. 20.30 Thunderbolt. De William Wyler. 21.15 Anatomie d'une passion. De Nina Barbier. 22.00 Le Chant des harmoniques. De Hugo Zemp. 22.40 Les Derniers Catcheurs du Nord. De Maurice Ferlet. 22.50 Les Ailes de légende. De Barry Cawthom [31/38]. Corsair I-F4U. 23.45 Afrika Blues. D'Andreas Eicher et Gilles Wolff (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Aux arts et caetera. 20.30 L'Album. 21.00 Ruby. □ Film américain de John McKenzie (1992, v.o.). 22.50 Concert : Michel Portal et Louis Sclavis. 0.15 L'Album. 0.45 Le Canal du savoir. Jean Guillou, organiste (60 min).
CANAL J 18.00 Les Miroirs du temps. 18.30 Série : Deux ans de vacances. 19.30 La Panthère rose.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. 20.30 Série : Dream On. 20.55 Top bab. 21.35 Série : Monty Python's Flying Circus. 22.10 Chronique New Age. 22.15 La Semaine sur Jimmy. 22.25 Série : New York Police Blues. 23.10 Le Meilleur du pire. 23.45 Série : Les Envahisseurs. 0.40 Les 24 heures de tracteurs anciens (40 min).
SÉRIE CLUB 19.45 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptibles, le retour. 22.15 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Commissaire Flemming (90 min).
MCM 19.30 Hit des clubs. 20.00 MCM Mag (et 1.00). 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. Pink Floyd. 22.30 Cinémascope. Cannes 95. 23.00 Concert : Treponem Pal. Enregistré au Monde de l'Art en décembre 1994. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).
MTV 20.00 The Pulse. 20.30 News : Weekend Edition. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-head. 23.30 Headbangers' Ball (150 min).
EUROSPORT 11.55 Motocyclisme. En direct de Mugello : Grand Prix d'Italie. 15.20 Formule 1. (et 20.00) En direct de Montréal : Grand Prix du Canada, le warm-up. 16.05 Tennis. En direct. Internationaux de France : finale messieurs. 22.00 Formule Indy. En différé de Belle Isle (Michigan). Grand Prix de Detroit. 0.00 Rugby. Coupe du monde. Les deux derniers quarts de finale (90 min).
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. Invité : Daniel Toscan du Plantier. 20.30 Le Scandale Costello. ■ Film britannique de David Miller (1956, N.). 22.10 La Rose de Broadway. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 23.40 Ulysse. □ Film britannique de Joseph Strick (1967, N., v.o., 125 min).
CINÉ CINÉMAS 18.00 Sept secondes en enfer. ■■ Film américain de John Sturges (1967). 19.40 Documentaire. 20.35 Les Gaspards. ■ Film français de Pierre Tchernia (1974). 22.05 Manhattan Project : The Deadly Game. ■ Film américain de Marshall Brickman (1986). 23.55 Rocky 3 : L'Œil du tigre. □ Film américain de Sylvester Stallone (1982, v.o., 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Flash spécial élections municipales. 20.35 Atelier de création radiophonique. Jean Rouch - Palabres. 22.30 Emission spéciale élections municipales. 23.00 Le Concert. Enregistré le 20 janvier au Théâtre de la Ville, à Paris. Musiques traditionnelles d'Algérie. Alla, joueur de oud. 0.10 Clair de nuit. Tentatives premières : Le musée Dupuytren, visite et commentaires par Mme Thérèse, par Olivier Chaumelle ; Rub a dub dub ; Rémanences : Vertes viergnes ; La durée du oui : Coroner. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Musique aujourd'hui. Concert donné le 1er juin, à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par le Quatuor Athanaeum-Enesco : Quatuor à cordes no 4 Hölderin, de Werner (création mondiale) ; Garbo, la solitaire, de Clostre (création mondiale), Sonia Wieder-Atherton, violoncelle ; Quatuor à cordes, de Chaynes. 21.30 Voix souvenirs. Le Barbier de Séville, de Rossini (extraits des actes I et II), par le Chœur et l'Orchestre de l'opéra de Bucarest, dir. Mihai Brediceanu, sol. Nicolae Herlea (Figaro), Magda Ianculescu (Rosina) (1960). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Witold Lutoslawski. Concerts dirigés par le compositeur. 23.00 Les Magiciens de la terre. France : les maîtres de la vielle à roue, avec Pierre Imbert ; Chants de marins bretons par Arnaud Maisoneuve et le groupe Cabestan, enregistrés à la Maison de Radio-France le 15 juin. 0.05 Les Muses en dialogue. Musique médiévale : Dominique Vellard et l'Ensemble Gilles Binchois : Œuvres de De Lescurel, Perotin Le Grand, manuscrit de Las Huelgas. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

DISQUES - CD - LIVRES - FILMS
• 50 000 disques et CD
• 2 000 000 livres
• 26 000 films
36 15 LEMONDE
2,19 F la minute

CINÉMA
Vous recherchez Godard ?
36 15 LEMONDE
2,19 F la minute

Le Monde
DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JUIN 1995

Corrigé du bac

par Alain Rollat

– *PEUT-ON COMPARER l'histoire de l'humanité à l'histoire d'un homme ?*

– C'est prendre le risque du nombrilisme.

– *Y a-t-il de bons préjugés ?*

– Les sectaires le prétendent.

– *Une passion sans illusion est-elle possible ?*

– Demandez aux amis de François Mitterrand.

– *Peut-on tout justifier ?*

– Hitler et Staline savaient le faire et ils ont fait des petits.

– *L'imagination est-elle nécessairement trompeuse ?*

– A Sarajevo, l'imagination de la paix l'est assurément.

– *Peut-on être indifférent à la vérité ?*

– La question ne traumatise plus personne depuis qu'on a inventé le tranquillisant de l'action humanitaire.

– *La science ne fournit-elle que des certitudes ?*

– Voir Molière.

– *Est-ce la nécessité qui pousse l'homme à travailler ?*

– Demandez aux chômeurs.

– *Peut-on dire que la perception est une connaissance ?*

– Platon et Jürgen Habermas n'ont pas fini d'en débattre...

– *Peut-on être heureux sans être libre ?*

– Oui ! Sur ce point, les esclavagistes sont formels.

– *L'avenir doit-il être objet de crainte ?*

– Celui qui a la conscience tranquille ne se pose pas la question.

– *L'opinion peut-elle être le guide du pouvoir politique ?*

– Les instituts d'opinion font commerce de cette interrogation.

– *Quelle est la fonction première de l'Etat ?*

– Selon Machiavel, qui admirait Lycurgue parce qu'il avait donné à Sparte un régime institutionnel « *qui se soutint plus de huit cents ans dans la plus parfaite tranquillité* », la seule question qui importe, en politique, est la durée du gouvernement. Selon Spinoza « *l'Etat le meilleur est celui où les hommes vivent dans la concorde* ». Entre Machiavel et Spinoza, où se situe Jacques Chirac ?

– *Les sciences humaines nous disent-elles ce qu'est l'humanité ?*

– Le pape en doute, mais il est le pape.

– *Le plaisir est-il l'origine et la fin de l'art ?*

– Relire le Kâma-Sûtra.

– *Y a-t-il un intermédiaire entre savoir et ignorer ?*

– Il y a un abîme.

– *L'expérience de la beauté passe-t-elle nécessairement par l'œuvre d'art ?*

– Qu'en pensent les esthètes nocturnes de Noisy-le-Grand ?

– *Les connaissances scientifiques peuvent-elles servir à lutter contre le fanatisme ?*

– Bon sujet de réflexion pour l'académie d'Alger.

SOMMAIRE

SERVICES

Tirage du *Monde* daté samedi 10 juin : 489 061 exemplaires 3

Lundi, un numéro spécial du « Monde » sur le premier tour des élections municipales

L'ÉDITION du *Monde* de lundi (datée 13 juin), au lendemain du premier tour des élections municipales, sera mise en vente une heure plus tôt. A cette occasion, *Le Monde* publiera un cahier spécial de 24 pages donnant les résultats détaillés du scrutin, région par région, département par département, dans près de huit cents villes, assortis des commentaires de nos correspondants.

Le premier cahier de ce numéro consacrera huit pages aux informations, commentaires, analyses, reportages sur le premier tour du scrutin municipal. Il comprendra également la plupart de nos rubriques habituelles (international, société, enquête, entreprises, sports, culture, programmes radio-télévision). Nous avons dû exceptionnellement supprimer nos pages Débats, Loisirs et Conjoncture, ainsi que notre guide culturel, la chronique d'Agathe Logeart et plusieurs rubriques de notre page Agenda, notamment la météo. L'horaire avancé du bouclage nous a contraints à renoncer aussi aux cotations boursières. Nos lecteurs retrouveront dans les numéros suivants les pages dont ils auront été provisoirement privés.

■ **ESPACE : Ariane a réalisé avec succès son 74e lancement,** samedi 10 juin à 2 h 24, heure de Paris, du centre spatial européen de Kourou (Guyane-Française). La fusée a placé en orbite un satellite de télévision américain pour le compte de DIRECTV. Il s'agit du dernier d'une série de trois satellites appelés à retransmettre des émissions de 150 chaînes de télévision des Etats-Unis et du Canada. Le coût du satellite, du lancement et de l'assurance serait estimé à 225 millions de dollars (1,125 milliard de francs environ).

■ **RAUL GARDINI s'est bien suicidé,** selon le magistrat chargé de l'enquête sur le décès de l'homme d'affaires en 1993. L'ancien président du géant de l'industrie agro-alimentaire Ferruzzi Finanziaria SpA avait été retrouvé mort dans son appartement milanais par la police qui s'apprêtait à l'arrêter pour corruption. Le fait que Raul Gardini ait été tué d'une balle en pleine tête et que l'arme ait été retrouvée sur une commode éloignée du cadavre avait pu faire penser à un assassinat. Mais le juge pense que l'arme a été déplacée par les membres de la famille.

Les Etats-Unis haussent le ton sur la libéralisation des services financiers

LES NÉGOCIATIONS en dérogation des accords du GATT sur l'ouverture réciproque des marchés des services financiers (assurance, banque et courtage), considérés comme « stratégiques » par les Américains, sont dans l'impasse. Elles doivent théoriquement aboutir le 30 juin mais elles sont bloquées par la bataille qui oppose les Etats-Unis, soutenus ici par l'Europe, à un certain nombre de pays en voie d'industrialisation rapide d'Asie et d'Amérique latine. Entre les Occidentaux, l'ouverture des marchés est acquise, mais les pays moins développés hésitent à ouvrir leur secteur financier naissant à la concurrence redoutable des grandes firmes du Nord, de peur d'une compétition inégale. Par ailleurs, le Japon, en dépit de ses promesses de libéralisation, n'a pas satisfait entièrement les demandes des Américains qui espèrent lui arracher quelques concessions supplémentaires, plus particulièrement dans le domaine de l'assurance et de la gestion des fonds de pensions.

Au stade actuel, « *je ne pourrais recommander d'accepter* » les offres qui sont sur la table, a déclaré vendredi 9 juin l'un des principaux négociateurs américains, Dick Wolf, en affirmant également qu'il n'y avait pas de raison d'envisager la prolongation des négociations : « *Je ne vois pas pourquoi il faudrait six semaines pour faire ce qui est réalisable en trois.* » Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin avait estimé, jeudi 8 juin, devant la commission bancaire du Sénat, que les propositions faites par certains pays étaient « *inappropriées* ».

TRAITEMENT PRÉFÉRENTIEL

Etats-Unis avaient accepté avec le soutien des Européens un arrangement provisoire lors de la conclusion des accords du GATT sur la libéralisation du commerce international, en décembre 1993. Les Américains ont menacé, si ce problème n'est pas résolu le 30 juin 1995, d'accorder un traitement préférentiel aux pays qui auront ouvert leur marché, contrevenant aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui exigent un traitement égal pour tous.

« *Certains marchés très importants veulent continuer à limiter le nombre d'autorisations accordées aux firmes étrangères. D'autres veulent empêcher complètement l'entrée de groupes étrangers* », a estimé M. Rubin. Les pays membres de l'OMC ont jusqu'au 15 juin pour remettre leurs propositions définitives.

M. Debré souhaite durcir le code pénal pour les étrangers

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro* des 10 et 11 juin, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, se dit favorable à une réforme du code pénal qui permettrait de prononcer des interdictions du territoire contre les étrangers dits « protégés » (parents d'enfants français et époux de Françaises), qui ont des liens particuliers avec la France.

Par ailleurs, malgré les déclarations de la chancellerie assurant qu'aucune réforme de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs n'est en cours, M. Debré regrette une nouvelle fois que les jeunes délinquants bénéficient d'« *un sentiment d'impunité* ». Enfin, le ministre estime que l'action des renseignements généraux doit « *évoluer* » et que le partage des tâches entre la gendarmerie et la police doit être clarifié.

La tension entre Tokyo et Washington provoque un coup de froid à Wall Street

Les négociations sur l'automobile doivent reprendre à Genève

A LA VEILLE de la reprise des négociations, lundi 12 juin, entre Américains et Japonais sur l'ouverture du marché nippon de l'automobile et à l'approche de l'entrée en vigueur, le 28 juin, des sanctions unilatérales annoncées par Washington contre le Japon, la tension est toujours aussi vive entre les deux pays. Des rumeurs selon lesquelles le ministère japonais des Finances aurait recommandé aux investisseurs japonais de délaisser les fonds d'Etat américains en représaille aux sanctions américaines, ont fait chuter Wall Street et le marché obligataire, vendredi 9 juin *(lire nos chroniques pages 14 et 15)*.

Jugés sans fondement par la plupart des opérateurs et démentis par les autorités japonaises, ces bruits ont néanmoins causé de gros dégâts. Ils n'auraient peut être pas eu un tel impact sans le doute qui s'est installé dans la communauté financière vis à vis des placements en dollars. Les financiers ont du mal à apprécier la situation de l'économie américaine parce qu'ils ignorent si le coup de frein donné par la banque centrale a été bien dosé (supprimant les menaces inflationnistes) ou trop brutal (provoquant une récession). Quoiqu'il en soit, au plus mauvais moment de la séance, l'indice Dow Jones a perdu plus de 50 points avant de clôturer en retrait de 34,58 points (0,78 %) tandis que les taux d'intérêt à long terme remontaient en flèche sur le marché obligataire. Le rendement des obligations du Trésor à 30 ans a clôturé à 6,73 % contre 6,60 % jeudi.

« *La balle est dans le camp du Japon* », continuent d'affirmer les autorités américaines qui réclament qu'il ouvre son marché, notamment aux importations de pièces détachées automobiles. Les négociateurs américains veulent rester « *au niveau technique* » et refusent d'entrer sur le terrain des Japonais qui exigent de faire porter les discussions sur le fait de savoir si les demandes américaines sont ou non en conformité avec les règles de la nouvelle organisation mondiale du commerce (OMC), née au début de l'année et basée à Genève.

NOUVEAU REFUS

Ce débat sur l'automobile a pris une importance diplomatique et commerciale parce qu'il déterminera la puissance dont disposera l'OMC pour la mise en ordre du commerce mondial, notamment face aux Etats-Unis, la première puissance économique du monde. Il n'est pas anodin dans ce contexte de savoir si l'Union européenne peut, « *parce qu'elle y a un intérêt spécial* », prendre part aux négociations comme elle le demande. L'Europe qui craint d'en faire les frais, motive sa demande de participation en référence à l'OMC et aux sanctions unilatérales américaines. Et c'est bien entendu ce qui gêne les Américains puisque c'est aller dans le sens du Japon. C'est pourquoi les Américains ont réitéré leur refus, vendredi 9 juin, à la demande de l'Europe. Cette participation reste donc en suspens alors que celle de l'Australie semble, pour une raison mal expliquée, acquise.

Lundi les négociations à Genève porteront pour l'essentiel sur ces aspects juridiques. Le fond devrait être traité entre les responsables du G7 qui réunit les sept grandes puissances à Halifax au Canada du 15 au 17 juin. Officiellement il ne sera pas question d'automobile au G7 mais l'affaire devrait être négociée dans les couloirs. Ils semblent que les Japonais accepteraient de faire un pas si Washington ne met plus l'accent sur des mesures « *volontaristes* » du gouvernement de Tokyo, face à ses industriels. Le gouvernement nippon, pour des raisons, intérieures, ne peut en effet les accepter.

En mai, les importations japonaises d'automobiles ont cru de 21 % par rapport à mai 1994 pour représenter 26 000 voitures. Soutenues par la force du yen, les importations, dont une partie importante est faite de voitures nipponnes fabriquées aux Etats-Unis, progressent pour le 19e mois consécutif. Le débat perd un peu de sa consistance commerciale mais garde tout son poids symbolique et juridique.

La grève à l'Opéra de Paris se poursuit malgré un accord salarial

UN ACCORD sur la base d'une augmentation de 3,2 % de la masse salariale, applicable pour 1995 à tous les personnels de l'Opéra de Paris, a été signé, vendredi 9 juin, entre la direction et quatre syndicats sur six de l'établissement. Mais cet accord, approuvé par FO, la FSU (ex-FEN), la CFTC et la CGC, ne règle en rien un conflit commencé par les personnels techniques le 16 mai, qui a entraîné l'annulation de sept soirées lyriques et d'une soirée de danse, et qui a provoqué une perte de recettes évaluée par la direction à environ 7 millions de francs.

La CGT et la CFDT, les deux syndicats majoritaires à l'Opéra de Paris, ont en effet refusé de signer cet accord salarial. Ainsi, la grève des techniciens de plateau CGT du vendredi 9 juin a de nouveau entraîné l'annulation des *Capulet et Montaigu*, de Bellini. En outre, la CGT a rejoint la CFDT dans un préavis déposé pour le 12 juin. Les deux syndicats souhaitent régler la question de l'intégration des primes aux salaires, ainsi qu'obtenir le paiement des jours de grève.

Par ailleurs, un nouveau désaccord entre direction et syndicats a surgi autour des conditions de la mise en œuvre du plan social, qui prévoit la suppression de 71 postes. En revanche, depuis jeudi 8 juin, le Ballet a pu présenter, à l'Opéra de Paris Bastille, la reprise de son spectacle de danse *Nijinska-Nijinski*.

La loi Evin ne s'applique pas à la presse étrangère vendue en France

LE NOUVEL OBSERVATEUR, VSD et *l'Evènement du Jeudi*, qui avaient entamé une action en référé contre des publications allemandes et américaines, pour concurrence déloyale, ont été déboutés par le tribunal de commerce de Paris, jeudi 8 juin, et condamnés à payer des dommages et intérêts. Les trois hebdomadaires avaient attiré l'attention du tribunal sur le fait que des titres étrangers étaient autorisés à la vente en France alors qu'ils étaient en infraction avec la loi Evin qui interdit, en principe, toute publicité pour le tabac et les alcools.

Le tribunal ne nie pas que la presse étrangère soit en infraction, mais remarque que les magazines ne sont pas qualifiés pour agir. Le jugement précise que « *dans un accord diplomatique officieux récent, le ministère de la justice français aurait assuré aux éditeurs allemands qu'ils ne seraient pas poursuivis* ».

■ **LE GROUPE AMÉRICAIN ITT a annoncé vendredi 9 juin avoir conclu la vente de ses dernières activités de prêts immobiliers et de réassurance** pour un montant total de 5,5 milliards de dollars (25 milliards de francs). Ces opérations achèvent un processus de ventes d'un ensemble valant 13 milliards de dollars. ITT veut se concentrer sur l'équipement électronique, les assurances et l'hôtellerie.

■ **MICROSOFT fait l'objet d'une nouvelle enquête anti-trust.** Les services du département américain de la Justice ont demandé aux principaux concurrents de Microsoft de leur faire parvenir le plus rapidement possible leurs arguments documentés sur le futur service en-ligne du géant des logiciels, Microsoft Network (MSN), a-t-on appris auprès de ces sociétés. Ce logiciel serait inclus dans la nouvelle version de Windows doit être lancée le 24 août. Comme l'actuelle version de Windows équipe 85 % des micro-ordinateurs vendus dans le monde, Microsoft pourrait étendre sa suprématie aux logiciels de services en-ligne.- (AFP)

■ **EUROSTAR : le tribunal de grande instance de Paris** a jugé, vendredi 9 juin, à la demande de la société parisienne de messagerie Eurostart, dont le siège est dans le 12e arrondissement à Paris, que l'appellation « *Eurostar* », pour désigner le train à grande vitesse Paris-Londres, constituait une contrefaçon. L'entreprise publique a six mois pour cesser d'utiliser le nom d'Eurostar. Passée ce délai, elle devra payer une astreinte de mille francs par infraction constatée, précise le jugement. La SNCF a précisé, dans un communiqué, qu'elle se réservait la possibilité de faire appel. Mais on peut supposer qu'elle recherchera un arrangement amiable avec la société Eurostart.

■ **JACQUES RAIMAN quitte GSI.** La société de services informatiques dont M. Balladur avait été le président jusqu'en 1986 et qui avait fait l'objet d'une polémique pendant la campagne électorale est désormais « *en bonne santé* », explique M. Raiman son cofondateur dans un entretien avec *le Figaro* du samedi 10 juin. Revenu aux commandes à l'automne dernier parce que l'entreprises était « *en difficulté* », M. Raiman estime avoir rempli sa tâche de redressement, les mesures « *douloureuses* » (départ de personnels dont des cadres fondateurs), ayant, selon M. Raiman, porté leurs fruits.



...io Berlusconi
...vainqueur
...référendums
...l'audiovisuel
...lien

Attentat meurtrier
...Medellin

...Médecin
...hauts risques
...Alabama

...Internet séduit
...grand public

...la rentabilité
...transport aérien

...le centenaire
...la Biennale d'art
...Venise

Le premier t...
l'implantation du...

